LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL * 10¢ | Montréal, mardi 21 novembre 1967 / Présentation de la Vierge Marie / 83e année, No 270 / 4 cahiers / 68 pages / La météo : temps clair avec périodes nuageuses / Minimum 20 / Maximum 35

Un "Convair" s'écrase au moment d'atterrir : plus de 64 morts
— Page 53

Pour les milliers de mal logés

Allocations de logement

par Pierre VENNAT et Claude MASSON

- Les milliers de locataires de tout le Québec qui n'ont pas les moyens de payer le loyer d'un logement convenable pourront, à l'avenir, bénéficier d'une "allocation de logement".
- Des subventions seront versées aux propriétaires pour la démolition, le déblaiement, la reconstruction et la restauration d'édifices résidentiels.
- Tout programme de rénovation urbaine devra dorénavant être communiqué aux contribuables intéressés qui pourront faire valoir leur point de vue devant la Société d'habitation du Québec avant que celle-ci ne l'approuve.

Des bureaux de griefs seront institués pour entendre les locataires d'immeubles d'habitation à loyer modique qui se croient lésés de leurs droits.

Tels sont les principaux points du premier discours du nouveau ministre des Affaires municipales, M. Robert Lussier, depuis qu'il a prêté serment le 31 octobre.

Il rendait public hier soir devant les membres du Club Renaissance, les règlements de la nouvelle Société d'habitation du Québec, adoptés vendredi dernier seulement, et qui permettent à celle-ci de commencer vraiment à fonctionner "au cours de la semaine qui vient".

Une question de justice

Pour le nouveau ministre, ce n'est pas tout que le gouvernement du Québec construise des logements destinés aux familles à faible revenu. Il faut également qu'il s'assure que ces gens soient financièrement en mesure de défrayer leur nouvelle habitation.

"Il saute aux yeux, de dire M. Lussier, que le logement le plus modeste, construit selon les normes élémentaires de l'habitation, est d'un coût plus élevé qu'un logement insalubre. Il y a une différence financière qui ne se comblera pas automatiquement."

C'est pourquoi, de dire M. Lussier, la Société d'habitation du Québec pourra accorder dans ce domaine des allocations-logement.

M. Lussier a toutefois précisé que tout projet de logement à loyer modique sera assujetti à la taxation normale, de façon à ce que les municipalités ne soient pas forcées d'assumer une subvention additionnelle indirecte par la perte du revenu des taxes généralement imposées sur de tels immeubles.

La participation du citoyen

M. Lussier a déclaré qu'au niveau du citoyen, la Société d'habitation a pour mission d'assurer le respect de ses droits en lui laissant toute liberté de faire valoir, s'il le juge à propos, les objections qu'il pourrait avoir à l'égard de certains programmes de rénovation ou d'habitation.

"Certains se demandent quelle sera la portée réelle de notre législation ? Je voudrais vous dire tout de suite qu'elle n'a pas été conçue seulement à l'intention de quelques villes de notre province."

Elle touchera toutes les municipalités, "quelle que soit leur importance."

Il a aussi dit que la nouvelle loi donne aux minicipalités le pouvoir d'exproprier pour fins de rénovation, de céder les terrains acquis, de bâtir ou d'acquérir des logements, de les administrer ou de les vendre, ce que plusieurs d'entre elles ne possédaient pas avant l'adoption de la loi, le 29 juin dernier.

"Si nous attachons une grande importance au rôle des municipalités, c'est parce que nous croyons qu'il faut leur faire confiance.

"Elles connaissent les besoins, les aspirations de leurs gens. On ne doit jamais oublier que la municipalité représente la première forme d'administration au Québec, et qu'elle est la première autorité élue en contact direct avec les citoyens.

Voir ALLOCATIONS en page 2

A l'Expo et ailleurs

On aurait livré de la "charogne" en steak haché

par Oswald MAMO

De la "charogne" transformée en steak haché aurait été livrée à plusieurs restaurants de l'Expo et de la ville de Montréal.

C'est ce qui ressort du témoignage d'un chauffeur de camion, M. Paul-André Plourde, âgé de 32 ans, anciennement à l'emploi de la St. Lawrence Butchers Ltd.

Appelé comme témoin dans la cause opposant la ville de Montréal à St. Lawrence Butchers Ltd., cause se rapportant à 20,000 livres de viande présumément avariée saisie, M. Plourde a déclaré qu'il avait lui-même empaqueté cette viande dans des boîtes de carton, au nom de St. Lawrence Butchers Ltd. Il aurait de ses yeux vu cette même viande être décongelée et transformée en steak haché ; par la suite, il l'aurait lui-même livrée à des restaurants de l'Expo et de la ville de Montréal.

M. Plourde a expliqué que l'on ajoutait parfois du gras à cette viande ou qu'on la mélangeait à une autre sorte de viande.

Dès le début de la reprise de l'audition des témoins de la Couronne, l'avocat de la défense, Me Meir Gross a fait enregistrer une motion en vue de casser l'acte d'accusation. Il a souligné que pour un délit puni par la loi provinciale d'une amende de $20, le règlement municipal exige $200.

De plus, il a reproché à la Couronne de ne pas préciser l'acte d'accusation.

"De quoi nous accuse-t-on exactement ?" s'est-il exclamé.

Le juge R. Beaudette a prié Me Gross de mettre par écrit ses arguments en faveur de la cassation de l'acte d'accusation. "Ceci ne nous empêche pas, a ajouté le juge, de continuer à entendre les témoins."

Contenant et contenu

Le premier témoin de la journée a été le Dr Marc L'Heureux, vétérinaire à l'emploi du ministère provincial de l'Agriculture.

Le Dr L'Heureux a déclaré qu'il s'était rendu, le 2 novembre dernier, à l'entrepôt frigorifique "Empire Cold Storage" pour examiner un lot de boîtes de carton contenant de la viande appartenant à St. Lawrence Butchers Ltd.

Quand on congèle de la viande dans un contenant, a déclaré le Dr L'Heureux, la viande épouse la forme du contenant. Or, dans le lot qu'il a inspecté, le "bloc" de viande était plus petit que le carton qui le contenait.

Selon le témoin, la viande aurait été mise dans les boîtes en carton alors qu'elle était déjà congelée.

De plus, il y avait sur le cellophane couvrant la viande une coloration provenant tout probablement d'une sorte d'encre ou de l'huile de charbon.

Viande impropre à la consommation

Le Dr L'Heureux a poursuivi en soulignant que, dans les usines de viandes avariées, on utilise l'encre, l'huile de charbon ou l'huile de pétrole pour "dénaturer les viandes avariées impropres à la consommation humaine et pour s'assurer que ces viandes ne reviennent pas à la table de consommation".

Or, le témoin a constaté durant son examen que cette viande avariée avait été lavée en vue, probablement, de faire disparaître les traces des agents qui servent à la dénaturer.

"Ces agents, a-t-il dit, sont utilisés pour marquer la viande provenant de bêtes mortes de maladies ou sans saignement et de bêtes incurables."

La viande avariée, a-t-il expliqué, peut être transformée en moulée pour les animaux, par exemple, mais ne peut être vendue pour la consommation des humains.

Selon le témoin, cette viande provenait de chez M. François Pétrouns, de Terrebonne, détenteur d'un permis provincial pour le commerce de viande provenant d'animaux malades, morts sans saignement ou malades incurables.

Des boîtes en bois

Le Dr Roger Leduc, adjoint du Dr L'Heureux, a corroboré le témoignage de son collègue.

Vint ensuite le témoignage de M. Paul-André Plourde. Il a déclaré qu'il avait été lui-même chercher à 3 ou 4 reprises

Voir CHAROGNE en page 2

AUJOURD'HUI

Front commun CSN-FTQ-CEQ

Les bureaux de direction de la Confédération des syndicats nationaux, de la Fédération des travailleurs du Québec et de la Corporation des enseignants du Québec se réuniront à la mi-décembre pour former un front commun.

— Page 12

Etats généraux : assises finales

Les Etats généraux du Canada français franchissent demain leur grande étape : celle des assises finales qui se tiennent à Montréal, jusqu'à dimanche. Mais il y a leur histoire : comment ce projet est-il né, comment est-il mis en application, bref comment fonctionnent les Etats généraux ?

— Page 5

Les hommes préfèrent les femmes coiffeurs

Pour avoir confiance en soi, que l'on soit avocat, homme d'affaires ou artiste, rien ne vaut une séance chez les coiffeurs... femmes ! En plus de donner des soins esthétiques, elle prêtent une oreille attentive aux confidences, mais n'acceptent jamais d'invitations...

— Page 22





téléphoto PC

Guerre au napalm, à Toronto

Un représentant de la Dow Chemical of Canada Limited a été emprisonné pendant plus de deux heures hier dans un immeuble de l'Université de Toronto par des étudiants et des professeurs en colère, qui lui en voulaient de tenter de recruter des employés sur le campus alors que la firme fabrique le napalm dont font usage les Etats-Unis au Vietnam. On voit ici les policiers tentant de libérer le "prisonnier".

Violent combat entre Israël et la Jordanie

AFP-UPI-PA-Reuter

Les troupes d'Israël et de la Jordanie se sont livré aujourd'hui un violent combat qui a duré quatre heures et pendant lequel les avions, les tanks et l'artillerie sont intervenus avec une telle puissance qu'on aurait cru, à un certain moment, que les deux pays s'étaient de nouveau déclaré la guerre.

L'accrochage, le plus violent depuis la trêve de juin dernier, s'est déroulé dans la région du pont Allenby, près de Jéricho.

Israël a annoncé qu'un de ses avions "Mystère" avait été descendu par la DCA jordanienne et que le pilote avait sauté en parachute en Jordanie. Ce chasseur-bombardier était l'un des nombreux avions qui sont intervenus pour réduire au silence les chars et autres blindés jordaniens, a déclaré un porte-parole israélien.

De son côté, le porte-parole militaire jordanien a déclaré que les forces israéliennes ont ouvert le feu par-dessus le Jourdain près du pont Allenby et du camp de réfugiés palestiniens de Kerame déjà bombardé hier par l'artillerie israélienne. Ce raid d'hier avait fait 14 morts et 28 blessés; on ne rapporte toutefois pas de victimes aujourd'hui à cet endroit.

Israël a cependant démenti avoir atteint le camp aujourd'hui.

L'artillerie jordanienne a réussi à incendier le poste d'observation israélien d'où le tir était dirigé contre le secteur jordanien.

Les deux pays s'accusent mutuellement d'avoir déclenché la bataille qui semble être la conclusion de quatre jours d'escarmouches le long de la ligne de cessez-le-feu. Israël a également accusé les terroristes jordaniens de traverser quotidiennement le Jourdain afin de placer des mines sur la route des patrouilles israéliennes.

Israël a annoncé avoir eu un mort et un blessé dans la bataille. La Jordanie affirme n'avoir perdu aucun homme.

Il semble que pour expliquer la série d'incidents des derniers jours, il faut remonter à la déci-

voir ISRAEL en page 2

Québec a posé sa candidature pour les championnats mondiaux de hockey de 1970

par Maurice LAPERRIERE
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le maire Gilles Lamontagne a décidé de placer la ville de Québec sur la carte du hockey mondial.

Il a confirmé hier, au cours d'une conférence de presse, qu'il a fait parvenir récemment à M. Gordon Jukes, directeur exécutif de l'Association canadienne de hockey amateur, à Winnipeg, une demande officielle afin que le Colisée de Québec soit choisi pour les championnats mondiaux de hockey en 1970.

Les championnats mondiaux de hockey de 1970 doivent être présentés au Canada et la Fédération internationale de hockey sur glace a désigné six villes canadiennes comme hôtes possible de ces compétitions, soit Vancouver, Winnipeg, Toronto, Ottawa, Montréal et Québec.

Le tournoi mondial de hockey aura lieu entre le 15 et le 29 mars 1970 et il s'agira d'un double tournoi à la ronde groupant douze équipes nationales qui participeront à deux rondes de quinze parties pour chaque ronde.

Tenant compte de tous les événements économico-socio-politiques qui peuvent se produire au Canada d'ici trois ans, le maire Lamontagne s'est dit confiant d'obtenir l'appui des autorités provinciales dans son projet.

M. Lamontagne a précisé, hier après-midi, que dans sa démande à M. Jukes, il a fait état du grand intérêt que le public sportif du Québec métropolitain accorde à ce genre d'événement, tout en soulignant que tous les amateurs de hockey de l'Est du pays se déplaceront pour suivre ce tournoi mondial.

M. Lamontagne a précisé qu'il a l'intention d'exposer son point de vue aux directeurs de l'Association canadienne de hockey amateur (C.A.H.A.), au cours d'une réunion considérée comme très importante qui aura lieu en décembre prochain. Il s'est dit confiant de convaincre ces messieurs que Québec doit devenir l'hôte de ce grand tournoi.

Dans sa lettre à M. Jukes, M. Lamontagne fait aussi état de longues notes fournies par le Service des loisirs et des parcs de la ville de Québec quant aux innombrables services que la ville peut offrir pour un tel tournoi.

La dévaluation de la livre sterling

- Le président Johnson exige une hausse des impôts pour défendre le dollar — *Page 2*
- Le souci immédiat a été d'empêcher une dévaluation dans plusieurs pays — *Page 48*
- L'optimisme officiel n'y peut rien : les Anglais paieront plus cher le pain — *Page 53*

Stanfield : le gouvernement a perdu la confiance populaire

Double motion de censure

OTTAWA (PC) — Le chef de l'opposition aux Communes, M. Robert Stanfield estime que le gouvernement libéral a "perdu la confiance populaire" et il a présenté contre lui hier une motion de censure qui devait être misée aux voix aujourd'hui.

Les néo-démocrates ont également présenté une motion de censure.

La motion conservatrice, qui a mis fin à un discours de plus d'une heure de M. Stanfield, reproche au gouvernement sa "mauvaise gestion des affaires économiques".

"Par cette mauvaise gestion, dit la motion de censure, le gouvernement a mis en danger la croissance économique, écartant la perspective de niveaux satisfaisants d'emploi et supprimant la capacité des Canadiens de faire face à leurs obligations financières".

La motion de censure présentée par M. Stanfield a pris la forme d'un amendement à une motion de subsides placée devant la Chambre hier et qui devait retenir son attention aujourd'hui.

Premier discours

M. Stanfield prononçait aux Communes son premier discours majeur depuis son investiture comme chef de l'opposition officielle le 15 novembre dernier.

Dans son discours ponctué de coups de doigt sur son pupitre, M. Stanfield a accusé le gouvernement libéral d'avoir abandonné le rôle essentiel du gouvernement fédéral d'élaborer des politiques à longue échéance et de "présenter diverses mesures de la façon la plus incohérente au gré des événements."

"Ce gouvernement n'agit que par réaction à ce qui se produit, ce n'est pas là du leadership", a clamé M. Stanfield.

Mini-budget

Faisant état des mesures fiscales que contiendra le prochain mini-budget du ministre des Finances, M. Mitchell Sharp, le chef de l'opposition a déclaré qu'elles augmenteront le taux du chômage au pays.

"Il doit certes y avoir un moyen plus civilisé que cela pour contrôler la croissance économique", a répété à diverses reprises dans son discours M. Stanfield, reliant cette affirmation à l'annonce que les impôts seront bientôt augmentés.

Notant que les augmentations d'impôts s'intégreront, comme l'a dit M. Sharp, dans un programme visant à lutter contre les poussées inflationnistes, le

Voir MOTION en page 2

SOMMAIRE

Annonces classées / 54 à 65
Arts et spectacles / 28 à 30
Bandes dessinées / 46
Calendrier des pionniers / 51
Courrier "Que faire ?" / 24
Décès, naissances, etc / 66
Editorial / 4
Finance / 48 à 50
Horoscope / 43
Informations étrangères / 53
La bonne table / 20
Les patrons / 61
Loisirs et récréation / 46
Mots croisés / 59
Nouvelles nationales / 35
Radio et télévision / 44 et 45
Sports / 36 à 40
Tribunaux / 8 et 9
Vie féminine / 22 à 25
Vie mondaine / 23
Votre médecin / 25

CKAC 73

La France refuse de parler candidature même après la dévaluation de la livre

BRUXELLES (AFP) — La dévaluation de la livre sterling laisse subsister, pareilles à elles-mêmes, les chances de la Grande-Bretagne d'obtenir le droit d'entrer dans le Marché commun. Sur le fond, elle ne semble pas les avoir améliorées, mais dans le domaine de la procédure elle a fourni aux partisans d'une négociation rapide entre les "Six" et Londres l'occasion d'une relance.

On s'est félicité hier, à la réunion du conseil du Marché commun, du courage dont a fait preuve le gouvernement britannique et de la solidarité que les "Six" lui ont témoignée. Aucune délégation cependant n'a avancé que les mesures prises à Londres suffisent pour que la Grande-Bretagne soit d'ores et déjà en état de remplir les conditions nécessaires à son adhésion au traité de Rome.

La délégation française a d'ailleurs insisté sur le fait que la dévaluation du sterling n'était pas du ressort du conseil et que les "Six" ne devraient pas interférer dans les mesures que le gouvernement britannique prend sous sa seule responsabilité.

M. Jean Rey estime, quant à lui, que rien n'est réglé. Le statut international de la livre, a-t-il souligné, n'est pas affecté par la modification de son taux de change et la situation économique de la Grande-Bretagne est toujours fragile. Le problème des prix et salaires notamment continue de se poser sur le plan intérieur.

Le conseil a renvoyé au 18 décembre, date déjà prévue, la suite du débat sur la candidature britannique, après le rapport verbal qu'aura fait le 11 la commission Rey sur les répercussions de la dévaluation de la livre sterling.

On comprend à Londres que le conseil des "Six" ait voulu discuter des effets de la dévaluation. La délégation britannique auprès de la Communauté serait prête à aider la commission Rey à préparer son rapport verbal. On admet cependant volontiers à Whitehall que les perspectives des négociations et même de l'adhésion britannique apparaîtront plus clairement lundi prochain, après les déclarations du général de Gaulle.

LA MÉTÉO

MINIMUM	20
MAXIMUM	35

MONTREAL — (PC) — Voici les prévisions de la météo :

Régions de Montréal, Ottawa, Cantons de l'Est et Québec : temps clair avec quelques périodes nuageuses aujourd'hui. Nébulosité croissante ce soir, puis neige intermittente cette nuit et mercredi. Températures un peu en dessous de la normale. Vents légers. Maximum et minimum à Montréal et Ottawa, 35 et 20 ; Sherbrooke, 32 et 15 ; Québec, 32 et 20.

Régions des Laurentides, Saint-Maurice, Lac-Saint-Jean, Baie-Comeau et Sept-Iles : temps clair avec périodes nuageuses et quelques chutes de neige locales dans les terrains élevés aujourd'hui. Nébulosité croissante ce soir. Neige intermittente cette nuit et mercredi matin, se changeant en chutes de neige locales mercredi après-midi. Températures près de la normale et vents légers. Maximum et minimum à La Tuque et Baie-Comeau, 30 et 15 ; Chicoutimi, 28 et 20 ; Sainte-Agathe, 30 et 20 ; Sept-Iles, 28 et 15.

Régions de Rimouski et Gaspé : temps clair avec périodes nuageuses et quelques chutes de neige locales aujourd'hui. Nébulosité croissante avec neige intermittente commençant cette nuit et se continuant mercredi. Vents légers. Maximum et minimum à Mont-Joli, Rivière-du-Loup et Gaspé, 32 et 20.

Des SSJB réclament des manuels en langue française

SAINT-JEAN — Les sociétés Saint-Jean-Baptiste dans le diocèse de Saint-Jean recommandent au gouvernement du Québec "d'exiger, de la part des conseils scolaires et des maisons d'enseignement, l'usage exclusif de manuels en langue française".

Cette réclamation ressort de l'une des 15 résolutions, adoptées par ces organismes durant leur congrès annuel, à Saint-Jean. En ce qui a trait aux jeunes immigrants dans le Québec, les sociétés Saint-Jean-Baptiste incitent le gouvernement québécois "à les obliger à s'inscrire aux écoles françaises".

Les congressistes ont aussi exprimé le désir que "des symboles canadiens remplacent les effigies royales britanniques sur la monnaie, les timbres et la papeterie, émanant du gouvernement fédéral.

Dominion Provisioners Ltd. n'a jamais acheté de viande de St. Lawrence Butchers Ltd.

A la suite de la parution de notre article samedi dernier, Dominion Provisioners Ltd. nous a fait parvenir une lettre dans laquelle elle déclare : "Nous n'avons jamais acheté de viande de la compagnie St. Lawrence Butchers Ltd. Nous opérons notre propre atelier de débitage en Alberta sous la surveillance constante d'inspecteurs fédéraux et notre fournisseur principal est la compagnie Swift Canadian Co. Ltd. de qui nous n'achetons que de la viande de première qualité."

L'information selon laquelle St. Lawrence Butchers Ltd. serait l'un des fournisseurs de Dominion Provisioners Ltd. provient du fait que St. Lawrence Butchers Ltd. occupe un local dans la bâtisse propriété de Dominion Provisioners Ltd. et que le même inspecteur fédéral est censé vérifier les viandes de ces deux compagnies ainsi que celles de plusieurs autres dans la même bâtisse.

Ceci, nous a-t-on affirmé, explique le fait que les compagnies intéressées au commerce de la viande dans cette même bâtisse ont tous le no 110 du cachet fédéral.

On nous affirme, d'autre part, que Dominion Provisioners Ltd. n'a rien à voir avec St. Lawrence Butchers.

CHAROGNE

SUITE DE LA PAGE 1

de la viande chez M. Petrouns. Cette viande, a-t-il dit, était congelée dans des boîtes en bois. M. Plourde et des employés de M. Petrouns ouvraient les boîtes de bois, sortaient la viande, en enlevaient une sorte de croute, et la plaçaient dans des boîtes en carton plus grandes au nom de St. Lawrence Butchers Ltd. et portant le cachet d'inspection fédéral no 110.

Ces cartons de viande, selon le témoin, étaient transportés par lui jusqu'à l'entrepôt frigorifique Empire Cold Storage, du 5440, rue Paré, à Mont-Royal. Ils étaient ensuite livrés par lui, quelques jours plus tard, aux ateliers de St. Lawrence Butchers Ltd., où la viande était transformée en steak haché.

Au contre-interrogatoire, l'avocat de la défense a fait admettre au témoin qu'il avait quitté son emploi chez St. Lawrence Butchers Ltd. parce que son employeur lui déduisait de l'impôt sur son salaire.

M. Plourde a cependant expliqué qu'il avait été convenu avec ses anciens patrons que son salaire serait net de toute déduction.

Le Dr Maurice Mercure, médecin vétérinaire à l'emploi du Service de santé de la ville de Montréal, ainsi que MM. André Rochon et Gilles Royal, du service des inspections des aliments de la ville de Montréal, sont passés ensuite à tour de rôle, à la barre des témoins.

L'état de la viande avariée

Leurs témoignages portaient surtout sur l'état de la viande avariée. Le Dr Mercure a déclaré qu'à l'examen macroscopique d'un bloc de viande il a été établi que l'animal n'avait pas été saigné et qu'il était mort de péritonite. De plus, la viande dégageait une forte odeur nauséabonde qui s'explique par le fait que l'animal n'avait pas été éviscéré tout de suite après la mort. Il y avait donc eu fermentation dans les viscères et début de décomposition de la chair.

A la demande de la Couronne, représentée par Me Duranleau qui a expliqué avoir un autre témoin important à faire entendre, le juge R. Beaudette a ajourné la cause au mercredi 29 novembre, à 2 h. 30 de l'après-midi.

MOTION

SUITE DE LA PAGE 1

chef conservateur a affirmé que si le gouvernement libéral "avait encore la confiance populaire, il n'aurait pas à recourir à des augmentations d'impôts.

Mais il est littéralement impossible pour un gouvernement que personne ne peut plus croire d'obtenir la coopération volontaire des syndicats, du patronat, des consommateurs et de l'industrie privée en général," a-t-il insisté.

M. T.C. Douglas, chef néo-démocrate, qui prenait la parole immédiatement après M. Stanfield, a souligné que s'il avait "bien analysé la situation économique, il n'avait proposé aucun remède."

"On devrait pourtant compter que l'opposition officielle est apte à formuler des solutions de rechange" a noté M. Douglas.

Seconde censure

M. Douglas à son tour a présenté au nom de son parti une motion de censure, que touche plusieurs sujets.

Elle reproche au gouvernement de n'avoir pas institué une société canadienne des investissements pour diriger les investissements tant du secteur public quee du secteur privé, de ne pas avoir rétabli la libre fluctuation du taux d'échange du dollar canadien, fixé à 92.5 pour cent du dollar américain par un précédent gouvernement conservateur.

La motion de censure néo-démocrate demande en outre au gouvernement la mise en vigueur immédiate des recommandations de la commission Carter sur la fiscalité, des mesures en vue d'arrêter l'évasion fiscale et une déclaration ferme que le régime fédéral d'assurance-maladie universelle ne subira pas de nouveau un délai.

En début de soirée hier, le président des Communes avait pris en délibéré la question de savoir si la motion de M. Douglas était recevable.

Contraste

Au cours de son discours de 65 minutes à la Chambre, M. Stanfield n'a pas été l'orateur fulminant qu'était M. Diefenbaker.

Alors que l'ancien chef de l'opposition avait l'habitude de pointer un doigt accusateur vers le siège occupé par le ministre des Finances, M. Stanfield s'est contenté de frapper son index droit sur son bureau.

Alors que M. Diefenbaker avait l'habitude de se servir de sarcasmes piquants, M. Stanfield s'est contenté de réprimander doucement.

Alors que les partisans de l'ancien chef conservateur avaient l'habitude de frapper sur leurs pupitres pour exprimer leur joie, le nouveau chef n'a reçu que des applaudissements contenus et des sourires tranquilles.

M. Diefenbaker, qui prenait place à un siège de distance de M. Stanfield, a applaudi le nouveau chef.

ALLOCATIONS

SUITE DE LA PAGE 1

"Cet argument psychologique est de première valeur et s'ajoute à ceux que, sur le plan physique et sur le plan de l'équipement collectif, on pourrait aussi invoquer."

Il y a présentement au Québec, de dire M. Lussier, 21 municipalités qui travaillent à compléter leur programme de rénovation.

Treize autres négocient en vue de préparer, le plus tôt possible, un tel programme.

Enfin Montréal et Trois-Rivières ont complété cette préparation et sont prêtes à réaliser un programme de rénovation.

M. Lussier a souligné qu'au cours de l'élaboration de ces programmes, aucun permis de construction ne sera accordé dans le territoire à rénover, si ce n'est avec l'autorisation de la Société.

"Toute partie d'une municipalité qui fait l'objet d'un tel programme deviendra une "zone de rénovation" dès que le gouvernement l'aura approuvé et la municipalité pourra alors exercer tous les pouvoirs nécessaires pour assurer sa réalisation, dans les cinq ans; ce délai pourra toutefois être prolongé par la Société mais pas pour plus de cinq années."

ISRAEL

SUITE DE LA PAGE 1

sion des autorités jordaniennes de transférer dans la région impliquée quelque 50,000 réfugiés palestiniens qui vivaient jusque-là près de Amman. Nombre d'entre eux traversent le Jourdain clandestinement et certains se livrent au sabotage en même temps que les extrémistes du mouvement "El Fatah" contre qui les autorités jordaniennes n'interviennent pas, souligne le "Jerusalem Post".

L'éditorialiste du journal comprend mal la position jordanienne et avance l'hypothèse qu'en transférant les réfugiés dans cette région, Amman a voulu rendre la situation plus dramatique pour montrer au Conseil de sécurité de l'ONU que l'évacuation des troupes israélienne s'impose.

Au Conseil de sécurité, malgré le délai demandé par l'Union soviétique pour la reprise des entretiens, il semble de plus en plus acquis que le projet britannique en vue de mettre un terme à la crise du Moyen-Orient sera adopté demain après-midi.

L'URSS a demandé un tel délai pour présenter son propre projet de règlement qui contient de nombreux éléments de la proposition britannique. Mais le texte est rédigé de telle façon qu'il a été classé immédiatement comme pro-arabe.

Entre - temps, au Caire, l'Egypte et les Etats-Unis ont annoncé la levée de l'interdit qui pesait sur les voyages de citoyens américains en République arabe unie.

Le cardinal Léger partira le 11 décembre

Le cardinal Paul-Emile Léger quittera Montréal le 11 décembre pour l'Ouest africain où il sera désormais missionnaire, a-t-on confirmé hier au secrétariat de l'archevêché.

L'ancien archevêque de Montréal, qui n'a pas encore choisi le pays où il exercera son apostolat, désire s'établir en un endroit où il n'y a pas encore de léproserie afin de pouvoir en bâtir une.

Il faut hausser les impôts pour défendre le dollar — Lyndon Johnson

WASHINGTON (AFP) — Le président Johnson a réuni hier les membres du cabinet pour mettre au point sa nouvelle offensive à l'appui de la surtaxe fiscale de 10 pour cent qu'il sollicite du Congrès depuis bientôt trois mois.

Affirmant qu'avec la dévaluation de la livre sterling, "le monde dépend encore plus de la stabilité du dollar", M. Johnson a déclaré qu'une augmentation des impôts aux Etats-Unis est devenue "absolument impérative" pour défendre le dollar et l'économie américaine.

"Les yeux du monde entier se tournent vers l'Amérique après les événements de cette fin de semaine, a poursuivi le président. Nous sommes le baromètre du monde. Notre puissance économique et la stabilité du dollar ne doivent jamais être mises en doute et il nous faut faire preuve à la fois de sagesse et de sens des responsabilités dans nos affaires fiscales."

M. Johnson avait décrété qu'il lui était impossible de mettre au point un programme de réductions budgétaires tant que le Congrès ne se serait pas prononcé sur les principales demandes de crédit formulées par l'administration pour l'année fiscale 1967-68. L'impasse semble rompue, car la Maison-Blanche a indiqué hier soir que 10 des 12 demandes de crédit majeures ont maintenant été votées par le Congrès.

D'autre part, le président de la commission budgétaire de la Chambre des représentants, M. Wilbur Mills, qui avait décidé de bloquer le projet présidentiel devant sa commission, tant que l'administration ne présenterait pas de réduction des dépenses publiques, a annoncé hier qu'à la demande du secrétaire au Trésor, M. Henry Fowler, la commission se réunira le 28 novembre pour examiner les réductions proposées par l'administration.

Les Etats-Unis se trouvent dans l'obligation de rassurer l'étranger quant à la solidité de leur politique financière pour éviter que le dollar souffre des remous provoqués par la dévaluation de la devise britannique. Cet argument, estime-t-on dans les milieux compétents, pourrait venir à bout des réticences du Congrès. Plusieurs sénateurs et représentants ont en effet affirmé avec force depuis samedi qu'en raison des mesures adoptées par le gouvernement Wilson, un relèvement des impôts devra être décidé cette année.

Pearson s'étonne des propos de Johnson

OTTAWA — Invité hier à commenter aux Communes les propos tenus pendant le weekend par M. Daniel Johnson, le premier ministre Pearson a dit s'étonner qu'on s'oppose à ce que Radio-Canada doive contribuer à l'unité du pays...

M. Pearson a déclaré aussi sur un ton ironique qu'il recevrait volontiers les suggestions que voudrait lui soumettre le gouvernement québécois quant aux postes à combler à l'heure actuelle dans la Société . . .

Auparavant, le député libéral de Lotbinière, M. Auguste Choquette, avait proposé en vain la tenue d'un débat d'urgence sur la déclaration de M. Johnson, lequel réclame pour le Québec un droit de contrôle sur le réseau français de Radio-Canada.

Chef du contentieux à Trois-Rivières

TROIS-RIVIERES — La municipalité de Trois-Rivières a enfin réussi à trouver un titulaire aux fonctions de chef du contentieux municipal. Elle a embauché hier soir Me Jean Méthot, avocat trifluvien et juge municipal au Cap-de-la-Madeleine.

Le choix de Me Méthot n'a toutefois pas suscité l'unanimité au conseil. Trois des huit conseillers ont désapprouvé sa nomination. Leur opposition constitue un précédent à Trois-Rivières. Dans le passé, les chefs successifs du contentieux avaient toujours bénéficié du consentement unanime de la part du conseil municipal.

Depuis six mois, la municipalité trifluvienne se cherchait un titulaire à ce poste. Le prédécesseur, Me Ludovic Laperrière, avait été élevé sur le banc et fait juge à la Cour provinciale du Québec. En assumant ses fonctions, le nouveau chef du contentieux, Me Méthot, recevra un traitement annuel de $16,000.

Nicholson ne sera plus candidat

VANCOUVER, (PC) — Le ministre fédéral du Travail, M. John R. Nicholson, a déclaré hier soir qu'il ne serait pas candidat lors des prochaines élections fédérales.

M. Nicholson, âgé de 65 ans, a fait cette déclaration lors de la réunion de fondation de l'Association libérale de Vancouver-centre.

Sa décision ouvre la voie au député Ron Basford de briguer les suffrages dans la nouvelle circonscription créée par la récente redistribution fédérale qui a groupé les circonscriptions de Vancouver-Burrard et de Vancouver-centre.

M. Nicholson représente Vancouver-centre depuis 1962 et détient le portefeuille du Travail depuis 1966.

Les commerciaux à la TV n'ennuient pas trop

TORONTO (PC) — Selon un sondage pratiqué par Radio-Canada, les messages commerciaux télévisés ne dérangent pas la majorité des Canadiens.

Un pour cent seulement des gens interrogés se disent choqués par les commerciaux sur le papier hygiénique, les dentiers ou les sous-vêtements féminins.

L'enquête, poursuivie pendant deux semaines, a permis de questionner 2,000 téléspectateurs du réseau anglais.

Sur 1,700 personnes, 51 pour cent ont déclaré qu'elles n'étaient ni ennuyées, ni agacées par les commerciaux. Les 49 pour cent qui restent ne les aiment pas, mais seulement 15 pour cent trouvent que les commerciaux les dérangent beaucoup.

L'enquête prouve que les facteurs d'agacement sont :

— trop d'interruptions dans un seul programme, 60 pour cent ;

— trop de répétitions des mêmes commerciaux, 14 pour cent ;

— les commerciaux malhonnêtes ou trompeurs, six pour cent.

14 autres pays dévaluent leur monnaie

Selon l'AFP

Quatorze pays ou gouvernements locaux liés à l'économie britannique ont jusqu'ici dévalué leur monnaie suivant l'exemple de Londres.

En 1949, lors de la deuxième dévaluation de la livre sterling, 22 pays avaient suivi le mouvement.

Voici la liste des pays qui ont dévalué leurs devises : Danemark, (couronne) ; Irlande, (livre) ; Espagne, (peseta) ; Malte, (livre) ; Bermudes, (livre) ; Bahamas, (livre) ; Guyane britannique, (livre) ; Hongkong, (dollar) ; Chypre, (livre) ; Israël, (livre) ; Nouvelle-Zélande, (dollar) ; Matawi, (livre) ; Zambie, (livre) ; Malaisie, (dollar).

Par contre, les pays qui n'ont pas dévalué leur unité monétaire sont : Canada, (dollar) ; Australie, (dollar) ; Afrique du Sud, (rand) ; Portugal, (escudo) ; Pakistan, (roupie) ; Ouganda, (shilling) ; Kenya, (shilling) et Tanzanie, (shilling).

Hold-up dans un cinéma

Un bandit solitaire a pris la fuite à pied, vers 3 h. 40 hier après-midi, emportant une somme de $112.50, après avoir perpétré un vol à main armée au Cinéma Fleur-de-Lys, au 858 est, rue Ste-Catherine.

Affublé d'une cagoule et porteur d'un revolver moir, le voleur s'est présenté à la caissière, Mlle Michèle Cusson, et, la menaçant de son arme, s'est fait remettre la somme précitée.

Aucun coup de feu n'a été tiré et la caissière n'a pas été molestée.

Débat sur l'admission de Pékin à l'ONU

NATIONS UNIES. (UPI-PA) —L'ambassadeur du Cambodge a inauguré hier le 18e débat annuel sur l'admission de la Chine de Pékin aux Nations unies en affirmant à l'Assemblée générale que "des ententes internationales ne peuvent être conclues sans la représentation de la Chine, une puissance nucléaire".

Il a également réclamé l'expulsion de Formose des cadres des Nations unies. Les autres orateurs qui ont pris la parole, hier, les délégués de Formose, du Japon et des Philippines, se sont dit opposés à l'entrée de Pékin.

Comme par le passé, ce sont les Etats-Unis qui mènent le bal contre l'admission de Pékin. Ils ont toujours réussi jusqu'à maintenant, mais la marge de leur victoire va diminuant chaque année. Le vote est attendu vendredi sur ce sujet.



CREATIONS :
DIAMANTS
ET AMETHYSTES
DE GRANDE RENOMMEE

pendentif $500
bague $600

Compte courant ou budgétaire

Nulle part ailleurs que chez
Mappin's

1000 ouest, rue Ste-Catherine et Place Ville-Marie
Tél. : 866-7431

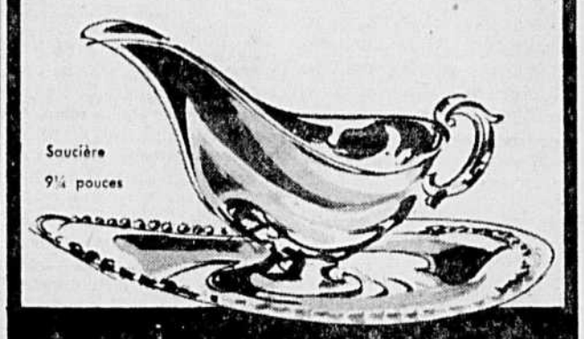
Lessiveuse automatique
INGLIS
Prix du manufacturier
TROIS JOURS SEULEMENT
SOCIETE D'ESCOMPTES
8299 St-Denis — 384-0621

NOUVEAU
DENIS
COLA
POUR 25 CAPSULES NOUVEAU DENIS COLA.
PRIME :
1 pqt cigarettes
OU
1 paire de bas en nylon.
2/29

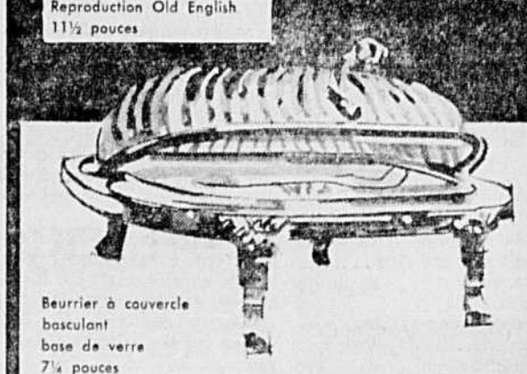
TOITS DE TUILES... TOITS VIVANTS !
Cet espace d'air permet un toit qui respire, protège contre la glace et la condensation, offre isolation et confort.
• Permanent
• À l'épreuve du feu
Silibéton Ltée
31, GIROUARD
MARIEVILLE, QUEBEC
UN. 1-5451 • LU. 9-7693

Dès AUJOURD'HUI !
LE GROUPE D'ORIGINE DES
"Artistes Européens renommés"
présente sa plus importante
EXPOSITION
et vente de véritables
PEINTURES à L'HUILE
les 21, 22 et 23 novembre
Nous sommes heureux d'exposer cette excellente collection de peintures authentiques provenant directement d'Europe. Venez tôt admirer la grande variété de ces styles nouveaux choisis avec soin par des connaisseurs. EPARGNEZ JUSQU'A 60%.
LE CHATEAU CHAMPLAIN
SALON LA HURONIE
De midi à 10 h. chaque jour
Catalogue gratuit — Entrée libre

Cadeaux étincelants
en superbe plaqué argent pour rehausser la table des festins à l'occasion des Fêtes
— chaque article $20


Saucière
9¼ pouces


Ensemble à dessert
Reproduction Old English
11½ pouces


Beurrier à couvercle basculant
base de verre
7¼ pouces

Compte courant ou budgétaire
Commandes postales ou téléphoniques — 866-7431

Nulle part ailleurs que chez
Mappin's
1000 OUEST, RUE STE-CATHERINE
et PLACE VILLE-MARIE

LA PRESSE

BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911

MONTREAL, MARDI 21 NOVEMBRE 1967 — 83e ANNEE — No 270

Montréal devra se soumettre aux directives de Québec pour préparer son plan directeur régional

par Pierre VENNAT et Claude MASSON

La métropole ne pourra préparer seule son plan directeur régional connu sous le nom de "Montréal, Horizon 2,000". Il lui faudra tenir compte de l'ensemble du territoire québécois et, en conséquence, se soumettre aux directives de Québec.

Voilà, en termes quelque peu voilés, l'attitude du gouvernement provincial face au plan-témoin de Montréal, telle qu'exprimée hier soir par M. Robert Lussier, dans son premier message comme ministre des Affaires municipales du Québec.

C'était aussi la première fois que le ministère faisait connaître son point de vue publiquement au sujet du plan-témoin, dont une esquisse avait été présentée à la Place des Arts, au mois d'août, par le Service d'urbanisme de la ville de Montréal.

Ce plan-témoin touche une population qui, en l'an 2000, atteindra sept millions de citoyens. Actuellement, cette région compte trois millions de personnes. Le territoire étudié a un rayon de 35 milles autour de Montréal, s'étendant de Sorel à Valleyfield et de St-Jean à St-Jérôme, englobant 300 municipalités.

Après avoir félicité les autorités municipales de Montréal qui cherchent quelle sera la vocation de la métropole en l'an 2,000 et de quelle façon les administrateurs entendent y répondre, M. Lussier a souligné que le ministère qu'il dirige s'intéresse "au plus haut point" aux implications du plan-témoin, "ne perdant jamais de vue que le développement de ladite région, si nous voulons faire preuve de réalisme, est intimement lié à celui de tout le Québec".

L'optique gouvernementale

S'adressant aux membres du Club Renaissance de Montréal à l'occasion de leur deuxième dîner-causerie mensuel, le nouveau ministre des Affaires municipales a affirmé : "Le coeur du problème, dans notre optique, c'est que la planification du développement de la région métropolitaine de Montréal tienne compte de toute la planification qui s'élabore actuellement dans notre province et que les besoins de la région de Montréal soient étudiés à la lumière des besoins de tout le Québec".

"Notre mandat, au gouvernement, a poursuivi le nouveau ministre, est de veiller aux intérêts de tous les citoyens du Québec. S'il est normal qu'une intervention à l'échelon d'une région donnée puisse influencer les autres régions, le devoir du gouvernement est d'étudier les conséquences que peut avoir une telle intervention.

"Tout le monde admet, a-t-il ajouté, qu'il est difficile de concevoir un plan valable pour une municipalité sans tenir compte de ses voisines. De même doit-il être difficile de penser à planifier une région sans penser aussi à l'aménagement de tout le territoire du Québec."

Le ministre, également député de l'Assomption et maire de Repentigny, n'a pas élaboré quant à la collaboration qui doit exister entre les deux niveaux de gouvernement ni au sujet de la poursuite des études déjà entreprises par le Service d'urbanisme de Montréal.

Lors de la présentation officielle de l'esquisse du plan-témoin, M. Lucien Saulnier avait offert au gouvernement provincial l'entière coopération de Montréal pour préparer un plan directeur complet pour toute la région.

M. Laurent Picard devrait interpréter lui-même son rapport

— les armateurs

Un porte-parole de la Fédération des armateurs a déclaré hier que M. Laurent Picard, qui présidait une commission royale d'enquête concernant la situation générale dans le port de Montréal, ainsi que dans celui de Québec et celui de Trois-Rivières, devrait être appelé à une table de conférence pour y présenter une interprétation du rapport de la commission.

L'interprétation d'un certain nombre de clauses du rapport, qui constitue un contrat de travail entre l'Association internationale des débardeurs et la Fédération des armateurs du Canada, a fait le sujet de disputes entre le syndicat et la fédération depuis qu'elle a été mise en vigueur il y a deux semaines.

Le porte-parole a déclaré que M. Picard, professeur aux HEC de Montréal, devrait être nommé par le gouvernement fédéral pour donner ses interprétations sur les points litigieux.

La bonne réputation de Montréal, selon le porte-parole, est en train de se gâter à cause du conflit entre les débardeurs et les compagnies de navigation.

Les compagnies prétendent que le refus des débardeurs de s'en tenir au rapport a provoqué un ralentissement de l'activité dans le port. Le syndicat n'accepte pas l'interprétation de la fédération et a nié qu'il y ait eu un ralentissement volontaire.

Ses membres ont demandé qu'un arbitre impartial soit désigné pour interpréter ce rapport. M. John R. Nicholson, ministre du Travail, a suggéré la même chose.

Le porte-parole en question affirme que le ralentissement encombre le port de Montréal de navires qui devraient normalement occuper des emplacements de la moitié ou du tiers de ceux qu'ils occupent actuellement, détenant ainsi des wagons chargés de produits d'exportation en-deçà de la période de temps permise par les compagnies de chemins de fer.

"Ceci cause un surcroit d'entreposage qui devra être payé par quelqu'un." La Commission Picard a été instituée par le gouvernement en 1966 après qu'une législation eut mis fin à une grève de 39 jours dans les trois ports du fleuve St-Laurent. La grève faisait suite à de longues négociations à propos d'un contrat de travail entre la fédération et le syndicat.

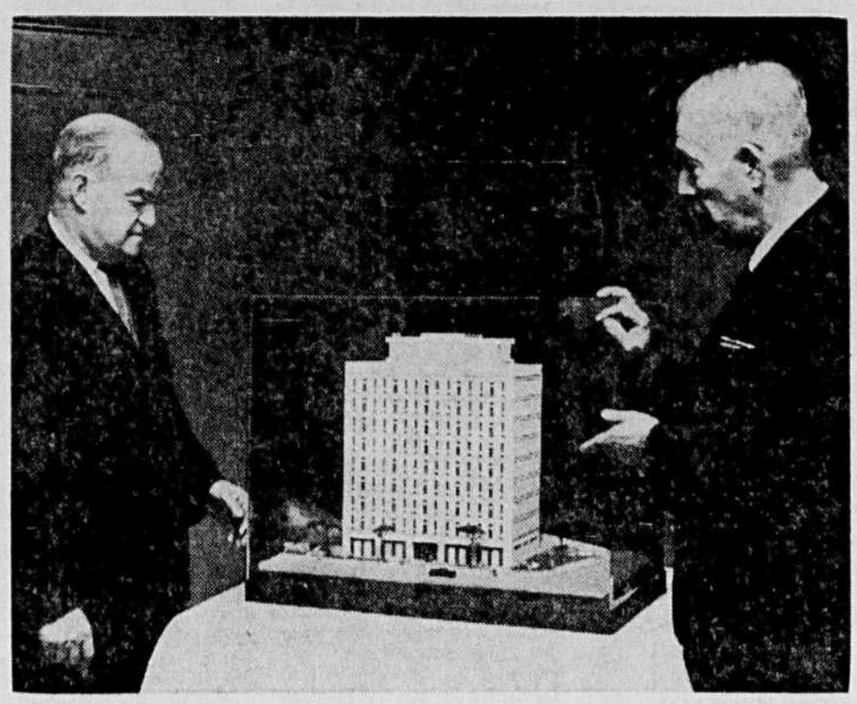


photo Réal St-Jean, LA PRESSE

Le nouveau siège social de la SSJB de Montréal

Grâce à la participation de ses filiales économiques : L'Economie mutuelle d'assurance et la Société nationale de fiducie, la Société St-Jean-Baptiste de Montréal inaugurait hier, après plus de deux ans d'attente, les travaux de construction de son nouveau siège social qui sera érigé au 385 est, rue Sherbrooke, à l'angle de la rue St-Denis. On voit ici, à gauche, Me Lionel Leroux, président de l'Economie mutuelle d'assurance, et Me F.-Eugène Therrien, président de la Société nationale de fiducie, montrant la maquette du prochain siège social de la SSJB de Montréal dont les plans ont été confiés aux architectes Duplessis, Labelle et Derome. L'édifice, construit au coût de $2,400,000 par Duroc Construction Inc., sera terminé à la fin de l'an prochain. Il aura neuf étages et comptera en outre deux étages souterrains pour le stationnement. Trois autres étages pourront éventuellement y être ajoutés.

La Fédération des unions de familles part en guerre contre la pauvreté au Québec

La Fédération des unions de familles appuie entièrement les revendications du Comité des citoyens du centre-ville qui ont manifesté devant l'immeuble du ministère de la Famille et du Bien-être social, rue St-Denis.

La présidente de cet organisme, Mme Gertrude Langlois, est d'avis que ce geste devrait sensibiliser l'opinion publique à un problème aigu et urgent de notre société : la pauvreté qui sévit dans les quartiers urbains défavorisés.

La Fédération des unions de familles souhaite faire entendre sa voix et qu'à cette voix viennent s'ajouter toutes les voix de ceux qui veulent vraiment que cesse le scandale de telles inégalités dans un monde qui parle de société d'abondance, de justice sociale et de charité chrétienne.

Protester contre l'apathie du gouvernement

"Nous demandons à tous les corps intermédiaires et à tous les groupes sociaux, déclare Mme Langlois au nom de son groupement, de protester avec nous et tous ceux qui souffrent contre l'apathie du gouvernement et sa lenteur à corriger une telle situation.

"Nous demandons que le ministre de la Famille et du Bien-être social du Québec, M. Jean-Paul Cloutier, prenne ses responsabilités. Que l'Etat réajuste immédiatement les cas de prestations sociales et qu'il prenne position au sujet de la future loi d'assistance sociale qui permettra d'assurer aux familles un revenu minimum garanti en fonction du coût de la vie.

"Si le gouvernement n'agit pas, nous demanderons à nos membres et nous ferons un appel général à la population pour qu'elle se joigne à nous et au Comité des citoyens du centre-ville dans une prochaine manifestation que ce comité organisera.

"Sans discuter le bien-fondé des manifestations contre la guerre au Vietnam, ajoute la présidente de la Fédération des unions de familles, nous demanderons aux participants habituels de tels défilés de se joindre à nous pour souligner la guerre contre la pauvreté."

Nous sommes tous solidairement responsables

Ce problème de la troisième solitude concerne toute la communauté. Nul ne peut y échapper en se retranchant derrière d'autres priorités, qui ont certes leur importance, mais qui ne devraient pas nous faire oublier que nous sommes tous solidairement responsables des souffrances et des privations de cette effarante proportion de 30 p. 100 des familles de Montréal pour qui la Terre des hommes est inhumaine et oublieuse de ses devoirs.

Pour ces familles, la Fédération réclame encore une fois des revenus plus convenables, de meilleurs logements, des écoles et une éducation particulièrement soignée afin de briser ce cercle infernal de leur misère.

La Fédération des unions de familles demande enfin que les familles qui ont la possibilité de toucher un revenu personnel ne perdent pas leur droit à la prestation sociale, afin de les encourager à s'aider eux-mêmes. La sécurité financière d'une allocation fixe serait alors considérée comme une étape nécessaire vers la prise en charge de leurs responsabilités. Que tous ceux qui nous appuient fassent parvenir leur assentiment au secrétariat de la Fédération des unions de familles, au 1214 est, boul. St-Joseph, Montréal.



photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

Ce sera prêt à temps ?

Et ce camion, M. le pompier, il sera bientôt prêt ? Il manque de la peinture rouge de ce côté-ci. Et la porte ne ferme pas bien... Anonyme et souriant, le pompier-bricoleur continue son travail sous l'oeil affairé des deux jeunes "contremaitres".

Les pompiers bricoleurs lancent leur campagne de récupération de jouets

par Nicole MONGEAU

Plus de 14,000 jouets ont été remis à neuf, au cours de l'année, par les pompiers bricoleurs qui lançaient hier leur campagne annuelle de récupération de vieux joujoux. La cérémonie avait lieu dans une pièce attenante à l'atelier même, situé au 443 de la rue Caty, c'est-à-dire au deuxième étage de la caserne no 36, du 7254 est, rue Notre-Dame.

M. Paul-Emile Sauvageau, député de Montréal-Bourget, M. Richard La Salle, maire suppléant, le Père Tou, de la Mission chinoise à Montréal, M. Elphège Hamel, directeur du service des incendies et son état-major, M. André Plante, président de l'Association des pompiers de Montréal, étaient parmi les nombreuses personnalités de marque présentes au lancement de la campagne 1967-68 ainsi que plusieurs représentants de sociétés montréalaises amies et bienfaitrices de l'oeuvre du pompier bricoleur.

Les pompiers bricoleurs ont déjà distribué cette année plus de 1,500 jouets dont près de 1,000 tricycles cet été. Leurs femmes ont fait la toilette à environ 300 poupées et les ont habillées.

Parlant ou nom de ses camarades, M. André Plante, président de l'Association des pompiers, a déclaré que le comité social de son association avait donné jusqu'ici une aide financière mensuelle aux bricoleurs mais que le bénévolat n'était plus suffisant dans un monde comme celui où nous vivons actuellement. Le député Sauvageau a promis, pour sa part, d'essayer d'obtenir une aide financière pour l'oeuvre si méritoire du pompier bricoleur, insistant sur tout le bien que peut réaliser ce genre d'assistance.

Environ 750 bas de Noël ont été fabriqués et remplis de petits riens qui feront la joie de centaines de petits orphelins qui y trouveront matière à découvrir le monde, au matin de Noël. Personne ne peut déceler que ces jouets n'arrivent pas tout droit du marchand. Certains d'entre eux, d'ailleurs, n'ont jamais servi et ont été envoyés aux pompiers bricoleurs en raison de certaines défectuosités les rendant inaptes à la revente.

En dépit de l'Expo et de l'assistance moins grande apportée par certains membres de l'Association des pompiers, on a dépassé, cette année, la production de l'année dernière. Les équipes de deux casernes surtout — celle du no 36, à l'atelier même, et celle du no 42, à Bordeaux — ont travaillé à la remise à neuf des joujoux, aidés de quelques bénévoles seulement.

Faute de temps et de personnel, les pompiers ne peuvent aller chercher les jouets endommagés que les Montréalais ont à leur donner. Les marchés Union ont donc offert leurs magasins pour aider l'oeuvre en recevant ces jouets et en allant les porter eux-mêmes à l'atelier de la rue Caty.

Les pompiers bricoleurs font donc appel à toute la population pour que, à la veille d'un nouveau Noël, on récupère le plus grand nombre possible de jouets et pour qu'on se donne la peine de les porter à l'un ou l'autre des marchés "Union". Car ils se remettent immédiatement à l'oeuvre pour que Noël 1968 soit une autre occasion de faire bénéficier les enfants défavorisés de leur inlassable et émouvant dévouement.

Le rapport LaHaye au début de décembre

Le fameux rapport de la Commission provinciale d'urbanisme, mise sur pied par le gouvernement libéral il y a déjà quatre ans et qui doit orienter le Québec dans ses grandes politiques en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire, sera présenté aux autorités provinciales au début du mois de décembre.

Le président de cette commission, l'urbaniste Jean-Claude LaHaye, a en effet déclaré hier soir qu'il soumettra les conclusions finales de son rapport au gouvernement du Québec dans une quinzaine de jours environ.

Plus tôt dans la soirée, alors qu'il prenait la parole devant les membres du Club Renaissance de Montréal, le nouveau ministre des Affaires municipales, M. Robert Lussier, s'était montré quelque peu impatient devant la lenteur des commissaires à soumettre leur rapport.

"On comprendra qu'il nous intéresse de voir ce travail réaliser les buts qu'il s'était fixé et que, dès qu'il sera soumis, nous nous empresserons d'en faire l'étude qu'il convient afin d'en arriver, le plus concrètement possible, à une législation provinciale sur l'urbanisme en tout point accordée aux besoins de l'heure et qui permette, par-dessus tout, d'envisager avec réalisme l'avenir des prochaines générations."

La Commission La Haye, organisme consultatif dont la création remonte à 1963, s'était fixé deux buts précis :

- identifier les objectifs généraux de l'action du gouvernement en matière d'urbanisme ;
- élaborer le schéma d'une législation sur l'urbanisme qui soit appropriée aux besoins du Québec.

Le ministre a souligné que le service du plan et des projets du ministère des Affaires municipales doit prendre connaissance des conclusions du rapport de la Commission LaHaye "avant qu'une législation soit proposée".

"Des circonstances tout à fait valables ont pu empêcher la Commission de présenter son rapport jusqu'à maintenant, même si elle est au travail depuis plus de quatre ans ; ce qui ne veut pas dire que nous ne l'attendons pas avec une certaine impatience."

Devant ces propos, M. LaHaye a exprimé une réaction plutôt favorable "parce que cela démontre qu'ils sont intéressés".

L'affaire du "McGill Daily" devant la Cour supérieure

par Yves LECLERC

L'un des trois journalistes étudiants de l'Université McGill accusés d'avoir publié un article "obscène" dans le "McGill Daily" a porté l'affaire devant les tribunaux et poursuit l'université et son Comité de discipline.

John Fekete, rédacteur de la chronique "Boll-Weevils", affirme, dans une motion présentée à la Cour supérieure hier matin, que l'Université n'est pas habilitée à juger ses actes comme journaliste et demande:

"a — l'émission d'un mandat d'évocation;

"b — que tous les défendeurs (soit l'Université McGill, le Comité de discipline et chacun de ses membres, et le principal, M. Rocke Robertson) cessent immédiatement toute procédure et poursuite contre le demandeur au sujet de l'affaire en cause;

"c — que les défendeurs remettent tout le dossier, y compris les procès-verbaux (...) au tribunal dans les délais prescrits;

"d — que les défendeurs, et surtout l'Université McGill, ne fassent rien qui puisse changer le statut du demandeur ou constituer des représailles contre lui pour la présente action et, sans limiter la portée de ce qui précède, s'abstiennent de faire toute déclaration publique sur les accusations portées contre le demandeur, de lui imposer toute sanction ou suspension entre-temps, de lui retirer le droit à la bourse universitaire qu'il détient, et de nuire à sa position à l'Université McGill en général;

"e — et secondairement, mais sans poser de restrictions à ce qui précède, si le tribunal décide de ne pas entendre cette affaire, que les défendeurs reçoivent l'ordre de tenir audience des accusations portées contre le demandeur de façon quasi judiciaire, en accord avec les règles de la justice naturelle, en public et devant un tribunal impartial; ..."

Le document légal déposé hier contient aussi, en 15 pages et 60 articles, la version des faits selon le demandeur John Fekete et ses représentations sur la compétence des autorités universitaires dans cette affaire.

Il s'y plaint entre autres du tort causé non seulement à sa réputation, mais également à son porte-monnaie par les accusations portées par l'université:

"Le tort irréparable causé au demandeur par la publicité injuste et sans précédent accordée à cette affaire par l'Université est mise en évidence par le fait que, le 14 novembre 1967, il a été avisé par la "Beta Sigma Phi Sorority" que "à cause de la publicité défavorable qui vous a entouré depuis quelques semaines", sa bourse de $1,000 pour études de littérature anglaise ne lui serait pas remise."

Il affirme aussi que la cour devrait tenir compte "des conséquences très lourdes pour un étudiant de dernière année surtout, d'un renvoi de l'université: ceci met fin à sa carrière scolaire, lui enlève la possibilité d'être admis à toute université digne de ce nom, rend inutiles les efforts et sacrifices consentis pendant quatre ans par un jeune homme et, au fait, lui impose une "condamnation à vie" plus lourde sous bien des aspects qu'un casier judiciaire."

Il met en doute non seulement la compétence de l'Université McGill à juger de son cas, mais aussi la légalité des façons de procéder des autorités universitaires, et en particulier du Comité de discipline du Sénat de l'université.

Il ajoute cependant que "c'est seulement avec le plus grand regret que le demandeur invoque la protection du Tribunal et, s'il avait été capable d'obtenir un procès équitable, il aurait peut-être laissé tomber ses objections légales à la juridiction des défendeurs et serait même prêt à le faire encore s'il était possible à l'université défenderesse de lui garantir un procès selon les principes de la justice naturelle".

Le document se termine par un avis à tous les défendeurs que la demande de mandat d'évocation sera présentée à la Cour supérieure à 10 h. vendredi matin ou le plus tôt possible après cette date.

DEPUIS 1908

Geo. Tanguay & Fils, Ltée

COURTIERS D'ASSURANCES AGRÉÉS

4489 PAPINEAU, MONTRÉAL, TÉL. 527-4161

Georges Tanguay, président — Maurice Tanguay, C. d'A.A.
Paul Tanguay, C. d'A.A. — Paul Gallipeau, C.d'A.A.F.I.I.C.
Ronald Lippé, C. d'A.A. — Jacques Barry, C. d'A.A.
Henri Chartrand, C. d'A.A. — Gérard Gaumont, C. d'A.A.
Alphonse LeBouc, C. d'A.A. — Marc Savard, C. d'A.A.
Maurice Hayman, C. d'A.A. — Jean Desroches, C. d'A.A.
Jacques Hébert, C. d'A.A. — Pierre Groulx, C. d'A.Ass.

6741, ST-HUBERT

Paul-E Talbot, Bachelier en optométrie

EXAMEN DE LA VUE

PRESCRIPTION DES VERRES

OPTOMETRISTE-OPTICIEN DIPLOME DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL

Autrefois Optométriste consultant à l'Hôpital Sainte-Justine

272-7611 • 272-7616

VOTRE CENTRE D'ACHATS DE PAPETERIE ET DE FOURNITURES DE BUREAU

PILON inc.

FOURNITURES DE BUREAU

• 750 BEAUBIEN, 273-9501 • 800 MONT-ROYAL, 524-3081
• 8559 ST-LAURENT, 381-6261 • 851 DECARIE, 748-7961
• 280 OUEST, RUE ST-JACQUES, 842-4171

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMERIQUE

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Trefflé BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

MONTREAL, MARDI 21 NOVEMBRE 1967 — 83e ANNEE — No 270

Souveraineté et association

CHEF d'un parti politique qui n'est pas encore né, qui prendra peut-être forme avec la venue du printemps, René Lévesque se distingue déjà par la force de l'opposition que suscitent ses idées. Ouvertement ou secrètement, il est plus combattu que M. Johnson lui-même qui, comme chef de gouvernement, devrait être la cible par excellence de toutes les oppositions.

Au cours de sa conférence de presse dimanche, le député de Laurier a révélé qu'un poste de télévision fait systématiquement le silence sur sa personne et sur ses positions. Si c'est exact, cette forme d'opposition particulièrement pernicieuse n'est pas sans rappeler les obstacles mis, en d'autres temps et en d'autres circonstances, en travers de la route de M. Henri Bourassa.

D'autres réticences, non moins tenaces, préfèrent s'exprimer par le moyen de "questions" adressées à l'enfant terrible. Rien ne paraît plus légitime en démocratie que l'interrogation. Et il est certain que le manifeste du 15 septembre laisse sans réponse bien des hypothèses énoncées par l'ancien ministre de M. Lesage.

La voix de M. Lévesque n'est pas celle de l'unanimité, si elle est celle de l'avenir; elle n'est même pas celle d'un parti constitué. Lévesque n'appartient pas à une classe politique comme on appartient à une classe sociale. Il dit exprimer le désir d'émancipation collective d'un peuple. Or, la plupart de ceux qui s'élèvent pour rappeler que les aspirations à la prospérité économique sont plus impérieuses que le besoin de réformes constitutionnelles expriment une philosophie sociale fondée sur l'individualisme. Il n'y a rien d'anormal là-dedans, rien qui doive appeler une condamnation absolument sans appel. Mais il est important de prendre acte du caractère irréconciliable de ces orientations.

Aussi, quand les mêmes voix prétendent parler au nom du réalisme, elles n'ont pas tort dans la mesure où l'individualisme reste la philosophie officielle de l'Amérique triomphante (ne parlons pas de l'Amérique souffrante). Le vrai contre-manifeste aux positions de Lévesque consisterait à proposer la fusion du Québec aux 200 millions d'habitants des Etats-Unis et le ralliement à une seule langue, qui ne saurait être que l'anglais, la langue de l'émancipation individuelle et du succès économique.

Or, l'individualisme élit rarement la voie du manifeste ou du contre-manifeste politique. Il préfère des cheminements plus silencieux. Telles sont les limites du dialogue posées par ceux-là mêmes qui affirment le souhaiter le plus et qui, depuis quatre ou cinq ans, demandaient inlassablement : "Que veut donc le Québec ?"

Il est bien possible, après tout, que le Canada anglais ne trouve aucun avantage à une association qui lui serait proposée en fonction de termes nullement définis par lui-même mais par le préalable d'une souveraineté québécoise posée comme la condition de tout dialogue. Ce refus ouvrirait d'ailleurs un chapitre nouveau en ce qu'il conduirait presque fatalement à la dialectique des ultimatums brandis allégrement de part et d'autre. "Puisque c'est comme ça, je prends mes affaires, et je m'en vais..." M. Kierans, entre autres, a bien illustré cette démarche.

L'originalité de René Lévesque ressortit à un exercice qui consiste à distinguer nettement deux collectivités (ou deux nations) pour mieux les associer sur les terrains qui peuvent favoriser leur association. Ce préambule est assorti d'affirmations commandées par la stratégie et la tactique.

Le député de Laurier ne méprise pas l'adversaire, ne feint même pas de le mépriser. Ce n'est pas un trait si fréquent du nationalisme canadien-français qu'il soit permis de le passer sous silence. Ces dispositions tiennent vraisemblablement à un désir sincère d'association et à une tactique. D'autre part, il croit dur comme fer que le Québec atteindra, d'une façon ou d'une autre, sa pleine stature. C'est son côté "souverainiste", le fond de sa conviction et sa stratégie profonde : il a répété dimanche que "nous ne manquerons pas notre coup".

Ce n'est pas d'ailleurs son inclination au séparatisme qui déroute le plus ses adversaires, mais cette main tendue au Canada anglais comme pour une poignée de main.

Si cette main tendue par-delà une souveraineté définie comme l'objectif fondamental n'est pas acceptée, que restera-t-il à faire ? Se tourner vers d'autres ? Mais vers qui d'autre ? La question n'est pas susceptible d'une réponse sans un inventaire des pouvoirs extérieurs du Québec dans le domaine où ils seront contestés avec le plus d'acharnement : le domaine économique.

La revendication de M. Johnson dans le domaine de la radio-télévision vient de prouver une fois de plus que, pour peu qu'il s'agisse de culture, toutes les audaces restent permises...

Guy CORMIER

Des exemples à suivre

EST-IL bien vrai que la moitié des automobilistes du Québec ne sont pas aptes à conduire un véhicule sur nos routes ? A première vue, l'affirmation — ou l'accusation — semble tellement grosse qu'on hésite à l'accepter telle qu'elle. Ne contiendrait-elle pas une forte part d'exagération ? Pourtant, celui qui l'a lancée doit savoir de quoi il parle. M. d'Arcy St-Pierre, ingénieur et conseiller technique en circulation du service de la police de Montréal est en mesure d'attendre de pied ferme ses contradicteurs.

Ces derniers ne peuvent nier la conclusion d'une étude faite par un organisme américain, le "Northwestern Traffic Institute" qui révèle qu'au volant les conducteurs québécois enfreignent plus que les autres Canadiens les règles de la prudence. Serait-ce dû à notre tempérament latin ? Une partie de l'explication se trouve peut-être de ce côté. Mais bon nombre d'autres facteurs, que M. St-Pierre énumère, sont à l'origine du record peu enviable que le Québec détient : celui des accidents de la route au Canada.

Le conseiller technique de la police de Montréal en matière de circulation s'étonne du fait que trop souvent les journaux accordent plus d'importance à un seul meurtre qu'à la mort accidentelle de trente ou quarante personnes pendant un week-end. Malgré l'occurrence fréquente des meurtres dans Montréal et la région en particulier, il est regrettable de constater que cette sorte d'événements garde encore la vedette même lorsque se produisent des hécatombes sur les routes. La répétition de ces drames sur les routes en est venue à émousser la sensibilité populaire; on ne réagit plus maintenant que devant les accidents spectaculaires au cours desquels plusieurs personnes trouvent une mort la plupart du temps affreuse, un peu comme sur les champs de bataille.

Les plus récentes statistiques que cite M. St-Pierre permettent de mesurer d'un coup d'oeil les pertes humaines et matérielles dues "à l'incompétence, à l'inhabileté, à l'ignorance ou à l'inattention des victimes, piétons ou conducteurs". L'année dernière, 1,717 morts et 40,000 blessés ! A Montréal seulement, 16,500 blessés ! $20 millions en pertes matérielles !

Il semble que d'année en année, les avertissements et les efforts de beaucoup de gens, justement effarés par cet énorme gaspillage de vies humaines et de biens matériels, ne produisent que peu d'effets. Au cours des dernières années en particulier, on a apporté des améliorations notables à la sécurité routière, ne serait-ce que par la construction de routes modernes, parfaitement adaptées aux besoins du temps. Il semble toutefois que du côté de l'éducation des conducteurs et de la poursuite des violateurs de la loi, on n'ait pas encore osé suivre l'exemple de plusieurs autres provinces, en particulier de l'Ontario. Le plus tôt serait le mieux.

Cyrille FELTEAU

On se penche sur les mineurs

PARMI les initiatives syndicales qui vont au-delà des simples revendications courantes, le projet de création d'un fonds minier provincial qui serait alimenté par des contributions patronales mérite l'appui le plus énergique. Ce projet, dont le principe fut mis de l'avant samedi par le directeur du syndicat des Métallos (FTQ), M. Jean Gérin-Lajoie, a d'ailleurs été accepté d'emblée par les notables du Nord-Ouest québécois réunis à Rouyn.

S'il est une classe de travailleurs digne de sympathie, c'est bien celle des mineurs, dont les conditions de travail plutôt pénibles peuvent mener à des situations tragiques lorsque l'épuisement des réserves de minerai exploitables entraîne la fermeture d'une entreprise à laquelle bien souvent ils ont donné le meilleur de leur vie. On imagine aisément à quels problèmes doit alors faire face l'employé qui est chargé de responsabilités familiales, qui a vieilli et dont la santé est diminuée. On estime à 500 par année le nombre de ceux qui sont ainsi touchés, mais plusieurs autres sont licenciés pour des raisons différentes, comme l'automation et le ralentissement des opérations.

Alors que les sociétés minières bénéficient de privilèges fiscaux considérables précisément parce que leur activité comporte de nombreux éléments de risque, les travailleurs miniers, fait remarquer M. Gérin-Lajoie, partagent ces inconvénients sans recevoir des avantages compensatoires. C'est la raison pour laquelle les Métallos unis (district du Québec) demandent au gouvernement la création d'un fonds minier qui financerait le reclassement des travailleurs ou qui faciliterait leur déplacement vers d'autres régions minières où existe une pénurie de main-d'oeuvre.

Même si jusqu'ici certaines expériences de reclassement furent satisfaisantes (celle de 200 employés de la mine East Sullivan), d'autres le furent beaucoup moins. En général, peu d'entreprises consentent de gaieté de coeur à accumuler une réserve à cette fin, et c'est ce qui rend nécessaire une certaine forme de contrainte gouvernementale. Si la contribution patronale était fixée à 2 p.c. de la paie des employés, on estime qu'une somme d'environ $3 millions pourrait être perçue annuellement afin de parer à toute éventualité.

Comme nous le savons, les sociétés minières tiennent mordicus à leurs propres avantages fiscaux qu'elles disent fortement menacés par certaines recommandations du rapport Carter. Il appartient au ministère du Travail de leur rappeler que les mineurs ont besoin, eux aussi, de quelque forme de protection, puisqu'ils participent à la même aventure dangereuse. Actuellement, la protection que fournissent ensemble la caisse de retraite du Québec, les normes de la Commission des Accidents du Travail et certaines caisses de retraite supplémentaires est très mince. Il y a donc là un terrain sur lequel le gouvernement provincial est absolument libre d'entreprendre une action pilote, dans le cadre d'une politique québécoise plus dynamique de la main-d'oeuvre.

Renaude LAPOINTE

VOUS AVEZ LA PAROLE

L'éternel féminin au sein de l'Eglise moderne

Monsieur le Rédacteur,

Le dimanche, 15 octobre, Paul VI a manifesté son intention de déclarer sainte Thérèse d'Avila (dont c'était la fête) et sainte Catherine de Sienne, docteurs de l'Eglise. Voilà une étape importante dans la promotion de la gent féminine, car c'est la première fois que des saintes vont se voir parées d'un titre aussi glorieux... Quel est le sens de ce geste ?

La chrétienté de l'avenir attend de la femme d'appréciables services pour les sociétés humaine et ecclésiale. Complément indispensable de l'homme, son influence le purifie, le transforme, lui apporte épanouissement et efficience, avec un sens plus équilibré du réel. Simone de Beauvoir qualifie sainte Thérèse d'Avila et sainte Jeanne d'Arc de magnifiques réussites féminines, et Gertrude Von Le Fort affirme que : "tout homme a besoin d'être aimé par une femme pour réussir sa vie". Cela ne se dément pas dans la vie des saints. L'influence de sainte Claire a apporté à saint François d'Assise, accomplissement humain, délicatesse, avec quelque chose d'achevé dans l'élégance et le comportement, en même temps que sa présence stimulait une générosité sans défaillance. D'où vient rayonnement si hautement bénéfique? Le motif en est simple. Plus que l'homme trop intellectuel et souvent prisonnier du jeu de ses idées, l'être féminin s'enchante d'une double polarité existentielle. Proche de la nature, elle a partie liée avec la vie au sens biologique et cosmique du terme et participe aux grands rythmes de la création.

Plus charnelle que l'homme, elle est aussi plus mystique. Spontanément attentive et sensible aux valeurs gratuites et désintéressées, qui pour l'homme relèvent de l'imagination pure, alors qu'ils sont simplement l'intuition d'un autre monde par delà les décors visibles de cette terre.

Par la déclaration pontificale, ce sont richesses humaines et mystiques que l'Eglise entend honorer et encourager à travers la Carmélite espagnole et la Dominicaine italienne. Ce faisant, elle prépare déjà l'orientation des âges futurs. Or, le mystère du Carmel participe au mystère du Dieu vivant et la richesse des âmes féminines en est la parure très glorieuse.

En ce jour faste, où retentit une telle déclaration, une toute jeune femme s'agenouille devant la porte de clôture du monastère des Carmélites. La lumière joue dans la blondeur de ses cheveux et fait étinceler une rose rouge en sa main, comme une goutte de sang vermeil. Fleuron d'une génération authentiquement humaine, sa silhouette gracieuse resplendit d'une Présence transcendante, celle du Seigneur.

Cette scène se profile sur un environnement d'une étrange beauté. Nous sommes au seuil de la surnature... Un silencieux dialogue s'établit entre la jeune fille et les moniales qui l'accueillent. Lors, on entrevoit déjà l'Eglise du vingt et unième siècle qui, à travers la promotion de la femme, rayonnera plus que jamais les éternelles richesses du Christ sur le monde à venir.

Eric M. Renhas de Pouzet, OSM,
Montréal-Nord.

Les logements à prix modique

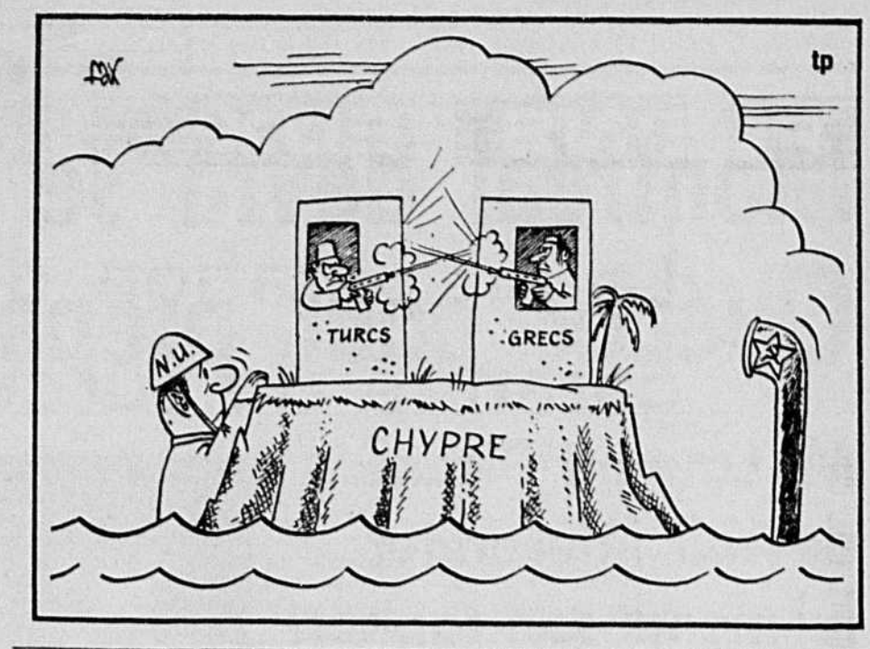
Monsieur le Rédacteur,

Si le Maire Jean Drapeau mettait autant d'ardeur à construire des logements à prix modique qu'il en a mis à son Expo '67, je dirais: Bravo, monsieur le maire

On en parle tellement de ces logements, et ça n'aboutit à rien. On ne parle que d'Expo. Pour ma part, je n'ai absolument rien vu de l'Expo; je n'avais pas la force de m'y rendre. J'ai une pension d'invalide, celle-là n'a pas été augmentée. Je demeure dans la banlieue; ça me prend plus de 2 heures pour me rendre à la clinique au centre de la ville. Je n'ai pas le choix. Je suis ici espérant toujours. Je devrais dire de l'espoir, je n'en ai plus. Ici à Rivière-des-Prairies, on meurt d'ennui. Monsieur le maire je me rappellequ'autrefois vous étiez contre le plan Dozois. Et moi je trouve que dans le moment c'est ce qu'il y a de mieux. Essayez donc d'en faire autant. Vous n'avez jamais rien fait dans ce sens pour les pauvres.

Je ne peux en profiter du plan Dozois, étant seul et le plan Dozois est un plan familial. Monsieur le maire, j'avais beaucoup d'admiration pour vous, mais plus maintenant. Dans la politique il n'y a que des beaux parleurs, mais si peu d'action.

L.B.



Il faut légaliser les loteries le plus tôt possible au Canada

Monsieur le Rédacteur,

Payeurs de taxes pris à la gorge par la hausse continuelle du coût de la vie, enfin notre désir va être exaucé. Dernièrement nous avons appris que le gouvernement fédéral va adopter une loi pour la légalisation des loteries.

Cette loterie, opérée par les banques sera une bénédiction pour notre peuple. Tout se fera dans l'ordre honnêtement et le gouvernement aura enfin des fonds pour l'éducation l'hospitalisation et notre vieillesse. Les dépenses seront réparties de telle sorte que ce ne sera pas seulement le petit propriétaire qui a beaucoup donné, qui paiera, mais tous feront leur effort sans être écrasés par les taxes

Cette méthode d'amasser des fonds pour le plus grand bien de tous sera sûrement mieux accueillie que la méthode des taxes totalement désagréable, car elle ne rend pas justice à tout le peuple. Peut-être certaines taxes demeureront-elles, mais nous pouvons être assurés que des jours meilleurs nous attendent maintenant que nous avons l'espoir d'une loterie.

Il faut presser les événements, car nous sommes déjà beaucoup trop en retard. Nous aurions dû l'établir il y a dix ans Il nous faut une loterie internationale le plus tôt possible et il nous la faut surtout "internationale."

La voix du peuple a parlé. Nous osons espérer que notre gouvernement fera cette bonne action pour nous. Un gouvernement n'est digne de demeurer au pouvoir que lorsqu'il passe à l'action. C'est là que nous voyons vraiment qu'il s'occupe du peuple Les paroles ne valent rien si elles ne sont pas accompagnées de gestes.

Le Canada est rendu à un tournant de l'histoire où nous devons agir positivement si nous voulons atteindre notre idéal: prospérer dans un pays où il fait bon vivre.

Cosmos 4H

Sans l'unilinguisme français notre langue disparaîtra

Monsieur le Rédacteur,

En lisant dans LA PRESSE les opinions des lecteurs, ainsi que des journalistes du Québec et des autres provinces on se rend compte de l'impossibilité de réaliser un Canada uni sans l'assimilation des Canadiens-français. Neuf membres confédératifs ne veulent qu'une seule langue chez eux. Quant au Québec si nous continuons d'être bilingues, nul doute que le français n'en a pas pour longtemps à vivre, surtout avec les programmes de rigolade à la TV ou ailleurs, alors qu'il sert de principal atout à nos bouffons les plus connus : c'est si facile de mal parler !

Vraiment nous n'avons pas le choix; à l'exemple des "Canadians" du reste du pays nous devons exiger l'unilinguisme au Québec (si ce n'est déjà trop tard !). Par ailleurs nous devons choisir nos immigrants, par l'intermédiaire d'un ministère provincial de l'Immigration, et les accueillir comme le font depuis longtemps nos voisins d'Ontario.

Ce sont là des décisions qui nous mériteront le respect de nos concitoyens anglo-saxons qui, depuis longtemps, se contentent de nous mépriser devant notre attitude "bonententiste" ou "aplaventriste".

Laissons à nos jeunes plus instruits et plus agressifs le soin de reprendre l'économie que nous n'avons su leur garder. Si chacun fait sa part pour obtenir ces objectifs nous pourrons alors parler d'égalité possible pour les fondateurs du pays; autrement nous devrons nous contenter du titre peu enviable de citoyen de seconde zone ou de l'assimilation totale qui nous attend.

Comment peut-on espérer rendre bilingue l'immense Canada quand, dans certains quartiers de Montréal, on s'obstine à ignorer la langue française, voire même à la ridiculiser à notre nez ?

André Laffitte,
Sainte-Clotilde

Comment envisager le droit de grève dans le secteur public

"Le droit de grève dans le secteur public", tel est le titre de l'allocution qu'a prononcée M. Louis Laberge, président de la FTQ, à la Société de relations d'affaires HEC, le 15 novembre dernier. Voici la première partie de ce discours.

Des événements récents ont provoqué une remise en question du droit de grève dans le secteur public. Bien des gens s'interrogent sur le bien-fondé de l'octroi de ce droit, il y a quelques années, aux travailleurs de la fonction et des services publics. Le mouvement syndical, qui a longtemps revendiqué la reconnaissance de ce droit, et qui ne s'est pas privé de l'exercer, ne peut aujourd'hui refuser le débat sur cette question.

Cependant, je pense qu'on aurait tort de remettre en question le principe même du droit de grève dans le secteur public. Il s'agit en effet d'un droit sacré qui vaut pour les travailleurs de ce secteur comme pour ceux du secteur privé.

Abolir le droit de grève dans le secteur public sous prétexte qu'il y a eu des abus, que les parties en présence n'ont pas toujours suffisamment tenu compte de leurs lourdes responsabilités sociales, qu'il en est parfois résulté des inconvénients graves pour la population, ce serait comme supprimer les autres libertés démocratiques sous prétexte qu'il y a des criminels qui en abusent. Enlever à quiconque le droit de retirer sa force de travail à son employeur, c'est retourner aux régimes de l'esclavage et du travail forcé.

Toutefois, si le principe même du droit de grève dans le secteur public ne devrait même pas, à mon avis, se discuter, par contre, l'exercice de ce droit peut et doit faire l'objet de discussions publiques et d'un sérieux examen de la part du mouvement syndical. Je pense que nous avons cette responsabilité morale non seulement à l'endroit du public qui a souffert du recours à la grève, mais aussi à l'égard de groupes de syndiqués qui ont été entraînés — ou se sont eux-mêmes engagés — dans des aventures inutilement coûteuses.

En effet, il nous apparaît de plus en plus évident que si, en principe et en théorie, la situation des travailleurs du secteur public est en tous points identique à celle des travailleurs du privé, il en va tout autrement en réalité et en pratique. C'est pourquoi, en même temps qu'ils doivent conserver leur droit inaliénable à la grève, les travailleurs du secteur public doivent à la population et se doivent à eux-mêmes de l'exercer de façons différentes de celles qui ont traditionnellement eu cours dans le secteur privé.

Plus forts et moins forts

Tout paradoxal que cela puisse paraître, les syndicats du secteur public ont à la fois plus et moins de force économique que ceux du privé. En effet, ils possèdent incontestablement une plus grande force économique en ce sens qu'ils sont souvent en mesure de paralyser la vie économique et sociale, comme dans l'électricité, par exemple, ou tout l'appareil administratif de l'Etat, comme dans la fonction publique. Mais, dans le même tempus, ils ont moins de force économique en ce sens que, dans la plupart des cas, l'employeur ne subit pas de pertes financières, peut même pratiquer des économies à l'occasion de la grève, et est donc en mesure, comme dans le transport en commun à Montréal, de laisser pourrir la grève indéfiniment, ou plutôt jusqu'à ce que le public en ait assez et réclame une intervention coercitive de la part de l'Etat.

Les travailleurs du secteur public et leurs syndicats doivent donc se rendre à l'évidence qu'une grève dans ce secteur ne constitue pas une épreuve de force économique au sens classique du terme. Alors que dans le secteur privé il s'agit essentiellement de savoir qui, de l'employeur et du travailleur, affamera l'autre le premier, et à quel compromis on peut en arriver pour éviter aux parties de périr d'inanition, dans le secteur public, par contre, la grève se gagne ou se perd le plus souvent sur le plan de l'opinion publique. On peut à la rigueur mettre Ford et Canada Packers en faillite, et transférer ainsi leur production et leur clientèle à General Motors et à Swift, mais on ne peut rêver de mettre en faillite la CTM, la ville de Montréal, l'Hydro-Québec ou l'Etat provincial.

Ne subissant pas de véritables pertes financières, et jouissant de toute façon d'une situation de monopole et d'un pouvoir théoriquement illimité de taxer, ces institutions publiques peuvent se permettre de "s'asseoir" indéfiniment sur une grève et d'attendre que l'opinion publique commande à l'Etat d'y mettre fin par la voie judiciaire ou législative.

L'arbitre est l'opinion publique

Donc, si l'opinion publique est en quelque sorte, de fait sinon en droit, l'arbitre ultime des conflits du travail dans le secteur public, il vaut mieux se la ménager en n'exerçant pas à fond sa force économique, laquelle est de toute façon, comme je pense l'avoir démontré, passablement illusoire dans ces circonstances. A mon avis, les syndicats feraient mieux de se réserver le recours à leur force de frappe économique pour faire face à des dénis graves de justice, à des abus flagrants de pouvoir, pour appuyer des positions fondamentales de principe, auxquels cas ils auraient plus de chance d'obtenir la sympathie du public que dans un conflit d'intérêts. J'irais même jusqu'à dire que, dans le secteur public, les travailleurs ont de meilleures chances de s'en tirer avec une grève illégale portant sur une question de principe, qu'avec une grève légale uniquement motivée par la poursuite d'intérêts professionnels. C'est pourquoi il me semble tellement important que, pour conserver leur droit à la grève, les syndiqués du public en usent modérément.

Dans toute la mesure du possible, il convient donc de préférer à la grève totale la gamme des grèves mitigées, telles que la grève partielle, la grève tournante, la grève d'avertissement, etc. Il s'agit là de choix tactiques commandés par le souci de diriger la grève non pas contre le public, mais contre les administrateurs de la fonction et des services publics, contre leur personnel de cadres et de maîtrise. On aura beau dire que le public est en dernière analyse l'employeur indirect des travailleurs du secteur public, et qu'à ce titre il doit subir les inconvénients de la grève comme n'importe quel autre employeur, il n'en reste pas moins que dans les faits le public, lui, se considère beaucoup plus comme un arbitre du conflit, peu importe que ce soit à tort ou à raison. Et le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il y a de meilleurs moyens de rallier un arbitre à son point de vue, que d'en faire la première victime d'un litige.

Médaille décernée à LA PRESSE par l'Académie Française en 1931

LA PRESSE est publiée par La Compagnie de Publication de La Presse, Limitée, 7 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal. Téléphone : 874-7272.
La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés.

Abonnement par la poste, un an : Canada : $33.00 — Etats-Unis : $45.00

"Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication."

Le "Petit Journal" nie avoir désobéi au tribunal

par Léopold LIZOTTE

Nouvelle séance éclair, hier matin, au procès de Georges Lemay.

Devant le juge Jacques Trahan, Le Petit Journal et l'un de ses rédacteurs, M. J. C. Fortin, ont comparu pour désobéissance à un ordre du tribunal, qui avait interdit la publication de toute photo du témoin Jacques Lajoie.

Puis le procès même de Lemay a été ajourné, à cause de l'indisposition prolongée du procureur principal de la défense, Me Léo-René Maranda.

C'est son conseil, Me Pearl Charnetsky, qui a réclamé ce nouvel ajournement de 24 heures en présentant à la cour un certificat assermenté du Dr Rodolphe Hotte, attestant que Me Maranda, soumis présentement à certains traitements, pouvait facilement être sujet à ces accès de somnolence et de lassitude.

Le juge Trahan devait convenir que dans un procès de ce genre, un avocat de la défense avait évidemment besoin de tous ses moyens, et ne pouvait se présenter en cour . . . somnolent, ou même tout simplement las.

Et les procureurs de la Couronne, Mes Pierre Sauvé et Stephen Cuddihy, se sont dits exactement du même avis.

Auparavant, la société qui édite le Petit Journal et le reporter qui avait publié un article "illustré" sur le procès de Lemay, jeudi dernier, avaient nié leur culpabilité à une accusation portée en vertu de l'article 108 du code pénal. Celui qui traite de la désobéissance à un ordre du tribunal.

Devant la cour, c'étaient Mes Joseph Cohen et Claude Nolin qui représentaient et l'hebdomadaire et le journaliste inculpés.

Tout en niant la culpabilité des deux, Me Cohen déclara être prêt pour l'enquête, à quelque moment que ce soit, et demanda la permission de faire une déclaration immédiatement, au nom de ses clients, en sus de toute qeustion de droit qui pourrait être mvoquée ultérieurement.

"Avec Me Nolin, dit-il, je suis autorisé à déclarer au tribunal que ni le journaliste concerné ni la publication elle-même n'étaient au courant de l'ordre donné par la cour et que, par conséquent, il n'y avait aucune intention de désobéissance de leur part."

Me Sauvé, pour la Couronne, releva alors cette intervention, en faisant remarquer que cette représentation spéciale, qui n'était pas appuyée sur la preuve, pouvait peut-être constituer une déclaration utile, mais qu'elle ne pouvait évidemment pas faire preuve.

Puis il déclara que le ministère public était prêt à instruire l'enquête immédiatement.

Ce qui eut évidemment l'effet de surprendre Me Cohen qui remarqua :

"Cette cause-là n'est pas plus importante ni plus urgente que les autres, et je me demande pourquoi on ne procéderait pas dans les délais ordinaires."

Me Sauvé répliqua alors : "Nous n'insistons pas, mais nous sommes prêts, c'est tout.

Me Cohen: "Alors qu'on nous donne un délai raisonnable. Car il y a des questions de droit qu'il faut évidemment étudier.

Me Sauvé: "Nous n'avons évidemment pas étudié l'affaire avant jeudi, la date de la publication de l'article."

Me Cohen: "Mais si vous êtes prêts dès aujourd'hui, vous êtes plus fort que moi. Car j'avoue que je dois étudier la question, mes services n'ayant été retenus que samedi midi.

Me Sauvé: "Alors nous reviendrons devant le même juge, car votre déclaration a eu pour effet de le saisir du dossier."

Me Cohen: "Je ne le crois évidemment pas, mais, par contre ni moi ni Me Nolin n'ont d'objection à ce que l'enquêtes'instruise devant le présent juge, même si ce dernier pouvait être appelé . . . à témoigner sur les circonstances de son ordonnance."

Le juge Trahan trancha alors le débat en ajournant l'instruction à lundi prochain, mais pro forma, et ce fut sans débat, cette fois, que M. Fortin fut libéré sur parole en attendant.

L'un des deux hovercrafts de l'Expo à la baie d'Hudson

L'un des deux hovercrafts qui ont circulé à l'Expo 67 durant les six mois de cette exposition connaîtra bientôt le climat glacial de la région de la baie d'Hudson.

M. A. B. German, vice-président et directeur général de la société Hoverwork Canada Ltd, a déclaré avoir reçu la confirmation d'Ottawa que l'on en fera l'essai sur une période de trois mois au cours de l'hiver. Les essais débuteront en janvier à Churchill, au Manitoba.

L'hovercraft effectuait à l'Expo le premier service du genre au Canada, 12 heures par jour et sept jours par semaine.

L'hovercraft subira quelques modifications dans les ateliers d'Aircraft Industries Ltd, à St-Jean, au Québec, afin de faire face aux températures arctiques.

Le second hovercraft doit être retourné à ses manufacturiers, la société British Hovercraft Corp. d'Angleterre.

L'Expo 68 sera l'expression du Canada tout entier

— John Lynch-Staunton

L'Expo permanente de Montréal sera l'expression du Canada tout entier, a déclaré hier M. John Lynch-Staunton qui remplaçait le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, à l'ouverture du congrès du Syndicat canadien de la fonction publique (CTC).

Selon le conseiller municipal, cette exposition qui succédera à l'Expo 67, "exprimera ce que les Canadiens peuvent faire ensemble", indiquant par là que ce ne sera pas seulement "l'Expo de Montréal".

Dans un autre ordre d'idées, M. John Lynch-Staunton a mentionné l'expérience des deux grèves que les Montréalais avaient subies : celle des cols blancs de la ville de Montréal et celle du transport en commun, et qui avaient nui autant au public qu'aux travailleurs eux-mêmes, a-t-il dit.

Le président du conseil du Québec du SCFP, M. Roger Lampron, en remerciant M. John Lynch-Staunton, a fait remarquer que les travailleurs manuels de la ville de Montréal dont il est le président, avaient eux aussi fait la grève, mais qu'ils avaient maintenu des services essentiels, ce qui avait contribué à rendre leur arrêt de travail moins antipathique au public.

3 autres pavillons offerts à Montréal

Trois autres pavillons de l'Expo 67 sont offerts à la ville de Montréal.

Hier après-midi, M. Victor Nef, commissaire général du Pavillon de la Suisse, a remis, à l'hôtel de ville, ce pavillon au maire Jean Drapeau.

Ce matin, l'ambassadeur du roi de la Thaïlande, M. Anand Panyarachun, a remis le pavillon de ce pays au maire Drapeau. Le Dr Joseph M. Besso, commissaire général et consul, accompagnait M. Panyarachun.

Enfin, demain, M. Jan-Albert Goris, ambassadeur, commissaire général et président du Collège des commissaires généraux de l'Expo 67, accompagné du consul général adjoint, le baron Patrick Nothomb, remettra à la ville de Montréal le Pavillon de la Belgique.

Deux remèdes pour diminuer le nombre d'accidents de la route

par Martin PRONOVOST

"Tant que les automobilistes seront convaincus qu'ils peuvent à leur guise enfreindre les lois et règlements de la circulation sans qu'il ne leur en soit tenu rigueur, le nombre des accidents continuera d'augmenter et les victimes de la route seront de plus en plus nombreuses."

Cette déclaration a été faite devant une centaine de chefs de police réunis en journée d'étude à Montréal par M. D'Arcy St-Pierre, ingénieur et conseiller technique en circulation attaché au Service de la police de la métropole.



M. D'Arcy St-Pierre

M. St-Pierre, qui s'élève fortement contre le nombre effarant d'accidents de la route au Québec en général et à Montréal en particulier, suggère les remèdes qui s'imposent pour diminuer le nombre des accidents de la route : Education et application de la loi.

Education

"La société, a dit M. St-Pierre, devrait être imbue du souci de conserver chacun de ses membres et, pour ce, une plus grande place devrait être donnée au civisme dans les programmes scolaires et dans les campagnes d'informations".

"Avec raison, dit-il, l'hygiène a trouvé sa place à l'école; ne serait-il pas aussi important de se préoccuper de la vie que de la santé; apprendre à se protéger contre les dangers de la voie publique devrait faire partie de l'éducation des jeunes gens, au même titre que d'apprendre qu'il ne faut pas jouer avec le feu."

M. St-Pierre se demande à quoi sert de montrer à un enfant qu'il doit se laver les dents tous les jours si ce même enfant se fait écraser sous les roues d'un véhicule. "Quand bien même il aurait de belles dents blanches, il mourra quand même sous le choc."

"On reconnaît, précise M. St-Pierre, que plus de 90 p. cent des accidents sont dus à l'incompétence, l'ignorance ou l'inattention des victimes; piétons ou conducteurs. Or, combien dépense-t-on pour éduquer les gens, leur apprendre à se conduire lorsqu'ils traversent la voie publique, leur apprendre à conduire un véhicule automobile? Quelles sommes sont consacrées à des campagnes d'éducation permanente, comparativement aux sommes dépensées pour corriger certaines défectuosités mécaniques et promouvoir certaines pièces d'équipement sécuritaire? On sait pourtant que ces défectuosités mécaniques et l'absence de ces parties d'équipement sont à l'origine de moins de 5 p. cent des accidents de la circulation."

M. D'Arcy St-Pierre donne comme exemple qu'une commission d'étude des Etats-Unis vient de recevoir un octroi de $150 millions afin d'étudier en profondeur les mécanismes sécuritaires qu'on devrait utiliser sur les véhicules.

"Toutes proportions gardées, dit-il, nous devrions dépenser $1 milliard pour l'éducation de nos conducteurs de véhicules".

Application de la loi

"Si tous les piétons et tous les conducteurs assumaient leurs responsabilités et se conduisaient en conséquence, il n'y aurait pas lieu d'appliquer la loi. Malheureusement, il est loin d'en être ainsi, déclare l'ingénieur en circulation.

Selon lui, plusieurs améliorations doivent être apportées aux lois de la circulation. En voici quelques-unes :

- **l'attribution de permis de conduire doit être faite plus judicieusement;**
- **les connaissances nécessaires à l'obtention d'un permis doivent être mieux définies, les examens plus représentatifs;**
- **les exigences relatives aux qualités et dispositions physiques et mentales doivent être conséquentes et objectives;**
- **les tribunaux doivent être mieux organisés et les magistrats mieux préparés;**
- **l'inspection des véhicules doit devenir obligatoire;**
- **l'usage de l'ivressomètre doit être légalisé et vulgarisé; etc. etc.**

M. St-Pierre a raconté aux chefs de police qu'un jeune agent de la police de Montréal a récemment interrogé un automobiliste âgé qui semblait conduire d'une façon anormale. Cet homme a admis être victime de crises cardiaques répétées. Sur la banquette avant du véhicule le policier a trouvé une bonbonne d'oxygène que le conducteur avait soin de tenir à la portée de la main en cas de besoin.

"Comment se fait-il, demande M. St-Pierre, que cet homme ait pu obtenir un permis de conduire malgré qu'il soit un danger public ?

En parlant des tribuanux, M. St-Pierre se demande s'il y a de la logique lorsqu'un juge doit entendre la cause d'un conducteur qui a transgressé la loi immédiatement après avoir entendu la cause d'une prostituée ou vice versa.

En attendant ces améliorations, ajoute M. St-Pierre, il faut immédiatement intensifier les préoccupations des policiers pour la surveillance de la circulation.

Premier élevage au Québec de bisons de l'ouest

On fera bientôt l'élevage du bison de l'Ouest au Québec, plus précisément à Ormstead, à une vingtaine de milles au sud-ouest de la métropole.

Le président de Clearbrooke Game Farms, à Ormstead, M. Art Ball, a en effet annoncé hier qu'il avait acheté un troupeau de bisons du gouvernement canadien avec l'intention d'en faire l'élevage pour des fins commerciales.

Ce sera le premier troupeau permanent de bisons au Québec.

M. Ball a pris l'avion pour Edmonton, hier, afin de s'occuper du transport du troupeau du parc national d'Oak Island, dans le nord de l'Alaska.

Il était accompagné de M. Herb Klugler, gérant de Clearbrook Game Farms, qui s'occupera du troupeau de bisons dans leur nouvel habitat, et de M. Joseph Azaria, président de la Canadian Buffalo Association, société récemment formée en vue de la préservation du bison.

Un caboteur, en route pour Montréal, a failli s'échouer

KINGSTON (PC) — Un caboteur de 600 tonnes, l' "Aigle d'Océan", a passé six heures sur un haut-fond de 40 acres, au large de Kingston, hier, avant de se dégager de lui-même. Le navire filait en direction de Montréal où il allait prendre sa cargaison.

Des plongeurs vont examiner la coque pour voir s'il y a des dommages.

Le capitaine Yvon Desgagnés a dit que les cales étaient vides.

Montréal en bref



par GERMAIN TARDIF

Série de cours en relations humaines pour les policiers

● Il n'est jamais trop tard pour parfaire son éducation. Les policiers qui admettent cette maxime auront bientôt l'occasion de la mettre en pratique. Une série de 30 cours leur sera en effet offerte à une date qui sera annoncée d'ici quelques jours. Ces cours porteront sur "l'étude des tensions et des conflits dans l'administration de la justice et des peines". C'est d'ailleurs là le titre général de la série. Il s'agit de cours universitaires entièrement subventionnés par le Conseil canadiens des chrétiens et des juifs, avec la collaboration de la police de Montréal et du département de criminologie de l'Université de Montréal.

Rosemère s'est trouvé un nouveau professionnel

● Il semble à peu près certain qu'Adrien Bigras deviendra le "pro" du club de golf Rosemère. Il remplacerait Nelson Young, qui a remis sa démission après une carrière bien remplie. Plusieurs candidats ont soumis leurs nom à la succession de Young, mais le choix s'est arrêté, avons-nous appris, sur Adrien Bigras qui, jusqu'ici, était son assistant.

Des logis au lieu d'une Exposition permanente

● Elles sont très rares les personnes qui n'approuvent pas l'idée d'une Exposition permanente pour faire suite à l'Expo 67, mais il y en a. Ainsi, un collaborateur du journal des Chantiers de Montréal, organisme bénévole créé pour venir en aide aux familles pauvres, écrit que l'argent qui sera dépensé à perpétuer la Terre des hommes devrait être employé à la "construction de logements convenables pour les gens des quartiers du bas de la ville". Il s'en prend aux "gens qui rêvent de fraternité internationale, mais qui ne pensent pas à enrayer les injustices sociales qui se produisent dans notre propre ville". Ce qu'il ne dit pas, toutefois, c'est qu'une exposition permanente, en plus de stimuler l'économie de Montréal, créera des emplois pour un grand nombre de chômeurs qui seront ainsi en mesure de se trouver des logements plus convenables.

Les prédicateurs aussi ont leur encyclopédie

● Une innovation toute américaine de conception que pourraient mettre à profit plusieurs de nos prêcheurs. Il existe, outre-frontière, une Encyclopédie du prédicateur. C'est un ouvrage en cinq volumes comprenant, disposés en ordre alphabétique, plus de 600 sujets. Un prêtre veut parler de la Charité ? Il consultera l'encyclopédie à la lettre "C" et arrivera au mot "Charité". Un sermon complet s'y trouve. Pour y ajouter une touche personnelle, il suffit pour celui qui s'en sert de changer des mots, ici et là, et de modifier quelque peu l'ordre des idées et le truc est joué.

Laberge n'aime pas aller dans le noir

● Le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Louis Laberge, est réputé pour ne pas avoir peur des mots. Faisant allusion aux élections qui se dérouleront, cette semaine, au Syndicat canadien de la fonction publique, dont le congrès a débuté hier à Montréal, M. Laberge a dit ce qu'il pensait de l'un des candidats à la présidence, M. William Black, en ces termes : "On ne sait pas où l'on va quand on va dans le noir" . . .

15 p. 100 des accidents de la circulation sont causés par des chauffards

Les délits de fuite (hit and run) forment une partie importante des accidents où le personnel de la police de Montréal est appelé chaque fois à enquêter. En 1966, en effet, près de 15 p. 100 des appels reçus à la suite d'accidents de la circulation concernaient des chauffards.

C'est ce qu'a déclaré le capitaine Gabriel Cossette, du Bureau de la circulation du Service de la police de Montréal, en s'adressant aux chefs de police du Québec réunis en journée d'étude.

Selon les statistiques de la police, il y a eu environ 4,500 délits de fuite après accidents dans les rues de Montréal en 1966. De ce nombre, 900 chauffards ont été repérés et traduits devant les tribunaux. Les 3,500 autres cas n'ont pas été solutionnés à cause de l'absence totale de témoins.

Pour éclaircir ces délits de fuite, la police de Montréal utilise 19 policiers à plein temps.

Le mot-clef qui doit guider chacun des enquêteurs dans chaque enquête est le mot ICI : I pour intention, C pour connaissance et I pour identité.

Afin d'avoir tous les éléments nécessaires à l'accusation d'un présumé coupable de délit de fuite, l'enquêteur doit pouvoir établir, hors de tout doute : l'intention du chauffard qui veut se soustraire à ses responsabilités ; que ce même chauffard a réellement eu connaissance de l'accident ; et, l'identité du chauffard.

Ces trois éléments essentiels sont d'ailleurs spécifiés au paragraphe 2 de l'article 221 du code pénal qui se lit comme suit :

Quiconque :

- ayant la garde, la charge ou le contrôle d'un véhicule ;
- impliqué dans un accident avec une personne, un véhicule ou du bétail en la charge d'une personne ;
- dans l'intention d'échapper à toute responsabilité civile ou criminelle.

Omet :

- d'arrêter son véhicule ;
- de donner ses nom et adresse ;
- d'offrir de l'aide lorsqu'une personne a été blessée,

Est coupable :

a) d'un acte criminel et passible de deux ans d'emprisonnement ou

b) d'une infraction punissable sur déclaration sommaire de culpabilité.

L'éventail des dommages encourus à la suite de ce genre d'accidents est très large. Il va de l'égratignure minime au renversement d'une personne par un fou du volant. Près d'une dizaine de personnes ont perdu la vie en 1966 dans des accidents où il y a eu des délits de fuite.

Cambriolages

Un établissement, ravagé en fin de semaine par un incendie de quatre alertes, a reçu depuis lors la visite de cambrioleurs qui ont raflé plus de $5,900 de marchandises.

Les propriétaires de Peate Musical, 1431, Mansfield, voisins du cabaret Silver Slipper, situé au no 1433, de la même rue, ont révélé à la police que des inconnus ont enfoncé des panneaux cloués sur leurs montres depuis l'incendie, et ont fait main basse sur sept amplificateurs et des guitares.

Après s'être fait enlever $3,000, soit la paye de leurs employés samedi soir à Ville Saint-Laurent au cours d'un hold-up, les propriétaires des dégraisseurs Betty Bright ont été victimes durant la nuit d'un cambriolage de plusieurs milliers de dollars.

Des inconnus sont entrés par effraction dans la succursale située au no 5230, rue de Salaberry et ont volé $400 dans la caisse enregistreuse et $3,000 de vêtements.

Des rôdeurs ont volé le camion de Charban, de Cowansville, immobilisé devant le no 160 est, rue St-Viateur, et contenant $4,000 de merceries.

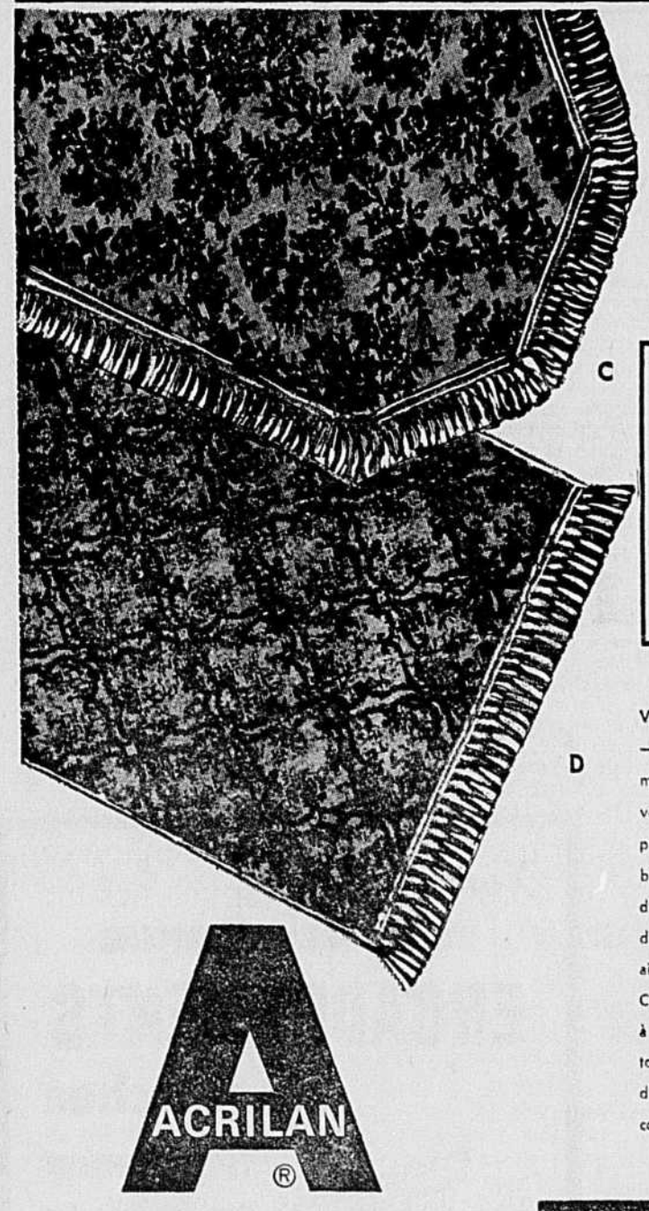
Chez Mme Olga Beni, 3185, rue Van Horne, app. 16, des cambrioleurs ont raflé des fourrures et des bijoux valant $3,570.





Vous pouvez maintenant vous offrir la carpette de vos rêves pour votre maison!

CHOIX DE 20 PATRONS, 4 FORMES, TOUTES GRANDEURS!



Voyez les tapis d'Acrilan "Designer Gallery" par Alexander Smith

SEULEMENT $29.95 avec frange

POUR LE MODELE D

Aussi en grandeurs allant jusqu'à 12' x 18'

Vous avez vu des carpettes dans les magazines de décoration — aux prix de $29.95 pour une grandeur de 27" x 60" — et même encore plus dispendieuses! Maintenant vous pouvez vous procurer ces belles pièces décoratives à une fraction du prix de ces carpettes de grand style en achetant un tapis à bordure frangée de notre collection "Designer Gallery" d'Alexander Smith. Elles sont toutes tissées en fibre acrylique d'Acrilan et sont disponibles en plusieurs patrons convenant ainsi à tous les décors... tels que Colonial, Méditerranéen, Contemporain ou Traditionnel. Choix de plusieurs dimensions à partir de la partie carpette jusqu'à grandeur de la pièce, toutes finies avec une épaisse frange qui ajoute une note d'élégance. Venez dès aujourd'hui, vous reconnaîtrez celle qui convient à votre maison en les voyant!

ACRILAN ®

fibre acrylique de

Monsanto

HEURES D'AFFAIRES :
9 h. à 6 h.; jeudi et vendredi jusqu'à 9 h.
Samedi jusqu'à 5 h.

GRANDES FACILITES DE STATIONNEMENT

GUY RIOPEL LTÉE
tapis
linoléum
tuiles

SERVICE A DOMICILE GRATUIT — TERMES FACILES

2553 EST, rue FLEURY Tél. 381-8839

Assurance-maladie: même date mais l'universalité tomberait

OTTAWA — Le premier ministre Pearson aurait assuré les membres de son cabinet qu'il n'y aurait pas de délai dans la mise en application du régime d'assurance-santé, prévu pour le mois de juillet 1968.

On aurait cependant discuté, au cours d'une séance du cabinet qui a duré trois heures, de la possibilité de sacrifier, pour le moment, le principe de l'universalité du régime, tel que prévu par la loi.

La mise en oeuvre d'un programme partiel exigerait cependant un amendement à la loi actuelle qui prévoit que le gouvernement fédéral n'aidera les provinces que dans la mesure où leur programme sera complet, universel, obligatoire et administré par un organisme public.

Cette application graduelle du régime, à laquelle songerait le gouvernement pourrait porter soit sur les services, soit sur les catégories de personnes qu'il toucherait.

De son côté, le chef de l'opposition aux Communes, M. Robert Stanfield, a déclaré que le gouvernement fédéral était engagé dans une "farce" quand d'une part il invitait les provinces à restreindre leurs dépenses en regard des poussées inflationnistes et d'autre part maintenait sa position que l'assurance-maladie universelle au Canada devrait entrer en vigueur le 1er juillet prochain.

M. Stanfield a affirmé que le gouvernement Pearson présentait ainsi "deux visages" et mettait "fortement en doute sa crédibilité".

Le chef de l'opposition commentait un compte rendu de M. Mitchell Sharp, ministre des Finances, sur la conférence fédérale-provinciale des ministres des Finances qui a eu lieu jeudi et vendredi.

M. Stanfield a critiqué directement le gouvernement libéral parce que ce dernier n'annonce un nouveau délai dans la mise en vigueur de l'assurance-maladie mais n'a pas lui-même suggéré un délai.

M. Douglas

Par ailleurs, le chef néo-démocrate, M. T.C. Douglas, a mis en doute la validité du chiffre de $1 milliard mis de l'avant par M. Sharp et devant représenter le coût de l'assurance-maladie au Canada durant la première année complète de sa mise en vigueur.

M. Douglas a affirmé que M. Sharp avait mis ce chiffre, "fort suspect", de l'avant, pour "effaroucher les provinces et le peuple du Canada" devant l'assurance-maladie.

Dans son bref compte rendu de la conférence fédérale-provinciale, M. Sharp n'a fait aucune mention de l'assurance-maladie, qui n'était pas comme telle inscrite à l'ordre du jour de la conférence.

M. Douglas a cherché à savoir si le chiffre mentionné par M. Sharp était confirmé par des études faites au ministère de la Santé nationale et du Bien-être.

M. Allan MacEachen, ministre de la Santé, a répondu que toute estimation du coût de l'assurance-maladie dépendait de "diverses suppositions qu'il faut faire, et que celles-ci pouvaient ne pas correspondre toutes à la réalité."

"Quelles suppositions le ministre des Finances a-t-il fait pour avancer le chiffre de $1 milliard ?" a demandé M. Richard Bell (PC-Carleton). Sa question est restée sans réponse.

Les employés de la compagnie de
TELEPHONE BELL
mutés à
OTTAWA
désirant des renseignements concernant le logement sont invités à écrire à Costain Estates Ltd., P.O. Box 534, RR9, Ottawa. Téléphone AC 613 — 824-1566.

L'avenir de Granby est relié à l'Estrie, soutient l'économiste Rosario Cousineau

GRANBY — Le plan-témoin de "Montréal en l'an 2000" a boudé la ville de Granby.

Au cours d'un débat sur l'avenir de cette localité, l'économiste Rosario Cousineau a soutenu qu'il faudrait regrouper les 12 comtés des Cantons de l'Est en une région économique. Granby, comme par exemple Mégantic, Drummondville et Victoriaville, y jouerait le rôle de centre intermédiaire.

L'économiste Cousineau, qui est le doyen de la faculté de commerce à l'Université de Sherbrooke, participait à une rencontre qu'avait organisée la Chambre de commerce du district.

Dès sa formation, a dit M. Cousineau, un conseil économique de l'Estrie pourrait s'adjoindre un personnel compétent en son chef-lieu, ainsi que des secrétaires subordonnés dans chacun des endroits intermédiaires. La région pourrait reprendre sa place dans les préoccupations économiques et politiques du gouvernement québécois.

A l'égard de l'autoroute des Cantons de l'Est, M. Cousineau s'est demandé si cette voie rapide n'a pas été construite principalement pour favoriser les voyageurs des Etats-Unis, car cette route passe à 11 milles de Sherbrooke et à plus de quatre milles de Granby. Une campagne, dit-il, s'amorce en faveur de l'abolition du péage par les camionneurs. Cette proposition entrainera de bons résultats, mais elle ne constitue qu'une solution partielle au problème. De plus, les compagnies de transport, qui utilisent cette voie rapide, disposent des moyens de payer aux postes de péage.

Suivant l'économiste, le péage sur cette autoroute désavantage tous les usagers de la région, particulièrement ceux de Sherbrooke et de Granby. M. Cousineau suggère un compromis permettant de conserver une part des revenus, par le maintien d'un unique poste de péage à Chambly, au tarif de 50 cents.

Par ailleurs, l'économiste M. Cousineau a émis l'opinion que la ville de Granby a intérêt à s'appuyer sur celle de Sherbrooke, pour faire valoir ses justes revendications. Si l'on veut décentraliser quelque peu l'activité économique au Québec, dit-il, il faudra faire de grands bonds hors de Montréal. Sherbrooke possède tous les attraits, sauf les faveurs du gouvernement. Par surcroit, cette ville est malhabile dans sa recherche des hommes politiques, qui feraient de son avancement le succès de leur carrière et de leur vie. Cette faiblesse se manifeste à tous les échelons de l'administration publique.

"Le Canada ne peut exister sans le Québec"
— Lloyd Henderson

JOLIETTE — Dans une allocution à Joliette, le maire de Portage-la-Prairie, au Manitoba, s'est prononcé en faveur de l'unité canadienne. "Sans le Québec, a dit M. Lloyd Henderson en langue anglaise, le Canada ne peut exister, car le Québec demeure le foyer de l'une des nations fondatrices du pays."

Le maire Henderson participait à une cérémonie de jumelage de sa ville et de Joliette. Une délégation d'une quinzaine de personnes l'accompagnait. Au cours des manifestations, les conseils municipaux des deux endroits ont tenu une séance conjointe. L'événement rappelait la visite d'une délégation joliettaine à Portage-la-Prairie, au début de juin.

A l'occasion d'un banquet au chalet du club de golf, le directeur de l'enregistrement à la Chambre des Communes a prononcé un discours presque exclusivement en anglais. M. Marcel Roussin a entretenu son auditoire sur la contribution des jumelages à l'union entre les Canadiens. "La paix et la joie, dit-il, s'établiront dans nos foyers, parce que nous nous connaîtrons mieux et que nous nous estimerons davantage." M. Roussin a suggéré une célébration annuelle de ces fêtes, pour commémorer l'événement du jumelage.

Un aéro-club pour les employés de United Aircraft

OTTAWA (PC) — La Commission canadienne du transport a fait savoir hier que l'aéro-club de Longueuil, qui n'est ouvert qu'aux employés de la compagnie United Aircraft of Canada Ltd., a obtenu le permis nécessaire à la pratique de l'aviation de plaisance et son enseignement.

Gouvernement du Québec

VENTE à L'ENCHERE
MINISTERE DE LA VOIRIE

Propriété Yvon Ethier — Maison (1½ étage), située au numéro 21, boulevard Perrot, dans la ville de l'Ile Perrot, comté de Vaudreuil.

L'acheteur devra payer en argent comptant ou par chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances pour le plein montant de son achat.

L'acheteur devra s'engager à déplacer ou démolir cette bâtisse avant le 27 décembre 1967.

L'enchère publique aura lieu mercredi, le 6 décembre 1967, à 10 heures du matin (h.n.e.) sur les lieux mêmes.

Pour informations, s'adresser : Bureau de la Voirie, 770, Boul. Henri-Bourassa Ouest Montréal 11, Qué.

Le sous-ministre
EDDY MONETTE, ing.



La Ford 1968.

Son silence rassure, sa puissance excite, sa ligne séduit.

La Ford 1968: la plus recente interpretation des memes Ford qui se sont revelees extraordinairement solides, merveilleusement silencieuses—sur les pistes d'essai comme sur les grand-routes. En 1965, la Ford s'est revelee plus silencieuse que la Rolls Royce . . . en 1966, elle se compare avantageusement aux voitures europeennes les plus luxueuses . . . en 1967, elle prouve son endurance en negociant les marches du Colisee de Los Angeles. En 1968, la Ford de la nouvelle generation est, plus que jamais, une routiere formidable.

Chacune conserve sa propre personnalite: le classicisme des LTD a 2 et 4 portes. L'elan des decapotables. Le luxe des wagonnettes. Le brio d'une nouvelle Fastback a six places. Et, sous le couvert de l'elegance, une foule de bonnes idees: servo-freins a disque, desembueur de glace arriere, volant inclinable en 7 positions, phares escamotables (veritable tour de passe-passe), combine radio AM/magnetophone stereophonique, et bien d'autres encore. Une liste si complete que vous pourrez pratiquement equiper votre Ford sur mesure.

La transmission SelectShift amelioree (a la fois manuelle et automatique) fonctionne comme une trois-vitesses pour ameliorer encore la souplesse et les performances des nouveaux V8 Ford. Un choix de V8 allant du nouveau 302-po. cu. . . . au puissant 428. Pour des performances enlevantes et l'economie d'un six-cylindres, un gros Six de 240 pouces cubes.

Essayez les Ford 68. Plus silencieuses parce que plus solides. Plus solides parce que mieux construites. Et si elegantes! Des routieres formidables.



L'INSURPASSABLE GARANTIE FORD EN TROIS POINTS—5 ANS/50,000 MILLES—SUR VOITURES NEUVES—LE CONCESSIONNAIRE FORD VOUS FOURNIRA TOUS DÉTAILS.

FORD

CHARTRAND AUTOMOBILE Inc. 4731, boul. Lévesque St-Vincent-de-Paul—661-7757
LIBERSAN AUTOMOBILE, Ltée 10000 ouest, boul. Gouin Roxboro—684-2300
CHRISTIN AUTOMOBILE Inc. 11243 est, boul. Gouin Rivière-des-Prairies 321-1580
LATIMER MOTORS LIMITED 1953 ouest, rue Ste-Catherine 937-9311
SUD AUTOMOBILE Inc. 864 ouest, rue St-Laurent, Longueuil—674-6288
FORTIER AUTO (Montréal) Ltée 5021 est, rue Notre-Dame 254-7171
HY-ROAD FORD MOTORS Ltd. 4901 ouest, boul. Jean-Talon 731-8271
KEATING FORD SALES Limited 4475, ave Bannantyne Verdun—769-8831
GARAGE LATREILLE AUTOMOBILE Ltée 4184, rue St-André 522-3105
VERSAILLES FORD SALES Ltée 4650 est, boul Jean Talon, 376-8180
RICHELIEU FORD SALES Ltée 3175, ave. Victoria, Lachine—637-5861
CHOMEDEY FORD SALES Ltée 2032, boul. Labelle, Laval, Que. 688-9200
BEACON FORD SALES Limited 300 Surrey Drive, Baie-d'Urfé 453-3220
JARRY FORD SALES Ltd. 7275, boul. St-Laurent 274-8331

EN BANLIEUE
BAKER-WRIGHT FORD SALES Ltd. Centre Chateauguay 691-9811
GARAGE ST-EUSTACHE Ltée St-Eustache NA 7-2614
DESOURDY AUTOMOBILE Inc. Chambly OL 8-8704
MONT-BRUNO FORD SALES Inc. St-Basile le Grand 653-3613
LOUIS BLANCHARD AUTOS Ltée Ste-Thérèse 435-6586
GARAGE P. VENNE Inc. Repentigny 581-0120
P. E. BOISVERT AUTO Ltée Boucherville 655-1301
LUSSIER & FRÈRE Inc. Laprairie, 659-1932

Marcel Faribault, dans un recueil de discours :

Le fédéralisme actuel, une entrave à la liberté d'action du Québec

Le nouveau conseiller du gouvernement québécois en matières constitutionnelles, M. Marcel Faribault, a publié un livre qui est un fervent plaidoyer en faveur d'une constitution vraiment canadienne.

Nouveau venu sur la scène politique, mais immensément respecté en divers milieux, M. Faribault y explique que l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique qui a créé la Condéfération est "désuet, démodé, dépassé et périmé".

Le livre, qui s'intitule Unfinished Business-Some Thoughts on the Mounting Crisis in Quebec, stigmatise la formule du fédéralisme canadien comme une entrave à la liberté d'action du Québec et d'autres provinces.

L'avocat et financier montréalais, qui est également une autorité en matière constitutionnelle, y affirme que le Canada doit de toute urgence se pourvoir d'une nouvelle constitution, pour remplacer l'Acte de l'Amérique du nord britannique de 1867 en vertu duquel les gouvernements fédéraux ont sérieusement empiété sur les droits des provinces.

Le volume constitue une collection de discours prononcés par M. Faribault, anti-séparatiste convaincu, depuis 13 ans, et fait suite à un volume publié récemment par l'auteur en collaboration avec M. Robert Fowler, président de l'Association canadienne des producteurs de pâte et papier. Dans ce livre, Dix pour un, publié en 1965, les deux auteurs, l'un conservateur catholique francophone et l'autre libéral protestant anglophone, exposaient une formule de constitution.

M. Faribault, récemment nommé conseiller spécial du gouvernement sur les questions économiques et constitutionnelles, agira comme conseiller auprès du premier ministre, M. Daniel Johnson, pendant la conférence sur l'avenir de la Confédération convoquée par le premier ministre ontarien, M. John Robarts.

Le volume de M. Faribault, sans jamais se départir du ton courtois et parfois teinté d'humour léger, brosse néanmoins un tableau assez dur des exigences des Canadiens français à l'égard de leur compariotes d'expression anglaise, si le Canada doit demeurer un pays sous sa forme actuelle. Depuis des années, l'auteur demande instamment la tenue d'une conférence constitutionnelle à laquelle participeraient les provinces.

Accusant le gouvernement fédéral d'introduire de la politique jusque dans la Cour suprême, l'expert montréalais se demande si, dans ces circonstances, il n'y aurait pas lieu de proclamer l'indépendance du Québec.

"Le mot serait trop facile et le fait trop malheureux à moins d'avoir épuisé tous les autres moyens", répond l'auteur à sa propre question.

Le nouveau conseiller législatif énumère ensuite les quatre solutions exprimant habituellement l'éventail politique québécois : l'indépendance, les Etats associés, le statut particulier et une refonte constitutionnelle.

"Qu'il suffise de dire", poursuit l'auteur, "qu'il n'y existe pas de place pour le statu quo, bien que des considérations de parti puissent dissimuler le fait".

"Tout observateur bien informé ou raisonnablement intelligent sait fort bien qu'il ne manque à Québec qu'un chef fédéral pour se rallier à l'unanimité et, à moins que les discussions n'aient été préalablement entamées, elles deviendront pratiquement impossibles parce que les masses ne font jamais les belles distinctions de l'intelligentsia.

"Puisqu'un tel chef est appelé à surgir tôt ou tard, il est à espérer qu'il partagera la même répugnance fondamentale que les masses pour l'extrémisme et les extrémités plutôt que leur aptitude à s'enflammer et à se révolter.

"C'est toutefois un curieux hommage au pragmatisme du Canada anglais que l'allusion au statut particulier du Québec crée moins de réaction que la simple demande d'une conférence constitutionnelle avec les provinces".

Au chapitre de l'AANB, l'auteur écrit :

"Rédigé pour des colonies, il ne convient pas à un peuple libre. Adopté hors de notre pays, il semble nous être imposé sans raison valable. Modifiable sur l'instance du seul parlement fédéral, il rabaisse les provinces et restreint leur initiative tout comme leur confiance en elles-mêmes. Ecrit en langue anglaise seulement, il méconnaît la dignité naturelle et les droits historiques du Canada français. En limitant la mobilité à travers le pays à moins que le Français ne soit prêt à abandonner sa langue et à rétrécir de ce fait son intelligence, il insulte à ses sentiments les plus profonds et crée pour lui l'inadmissible régime de la réserve sous lequel peinent nos compatriotes Indiens".

Le volume contient 13 conférences, en commençant par "la culture française au Canada", il se termine par "les relations entre les deux peuples fondateurs" cette dernière ayant été prononcée en janvier, soit bien avant l'explosion suscitée au pays par la visite du président de Gaulle.

Dans ses perspectives d'avenir, M. Faribault exprime un optimisme modéré, et il affirme qu'en 1967, il existe "un esprit plus sain et plus ouvert" qu'il y a 10 ans dans les relations personnelles entre les deux races.

"Jusqu'à maintenant, nous pouvons remercier Dieu de ce que la plupart des porte-parole aient été avisés, circonspects et prudents. De toute évidence le séparatisme n'est pas une solution et doit être évité dans la même mesure que la révision est acceptée".

La proposition des Etats associés, moins radicale, semble également inacceptable telle quelle et devrait être améliorée, en y incluant, par exemple, la possibilité pour d'autres provinces, outre le Québec, d'accéder à un statut analogue.

Kierans: nous n'avons pas su préparer la population québécoise aux changements

VANCOUVER (PC) — Le gouvernement libéral de M. Jean Lesage a propulsé le Québec dans le 20ième siècle mais a failli dans sa tâche politique de préparer la population aux changements.

C'est l'opinion émise par le président de la Fédération libérale du Québec, M. Eric Kierans, hier, à Vancouver.

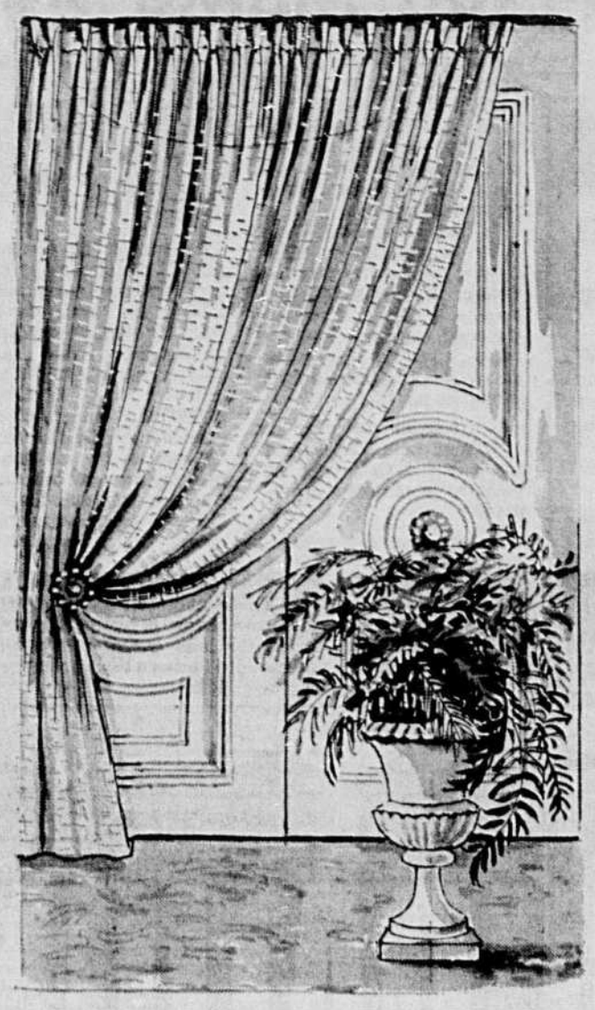
"Le gouvernement Lesage était nouveau et a provoqué une révolution complète dans la façon de voir les choses," a-t-il dit devant près de 650 personnes réunies au congrès libéral de la circonscription fédérale de Vancouver-Centre.

"Une telle action secoue la population dans ses racines les plus profondes," a ajouté M. Kierans, expliquant que lorsqu'on change la façon traditionnelle de vivre, un vide se crée.

"A moins d'être en mesure de remplir ce vide avec de nouvelles institutions et avec des explications auxquelles puisse croire le peuple, les extrémistes de toutes sortes apparaissent. Dans le cas du Québec, ils prêchent l'indépendance, le séparatisme pour résoudre la tension et le fardeau nés des changements."

M. Kierans a fait remarquer que le budget de l'éducation du Québec est passé de $134,000,000 en 1960 à $550,000,000. Celui de la santé, de $74,000,000 à $567,000,000.

"Nous avons retiré l'éducation de l'Eglise et la santé des communautés religieuses avec à peine un merci pour les 200 années de services que nous en avons reçus.



Valiquette

FORTREL bouclé imprimé. Choix de motifs et couleurs. **3.95** la verge

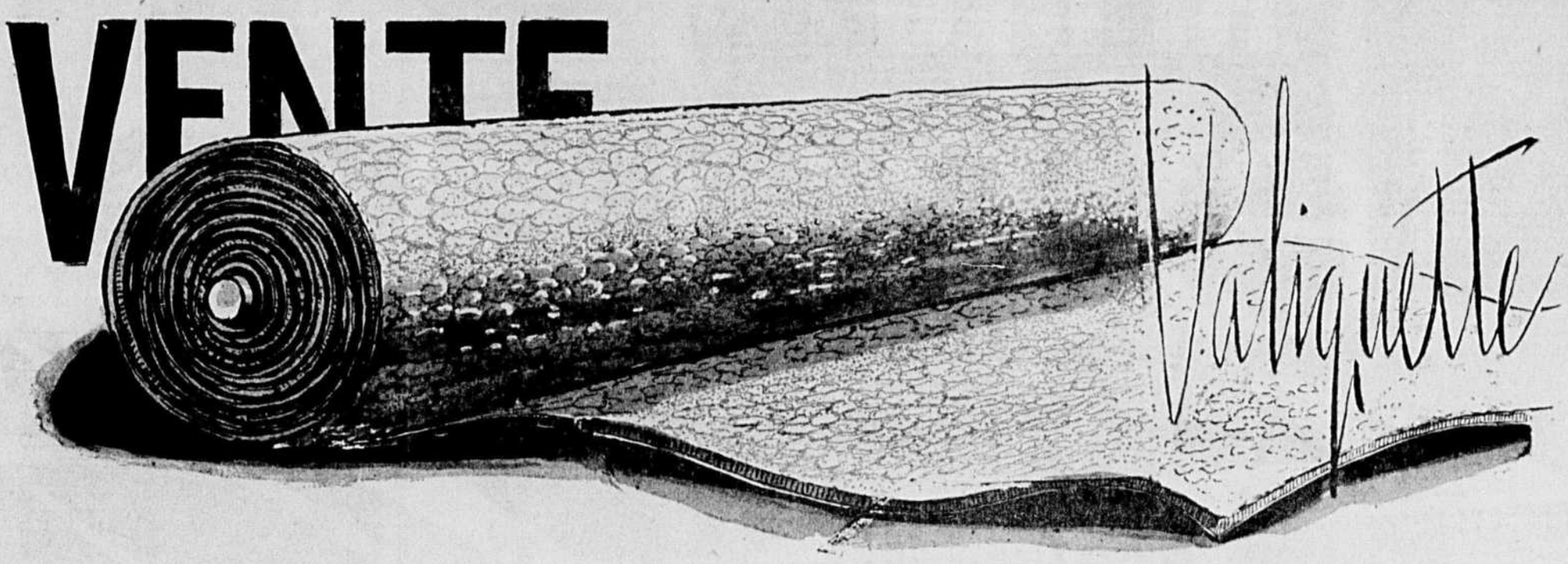
FORTREL bouclé uni. Blanc — **2.95** la verge

SATIN Antique uni. Choix de couleurs. **2.19** la verge

Service de mesure

COUVRE-LIT simple ou double, tissu acétate et shantung. Imprimé semi-moderne. Or, Rouge ou Bleu sur fond blanc. **29.95** chacun

VENTE



Valiquette

NYLON 501 Motif ciselé. Rouille — Or espagnol — Vert mousse — Orange ou Olive. Largeur 12 pieds. **11.95** la verge carrée. POSE ET FEUTRE INCLUS

NYLON 501 Motif embossé. Or — Olive — Bleu Royal — Orange brûlée ou Café. — Largeur de 12 pieds. **8.77** carrée la verge. POSE ET FEUTRE INCLUS

• Service de mesure • Feutre fini caoutchouc de 42 oz. et baguettes (smoothedge) inclus.

N. G. VALIQUETTE LTEE 510 STE-CATHERINE est, près Berri **842-8811**

"POSTURE PEDIC" Sealy

Valiquette



MATELAS à ressorts "Posture Pedic" extra ferme ou standard. Grandeurs régulières 3'3", 4' ou 4'6". **79.95**

Vous pouvez vous procurer aussi : Posture Pedic Premier pour **99.95** Posture Pedic Imperial **119.95**

Rég. 119.50 Spécial **69.95**

LIT continental avec tête de lit "Normandie" de "Sealy". Grandeur 3'3", seulement.



STATIONNEMENT A L'AVANT ET A L'ARRIERE DU MAGASIN

N. G. VALIQUETTE LTEE 510 STE-CATHERINE est, près Berri **842-8811**

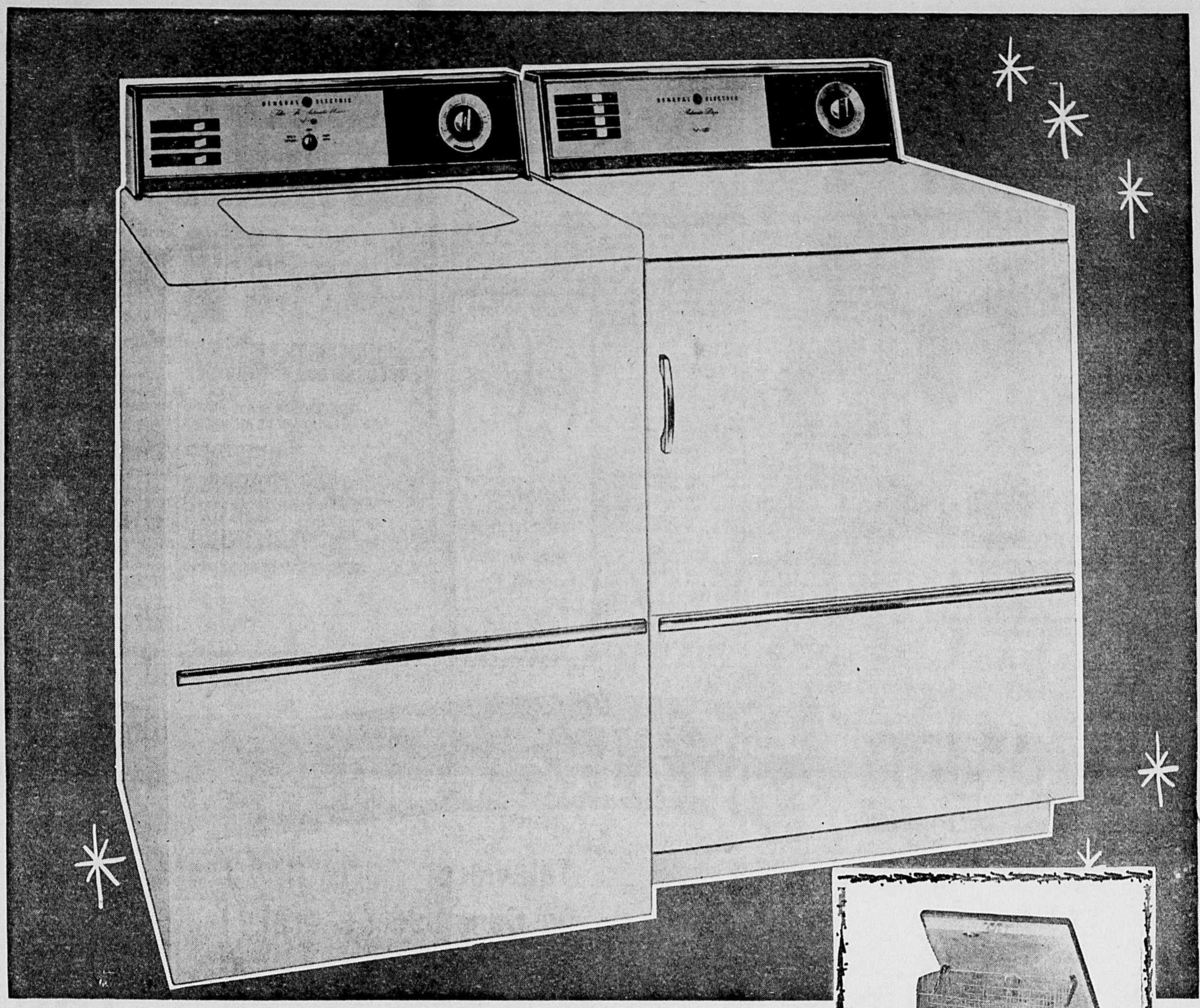
au carrefour du métro

HSURES D'AFFAIRES Ouvert de 9.30 jusqu'à 17.30 Ouvert le jeudi et vendredi soirs jusqu'à 21 heures

A rabais appréciables...

Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

Laveuse, séchoir, lave-vaisselle...



Laveuse et séchoir automatiques GE à bas prix avantageux!

Laveuse automatique GE deux-vitesses

Grande cuve d'une capacité de 16 livres, fonctionnement de lavage trois temps, deux rinçages, choix de degrés de chaleur pour l'eau. Aussi sélecteur trois niveaux d'eau et puissant moteur deux-vitesses ½ h.p. Dessus émail vitrifié facile d'entretien. Pieds auto-niveleurs. Modèle 76M81. Blanc. 27" de largeur, 25" de profondeur et 42¼" de hauteur.

$289

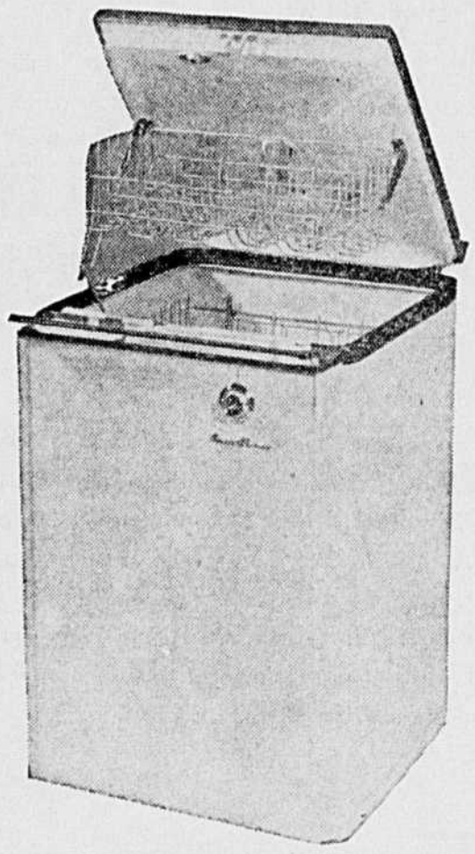
18 mensualités de 13.80

Séchoir automatique General Electric

Arrêt de séchage automatique quand le linge est au point, cycle "permanent-press" et système de séchage grande vitesse. Cuve émail vitrifié haute contenance, éclairage commode. Aussi commutateur de démarrage. Modèle 76D81. Blanc. 27" de largeur, 25" de profondeur et 42¼" de hauteur.

$189

24 mensualités de 11.70



Lave-vaisselle baladeur "Mobile-Maid" General Electric un cadeau précieux du Père Noël

$269

24 mensualités de 12.90

Auxiliaire précieux pour la ménagère... le plus beau cadeau rêvé. Lave-vaisselle G.E. offert à prix avantageux. Il se balade de la table au robinet, il est facile à charger... et est muni d'un système de lavage trois temps selon le type de charge. Aussi: dispensateur de détersiff, raccord Unicouple s'adaptent à la plupart des robinets, cordon rétractable. Dessus Formica* à rayures beiges. Modèle 14571. Blanc. 34" de hauteur, 21¾" de largeur et 27¾" de profondeur.

Pas de versement comptant. La taxe de vente payable à l'achat.

TELEPHONER A 842-6261

APPAREILS MENAGERS, RAYON 73, AU QUATRIEME
CENTRE-VILLE, DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD

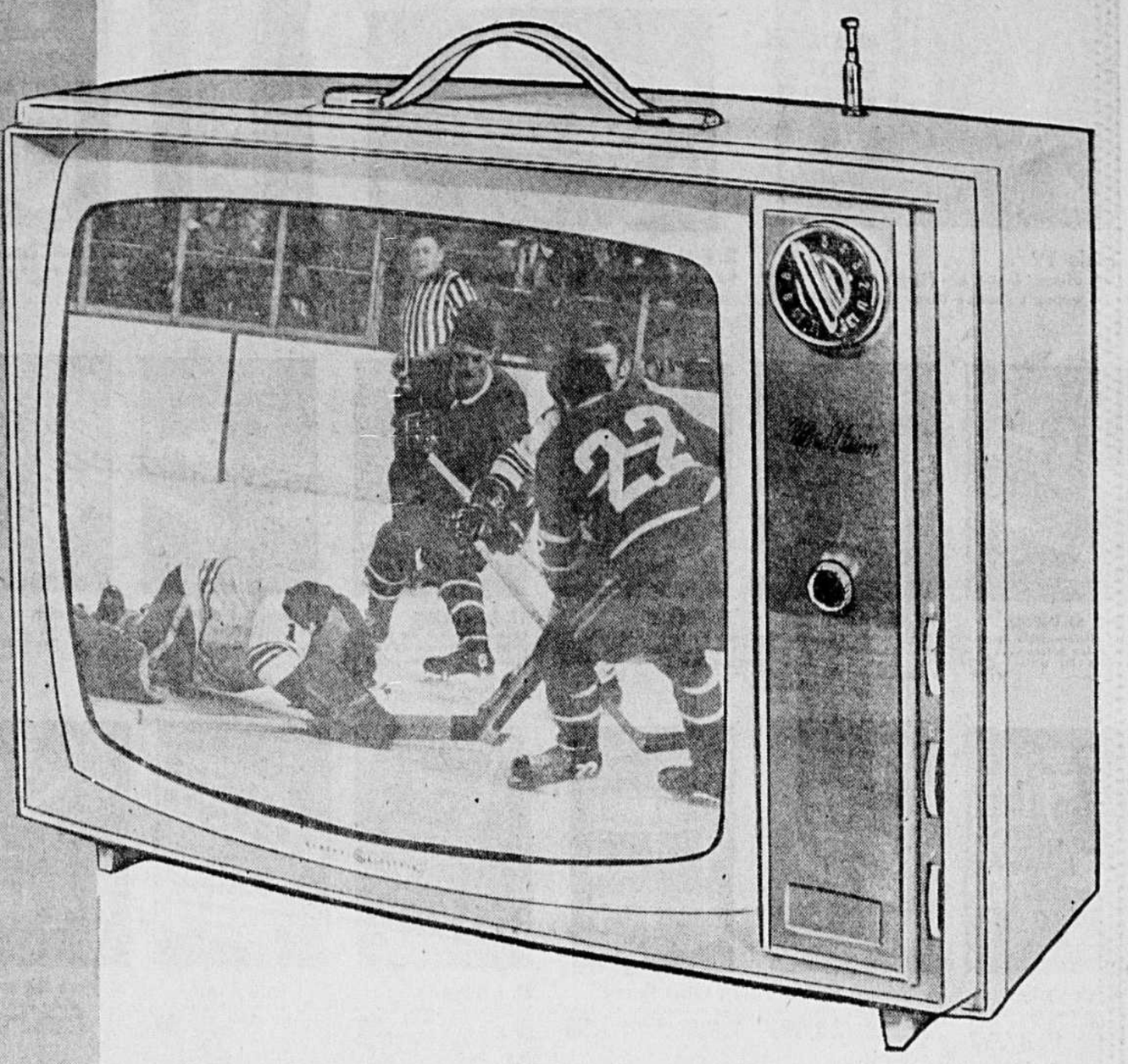
HEURES D'OUVERTURE	CENTRE-VILLE, Square Phillips, rue Ste-Catherine 842-6261	DORVAL, au centre commercial, 631-6741	ROCKLAND, au centre commercial, 739-5521	BOULEVARD, au centre commercial, 728-4571	SNOWDON, 5343 Chemin Reine-Marie, 844-2811
	9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 9 h	9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 10h	9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 10h	9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 10h	9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 9h

appareils General Electric

et téléviseurs, radios, électrophone GE dans votre foyer !

Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON





Combiné TC, radio-réveil GE

Vente

$159

18 mensualités de 9.80

Bas prix de vente spécial pour offrir un cadeau vraiment personnel. Téléviseur 11 po. portatif, châssis d'un rendement de 22 tubes, radio 5 tubes, cadran facile à lire, haut-parleur 6" sur 2" monté en façade, antenne "diapole" intégrée. Poids léger 18½ lb. Modèle 10T51 ; 18½" de largeur, 10" de profondeur et 10½" de hauteur.

Vente ! Téléviseur console 23 po. GE

Vente

$269

24 mensualités de 12.90

Meuble de classe . . . appareil de grande précision mettant en vedette le système de commande automatique réglé au préalable, deux haut-parleurs montés en façade, châssis à transformateur puissant, image instantanée du moment que l'appareil est branché. Meuble moderne en contreplaqué noyer choisi. Modèle M2331 ; 30½" de largeur, 16½" de profondeur et 30" de hauteur.

Téléviseur portatif 19 po. de Canadian General Electric

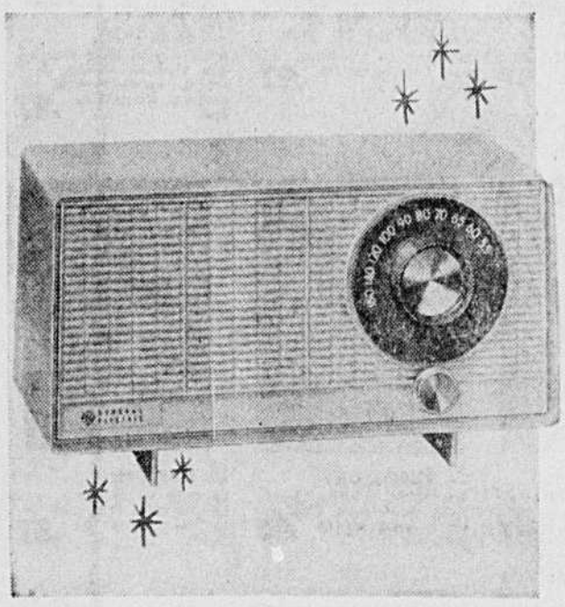
Vous, et vos amis, apprécieront sûrement cet appareil de grande précision exécuté selon les méthodes modernes. Téléviseur portatif 19 po. à image instantanée du moment que l'appareil est branché. Haut-parleur 6" sur 2" "Dynapower" de grande musicalité. Antenne télescopique et poignée bien en main. Modèle 1910; 21½" de largeur, 13" de profondeur et 16½" de hauteur.

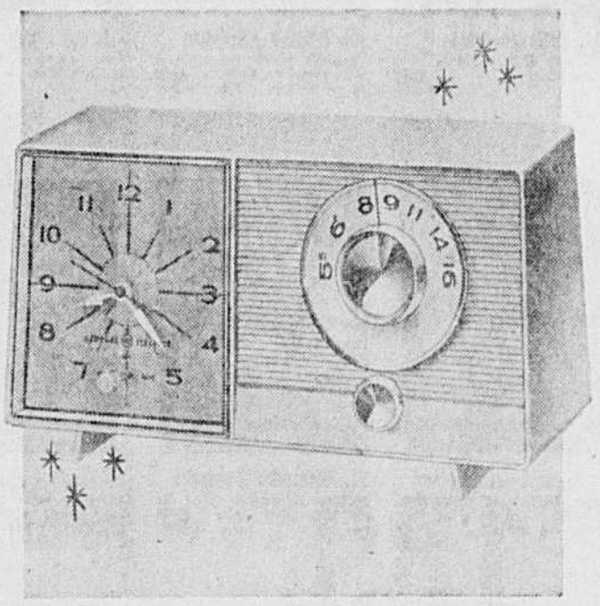
Vente

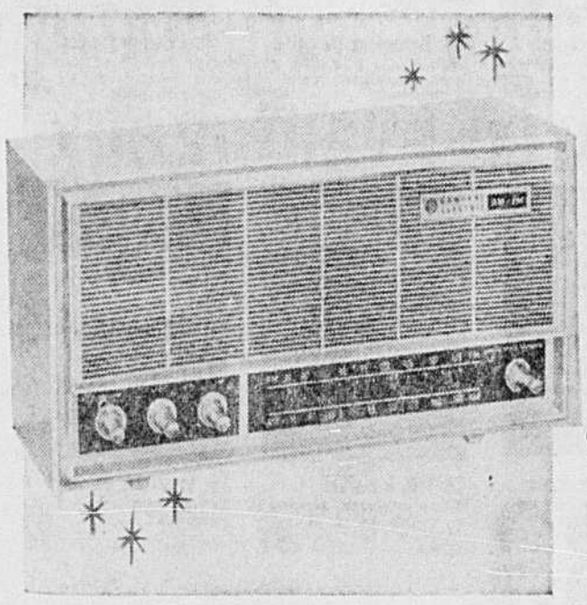
$169

18 mensualités de 10.40

PAS DE VERSEMENT COMPTANT. LA TAXE DE VENTE PAYABLE A L'ACHAT









Economie ! Récepteur GE

Un cadeau agréable à recevoir. Modèle de classe . . . puissant châssis 5 tubes . . . haut-parleur 4" Dynapower de riche tonalité. Modèle TA100. Blanc.

Vente

17.88

Radio-réveil "General Electric"

Le cadeau qui vous fait commencer la journée de bon pied . . . en musique. Châssis de grande précision selon les techniques propres à Canadian General Electric. Cadran facile à lire, châssis 5 tubes, haut-parleur Dynapower 4 po. Modèles 35R31. Blanc.

Vente

25.88

Radio AM/FM GE à prix économique

Un cadeau qui se donne bien à ceux qu'on aime, Radio AM/FM. Puissant châssis 6 tubes et 3 transistors plus 2 diodes. Sélection des postes à curseur. Verrouillage du CFA pour contrôle de fréquence automatique pour les postes FM. Coffret polyestyrene couleur brun muscade. Modèle 11RG1.

Vente

39.88

Electrophone portatif GE

Electrophone portatif à quatre vitesses avec logement de jusqu'à 12 disques 45 tours dans le couvercle. Châssis tout transistorisé et adapteur "pop-up" pour disques 45 tours. Coffret lavable en polyethylène de grande résistance aux éraflures. Modèle RM-110 ; 13" de largeur, 4 15/16" de hauteur et 9" de profondeur.

Vente

26.88

TELEVISEURS ET RADIOS, RAYON 96, AU SEPTIEME

CENTRE-VILLE, DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD

HEURES D'OUVERTURE

CENTRE-VILLE, Square Phillips, rue Ste-Catherine 842-6261
9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 9 h

DORVAL, au centre commercial, 631-6741
9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 10h

ROCKLAND, au centre commercial, 739-5521
9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 10h

BOULEVARD, au centre commercial, 728-4571
9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 10h

SNOWDON, 5343 Chemin Reine-Marie, 844-2811
9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 9h

Deux candidats feront la lutte à Paul-O. Trépanier au congrès conservateur

par Claude GRAVEL

MM. Claude Nolin et Léopold Carrière ont confirmé hier soir qu'ils seraient candidats à la présidence de l'Association progressiste-conservatrice du Québec au cours du congrès qui se tiendra dans la métropole les 1er, 2 et 3 décembre prochain.

Le président actuel de l'association, M. Paul-O. Trépanier, a affirmé pour sa part qu'il est "fort possible" qu'il se porte de nouveau candidat à la présidence, mais, a-t-il ajouté, "je laisse la porte ouverte pour ne pas me présenter".

Interrogé sur les motifs qui pourraient l'amener à changer de décision à la dernière minute, M. Trépanier a refusé de dire quoi que ce soit. Il a seulement expliqué qu'il lui faut revenir à la présidence une autre année pour continuer son travail, mais que sa décision "n'est pas irrémédiablement prise".

Joint à Granby, où il habite, M. Trépanier s'est montré aussi peu catégorique en ce qui concerne l'appui qu'il entend retirer des députés conservateurs du Québec. Il a seulement parlé de la possibilité de "certains appuis".

Le président de l'association a déclaré que les choses vont actuellement "très bien" au bureau exécutif et que si "le bon candidat est élu" au prochain congrès, les organisations seront complétées dans 50 comtés l'an prochain.

"Que je sois président ou ancien président, je vais travailler à accomplir cette tâche", a-t-il conclu.

Me Nolin

Me Claude Nolin, un avocat montréalais qui milite dans le parti conservateur depuis de nombreuses années, a déclaré au cours d'une entrevue qu'il ne se présentait pas contre le président actuel, même s'il a clairement laissé entendre qu'il croyait faire mieux que lui.

Me Nolin, un des vice-présidents de l'association conservatrice provinciale, a affirmé qu'il a reçu de l'appui des députés et des membres de l'exécutif de l'association. Il a refusé de divulguer des noms.

Interrogé alors qu'il participait à une réunion à Dorval, l'avocat montréalais a déclaré que "ceux qui sont responsables de l'association conservatrice doivent éviter de voler la vedette aux députés".

"L'association est un véhicule et elle doit créer une atmosphère propice à l'élection des députés", a-t-il dit. "L'association doit mettre les députés en évidence, leur donner de la publicité."

M. Carrière

M. Léopold Carrière, un industriel de Lachute, a dit au cours d'un entretien téléphonique qu'il avait décidé de briguer les suffrages à la présidence de l'association "à la suite de pressions" et des "résultats du dernier congrès conservateur de Toronto".

M. Carrière est membre de l'Association conservatrice du comté d'Argenteuil et un ancien maire de sa ville. Il a affirmé avoir rencontré tous les députés conservateurs du Québec, à l'exception de M. Georges Valada, et, a-t-il dit, "il semblerait que j'aie leur appui".

Il y a présentement sept députés conservateurs fédéraux au Québec. Ce sont MM. Martial Asselin (Charlevoix), Heward Grafftey (Brome-Missisquoi), Russel Keays (Gaspé), Théo Ricard (Saint-Hyacinthe-Bagot), Roger Regimbald (Argenteuil-Deux-Montagnes), Paul Beaulieu (Saint-Jean) et Georges Valade (Montréal-Sainte-Marie).

Orphelins de deux empires

Par ailleurs, un ancien député conservateur aux Communes, M. John Pratt, a affirmé hier soir que les Canadiens, qu'ils parlent français ou anglais, "sont les orphelins de deux empires disparus" et qu'ils doivent "grandir seuls".

M. Pratt, après avoir été à l'emploi de la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle pendant quatre ans, a effectué un retour à la politique en prenant la parole à une assemblée de l'Association conservatrice de Lachine. Il avait été autrefois député du comté Jacques-Cartier-LaSalle.

Devant un auditoire d'une centaine de personnes, composé en majeure partie d'anglophones, M. Pratt s'est attiré des applaudissements en déclarant que "même avec de Gaulle, l'empire français n'existe plus", que "même avec la monarchie, l'empire britannique a disparu" et que "nous ne sommes plus une colonie de la France ou de la Grande-Bretagne".

"Nous sommes seuls et nous devons grandir seuls en tant que Canadiens, ou nous ne devons pas grandir du tout", a-t-il conclu à ce sujet.

Un autre orateur, M. John MacLean, candidat défait à la chefferie du parti conservateur au dernier congrès de Toronto, a pour sa part invité les individus à faire valoir leur point de vue à l'intérieur des associations régionales de leur parti.

M. MacLean a dit, en substance, que ce n'est pas tout de critiquer, mais qu'il faut dire pourquoi on critique et qu'il faut surtout proposer des solutions aux maux que l'on dénonce. Il a invité les gens à faire connaître leurs opinions auprès des hommes politiques.

L'orateur, s'entretenant avec les journalistes avant son discours, a estimé que les Canadiens français doivent dire aux autres Canadiens ce qu'ils veulent changer au pays.



Le fonctionnaire de l'année

C'est M. Robert B. Bryce, sous-ministre des Finances et principal adjoint de M. Mitchell Sharp, qui recevra cette année la plus haute récompense que le gouvernement fédéral accorde à un fonctionnaire. Outre un parchemin signé par le gouverneur général, cette récompense comprend un montant de $5,000. M. Bryce, âgé de 57 ans, est entré au service du ministère des Finances en 1938. Le député créditiste de Mégantic, M. Raymond Langlois a demandé hier aux Communes si M. Bryce se méritait cette distinction en reconnaissance de sa contribution à l'inflation, au coût élevé de la vie et aux forts taux d'intérêts qui ont cours au pays. Furieux, le premier ministre Pearson a rétorqué qu'il ne tolérerait pas qu'on jette du discrédit sur le travail de M. Bryce. C'est un comité indépendant du gouvernement qui a accordé le prix à M. Bryce.

Seul un front commun pourra faire l'indépendance (Aquin)

par Florian BERNARD

L'indépendance du Québec est déjà un sujet dépassé. Le mouvement est irréversible. Il ne s'agit plus d'une question de temps. Toutefois, seul un front commun des indépendantistes pourra réaliser cette indépendance. L'objectif numéro un est de réaliser la souveraineté du Québec puis, par la suite, d'établir quelle forme de gouvernement le nouvel Etat devra adopter.

Voilà, en substance, le message adressé hier soir par le premier député indépendantiste à l'assemblée législative du Québec, M. François Aquin, devant le Club Kinsmen Alouette de Montréal.

M. Aquin a déclaré que le fractionnement actuel des forces indépendantistes est tout à fait normal. Chacun, a-t-il dit, fait valoir ses opinions. Cependant, dans l'esprit de l'ancien président de la FLQ, le jour du rapprochement n'est pas loin.

M. Aquin a ajouté que, personnellement, il ne milite actuellement dans aucun groupement séparatiste officiel, préférant travailler au rapprochement des forces indépendantistes. Ce futur front commun, a-t-il dit, devra tenir compte des idées et des suggestions de divers groupements. Il devra adopter certaines thèses du RIN, étudier certaines formules du RN, retenir certaines idées du groupement de René Lévesque, bref, constituer un véritable programme politique acceptable pour tous.

Un gouvernement socialiste

Le député de Dorion croit que le gouvernement de la future république du Québec devra être socialiste, non pas d'un socialisme totalitaire, mais plutôt axé vers le bien-être de l'homme. L'Etat du Québec, a-t-il dit, est une société égalitaire en ce sens que la grande majorité de ses citoyens sont pauvres. Ces mêmes citoyens, selon M. Aquin, réaliseront l'indépendance pour améliorer leur sort.

C'est dans cet égalitarisme, a-t-il poursuivi, que les Québécois trouveront les racines d'un véritable socialisme canadien-français, différent du socialisme de certaines nations. Le Québec n'est pas le Congo. Il n'est pas, non plus, Cuba ni la Chine. Il n'est pas sous-alimenté. Il devra continuer sa mission en continent nord-américain, selon la mentalité du continent. Son socialisme, toutefois, sans être celui des pays totalitaires, devra pourtant aller aussi loin que la gestion ou du moins la co-gestion de certaines entreprises. Ce futur gouvernement de l'Etat devra tenir compte des suggestions qui viennent de la masse, non pas uniquement de celles qui viennent d'en haut.



François Aquin

M. Aquin a déclaré que le Québec a toujours eu une vocation indépendantiste. Les anciens, a-t-il dit, étaient séparatistes dans leur jeunesse, puis fédéralistes en vieillissant. Selon lui, les choses ne sont plus les mêmes.

Ce sont les jeunes, dit-il, qui feront l'indépendance. Les plus vieux accepteront de les aider. L'essentiel, a déclaré M. Aquin, est de regarder le "groupe du Québec". Cette province, a-t-il expliqué, a toujours été au seuil de l'indépendance. Cette fois, le mouvement est irréversible. Dans l'esprit de M. Aquin, les anglophones n'ont jamais constitué une nation. Ils sont beaucoup trop attachés aux institutions. Les francophones, par ailleurs, ont véritablement la vision collective de former une nation. Ils l'ont prouvé depuis la conquête. D'ailleurs, d'ajouter M. Aquin, étant une minorité dans le Canada et une majorité dans leur province, il est normal qu'ils aspirent à leur libération. M. Aquin a rejeté le concept des deux nations. C'est, selon lui, mal situer le problème. Il a aussi rejeté l'idée d'Etats associés. Ces Etats associés ne sont, selon lui, qu'un statu-quo où Québec continuerait de quémander certaines faveurs au gouvernement central. L'indépendance, a-t-il conclu, c'est une question de choix politique pour des générations à venir.

Fortes amendes imposées à des compagnies de mandarines

VANCOUVER (PC) — Un procès intenté au terme de la Loi fédérale des monopoles a eu hier son dénouement, à Vancouver, lorsque le juge J. G. Gould a condamné à l'amende dix compagnies trouvées coupables, en septembre, d'avoir conspiré pour limiter la concurrence dans le commerce des mandarines.

Kelly Douglas and Company Ltd. et W. H. Malkin Ltd., déjà condamnées en 1955, ont écopé chacune de $18,000 d'amende. Consolidated Fruit Company Ltd., Salde and Stewart Ltd, et Dominion Fruit Co. Ltd. ont été condamnées à $10,000 ; Canada Safeway Ltd., Macdonald's Consolidated Ltd. et David McNair and Company Ltd. $7,500; Chess Brothers Ltd. et Birks Crawford Ltd. $5,000.

Tout en reconnaissant ces compagnies coupables de s'être liguées pour limiter la concurrence, le juge Gould a souligné cependant qu'il n'y avait aucun indice que les oranges japonaises aient été vendues plus cher qu'elle ne l'aurait dû.

La TV des USA salue le Canada

NEW YORK (PC) — La National Academy of Television Arts and Sciences a rendu hommage, lundi soir, au Canada et à sa télévision, à l'occasion du centenaire canadien.

Le programme télévisé faisait partie d'une série de trois émissions internationales et donnait une reproduction des plus grands succès de la télévision canadienne, avec un bref regard en arrière sur l'édification, l'opération et la diffusion de la télévision au Canada.

Le programme, qui s'intitulait "Salut à la télévision canadienne", insistait sur les efforts de créativité du Canada, dans le documentaire, les sports et les émissions enfantines.

L'émission parlait également des Canadiens qui ont franchi la frontière pour paraître au petit écran américain, comme Lorne Greene, vedette de télévision d'Ottawa.

On remarquait lundi soir les comédiens Johnny Wayne et Frank Shuster de Toronto, Peter Jennings d'Ottawa, du ABC-TV et l'acteur Hume Cronyn, né à London, Ontario.

DE L'ATLANTIQUE AU PACIFIQUE

Ike Smith reprend ses pourparlers avec Dosco

HALIFAX (PC) — Le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse reprend aujourd'hui ses discussions avec DOSCO sur l'avenir de la laminerie de Sydney. Ces pourparlers devraient prendre fin dans quelques jours.

Le premier ministre George Smith a participé dimanche, avec plus de 18,000 personnes, à une manifestation contre le projet de DOSCO de fermer son usine de Sydney le 30 avril prochain. La fermeture de cette aciérie causerait de graves problèmes économiques au Cap Breton et ailleurs en Nouvelle-Ecosse.

Trente minutes dans un état de mort clinique

TORONTO (PC) — Le coeur ne bat plus, le cerveau ne réagit plus, à toutes fins pratiques l'enfant est cliniquement mort et peut rester dans cet état une demi-heure, jusqu'à ce qu'on le "ressuscite" par de copieuses irrigations de sang chaud. C'est ce qu'expliquait hier le Dr W. T. Mustard, à une assemblée de la Croix rouge, en décrivant des interventions chirurgicales jugées impossibles il y a une vingtaine d'années.

Le Dr Mustard parlait de la méthode hypothermique, découverte par le Dr Wilfred Bigelow, de Toronto, qui consiste à préparer le patient pour une opération du coeur en abaissant graduellement sa température au moyen de couvertures réfrigérées. La circulation du sang en est ralentie au point que le coeur ne bat plus et ne suinte plus, ce qui permet d'opérer rapidement et dans les meilleures conditions. Lorsque l'intervention est terminée, une pompe fournit de nouveau le sang chaud au patient qui se ranime peu à peu.

Le facteur Rh n'est presque plus un problème

TORONTO (PC) — En moins de sept ans, deux médecins canadiens "ont pratiquement réglé" le problème des bébés Rh (Rhésus). Dans le plus récent numéro de la revue médicale du Canada, es docteurs Alvin Zipursky et Lyonel Israels expliquent comment ils sont parvenus à prévenir cette maladie du sang, souvent fatale pour le bébé naissant lorsqu'il ne devient pas un attardé mental.

La méthode consiste à immuniser la mère au sang Rh-négatif avec de la globuline gamma contenant des anticorps. Importés et passifs, ces derniers empêchent la mère de produire des anticorps très actifs et de les transmettre au foetus durant la période de gestation.

Jusqu'ici la création d'anticorps dangereux, en raison de la réaction du sang Rh-positif du père sur le sang Rh-négatif de la mère, exigeait généralement une transfusion complète de sang chez la mère et parfois aussi chez l'enfant.

Barry Mather demande une enquête sur l'assurance-auto

OTTAWA (PC) — M. Barry Mather, député néo-démocrate de New Westminster, a proposé hier que le futur ministère des Corporations et du Consommateur enquête sur l'assurance-automobile et tout ce qui la concerne. Cette requête a été présentée sous forme d'une résolution qui ne sera probablement pas discutée à la présente session. M. Mather croit savoir qu'il n'existe "pas moins de 441,600 taux de base pour l'assurance-automobile". Il ajoute que cette industrie augmente maintenant la prime des automobilistes qui enfreignent les règlements de la circulation et que "la prime supplémentaire dépasse souvent l'amende imposée par le tribunal".

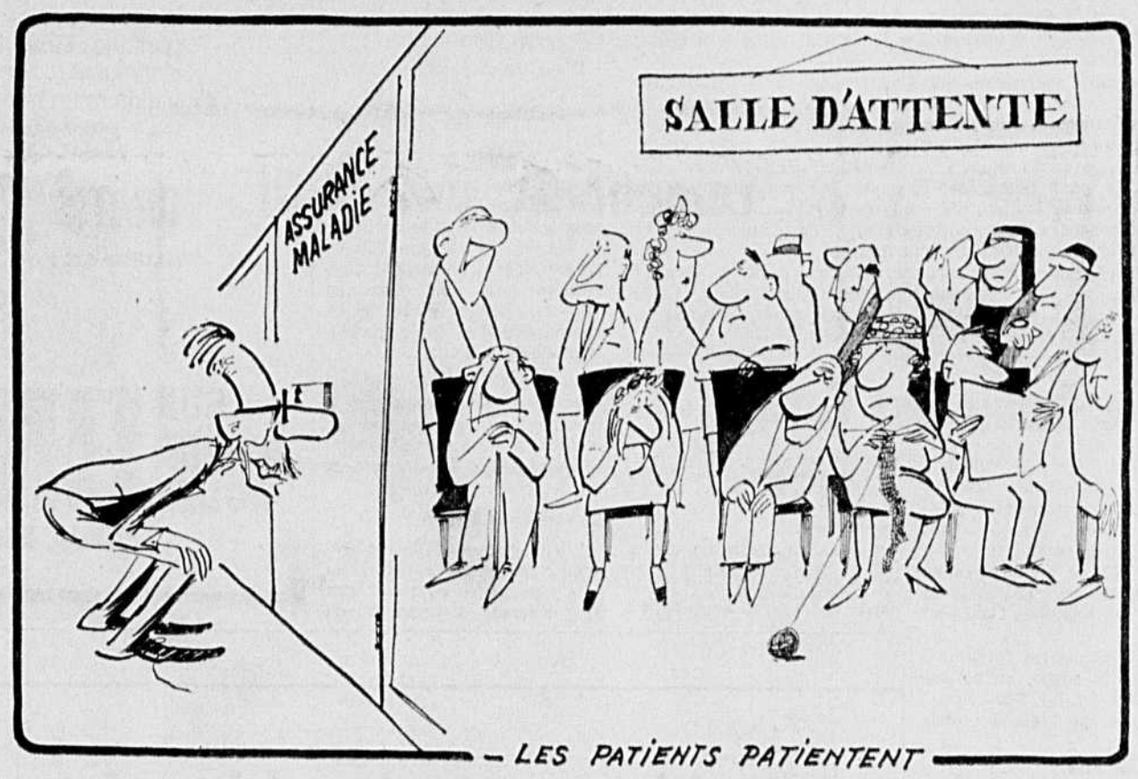
Aux Communes également, le ministre de l'Industrie, M. Charles Drury, a informé le député conservateur Alfred Hales que les Etats-Unis n'ont pas encore donné suite à l'invitation du gouvernement canadien de reviser le traité de 1965 sur les automobiles. Cet accord abolissait les droits d'importation sur les automobiles et les pièces d'autos.

Protéger contre la cigarette, non pas contre les vitamines

OTTAWA (PC) — M. Robert McCleave, député conservateur d'Halifax, s'est élevé hier aux Communes contre la proposition de la Régie des drogues et de l'alimentation de classer les vitamines supplétives parmi les médicaments et d'exiger qu'elles ne soient vendues que sur ordonnance.

M. McCleave a fait remarquer en Chambre que ces vitamines ne sont pas toxiques et qu'il vaudrait mieux "protéger les gens contre la cigarette". Le député a suggéré que la question soit renvoyée au comité permanent des Communes sur la santé.

Mlle Margaret Rideout, secrétaire parlementaire du ministre de la Santé, a répondu que la proposition de la Régie vise à protéger le consommateur contre certains produits qui ne contiennent qu'une quantité insignifiante de vitamines, et aussi contre des vitamines en trop fortes doses qui ne devraient être vendues que sur ordonnance.



Ça se prend bien...

sa bière, y a rien qui Labatt

BRASSÉE AU QUÉBEC PAR LA BRASSERIE LABATT LIMITÉE



téléphoto PA

Bower pris dans une souricière

Le gardien de but Johnny Bower a été pris dans son propre filet comme dans une souricière, dimanche soir, lors du match disputé à Boston entre les Bruins et les Maple Leafs. Larry Hillman (2) et Marcel Pronovost (3), prêtent main-forte à leur coéquipier tandis que Murray Oliver semble s'amuser de la scène derrière le but. Les Bruins ont donné tellement de fil à retordre à Bower qu'ils l'ont déjoué 6 fois.

Blake devra-t-il comparaître en Cour de Los Angeles lors de la prochaine visite du Canadien dans cette ville?

LOS ANGELES, Calif., — Le plaignant : Bernie Weisman, 225 livres.

L'accusé: Hector "Toe" Blake, 205 livres, complet gris, souliers noirs.

L'arme: un bâton de hockey.

Les témoins: Al Branch, Arthur Tenen, Norman Southerby, Buck Ottens et Margaret Ottens.

Voilà les grandes lignes de la plainte au criminel portée par Bernie Weisman, de Los Angeles, contre l'instructeur du Canadien, à la suite des incidents survenus moins de deux minutes avant la fin du match Canadien-Los Angeles, dimanche soir.

Le dossier "A.D.W." confié au sergent Kellenberger, contient les témoignages de la victime et de cinq témoins, qui occupaient des sièges dans la seconde rangée, derrière le banc des joueurs du Canadien.

par Gilles Terroux
envoyé spécial de LA PRESSE

Dans son témoignage, Weisman admet avoir provoqué Blake verbalement durant toute la durée du match, puis il affirme: "Quand j'ai quitté mon siège pour m'approcher de lui, l'instructeur du Canadien s'est emparé d'un bâton et m'en a asséné plusieurs coups".

Le témoignage des cinq autres personnes a été à peu près le même. Trois d'entre eux, Southerby, Branch et Tenen, ajoutent avoir observé le joueur portant le chandail no 14 qui frappait la victime de son bâton alors que celle-ci était au sol. "Je n'ai rien à dire", a commenté Claude Provost, lorsqu'il a appris qu'il était identifié par son numéro de chandail dans le rapport de la police.

Une chose est certaine: la victime, Bernie Weisman a été atteint par un coup de bâton. Il a dû être transporté à l'hôpital où le Dr Arthur Berry lui a fait 20 points de suture afin de fermer une entaille de six pouces au cuir chevelu.

Blake est-il passible d'arrestation?

"Pas avant que le procureur de la couronne n'ait étudié la cas", répond le sergent Kellenberger. "Après avoir recueilli les témoignages détaillés des cinq témoins, nous soumettrons le dossier. Et s'il y a lieu de porter plainte, un mandat d'arrestation sera émis. Dans un tel cas, Hector Blake devra comparaître lors de sa prochaine visite dans la ville".

L'incident en question est survenu à 18:28 minutes de la troisième période pendant un combat de boxe sur la patinoire entre Serge Savard et Gordon Labossière, des Kings.

La version de Blake?

"Il n'a pas cessé de me provoquer pendant le match. Mais je n'y peux rien en autant que le spectateur demeure à son siège. "il est descendu sur le banc des joueurs et m'a enlevé mon chapeau. Ensuite, je ne sais pas ce qui s'est passé. J'ai bien vu que quelques-uns de mes joueurs brandissaient leur bâton en direction du spectateur et finalement qu'il avait les mains ensanglantées".

Blake a ensuite fait remarquer que ces incidents aux bancs des joueurs ne surviendraient pas si le banc était entouré d'une baie vitrée. "Ils ont dû installer des baies vitrées. "Ils ont dû installer des baies vitrées à New York et à Boston pour cette raison. En fait, la ligue devrait exiger que le banc des joueurs soit protégé et ce, dans tous les amphithéâtres", a -t-il commenté.

BLOC - NOTES ... L'ancien lanceur des Royaux de Montréal, **Jean-Pierre Roy,** demeure à Las Vegas depuis 1959. récemment, il chaussait les patins pour la première fois en 30 ans lorsqu'une ligue de hockey amicale a été formée à Las Vegas. Roy avait fait le voyage à Los Angeles en automobile afin de voir jouer le Canadien ... Il n'est pas question que le Canadien fasse des changements. "Du moins, pas pour l'instant", a dit le gérant général **Sam Pollock.** Personne ne connaît la gravité de la blessure dont souffre **Jean-Claude Tremblay.** Pas même Tremblay. La plupart des joueurs du Canadien ont patiné pendant une heure avant de quitter Los Angeles pour St-Louis où ils affronteront les Blues, demain soir.

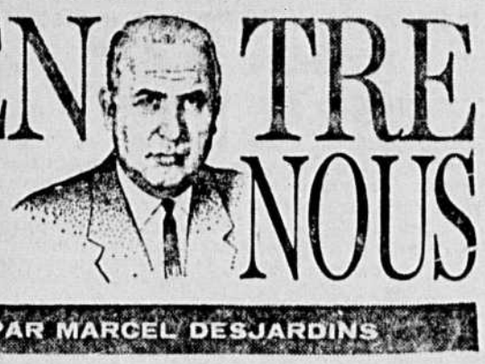
LE NOUVEAU
PNEU D'HIVER FINA
LAISSE LOIN DERRIÈRE
LES PNEUS D'HIVER
ORDINAIRES

POURQUOI? Parce que le nouveau pneu d'hiver Fina est un pneu différent, de conception entièrement nouvelle! Muni de sculptures plus profondes et d'épaulements plus épais, il mord dans la neige. Sa semelle large adhère à la route assurant une plus grande sécurité. De plus, il a été conçu pour rouler sans bruit et sans usure excessive à grande vitesse sur route sèche. Son nom? Le pneu d'hiver Fina "Executive Traction". Il se vend soit en noir, soit avec une mince rayure blanche ou un double flanc blanc; avec ou sans crampons ... et porte évidemment la garantie Fina. Il laisse loin derrière les pneus d'hiver ordinaires ... et ne vous coûte pas plus cher. C'est vraiment un bon achat.

GRATIS (VALEUR: $16.)
Crampons fournis et posés gratuitement sur vos pneus à la plupart des stations-service Fina, avec l'achat de 2 pneus "Executive Traction".
Offre valable pour une période de temps limitée.

SUR VOTRE ROUTE **FINA EST LÀ** FINA
PNEUS, ESSENCE, LUBRIFIANTS, SERVICE

EN TRE NOUS



PAR MARCEL DESJARDINS

Pete Morin s'interroge sur les surprenants résultats du hockey

Pour la première fois depuis 35 ans, Pete Morin ne joue aucun rôle actif dans le hockey si ce n'est celui de vice-président de l'équipe des anciens.

Cet ancien partenaire de Buddy O'Connor et de Gerry Heffernan sur la ligne d'attaque connue sous le surnom de "razzle dazzle" suit néanmoins la scène du hockey de près.

Cela l'amène à se poser des questions en face des étonnants succès des nouvelles équipes de la ligue Nationale. "Des questions dont seul le temps pourra nous apporter les réponses", déclare-t-il.

Ainsi, il demande : "Est-ce qu'au cours des années, nous n'avons pas surévalué le calibre de jeu des porte-couleurs de la Ligue Nationale comparativement à celui des membres des clubs de la Ligue Américaine ou de la Ligue de l'Ouest ?"

La chose n'est pas impossible, pense-t-il, mais il se refuse à répondre présentement à la question, disant que les résultats des prochains mois apporteront des éclaircissements.



Pete Morin

"J'avoue me réjouir de ce que nos anciens clubs de la ligue Nationale ne rencontrent pas les équipes russes et tchèques car je me demande si ces matches ne résulteraient pas eux aussi en surprises", dit-il.

Il y a un point de vue dont il est bon de tenir compte, selon lui. C'est le fait que quatre des nouveaux clubs sont pilotés par d'anciens instructeurs dans la Ligue Nationale, Red Kelly, Red Sullivan, Bert Olmstead et Lynn Patrick. Bud Poile, des Flyers de Philadelphie, n'est pas un étranger à la L.H.N. Seul Wren Blair, du Minnesota, n'a aucune expérience dans les rangs professionnels.

Donc, voilà des hommes qui sont au courant du style de jeu des anciens clubs, de la stratégie à recourir contre eux et des joueurs à surveiller de près.

Avantage des instructeurs des nouveaux clubs sur leurs rivaux

Les instructeurs des anciens clubs ne connaissent que très peu, probablement rien de la façon de jouer des nouvelles équipes. Leurs joueurs sont pour eux des inconnus, des gens qu'ils considéraient comme des quantités négligeables puisqu'ils ne les ont pas protégés lors du repêchage.

Mais avec le temps, ces mêmes instructeurs vont développer leurs connaissances sur ces joueurs, leur manière de se comporter et probablement qu'ils seront en mesure de recourir à des tactiques pour les mettre en échec. "Je pense", dit-il, "que lorsque le Canadien retournera à Oakland et à Los Angeles, il est bien possible qu'il déclasse complètement ces deux clubs qui viennent de le vaincre. J'aime du moins à le croire".

Il y a toujours cette possibilité que les joueurs des anciens clubs aient eu un complexe de supériorité et n'aient pas pris au sérieux leurs nouveaux adversaires. Il est bon dans les sports d'avoir confiance en ses propres talents mais pas à la condition de mépriser ceux des adversaires car cela réserve de vilaines surprises.

Morin dit encore que des joueurs frustrés pendant des années de ne pas obtenir les belles positions peuvent, lorsque l'occasion se produit, déployer une ardeur, une détermination qui leur permettent de jouer pendant un certain temps de façon supérieure. Certains continueront à le faire car ils auront pris confiance en leurs talents, en leur capacité de réussir.

Il y a toujours cette possibilité que parce qu'ils étaient limités à dix-huit joueurs chacun, les anciens clubs aient laissé au cours des dernières années la Ligue Américaine, la Ligue de l'Ouest et la Ligue Centrale développer des joueurs d'un calibre bien supérieur à ce qu'ils croyaient, des joueurs qui touchent cette année des salaires très intéressants et qui veulent que cette manne, produit de l'expansion, continue pour eux pour des années à venir.

Il n'y a pas à le cacher, les premières semaines ont apporté des résultats surprenants, stupéfiants. On se pose des questions mais les réponses restent à venir.

Personnellement, Morin espère bien qu'un voyage d'une dizaine de jours aux Bahamas en fin de semaine apportera une réponse au mal de dos dont il souffre depuis quelque temps. "Cela me semble des reliquats de ma carrière de joueur de hockey", nous dit-il.

Peut-être que le climat chaud des Bahamas lui apportera le bien qu'il en espère. Sinon, ce sera peut-être l'opération. En terminant, il nous apprend que l'équipe des anciens se rendra en février à Vancouver inaugurer le nouvel aréna de cette ville puis qu'elle ira jouer à Calgary, Winnipeg, Détroit et Boston.

"Pendant 35 ans, j'ai été tour à tour joueur, instructeur, gérant et même propriétaire de club. Aujourd'hui, je suis simple spectateur", dit-il en terminant.

Albrecht décèle des erreurs dans la politique des Alouettes

J. I. Albrecht, un des nombreux anciens instructeurs des Alouettes, est venu passer la journée d'hier à Montréal. Parce que son rôle de dépisteur pour l'un des clubs majeurs de football l'obligera à assister à un match dans le sud des Etats-Unis le jour de la Fête de l'Action de Grâce américaine, il avait tenu à venir prendre, quelque temps plus tôt, le traditionnel dîner à la dinde avec les membres de sa famille ici.

Cet adjoint de Perry Moss au temps ou celui-ci gérait les Alouettes n'a pas été surpris par les événements qui se sont déroulés au sein du club local. Il a toujours pensé depuis des années que les dirigeants de l'équipe refusaient de voir les deux problèmes majeurs qui entravaient la marche vers le succès du club. En premier lieu, l'absence d'un programme de recrutement régulier qui a fait la force des Rough Riders d'Ottawa et la négligence à nommer un gérant général avec autorité sur le personnel des joueurs, c'est-à-dire ayant la permission d'effectuer les échanges jugés nécessaires ... encore comme Ottawa a fait et telle que la chose a toujours existé à Hamilton.

Si tant de clubs à travers le monde du football adoptent ce système, il doit avoir son mérite. Albrecht espère pour le bien du club que le propriétaire Joe Atwell verra à remédier à ces deux lacunes.

Un autre sportsman, qui s'est toujours intéressé de très près aux Alouettes, nous donne son explication pourquoi les Alouettes n'ont jamais nommé un gérant général, accordant toujours ce poste au chef instructeur. "C'est", dit-il, "qu'on était obsédé par l'idée de la promotion, c'est-à-dire d'avoir quelqu'un pour tenter de découvrir de nouvelles sources de revenus pour le club, soit droits de télévision, de radiodiffusion, d'annonces pour le programme, de campagnes pour amener plus de spectateurs aux matches.

"De véritables promoteurs sportifs", nous dit-il, "se seraient dit "Voyons à bâtir une équipe gagnante, spectaculaire et tout le reste viendra de lui-même." Un gérant général était indispensable, un gérant de la promotion non.

Mike Belkin bat Cottrill

SYDNEY, Australie. (Reuter-AFP) — Mike Belkin, natif de Montréal et demeurant maintenant à Miami, Flo., a défait Jack Cottrill, d'Australie, 6-3, 6-2, 3-6, 6-2, en première ronde des championnats de tennis en simple des Nouvelles Galles du Sud.

Roy Emerson est facilement passé en 2e ronde, en battant R. Layton, 6-1, 6-1, 6-2.

Voici les résultats des matches :

Simple messieurs

J. Leschly (Dan) bat R. Sherriff, 9-7, 6-3, 6-2 ; R. Emerson bat R. Layton, 6-1, 6-1, 6-2 ; M. Belkin (Can.) bat J. Cottrill, 6-3, 6-2, 3-6, 6-2.
P. Curtis (G.-B.) bat T. Addison, 12-14, 6-4, 6-4, 6-4 ; G. Stilwell (G.-B.) bat J. Haslam, 6-2, 7-5, 6-1 ; D. Pollard bat T. Ulrich (Dan), 6-3, 6-4, 3-6, 4-6, 6-3.

Simple dames

Rosemary Casals (E.-U.) bat K. Dening, 6-4, 8-6 ; L. Turner bat J. Solome (Hol), 6-3, 6-3 ; Y. Boy (Fr) bat G. Shepard (E.-U.), 6-2, 6-2 ; L. Harper (E.-U.) bat H. Amos, 6-2, 6-4.

Protêt de la Fédération autrichienne

INNSBRUCK (AFP) — La fédération autrichienne de ski a décidé de ne pas participer aux Jeux Olympiques d'hiver de Grenoble, si la question du "pool de financement" du ski de compétition autrichien n'est pas résolue incessamment. Le programme d'entrainement de l'équipe de ski d'Autriche en vue des Jeux Olympiques qui doit être assuré par ce "pool de financement" a été stoppé avec effet immédiat.

Pilous intente une poursuite

SAN FRANCISCO (PA) — Rudy Pilous poursuit les Seals d'Oakland, réclamant $105,000 pour bris de son contrat comme instructeur et gérant général de l'équipe, à la suite du transfert du club de la ligue de l'Ouest à la ligue Nationale.

Pilous a expliqué qu'il avait signé un contrat de quatre ans le 18 mai 1966 et que son contrat a pris fin 13 mois plus tard, le 16 juin 1967.

Le contrat, selon Pilous, stipulait qu'il toucherait $25,000 par année comme instructeur, $10,000 comme gérant et un boni de $10,000 si les Seals finissaient parmi les trois premiers.

Cet hiver, ayez des skis qui se contrôlent mieux, dont vous aurez plus de plaisir à vous servir.

CAMARO—le tout nouveau ski de Hart.



Besoin d'un nouvel attelage? Obtenez le "Tyrolia Clix" de renommée mondiale.

L'an dernier, les artisans de Hart ont fait face à un défi. Etait-il possible d'améliorer encore plus des skis de niveau international?

Leur réponse est Camaro, un ski qui combine en un chef-d'oeuvre de précision et d'équilibre les meilleures caractéristiques des skis Hart produits depuis 20 ans.

C'est probablement le ski ayant le plus de possibilités jamais construit. Et ce qu'il vous promet, c'est une telle amélioration dans votre style qu'il faut le voir pour le croire. Virages faciles. Rapidité. Mieux équilibré. Plus de plaisir aussi! Voilà Camaro!

Voyez le Camaro, et tous les autres skis Hart chez votre détaillant Hart dès maintenant. C'est le premier pas à faire pour atteindre un nouveau sommet de plaisir cet hiver.

Avancé? Demandez n'importe quoi du Camaro ... Il en est capable!

Intermédiaire? Vous ne parvenez pas à dépasser ce stade? Essayez Camaro ... Vous verrez!

Débutant? C'est le moment de bien apprendre. Vous aurez confiance en vous et contrôlerez vos skis de la bonne façon. Vous apprendrez plus vite! Parlez-en à votre détaillant ou à votre instructeur, il vous le dira!

Voici pourquoi les skis Hart sont partout les plus populaires:



Le secret de la supériorité des skis Hart réside dans les caractéristiques suivantes:

- Cinq couches d'acier trempé et d'aluminium "Spacecraft".
- Amortisseurs de fibre de verre.
- Centre "Weyerhauser".
- Entretien minimum de la surface "Har-Co".
- Arêtes en L d'une seule pièce, d'acier flexible, exclusives et garanties à vie.
- Surface "Melamine" de dessus très résistante.

Et les skis Hart vous sont offerts avec une garantie inégalée!

Les skis Hart sont garantis de façon inconditionnelle pour deux ans; inclus dans la garantie, pour la durée du ski, ses arêtes d'acier qui ne peuvent pas s'arracher.

hart

distribué par Harvey E. Dodds Company

Les structures actuelles nuisent grandement à une politique d'assainissement des eaux

"Tant et aussi longtemps que la responsabilité des eaux du Québec sera partagée entre trois ministères, il sera extrêmement difficile sinon impossible d'atteindre à une politque d'assainissement réel", a déclaré hier à Montréal le nouveau ministre des Richesses naturelles.

Selon le communiqué reçu du bureau du ministre, M. Paul-E. Allard, recevait sa première délégation à titre de ministre des Richesses naturelles, celle du Conseil économique de l'ouest du Québec.

Le Conseil groupe des représentants des comtés de Gatineau, Hull, Papineau et Pontiac.

La requête adressée à M. Allard, portant sur le problème des eaux de l'Outaouais, demandait notamment que cette rivière serve à une étude-pilote, ce que le ministre a dit être peu pratique à cause, surtout du coût prohibitif que susciterait cette étude, en raison de la longueur de la rivière.

Trois ministères

"Comme une étude pilote sur la conservation des eaux doit servir de guide pour l'application de politiques à l'ensemble du problème de conservation, le ministère a, depuis un an, étudié ce problème sur la rivière Yamaska dont le bassin est plus réduit et qui ne nécessite pas d'entente intergouvernementale. Le bassin de la rivière Yamaska est varié et offre ainsi l'éventail des problèmes que l'on retrouve sur un très grand nombre de rivières du Québec", a dit M. Allard.

Dans sa réponse à un autre article du mémoire du Conseil, il a fait remarquer que la politique des eaux de la province relève non seulement du ministère des Richesses naturelles, mais aussi des ministères de la Santé et des Affaires municipales.

"Cela", a-t-il fait remarquer aux délégués, complique notre tâche et rend fréquemment ardue la solution des problèmes. Voilà pourquoi j'entends m'employer à obtenir le transfert de ces diverses responsabilités au ministère des Richesses naturelles".

Le ministre a ensuite parlé de la classification des eaux, la disant essentielle en raison des nombreux usages qui s'en font actuellement, dont la natation, la pêche et autres activités tant sportives que touristiques ou industrielles. "L'assainissement des lacs", a-t-il précisé, "ne peut d'ailleurs se faire uniquement par des règlements ou même des sanctions. Il faut que les gouvernements posent des gestes concrets tels que la construction d'usines d'épuration et de filtration des eaux. Le coût de telles réalisations s'avérant particulièrement élevé, il existe nécessairement des délais inévitables".

Enfin, M. Allard a fait remarquer qu'une distinction doit être faite entre l'accessibilité aux cours d'eau sur le domaine public et sur le domaine privé. La première a été étudiée par un comité interministériel dont les recommandations récentes ont été acceptées en principe.

"La recommandation la plus importante", a souligné le ministre des Richesses naturelles, "est que la plus grande part sinon la totalité du périmètre des cours d'eau demeure accela sur une profondeur de tercessible au grand public et cela sur une profondeur de terrain suffisante pour y concevoir des aménagements communautaires à des fins récréatives et touristiques".

votre horoscope

A partir de minuit ce soir

LES ENFANTS NES CE JOUR seront très intelligents, mais leur tempérament bilieux les entraînera souvent à ne voir que le mauvais côté des choses et à noircir des petits faits sans importance. Ce n'est qu'au prix de grands efforts qu'ils finiront par considérer le présent comme valant la peine d'être vécu dans son intégralité.

BELIER — DU 21 MARS AU 20 AVRIL

Votre discernement et votre énergie vous permettront d'obtenir de bons résultats dans la plupart de vos activités. En outre, vous aurez la possibilité de passer une soirée hors de chez vous, avec un de vos amis.

TAUREAU — DU 21 AVRIL AU 20 MAI

Ne vous laissez pas influencer par une personne qui vous paraîtra avisée, mais dont l'imagination fausse souvent le jugement. Si vous sortez avec des amis au cours de la soirée, veillez à ne pas vous laisser entraîner à des dépenses excessives.

GEMEAUX — DU 21 MAI AU 21 JUIN

Vous apprendrez une nouvelle intéressante au cours de la matinée, et vous en tirerez des conclusions qui vous inciteront à prendre une judicieuse initiative. Dans l'après-midi, votre réalisme vous permettra de profiter d'une circonstance fortuite.

CANCER — DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

Vous passerez cette journée en compagnie de personnes bien disposées à votre égard. Encouragez leur amabilité en déployant la vôtre et tout ira bien dans vos relations avec elles. Un régime alimentaire suffira à vous guérir d'une crise de foie.

LION — DU 23 JUILLET AU 23 AOUT

A condition d'accomplir consciencieusement vos obligations d'harmoniser vos désirs avec ceux de votre entourage, vous passerez cette journée dans des conditions satisfaisantes. Cet avertissement tient également pour ce soir.

VIERGE — DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE

Vous devrez vérifier soigneusement vos comptes et prendre garde à ne pas faire une mauvaise affaire en vous laissant influencer par un de vos familiers. Vous aurez une satisfaction sentimentale à la fin de la journée.

BALANCE — DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

Vous aurez tendance à vous montrer insociable en diverses circonstances. Gare aux réactions que vous risquerez de provoquer ainsi, notamment dans votre milieu familial et professionnel. L'ambiance paisible du foyer favorisera votre santé.

SCORPION — DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

La journée vous inspirera de judicieuses déterminations, notamment dans le domaine financier. En revanche, il se pourrait que vous fussiez contrarié par une discussion désagréable si vous êtes trop rigoriste à l'égard de vos familiers.

SAGITTAIRE — DU 23 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE

Ne rejetez pas les propositions ou les suggestions de votre entourage. En outre, grâce à vos bonnes dispositions d'esprit, vous prendrez diverses initiatives dont les résultats vous réjouiront. Si vos digestions sont laborieuses, jeûnez légèrement.

CAPRICORNE — DU 22 DECEMBRE AU 20 JANVIER

Votre jugement sera meilleur aujourd'hui qu'hier. Grâce à cet avantage, vous obtiendrez des succès dans divers domaines; en particulier dans vos occupations laborieuses et dans vos affaires de coeur. Ne négligez pas votre santé.

VERSEAU — DU 21 JANVIER AU 19 FEVRIER

Vous risquerez de vous mettre dans une fâcheuse situation en réalisant un de vos désirs sans tenir compte des considérations d'ordre familial ou professionnel. Réfléchissez bien avant d'agir. Vous serez en excellent état physique.

POISSONS — DU 20 FEVRIER AU 20 MARS

Il est probable que votre vitalité fléchira quelque peu aujourd'hui. Vous devriez prendre des dispositions pour que votre travail ne vous oblige pas à fournir beaucoup d'efforts. Votre soirée avec l'être aimé sera satisfaisante.

Legaré

AVEC PLUS DE 90 MAGASINS DANS LA PROVINCE DE QUEBEC POUR FACILITER VOTRE MAGASINAGE

MAGASINEZ EN TOUTE AISANCE LES JEUDIS ET VENDREDIS JUSQU'A 9 H. P.M., LES SAMEDIS JUSQU'A 6 H. P.M.

GRANDE VENTE D'OUVERTURE

Nous ouvrons les portes à tous ceux qui cherchent de véritables aubaines à des prix imbattables. Nous avons surpassé nos efforts pour vous assurer le confort, la spaciosité et une atmosphère agréable.



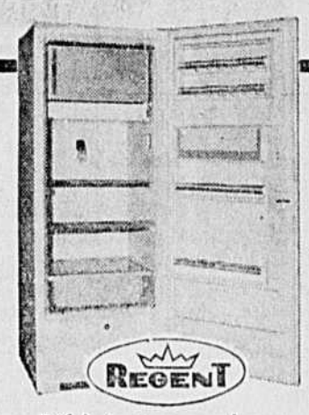
Mobilier de chambre, 3 mcx. avec grand bureau triple

Ce mobilier d'une vraie beauté créera une atmosphère reposante ! Il consiste en un bureau triple 64" de long à 9 tiroirs, surmonté d'un miroir basculant à bord biseauté, une commode à 4 tiroirs et un lit à panneaux de 4'6". Les tiroirs glissent sur guides centraux en acier. Poignées cuivrées de bel aspect. Devants solides. Choix de fini bisque doré ou noyer. **VALEUR de 239.95**

EN SPECIAL A

$2 PAR SEMAINE SEULEMENT

$194



Réfrigérateur moderne

Congélateur et plateau à refroidissement pouvant contenir 48 lbs de denrées congelées. Porte compartimentée. **Valeur de 249.95**

EN SPECIAL A

$2 PAR SEMAINE SEULEMENT

$198

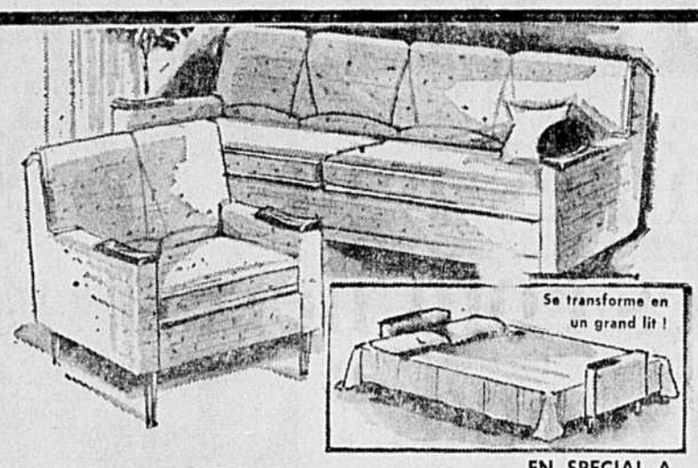


Mobilier de cuisine, 5 mcx

La table à dessus "Arborite" fini noyer, 36" x 48", s'allonge jusqu'à 60". Quatre chaises généreusement rembourrées. Fini bronze seulement. **Valeur de 99.95**

EN SPECIAL A

$74



Chesterfield ou davenport

Recouvrement de bouclé texturé dans une sélection de coloris. Sièges à coussins réversibles remplis de mousse. Se transforme en un grand lit ! **Valeur de 229.95. — $2. PAR SEMAINE**

EN SPECIAL A

$178



Cuisinière élect., 30"

Marque réputée ! Horloge entièrement automatique. Commutateurs à chaleur infinie. Porte du four amovible. **Valeur de 229.95**

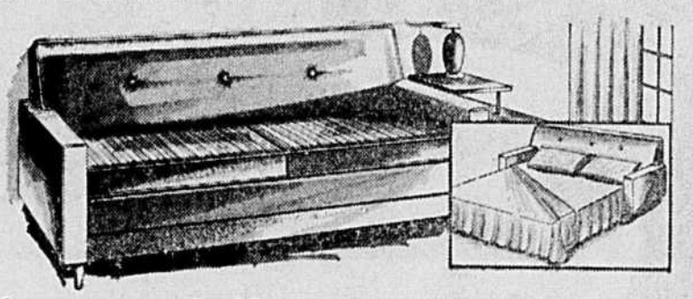
EN SPECIAL A

$2 PAR SEMAINE SEULEMENT

$178

PAS DE DEPOT — JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER SI DESIRE

DETAILS COMPLETS DU MODE DE FINANCEMENT, DISPONIBLES A CHAQUE SUCCURSALE — (TAXE DE VENTE PAYABLE A L'ACHAT)



Sofa compact à double usage

Revêtement de bouclé dans votre choix de teintes. Sièges à coussins réversibles, unis d'un côté et rayés de l'autre. Pourvu d'un matelas à ressorts spiraux. **VALEUR de 199.95. — 1.50 PAR SEMAINE**

Conversion facile en un lit pour 2 adultes !

EN SPECIAL A

$139

Matelas ou sommier-boîte

Le matelas contient 252 ressorts spiraux. Dessus piqué en volute. Coutil de rayonne damassée. Ganses cordelées. **Valeur de 49.50.**

Sommier-boîte disponible au même bas prix.

EN SPECIAL A

34.95



Toutes les largeurs normales : 3'3", 4'0" et 4'6".



Lessiveuse automatique

Cuve pouvant contenir 9 livres de linge. Pompe automatique. Couvercle de métal émaillé blanc. **Valeur de 149.95**

1.25 PAR SEMAINE SEULEMENT

EN SPECIAL A

$112

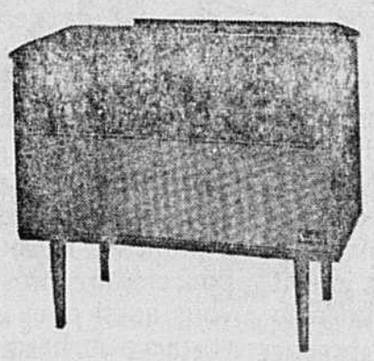
Superbe console stéréo AM "Shelbern"

Changeur automatique à 4 vitesses avec aiguilles saphir. Compartiment à disques. Deux haut-parleurs. Radio AM de 7 lampes. Cabinet en noyer plaqué. **Valeur de $169.**

EN SPECIAL A

1.50 PAR SEMAINE SEULEMENT

$127



Magnifique téléviseur console "Philco"

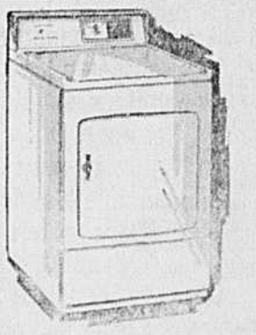
Rendement équivalant à 24 lampes. Haut-parleur de 9". Sélecteur de canaux illuminé. Syntonisateur-mémoire éliminant la nécessité d'ajuster les contrôles en changeant de canaux. Cabinet fini noyer. **Valeur de 299.95.**

EN SPECIAL A

2.50 PAR SEMAINE SEULEMENT

$247





Sécheuse Westinghouse

Choix de 2 degrés de température et un degré d'aération. Capacité jusqu'à 28 livres de linge humide. Chronomètre automatique. **Valeur de 199.95**

1.50 PAR SEMAINE SEULEMENT

EN SPECIAL A

$147

Legaré

10,530 BOUL. PIE IX. TÉL.: 322-2741-2

(coin Prieur)

La fièvre électorale domine le congrès du SCFP

par Jacques Lafrenière

Le congrès du Syndicat canadien de la fonction publique n'avait pas encore débuté que déjà la fièvre électorale bouillait dans les veines de la plupart des 600 délégués. La première journée des délibérations, hier, a été à peine perturbée par ce climat, mais on s'attend aujourd'hui à une obstruction presque systématique de toutes les recommandations du bureau du syndicat.

Le président sortant de charge, M. Stanley Little, fait face à un adversaire de taille, M. William Black, de la Colombie britannique. Les élections auront lieu demain.

Lors de la fusion des deux syndicats en 1963 — National union of public employees (NUPE) qui comptait 58,000 membres et National union of public service employees (NUPSE) qui en comptait 28,000, il y avait eu une entente : le président serait choisi dans l'un des syndicats et l'autre principal dirigeant, le secrétaire-trésorier, dans l'autre. M. Little, qui était président du NUPSE fut élu président du nouveau syndicat, qui devint le Syndicat canadien de la fonction publique (ou en anglais : Canadian union of public employees). M. R. P. Rintoul devint secrétaire-trésorier, lui qui était président de NUPE.

Il ne devait pas y avoir d'élection au cours des quatre années suivantes. Il n'y en eut pas. Mais c'est cette année que doit se digérer complètement cette fusion : la digestion est difficile.

M. Rintoul a démissionné de son poste il y a six mois. Il fut remplacé par Mlle Grace Hartman qui venait également du NUPE. M. Black est le président des employés d'hôpitaux de la Colombie-Britannique, lesquels étaient affiliés à NUPE.

M. Rintoul appuie la candidature de M. Black. Il a distribué hier aux congressistes un document qui porte plusieurs accusations contre M. Little, dont les principales sont :

— M. Little se sert des membres et du personnel du syndicat pour promouvoir ses intérêts personnels;

— il ne consulte pas les membres du bureau pour prendre des décisions parfois importantes;

— il a tendance à exagérer les mérites du personnel de l'ancienne NUPSE;

— à deux reprises au moins, M. Little aurait passé outre à la volonté des membres qui avaient décidé de faire la grève et aurait fait des négociations au sommet sans consulter les membres;

— il a rendu impossible le contrôle des finances du syndicat;

— M. Little consulterait seulement certains membres de son propre "groupe", au lieu de développer des moyens de communications avec le personnel.

"Si l'on ne met pas un terme à l'activité du président Little, déclare le document de M. Rintoul, nous irons vers la destruction de la fusion, pour laquelle nous avons travaillé si fermement."

M. Rintoul traite M. Little de dictateur et l'accuse de conduire le syndicat au chaos.

Propagande fallacieuse

Les amis de M. Little soutiennent que c'est là de la propagande fallacieuse et malicieuse et qui réflète une vengeance personnelle.

Ils soutiennent que grâce à M. Little, le syndicat, dont les effectifs depuis la fusion sont passés à 112,000 membres, a connu des succès inespérés. "Stan Little, pour avoir fait du SCFP un syndicat puissant et dynamique mérite le vote de tous en témoignage de reconnaissance", déclare "le comité pour Stanley Little".

Des membres de la délégation du Québec — qui appuiera en bloc semble-t-il la candidature de M. Little — ont dit qu'il s'agit de deux idéologies qui s'opposent. Selon eux, M. Little entend procéder de façon démocratique, tandis que M. Black établirait un contrôle dictatorial.

Quelques-uns du Québec n'ont pas caché hier que si M. Black était élu, il y aurait scission des 20,000 du Québec. Il n'y avait aucune restriction quand ils ont fait cette déclaration. Ce pourrait être un retrait momentané, mais un retrait quand même.

Le président de la FTQ, M. Louis Laberge a lui-même, en fin de semaine, pris position contre M. Black lorsqu'il a déclaré qu'"on ne sait jamais où on va quand on s'en va dans le noir" (black).

Tous les salariés de la fonction publique devraient faire partie d'une même organisation

— M. Stanley Little

Le président du Syndicat canadien de la fonction publique, M. Stanley Little, a réclamé hier la création d'une organisation unique groupant tous les salariés de la fonction et des services publics du Canada.

Au cours d'une conférence de presse, M. Little, dont le syndicat qui groupe 112,000 membres est en congrès à Montréal, a soutenu que cette vaste organisation syndicale ne serait pas une centrale parallèle au Congrès du travail du Canada, mais bien une organisation affiliée à ce dernier.

Dans son discours devant les délégués, M. Little a dit croire à la nécessité de créer des rapports plus étroits et un front plus uni de tous les organismes représentant les employés de la fonction publique au Canada.

Déjà d'ailleurs, l'Alliance de la fonction publique du Québec, qui groupe des milliers d'employés du gouvernement fédéral, a conclu une entente de service avec le SCFP. M. Little a demandé aux congressistes de renouveler leur détermination de se consacrer à l'unification de toutes les organisations de la fonction publique.

M. Little, s'est opposé à l'arbitrage obligatoire, qui, selon lui, est loin de créer l'harmonie, mais encourage au contraire les grèves illégales, dont le règlement est ensuite difficile. "Nous devons par conséquent maintenir notre pooposition à l'arbitrage obligatoire, tout en faisant tout en notre pouvoir pour perfectionner le système des négociations collectives, afin de réduire au minimum le nombre de différents qui ne peuvent être résolus au moyen des négociations".

Dnas un autre d'idées, M. Little s'est élevé contre les déclarations du ministre fédéral des Finances, M. Mitchell Sharp, au sujet des directives salariales. "Il n'y a pas de doute, a-t-il dit, que cette idée sera accueillie à bras ouvert par toutes les administrations publiques employant des adhérents de notre syndicat. Je tiens à souligner à ce sujet, à titre de membre du Conseil économique du Canada, que le conseil a clairement mentionné dans son dernier rapport que la politique des directives était impraticable. Il est en effet impossible d'insister que les salaires soient bloqués sans imposer en même temps des règlements stricts pour le contrôle des prix et des profits".

L'unité syndicale doit respecter la grande diversité humaine

— Louis Laberge

Le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Louis Laberge, a déclaré hier que l'unité syndicale doit respecter la grande diversité humaine, juste un peu avant de quitter la métropole pour se rendre dans la Vieille capitale s'entretenir avec les dirigeants de la CSN sur un front commun intersyndical.

S'adressant aux 600 délégués du Syndicat canadien de la fonction publique, réunis à Montréal, M. Laberge a ajouté que si les travailleurs ont un avantage indiscutable à s'unir pour mieux défendre leurs intérêts professionnels, le syndicalisme doit profiter de l'enrechissement humain que constitue la diversité, et renoncer à faire passer tout le monde par le même moule culturel sous prétexte que les travailleurs ont tous les mêmes intérêts économiques.

Il a cité en exemple le SCFP qui "a indiqué la voie à suivre à l'ensemble du syndicalisme canadien et nord-américain. Vous avez compris que les travailleurs du Québec sont en même temps des citoyens québécois qui ont des racines dans leur milieu et qui veulent participer de plain-pied à son évolution."

Le syndicaliste a ajouté : moins que les autres provinces moins que les autres provinces ne se mettent à se modeler sur le Québec, ce qui ne serait pas une si mauvaise idée, le Québec sera toujours une province pas comme les autres, une province qui a au Canada le dépôt d'une culture qu'il doit faire rayonner au profit de tout un continent."

M. Laberge est conscient que le syndicalisme coûte plus cher au Québec que dans les autres provinces, à cause du bilinguisme et à cause aussi des luttes intersyndicales de la part d'une organisation rivale "qu'on disait "dans le vent", mais dont on commence à dire de plus en plus : "Autant en emporte le vent", a-t-il dit.

M. Laberge a invité le SCFP à appuyer le programme d'action de la FTQ lors de l'assemblée biennale du Congrès du travail du Canada qui se tiendra en mai prochain, à Toronto.

La FTQ préconise notamment un régime de péréquation pour la distribution des fonds du CTC consacrés aux services dans les provinces, en tenant compte des besoins particuliers.

La centrale québécoise préconise également des réformes à la structure du CTC dont la principale consiste dans le transfert des services régionaux d'organisation et d'éducation aux fédérations provinciales qui font souvent double emploi avec ces fédérations.



Vous voyagez économiquement entre Montréal et Toronto

en toute quiétude à quatre pieds d'altitude

Par le Lakeshore et le Bonaventure

		Lakeshore	Bonaventure
Départs:	Gare Centrale	09h 10	15h 40
	Dorval	09h 34	16h 07
Arrivées:	Cornwall	10h 28	16h 58
	Kingston	12h 11	18h 33
	Belleville	13h 00	19h 20
	Toronto	15h 09	21h 25

- C'est un voyage économique et pratique
- Arrêts en cours de route
- Départs quotidiens de la gare Centrale et de Dorval
- Voitures-coach, voiture-salon et voiture-lounge
- Repas offerts gratuitement aux détenteurs de billets de voiture-salon
- Toutes les places doivent être réservées d'avance

bon repas **bon prix** bon repos

Les jours de tarif Rouge:

billet simple de voiture-coach: $ 8.20

billet simple de voiture-salon: $15.20

CN

Changez de banque, M. le député !

OTTAWA (PC) — Un député du NPD a déclaré en Chambre hier qu'au moins une banque canadienne avait chargé un taux d'escompte de 9 et demi pour cent en convertissant des dollars canadiens en dollars américains depuis la dévaluation de la livre.

Le ministre des Finances, M. Sharp, a immédiatement ordonné une enquête et a rapporté quelques minutes après qu'il ne pouvait trouver aucune preuve pour appuyer la déclaration.

M. Colin Cameron (NPD-Nanaimo-Cowichan-The Islands) a déclaré que selon toute apparence les banques profitaient de l'incertitude causée samedi par la dévaluation de la livre sterling pour faire du commerce frauduleux.

Le dollar canadien a été fixé à 92½ cents par rapport au dollar américain, lors d'une entente internationale et il doit être échangé avec une marge de un pour cent de ce niveau.

M. Sharp a déclaré que s'il était vrai que des banques chargeaient 9½ cents pour faire l'échange des dollars, ce serait le devoir des autorités de voir à faire observer le taux d'échange.

Mais il a averti qu'à ce moment le taux d'échange était de 93 3-32 cents et que M. Cameron devrait changer de banque.

Pollution de l'air par le bioxyde de soufre

TORONTO (PCf) — Un relevé différentiel soutenu effectué la semaine dernière sur un unique agent polluant a démontré que la teneur minimum de l'air en bioxyde de soufre est supérieure au niveau que l'on croit être sans danger. L'expérience réalisée à Toronto constitue une première aux dires des responsables de sa tenue.

On a procédé à un échantillonnage de l'air à partir d'un avion spécialement outillé qui a effectué une série de vols d'une durée de 20 minutes le long des rives du lac Ontario, d'est en ouest.

Ces lectures qui varient de .05 à .075 parties par million sont plus élevées que le maximum de sécurité fixé à .015 par les Services de santé américains.

Robol

Une ou deux ROBOL ce soir· effet demain matin

CONSTIPATION

FONOVOX SOUND CORPORATION EST EN

FAILLITE

Le syndic a reçu ordre de vendre le stock complet de radios, électrophones, appareils Hi-Fi et Stéréo par

VENTE PUBLIQUE

directement du manufacturier pour vous

TOUT À ½ PRIX

TOURNE-DISQUE 4 VITESSES PORTATIF — Ord. $29.95 — PRIX DE FAILLITE $14.88

PIECES, MEUBLES HAUT-PARLEURS pour monter vous-même votre appareil stéréo à très bas prix

APPAREIL STEREO A HAUT-PARLEUR AMOVIBLE — 3 articles — Ord. $99.95 — ½ PRIX $49.88

Radios AM/FM et tourne-disques automatiques — Console 36" — ½ PRIX depuis $149.44

TOURNE-DISQUE STEREO 4 VITESSES PORTATIF — Ord. $49.95 — PRIX DE FAILLITE $24.88

TOURNE-DISQUE AUTOMATIQUE PORTATIF — Ord. $69.95 — PRIX DE FAILLITE $34.88

AMPLIFICATEUR DE GUITARE transistorisé — Ord. $69.95 — PRIX DE VENTE $34.88

RADIO ET STEREO AUTOMATIQUE — Modèle console Ord. $259.95 — ½ PRIX $129.44

SUPERBE REVEIL PENDULE-RADIO — Ord. $39.95 — PRIX DE VENTE $19.88

RADIO PHONO AUTOMATIQUE — Ord. $89.95 — ½ PRIX $44.88

RADIOS ET TOURNE-DISQUES modèles consoles modèle Hi-Fi — ½ PRIX $79.88

RADIO ET STEREO AUTOMATIQUE — Modèle console 54" — ½ PRIX depuis $199.44



LA VENTE COMMENCE MERCREDI MATIN à 10 heures

Achetez maintenant pour Noël chez

FONOVOX SOUND CORPORATION

4900, rue Fisher, St-Laurent

près entrepôt Hickmore, Simpson et Eaton

Tél. 631-1167 Ouvert tous les soirs jusqu'à 9 h.

VILLE DE MONTRÉAL

EMPLOIS DISPONIBLES DANS LA FONCTION PUBLIQUE MUNICIPALE

AVANTAGES SOCIAUX : Fonds de pension, vacances, congés de maladie, assurance-maladie et assurance-vie.

BIOLOGISTE (AQUARIUM MUNICIPAL) — hommes ou femmes

Traitement jusqu'à $11,125.
Effectuer des analyses et des travaux de recherches sur les organismes aquatiques ; voir à l'acquisition et au maintien du stock de spécimen ainsi qu'aux activités éducationalles de l'Aquarium municipal.
Posséder un diplôme universitaire avec spécialisation en biologie et avoir suivi des cours d'ichthyologie, zoologie ou de biologie marine. Quelques années d'expérience récente et à temps complet dans des travaux connexes aux devoirs de la fonction.

CHEF DE SECTION (ETUDES SUR L'EQUIPEMENT) (CENTRE DE L'INFORMATIQUE) — hommes

Traitement jusqu'à $13,290.
Coordonner, diriger et surveiller les activités relatives aux études sur l'équipement pour le traitement automatique des données ainsi que sur l'équipement de bureau.
Posséder un degré universitaire d'une institution reconnue et, de préférence, détenir un certificat en informatique (C.D.P.). Quelques années d'expérience dans des travaux d'analyse de l'équipement pour le traitement automatique des données, des systèmes d'exploitation et de l'équipement de bureau. Le service du personnel pourra également admettre aux examens les candidats possédant une combinaison d'instruction et d'expérience jugée suffisante.

AIDE-BIBLIOTHECAIRE — hommes ou femmes

Traitement initial : $2,925. Augmentations annuelles jusqu'à $4,135.
Effectuer diverses tâches simples relatives au prêt, au contrôle ainsi qu'au maintien en bon état des volumes des bibliothèques.
Au moins 17 ans et avoir complété une 9e année d'études. Résidence à Montréal depuis 1 an à la date de la nomination. Aucune expérience exigée. **Date limite d'inscription : 27 novembre 1967.**

BIBLIOTHECAIRE GRADE 1 — hommes ou femmes

Traitement initial : $6,050. Possibilité d'avancement jusqu'à $7,995.
Posséder un baccalauréat en bibliothéconomie d'une université reconnue ou détenir un diplôme technique en bibliothéconomie et avoir au moins quelques années d'expérience récente et à temps complet dans une fonction de bibliothécaire.

COMMIS GRADE 1 — hommes ou femmes

Traitement initial : $3,125. (Hommes mariés : $3,800). Augmentations annuelles : possibilité d'avancement jusqu'à $6,300.
Au moins 17 ans et avoir complété une 11e année d'études. Résidence à Montréal depuis 1 an à la date de la nomination.
Aucune expérience exigée.

INSPECTEUR DE LA SANTE PUBLIQUE (INSPECTION DES ALIMENTS) — hommes — Traitement initial : $5,045. Augmentations annuelles jusqu'à $7,455.

Inspecter les lieux et les établissements où l'on traite, fabrique ou vend les produits alimentaires, afin d'assurer l'observance des lois et règlements d'hygiène publique.

Avoir complété une 11e année d'études. Quelques années d'expérience récente et à temps complet dans un travail connexe aux devoirs de la fonction. Posséder une bonne connaissance des aliments et de leurs sous-produits. Un diplôme de technologie agricole reconnu ou un certificat d'inspecteur de la santé publique — C.P.H.I.(C) — pourra compenser pour l'expérience requise. **Date limite d'inscription : 27 novembre 1967.**

OPERATEUR DE RADIO-TELEPHONE-TELETYPE — hommes

Traitement initial : $4,970. Augmentations annuelles jusqu'à $6,300.
La semaine de travail est de 40 heures réparties en 5 jours consécutifs de travail suivant un système de rotation.
Recevoir des appels téléphoniques, des messages radiophoniques ou des messages sur télétype, les noter et les retransmettre par l'un quelconque de ces trois modes de transmission.
Au moins 21 ans et avoir complété une 9e année d'études. Résidence à Montréal depuis 1 an à la date de la nomination.
Habileté à manier un appareil télétype. Détenir un certificat d'opérateur de radio-téléphone, service terrestre restreint, émis par le Ministère fédéral des Transports.
Date limite d'inscription: 27 novembre 1967.

POLICIER —

Traitement initial : $5,000. Augmentations annuelles jusqu'à $7,300. après 3 ans de service.
Etre citoyen canadien, avoir au moins 18 ans et demi à la date de l'examen préliminaire et ne pas avoir atteint 30 ans à la date d'entrée en fonction. Avoir complété une 11e année d'études.
Taille minimum : 5'8", pieds nus ; poids minimum : 140 livres sans vêtement. Vision minimum : 20/30 chaque oeil sans verres.

SURVEILLANT PROFESSIONNEL (DIVISION DES ENQUETES — BIEN-ETRE SOCIAL) — hommes ou femmes

Traitement initial: $7,530. Augmentations annuelles jusqu'à $9,080.
Diriger et orienter les activités de tous les employés stagiaires. Agir en qualité de consultant-spécialiste auprès des employés du service du Bien-être social.
Au moins 25 ans et détenir une Maitrise ès arts (service social) d'une université reconnue. De préférence, posséder quelque expérience dans le domaine du service social.

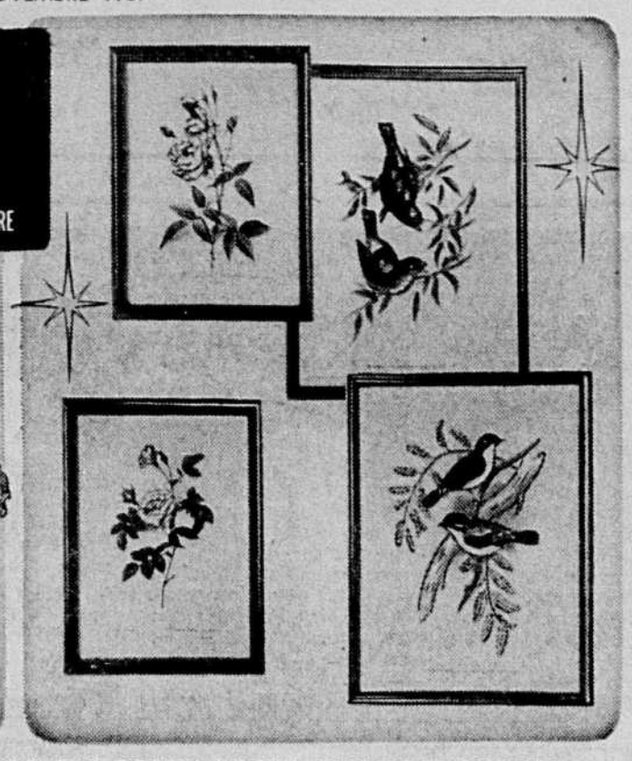
DEMANDE D'EMPLOI : Tout candidat doit s'inscrire au moyen du questionnaire "demande d'emploi" qui s'obtient au service du personnel, bureau 403 à l'hôtel de ville, 275 est, rue Notre-Dame. Téléphone : 872-3236 ou 3237. Le questionnaire devra être retourné au service du personnel, dûment complété et accompagné des certificats **originaux** de naissance et d'études, ainsi que de trois photos récentes (format passeport).

Dans tous les cas, les candidats doivent parler et écrire le français ou l'anglais et posséder une connaissance suffisante de la langue seconde. Ils doivent également posséder les qualités personnelles appropriées, et jouir d'un état physique satisfaisant.

Simpson

EN VILLE ET FAIRVIEW-POINTE CLAIRE





TABLEAUX ET PLAQUES MURALES DECORATIFS

Pour égayer les murs de votre maison, ornez-les d'une ou de plusieurs de ces plaques ou de ces tableaux ! Choix de :

Chérubin. Dim. 9 x 5 po. Rég. 9.98 **Ch. 4.99**

Petit chérubin. Dim. 3 x 5 po. Rég. 5.98 **Ch. 2.99**

Buste de chérubin. Dim. 4 x 5 po. Rég. 9.98 **Ch. 4.99**

Groupe de grands tableaux illustrant des fleurs et des oiseaux. Cadre sculpté ton or antique. Dim. 12½ x 16½ po. Rég. $12. **Ch. 7.99**

Groupe de petits tableaux représentant des fleurs et des oiseaux. Cadre sculpté ton or antique. Dim. 8 x 10 po. Rég. 7.98 **Ch. 4.99**

Aussi tableaux représentant des chérubins.

Pas de commandes postales ni téléphoniques, s.v.p.

SIMPSON — Tableaux (743) au sixième. Aussi à Fairview - Pointe-Claire

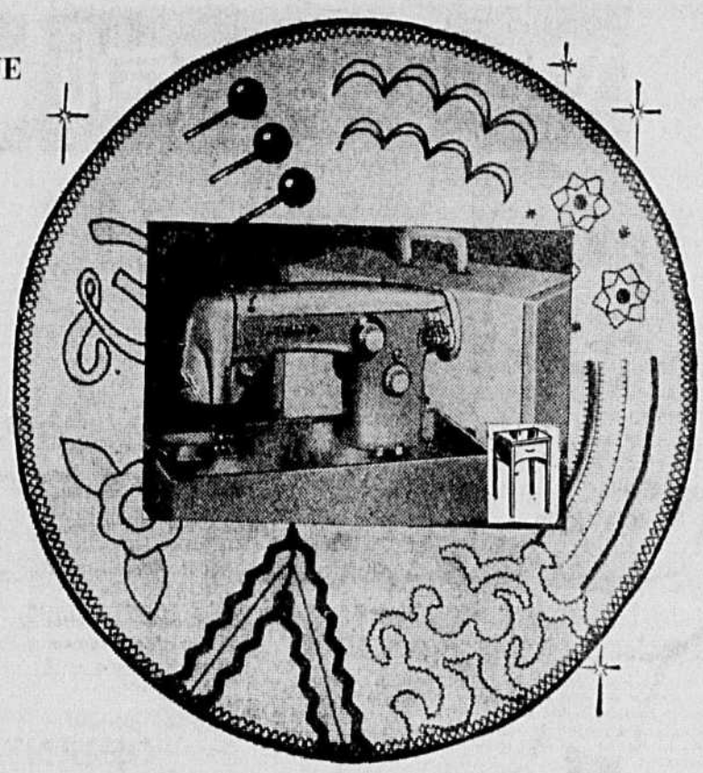
Pour que coudre soit agréable !

FAMEUSE MACHINE "WHITE" AUTOMATIQUE

Prix spéciaux

Modèle console **ch. 149.95**
Mens. $10.

Modèle portatif **ch. 114.95**
Mens. $9.



Offrez-vous la pour Noël... elle vous permettra mille et une fantaisies vestimentaires que vous ne pourriez vous permettre autrement !

- Modèle entièrement automatique
- Elle coud les boutons, fait les monogrammes, les appliqués et plusieurs motifs variés
- Elle fait les ourlets invisibles
- Elle porte une garantie de 20 ans
- Venez suivre nos leçons gratuitement

Commandes postales et téléphoniques exécutées 842-7221

SIMPSON — Machines à coudre "White" (728) au quatrième
Aussi à Fairview — Pointe-Claire



A la pointe de la mode !

SOULIERS "NATURALIZER" EN CUIR OU CUIR VERNI

Prix spéciaux

A **Pai. $19** B **Pai. $18**

Ces souliers rehausseront vos tenues automnales ! Achetez-les, vous en découvrirez vous-même le confort ! Choix de 2 ravissants modèles :

A. Escarpins "fourreau". Garniture de noeud. Empeignes en cuir verni ton noir ou en cuir de veau noir ou brun. Prix spécial **Pai. $19**

B. Escarpins fantaisie. Empeigne avec perforations. Choix de tons noir ou brun en cuir de veau. Prix spécial **Pai. $18**

- Pointures 7 à 10 AAA ; 6½ à 9½ AA ou 6½ à 8½ C. (avec ½).

Commandes postales et téléphoniques exécutées — 842-7221

SIMPSON — Souliers pour dames (721) au deuxième. Aussi à Fairview - Pointe-Claire



De la boutique Mlle Simpson !

PANTALONS DE STYLE TOREADOR 100% LAINE

Prix spécial

ch. $10

Vous aimerez porter ce pantalon tant pour son élégance raffinée que pour son confort !

- Tissu 100% laine worsted
- Modèle aux hanches avec ceinture
- Choix de noir, brun ou gris moyen
- Tailles 5 à 13. Ch. $10

— Aussi disponibles: coquettes blouses avec volants. Tissus Fortrel* et coton ou coton. Blanc seulement... Tailles 9 à 13. **Ch. $6**

*Marque déposée pour sa fibre polyester

Commandes postales et téléphoniques exécutées sur pantalon seulement 842-7221

SIMPSON — La Boutique Mlle Simpson (735) au troisième. Aussi à Fairview - Pointe-Claire



Des modèles qui plaisent !

ROBES "JOUR-SOIR" DU SALON VENDOME

Orig. $65 à $85

Ch. $39 à $59

Grâce à cette vente de Simpson, vous pourrez vous permettre d'être ravissante à Noël !

- Parmi cette collection vous trouverez quantité de robes pour le jour, l'après-midi ou le "cocktail" dont plusieurs importées.
- Coloris variés
- Tailles 6 à 16 dans le groupe.

— Aussi robes de noces ayant servi d'échantillons. Tailles 8 à 10 seulement. Rég. $100 à $315. **Ch. $70 à $215.**

Pas de commandes postales ni téléphoniques s.v.p.

SIMPSON — Salon Vendôme (733) au troisième
En ville seulement

Le Pays des Jouets, chez Simpson, au cinquième



PARLEZ AU PÈRE NOEL GRACE A "TELSTAR"

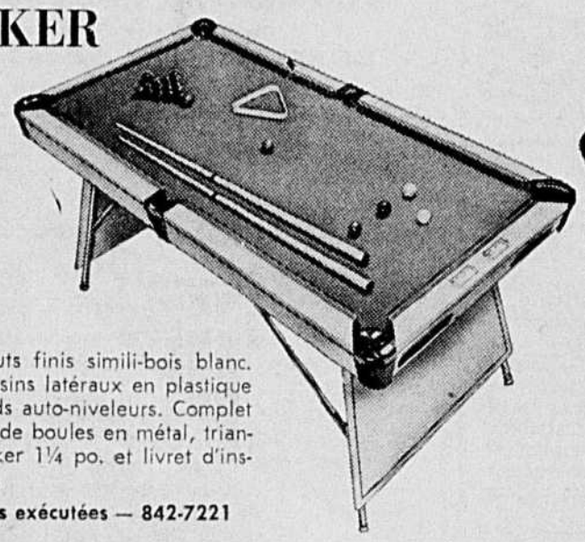
Vous lui parlerez et le verrez travailler dans son atelier de jouets du Pôle Nord. Et ceci grâce au télescope magique de Simpson, au Rayon des Jouets, au cinquième, aussi à Fairview. Vous pourrez appeler le Père Noël à l'intérieur du magasin Simpson chaque jour de 10 h. a.m. à midi et de 2 h. p.m. à 4 h. 30 p.m. Les jeudis et vendredis soirs de 7 h. p.m. à 9 h. p.m.

Exclusivité Simpson !

TABLE DE SNOOKER 66 POUCES

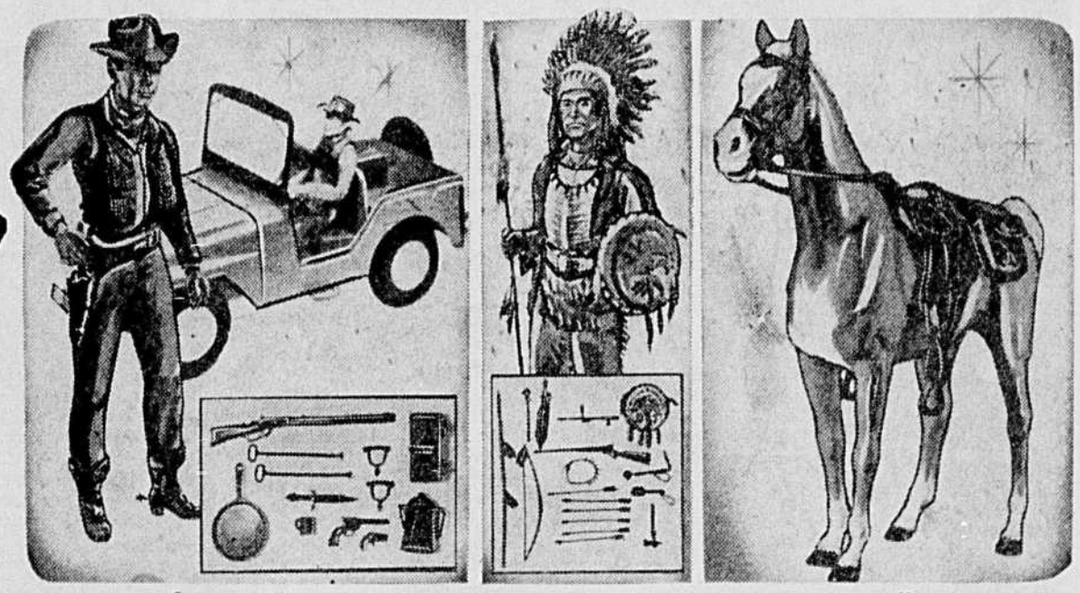
Spécial

ch. 49.98



Solide construction métal, côtés et bouts finis simili-bois blanc. Surface recouverte d'un tissu vert, coussins latéraux en plastique moulé pour jeu rapide des boules. Pieds auto-niveleurs. Complet avec 2 queues bien équilibrées, retour de boules en métal, triangles, compteur tenant. Boules de snooker 1¼ po. et livret d'instructions. Approx. 66 x 35 x 30¼ po.

Commandes postales et téléphoniques exécutées — 842-7221



LES HÉROS DU FARWEST POUR NOËL...

A. Johnny West et Jeep — Jeep avec pare-brise, toit se levant ou s'abaissant. Pneus en plastique solide. Rouge vif. Mesure approximativement 10⅝ x 21 po. Complet avec Johnny West. **Ens. 8.99**

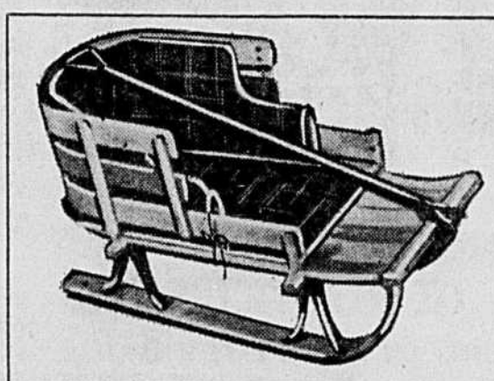
B. Cowboy Johnny West — Fait de poly-plastique. Il remue les jambes, les bras et la tête. Il peut prendre plus de 1001 positions. Il peut tourner la tête, s'asseoir, se mettre à genoux et monter à cheval. Complet avec ses vêtements Western. Hauteur approximative : 11½ po. **Ens. 3.69**

C. "Chief Cherokee" — Indien articulé. Complet avec armes, et accessoires pour la chasse. Tomahawk, art, flèche, lance, etc... **Ens. 3.69**

D. "Thunderbolt" — Cheval pour Johnny West ou Cherokee. Complet avec selle, harnais, étriers amovibles. Hauteur 13 po. **Ens. 2.98**

E. "Flame" (non illustré) Etalon de 11 po. Sellez-le et il est prêt à galoper. Selle, rennes, étriers, harnais amovibles. **Ens. 2.98**

SIMPSON — Pays des Jouets (759) au cinquième. Aussi à Fairview



TRAINEAU BOIS DUR POUR ENFANTS

Prix spécial Ens. 11.99

Solide construction bois dur moulé, renforcements en acier. Patins 2 po. avec tige en acier au centre. Poignée en bois. Fini verni naturel et bleu. Approx. 34 po. de long. Complet avec coussinet.

Commandes postales et téléphoniques exécutées 842-7221

SIMPSON — Le pays des jouets (759) au cinquième. Aussi à Fairview - Pointe-Claire



L'ÉTANG AUX POISSONS

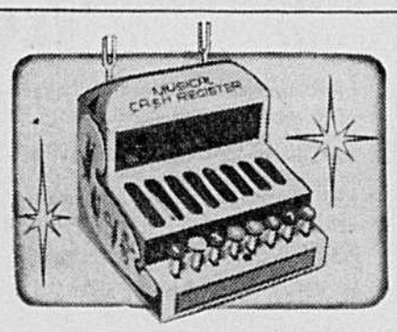
Tous ceux qui pêchent un poisson gagnent un cadeau ! Venez essayer vous aussi. Le prix : 25¢ taxe comprise. En ville seulement.



LE CHIEN "SNIFFY"

Spécial ch. 4.99

Exclusivité Simpson ! Nez "clignotant", aboie. Saute ici et là. Tourne lorsqu'il est rendu au bord, ne tombe pas. Plastique résistant. Blanc avec bleu, jaune, rouge. Approx. 11 x 4¼ x 4¼ po. **Ch. 4.99.** Fonctionne avec 2 piles "D" ch. 20¢ 4 pour 72¢.



CAISSE MUSICALE

Spécial ch. 3.99

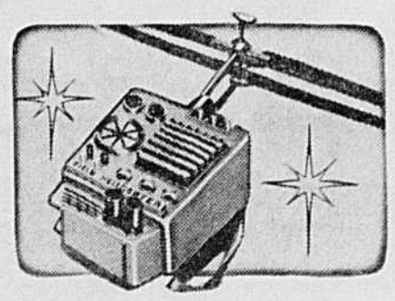
Caisse enregistreuse tout métal, 8 touches. Joue un air en suivant les instructions incluses. Blanc, bleu, rose. Approx. 8½ x 8 x 7½ po.



BATEAU DE GUERRE

Spécial ch. 7.99

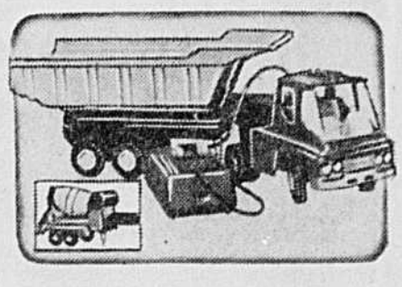
Exclusivité Simpson ! Fonctionne par piles. Avec sous-marin qui lance des torpilles. Le bateau suit les mouvements de la mer. Avec 4 torpilles. Plastique robuste. **Ch. 7.99.** Fonctionne avec piles "D" **Ch. 20¢** ou **4 pour 72¢**



HELICOPTERE

Spécial ch. 9.99

Exclusivité Simpson ! Fonctionne avec 2 piles "D" (non incluses). Plastique solide. Le moteur vrombit, les feux clignotent. Plastique robuste. Orange/noir/gris. Approx. 10½ x 3¾ x 4 po. Pile **ch. 20¢** 4 pour **72¢**



BETONNIERE 18 PO.

Spécial ch. 12.99

Exclusivité Simpson ! Le moteur fonctionne avec 4 piles "D", la cabine avance, recule; le tambour tourne. Remorque amovible. Rouge/bleu/blanc/jaune. Approx. 18 po. long. Ch. **12.99** Piles "D" ch **20¢** ou 4 pour **72¢**

Commandes postales et téléphoniques exécutées 842-7221

SIMPSON — Jouets (759) au cinquième. Aussi à Fairview

La dévaluation de la livre

L'optimisme officiel n'y change rien: le peuple anglais paiera plus cher son pain quotidien

LONDRES (AFP, UPI) — Malgré les déclarations optimistes du chancelier de l'Echiquier, hier aux Communes, la dévaluation de la livre sterling est dans l'ensemble défavorablement accueillie dans les milieux d'affaires britanniques où, après réflexion, on se montre de plus en plus pessimiste quant à ses chances de succès.

"A condition que nous soyons prêts à payer le prix de la dévaluation, il existe pour nous de grandes possibilités économiques, comme d'accroître nos exportations, de diminuer le chômage et de stabiliser la situation économique", a déclaré M. James Callaghan.

Par ailleurs, le pessimisme des milieux d'affaires est motivé par trois facteurs : une aggravation du problème des salaires et des grèves, la perte de la ristourne à l'exportation et de la prime de main-d'oeuvre et la hausse de l'impôt sur les bénéfices, enfin le risque à plus ou moins longue échéance que la dévaluation provoque des remous dans le monde.

Certains vont même jusqu'à évoquer le spectre de la grande crise des années 29-30. En somme, le point de vue des milieux d'affaires est que la dévaluation ne résoud rien et que les mesures prises jusqu'à présent par le gouvernement pour l'appuyer ne sont pas suffisantes.

Ce qui attend le peuple anglais

Si le peuple anglais n'a peut-être pas encore très bien saisi les raisons et les conséquences de la dévaluation de la livre, il ne tardera pas à en subir les effets.

Inévitablement, elle doit entraîner un abaissement de son niveau de vie : les prix vont monter, le crédit va devenir plus rare et plus cher, les sévères mesures déflationnistes se traduiront par une augmentation du chômage. La hausse des prix est inévitable, parce que la Grande-Bretagne est obligée d'importer la moitié des produits alimentaires dont elle a besoin et aussi plus des trois quarts de ses matières premières. Or, parmi ses principaux fournisseurs, seuls l'Irlande, la Nouvelle-Zélande et le Danemark ont suivi son exemple, ce dernier dans une proportion de 8 pour cent seulement.

Dans l'ensemble, on prévoit une hausse d'environ 3 à 5 pour cent du coût de la vie, répartie sur environ un an. Mais les premières hausses ne tarderont pas à se manifester en commençant pas l'essence, le pain, les cigarettes, le thé, la viande, les voitures de marques étrangères, les vêtements, les vins. Les prix des maisons neuves monteront de 2 à 3 pour cent à cause de la hausse du prix du bois, tandis que celle du prix du papier-journal (qui provient en grande partie du Canada et de la Scandinavie) entraînera certainement un relèvement des prix des journaux.

Le taux d'intérêt sur les dépôts payables par les 11 banques de compensation en Grande-Bretagne a été porté à 6 pour cent par an à la suite du relèvement du taux d'escompte de la Banque d'Angleterre à 8 pour-cent, tandis que l'intérêt sur les découverts en banque et sur les achats à tempérament coûtera plus cher. En fait, la hausse fera tache d'huile.

Le gouvernement et... la livre surmontent leur première épreuve

LONDRES. (UPI, PA, AFP) — Tandis que le gouvernement travailliste s'apprête à affronter les attaques de l'opposition sur sa politique économique à la suite de la dévaluation de la livre sterling, celle-ci s'est fort bien comportée à l'ouverture du marché ce matin.

La livre a passé sa première épreuve de façon encourageante, confirmant l'optimisme des experts financiers à la suite de la réaction favorable qu'elle avait reçue hier dans les autres capitales financières du monde. A l'ouverture, la livre était cotée à peu plus de $2.40, sa valeur au pair. Les acheteurs offraient $2.4195 et les vendeurs demandaient $2.4200. La Banque d'Angleterre avait comme d'habitude fixé les limites dans lesquelles la livre pourrait être transigée, un écart de deux cent dans un sens ou dans l'autre. Ce qui signifie qu'elle pourra fluctuer sur le marché entre $2.42 et $2.38.

Cependant, le gouvernement a surmonté avec un certain succès les premiers assauts de l'opposition, hier. Réconforté par l'appui de la gauche du parti, M. Wilson affronte avec optimisme le débat de deux jours qui s'ouvre aujourd'hui aux Communes. Le débat portera sur une motion du gouvernement invitant la Chambre à approuver le discours prononcé hier par le chancelier de l'Echiquier "sur les mesures en relation avec la situation économique". Cette motion, qui a été introduite hier soir par le gouvrnement, évitera au parti conservateur de présenter la motion de censure qu'il avait préparée. Le vote interviendra demain.

On parle d'autre part d'un remaniement prochain du cabinet dans lequel le chancelier de l'Echiquier, M. James Callaghan, démissionnerait pour remplacer M. George Brown au Foreign Office. Ce dernier deviendrait ministre des Postes.

Expliquant à la Chambre des communes la raison pour laquelle le gouvernement n'avait procédé à la dévaluation de la livre que samedi, tout en laissant la Banque d'Angleterre perdre plus de 200 millions vendredi à défendre la devise anglaise contre la spéculation, M. Callaghan a déclaré : "Nous étions engagés dans des négociations nombreuses et complexes qui nous ont permis finalement de procéder à la dévaluation de la livre sans nous attirer l'hostilité des autres pays."

Au sujet de la suppression de la prime à la main-d'oeuvre, le chancelier de l'Echiquier a révélé que la suppression de cette taxe, qui était extrêmement critiquée à l'étranger, "nous a été rendue inévitable". M. Callaghan a, d'autre part, assuré les Communes que le taux d'escompte de 8 pour cent "ne resterait à ce niveau que très temporairement". Il a déclaré, en outre, en réponse à une question, que dans les circonstances actuelles il ne serait pas utile de recourir à des mesures législatives pour empêcher une augmentation incontrôlée des salaires. Il a précisé que des conversations se poursuivent à ce sujet avec les chefs syndicaux.

L'intervention de M. Callaghan a été accueillie avec hostilité sur les bancs de l'opposition. Pris à partie par M. Ian Macleod, le chancelier de l'Echiquier a donné l'assurance qu'il n'avait pas l'intention de démissionner.

Violente critique de M. Heath

M. Edward Heath, leader du parti conservateur, a déclaré hier soir, au cours d'une émission radiotélévisée, que le gouvernement a failli à l'un de ses tout premiers devoirs à l'égard du peuple britannique en dévaluant la livre. "Nous avons atteint le fond de la déception et de la frustration", a-t-il dit.

Après avoir rappelé que le gouvernement lui-même avait affirmé à plus de 20 reprises au cours des 37 derniers mois qu'il ne dévaluerait pas, M. Heath a affirmé que le gouvernement a fait cette dévaluation "de la pire manière et au pire moment".



64 morts dans l'écrasement d'un "Convair"

CINCINNATI (UPI,PC,PA)— Les enquêteurs fédéraux ont retrouvé aujourd'hui les enregistrements de vol de l'aérobus de la Trans World Airlines qui s'est écrasé hier tout près de l'aéroport de Cincinnati, causant la mort de 64 des 82 personnes à bord. Ils espèrent ainsi découvrir les causes du deuxième désastre aérien à survenir à cet endroit en l'espace de deux ans.

Le quadriréacté, un Convair 880, s'est écrasé dans un verger avoisinant l'aéroport alors qu'il venait d'amorcer sa descente. Il était parti de Los Angeles avec quelque deux heures de retard ayant dû remplacer un autre appareil identique qui devait faire le voyage mais dont une porte était défectueuse.

Selon les préposés à la tour de contrôle, l'accident s'est produit à 8 h. 52 hier soir. Un grand nombre de gens, venus accueillir des parents ou des amis, attendaient l'arrivée de l'aérobus et l'ont vu s'écraser et s'enflammer. Selon certains, il aurait explosé dans les airs.

Les 18 survivants ont été conduits à l'hôpital St. Elizabeth de Covington. Plusieurs sont dans un état critique. Il y a deux ans, un avion des American Airlines s'est écrasé au même endroit et 58 des 60 passagers y avaient perdu la vie.

Pluie de fer et de napalm pour dégager 1,000 paras encerclés au Sud-Vietnam

SAIGON. (UPI,PA,AFP) — Les avions américains font pleuvoir des tonnes de bombes et du napalm sur les positions nord-vietnamiennes, au sommet de la colline 875, pour tenter de dégager un millier de parachutistes américains traqués dans la jungle environnante. Mais au milieu de la journée, les paras étaient toujours la proie de l'artillerie ennemie, tandis que leurs réserves de vivres, d'armes et de médicaments s'épuisaient rapidement.

Le tir nord-vietnamien repoussait les hélicoptères qui tentaient de se porter au secours des deux bataillons coincés sur les flancs de la colline 875, 12 milles au sud-ouest du bastion de Dak To. En plus des obus ennemis, les Américains doivent affronter les intempéries de la jungle depuis trois jours qu'ils attendent des secours. Tous les médecins du groupe ont été tués ou blessés et les pertes grandissent d'heure en heure.

Pour ajouter à leur malheur, une bombe de 500 livres larguée d'un Phantom F4C est tombée parmi les parachutistes blessés, tuant 20 des blessés, a dit un porte-parole américain. Au moins 72 Américains ont été tués et 86 blessés depuis que les trois compagnies de parachutistes ont été arrêtées dimanche à quelque 300 pieds seulement du sommet. Ils ont été rejoints lundi par un bataillon qui s'est frayé un chemin jusqu'à eux.

Pendant que cette bataille désespérée se poursuivait sur les hauts plateaux du Centre-Vietnam, l'aviation américaine effectuait hier 175 missions dans la région de Hanoï-Haïphong, au Nord-Vietnam. Un MIG 21 a abattu un F105 américain, portant à 300 le total d'appareils américains perdus au-dessus du Nord-Vietnam cette année, soit une moyenne d'un par jour. Un autre avion, un Phantom RF4, a été perdu pour des raisons inconnues. Cela porte à 759 le nombre d'avions américains abattus au Nord-Vietnam depuis le début des bombardements.

Conseil de guerre à Washington

Le président Johnson a convié ses principaux conseillers militaires et diplomatiques à un déjeuner à la Maison Blanche ce matin. La réunion a pour objet l'étude de la situation présente au Vietnam. Ce conseil de guerre devait avoir lieu la semaine dernière mais il avait été annulé à la toute dernière minute par le président lui-même.

Ce conseil comprend, entre autres, le général Westmoreland, commandant en chef des armées au Vietnam, l'ambassadeur américain à Saigon, M. Bunker et le responsable du programme de paix, l'ambassadeur Komer.

Entre-temps, l'agence Tass rapporte un entretien qu'ont eu en URSS les quatre déserteurs américains du porte-avions "Intrepid" avec un correspondant de la "Pravda". C'est dans un article intitulé "Ils ont lancé un défi au Pentagone" que l'organe du parti communiste publie l'opinion des quatre jeunes marins.

Ils renouvellent leur opposition à l'intervention américaine au Vietnam et la dénoncent comme étant amorale et inhumaine. Pour eux, la machine de guerre de leur pays commet des assassinats en masse et n'a aucun droit d'intervenir dans cette lutte que mènent les Vietnamiens pour l'obtention de leur propre forme de pouvoir politique.

Infiltration vietcong au Cambodge

(D'après AFP, UPI, PA) — Le porte-parole du secrétariat d'Etat américain a déclaré hier que les Etats-Unis n'ont pas encore protesté auprès du gouvernement cambodgien à la suite de la découverte d'un vaste camp vietcong camouflé dans la jungle à l'intérieur des frontières cambodgiennes.

C'est un journaliste américain, M. Ray F. Herndon de l'agence "United Press International", qui a découvert l'existence de ce camp au cours d'une tournée d'inspection organisée par les autorités cambodgiennes. Le journaliste en question estime que le gouvernement cambodgien ignorait l'existence de ce camp.

M. Robert McCloskey, le porte-parole du "State Department", a refusé de faire le moindre commentaire sur une démarche éventuelle de Washington auprès du Cambodge. Il a toutefois roppelé que le problème, en général, de l'utilisation du territoire cambodgien par le Vietcong ou les Nord-Vietnamiens n'a cessé de préoccuper les Etats-Unis au plus haut point.

Chypre : la guerre à un incident près

ATHENES (AFP) — Aucune diminution de la tension entre la Grèce et la Turquie n'était enregistrée hier soir à Athènes. La paix est à la merci du moindre incident à Chypre, affirme-t-on dans les milieux diplomatiques grecs, où l'on note par ailleurs avec pessimisme la déclaration faite hier après-midi, par le ministre turc des Affaires étrangères, M. Ihsan Caglayangil, affirmant la nécessité de faire disparaître la menace constante dirigée contre la communauté turque de l'île.

Tout permet de croire, ajoute-t-on, à Athènes que le temps ne travaille pas en faveur d'une diminution de la tension, dans la mesure où les Turcs désirent recevoir rapidement une réponse à leurs demandes, et où le gouvernement d'Ankara risque d'être débordé par l'armée et l'opinion publique. Dans les mêmes milieux on a le sentiment que si plusieurs jours se passent encore sans qu'un début de solution ait été trouvé, "les fusils risquent de partir tout seuls".

On estime dans la capitale grecque que l'arrivée au ministère des Affaires étrangères de M. Panayotis Pipinelis, diplomate expérimenté et ayant l'oreille des Turcs, est de nature à favoriser une détente. M. Pipinelis, âgé de 68 ans, a prêté serment hier, devant le roi Constantin.

Imminence d'un vol soviétique Terre-Lune et retour en douceur

WASHINGTON (AFP) — Les Soviets ont les moyens de lancer, dès cette semaine, une cabine spatiale multiplaces, vide, autour de la Lune et de la ramener à terre en douceur, déclare un document officiel américain.

Il est également possible que l'été prochain des astronautes soviétiques effectuent un vol circumlunaire. Ils pourraient être précédés par le voyage analogue d'une capsule à bord de laquelle se trouveraient des chiens, ou par le vol d'un laboratoire qui se poserait sur la Lune à vitesse réduite — toujours selon la même source — et qui recueillerait des échantillons du sol lunaire et les ramènerait à terre.

Ces perspectives éventuelles sont contenues dans un rapport préparé pour la Commission spatiale de la Chambre des représentants par le spécialiste des questions scientifiques de la Bibliothèque du Congrès, le Dr Charles Sheldon. Ce document vient d'être publié par la Commission en question. Son président, M. George Miller, démocrate de Californie, a qualifié les conclusions du Dr Sheldon de "significatives et frappantes".

A titre de comparaison, les Etats-Unis ne se proposent ni d'envoyer autour de la Lune une cabine vide qui reviendrait ensuite à terre, ni de faire effectuer de vol circumlunaire à leurs astronautes "Apollo". Ces derniers toutefois ont ce que la NASA appelle des "chances raisonnables" de se poser à la surface de la Lune avant la fin de 1969. Toutefois, un équipage américain en partance pour la Lune pourrait décider, pour une raison ou pour une autre, qu'un alunissage serait impossible ou risqué. Ce serait le seul cas où l'Agence spatiale pourrait envisager un vol circumlunaire de ses pilotes. Ces derniers regagneraient la Terre sans avoir "aluni".

La date la plus proche à laquelle les savants soviétiques pourraient procéder à une tentative lunaire — comme ce vol circumlunaire dont parle le rapport publié par la Commission spatiale de la Chambre — serait demain ou jeudi. Les conditions ne sont favorables à un vol vers la Lune que tous les 28 jours. Les savants de Moscou pourraient donc procéder aussi à cette tentative les 20 et 21 décembre, ou les 17 et 18 janvier, et ainsi de suite.

val royal

Opérant maintenant la division des matériaux de construction LA SALLE

Au service de la construction depuis plus de 35 ans



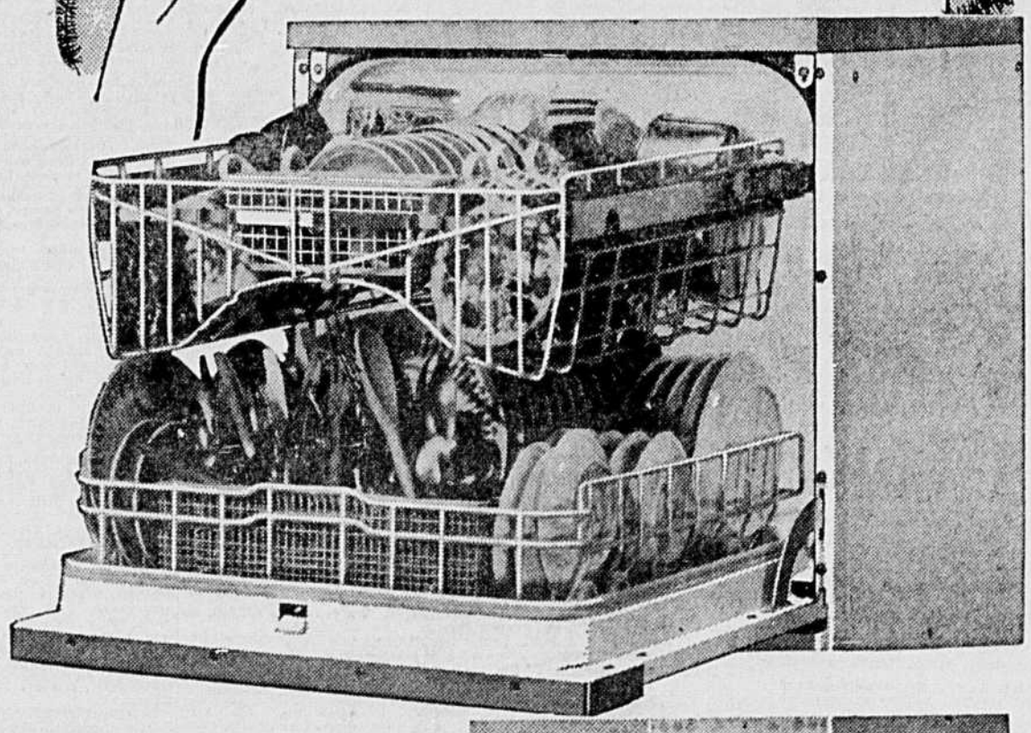
POUR VOS ACHATS DE NOEL
RENDEZ-VOUS CHEZ VAL-ROYAL,
LE CENTRE POUR UN CADEAU PRATIQUE

LAVE-VAISSELLE
KitchenAid

Lavage hydromatique à 4 jets — Système à air chaud forcé — Filtre sanigrad — Panier à argenterie et ustensiles s'ouvrant automatiquement avec le couvercle — Cadran indicateur — Fil électrique plus long — Guide à la largeur du lave-vaisselle — Grandes roulettes qui ne marquent pas le plancher, facilitent le déplacement du lave-vaisselle et laissent plus d'espace pour les pieds — Boyaux de raccordement s'adaptant à la chantepleure.

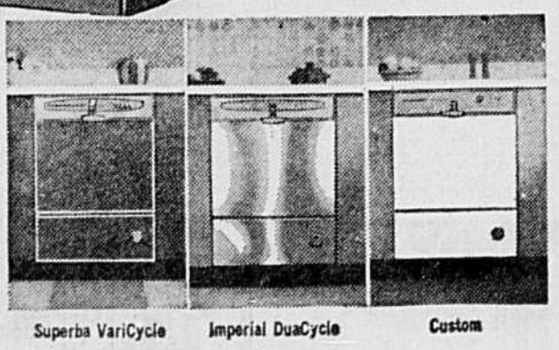
Modèle portatif K D E-5
Spécial VAL ROYAL : $299.

VENTE D'ÉCOULEMENT
DE LAVE-VAISSELLE
KitchenAid. '67



PREFEREZ-VOUS UN MODELE ENCASTRE :

Val-Royal possède une série de 3 modèles "Kitchen Aid" qui s'installent dans votre comptoir. Ces laveuses sont conçues pour une longue durée tout en vous offrant des avantages tels que le lavage de 4 façons. Un séchage unique, une grande capacité de chargement et les nouvelles protections "sani cycle" qui rincent votre vaisselle à 180° pour une protection sanitaire.



Superba VariCycle — Imperial DuaCycle — Custom

VOYEZ-LES DES AUJOURD'HUI

STATIONNEMENT GRATUIT - PLAN BUDGETAIRE - SERVICE DE LIVRAISON (MONTREAL METROPOLITAIN)

MATERIAUX ET QUINCAILLERIE DE CONSTRUCTION
val royal

Cartierville, 12200, boul. Laurentien	334-5320
Montréal-Nord, 11401, boul. Pie-IX	322-7341
Brossard, 6200, boul. Taschereau	676-0311
Jean-Talon	273-1781
Verdun	769-4581

HEURES D'AFFAIRES
Tous les jours de 8 h. à 5 h. 30
Jeudi et vendredi soirs jusqu'à 9 h.
Samedi jusqu'à 5 h.

DIVISION DES ENTREPRISES P. H. DESROSIERS LTEE

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Un "Convair" s'écrase à l'atterrissage: 64 morts, 18 survivants
— Page 53

ÉDITION DE MONTRÉAL ✱ ✱ 10¢ Montréal, mardi 21 novembre 1967 / Présentation de la Vierge Marie / 83e année, No 270 / 4 cahiers / 68 pages / La météo : temps clair avec périodes nuageuses / Minimum 20 / Maximum 35

Pour les milliers de mal logés

Allocations de logement

par Pierre VENNAT et Claude MASSON

- Les milliers de locataires de tout le Québec qui n'ont pas les moyens de payer le loyer d'un logement convenable pourront, à l'avenir, bénéficier d'une "allocation de logement".
- Des subventions seront versées aux propriétaires pour la démolition, le déblaiement, la reconstruction et la restauration d'édifices résidentiels.
- Tout programme de rénovation urbaine devra dorénavant être communiqué aux contribuables intéressés qui pourront faire valoir leur point de vue devant la Société d'habitation du Québec avant que celle-ci ne l'approuve.
- Des bureaux de griefs seront institués pour entendre les locataires d'immeubles d'habitation à loyer modique qui se croient lésés de leurs droits.

Tels sont les principaux points du premier discours du nouveau ministre des Affaires municipales, M. Robert Lussier, depuis qu'il a prêté serment le 31 octobre.

Il rendait public hier soir devant les membres du Club Renaissance, les règlements de la nouvelle Société d'habitation du Québec, adoptés vendredi dernier seulement, et qui permettent à celle-ci de commencer vraiment à fonctionner "au cours de la semaine qui vient".

Une question de justice

Pour le nouveau ministre, ce n'est pas tout que le gouvernement du Québec construise des logements destinés aux familles à faible revenu. Il faut également qu'il s'assure que ces gens soient financièrement en mesure de défrayer leur nouvelle habitation.

"Il saute aux yeux, de dire M. Lussier, que le logement le plus modeste, construit selon les normes élémentaires de l'habitation, est d'un coût plus élevé qu'un logement insalubre. Il y a une différence financière qui ne se comblera pas automatiquement."

C'est pourquoi, de dire M. Lussier, la Société d'habitation du Québec pourra accorder dans ce domaine des allocations-logement.

M. Lussier a toutefois précisé que tout projet de logement à loyer modique sera assujetti à la taxation normale, de façon à ce que les municipalités ne soient pas forcées d'assumer une subvention additionnelle indirecte par la perte du revenu des taxes généralement imposées sur de tels immeubles.

La participation du citoyen

M. Lussier a déclaré qu'au niveau du citoyen, la Société d'habitation a pour mission d'assurer le respect de ses droits en lui laissant toute liberté de faire valoir, s'il le juge à propos, les objections qu'il pourrait avoir à l'égard de certains programmes de rénovation ou d'habitation.

"Certains se demandent quelle sera la portée réelle de notre législation ? Je voudrais vous dire tout de suite qu'elle n'a pas été conçue seulement à l'intention de quelques villes de notre province."

Elle touchera toutes les municipalités, "quelle que soit leur importance."

Il a aussi dit que la nouvelle loi donne aux minicipalités le pouvoir d'exproprier pour fins de rénovation, de céder les terrains acquis, de bâtir ou d'acquérir des logements, de les administrer ou de les vendre, ce que plusieurs d'entre elles ne possédaient pas avant l'adoption de la loi, le 29 juin dernier.

"Si nous attachons une grande importance au rôle des municipalités, c'est parce que nous croyons qu'il faut leur faire confiance.

"Elles connaissent les besoins, les aspirations de leurs gens. On ne doit jamais oublier que la municipalité représente la première forme d'administration au Québec, et qu'elle est la première autorité élue en contact direct avec les citoyens.

Voir ALLOCATIONS en page 2

A l'Expo et ailleurs

On aurait livré de la "charogne" en steak haché

par Oswald MAMO

De la "charogne" transformée en steak haché aurait été livrée à plusieurs restaurants de l'Expo et de la ville de Montréal.

C'est ce qui ressort du témoignage d'un chauffeur de camion, M. Paul-André Plourde, âgé de 32 ans, anciennement à l'emploi de la St. Lawrence Butchers Ltd.

Appelé comme témoin dans la cause opposant la ville de Montréal à St. Lawrence Butchers Ltd., cause se rapportant à 20,000 livres de viande présumément avariée saisie, M. Plourde a déclaré qu'il avait lui-même empaqueté cette viande dans des boîtes de carton, au nom de St. Lawrence Butchers Ltd. Il aurait de ses yeux vu cette même viande être décongelée et transformée en steak haché ; par la suite, il l'aurait lui-même livrée à des restaurants de l'Expo et de la ville de Montréal.

M. Plourde a expliqué que l'on ajoutait parfois du gras à cette viande ou qu'on la mélangeait à une autre sorte de viande.

Dès le début de la reprise de l'audition des témoins de la Couronne, l'avocat de la défense, Me Meir Gross a fait enregistrer une motion en vue de casser l'acte d'accusation. Il a souligné que pour un délit puni par la loi provinciale d'une amende de $20, le règlement municipal exige $200.

De plus, il a reproché à la Couronne de ne pas préciser l'acte d'accusation.

"De quoi nous accuse-t-on exactement ?" s'est-il exclamé.

Le juge R. Beaudette a prié Me Gross de mettre par écrit ses arguments en faveur de la cassation de l'acte d'accusation. "Ceci ne nous empêche pas, a ajouté le juge, de continuer à entendre les témoins."

Contenant et contenu

Le premier témoin de la journée a été le Dr Marc L'Heureux, vétérinaire à l'emploi du ministère provincial de l'Agriculture.

Le Dr L'Heureux a déclaré qu'il s'était rendu, le 2 novembre dernier, à l'entrepôt frigorifique "Empire Cold Storage" pour examiner un lot de boîtes de carton contenant de la viande appartenant à St. Lawrence Butchers Ltd.

Quand on congèle de la viande dans un contenant, a déclaré le Dr L'Heureux, la viande épouse la forme du contenant. Or, dans le lot qu'il a inspecté, le "bloc" de viande était plus petit que le carton qui le contenait.

Selon le témoin, la viande aurait été mise dans les boîtes en carton alors qu'elle était déjà congelée.

De plus, il y avait sur le cellophane couvrant la viande une coloration provenant tout probablement d'une sorte d'encre ou de l'huile de charbon.

Viande impropre à la consommation

Le Dr L'Heureux a poursuivi en soulignant que, dans les usines de viandes avariées, on utilise l'encre, l'huile de charbon ou l'huile de pétrole pour "dénaturer les viandes avariées impropres à la consommation humaine et pour s'assurer que ces viandes ne reviennent pas à la table de consommation".

Or, le témoin a constaté durant son examen que cette viande avariée avait été lavée en vue, probablement, de faire disparaître les traces des agents qui servent à la dénaturer.

"Ces agents, a-t-il dit, sont utilisés pour marquer la viande provenant de bêtes mortes de maladies ou sans saignement et de bêtes incurables."

La viande avariée, a-t-il expliqué, peut être transformée en moulée pour les animaux, par exemple, mais ne peut être vendue pour la consommation des humains.

Selon le témoin, cette viande provenait de chez M. François Pétrouns, de Terrebonne, détenteur d'un permis provincial pour le commerce de viande provenant d'animaux malades, morts sans saignement ou malades incurables.

Des boîtes en bois

Le Dr Roger Leduc, adjoint du Dr L'Heureux, a corroboré le témoignage de son collègue.

Vint ensuite le témoignage de M. Paul-André Plourde. Il a déclaré qu'il avait été lui-même chercher à 3 ou 4 reprises

Voir CHAROGNE en page 2

AUJOURD'HUI

Front commun CSN-FTQ-CEQ

Les bureaux de direction de la Confédération des syndicats nationaux, de la Fédération des travailleurs du Québec et de la Corporation des enseignants du Québec se réuniront à la mi-décembre pour former un front commun.

— Page 12

Etats généraux : assises finales

Les Etats généraux du Canada français franchissent demain leur grande étape : celle des assises finales qui se tiennent à Montréal, jusqu'à dimanche. Mais il y a leur histoire : comment ce projet est-il né, comment est-il mis en application, bref comment fonctionnent les Etats généraux ?

— Page 5

Les hommes préfèrent les femmes coiffeurs

Pour avoir confiance en soi, que l'on soit avocat, homme d'affaires ou artiste, rien ne vaut une séance chez les coiffeurs . . . femmes ! En plus de donner des soins esthétiques, elle prêtent une oreille attentive aux confidences, mais n'acceptent jamais d'invitations . . .

— Page 22





télephoto PC

Guerre au napalm, à Toronto

Un représentant de la Dow Chemical of Canada Limited a été emprisonné pendant plus de deux heures hier dans un immeuble de l'Université de Toronto par des étudiants et des professeurs en colère, qui lui en voulaient de tenter de recruter des employés sur le campus alors que la firme fabrique le napalm dont font usage les Etats-Unis au Vietnam. On voit ici les policiers tentant de libérer le "prisonnier".

Québec a posé sa candidature pour les championnats mondiaux de hockey de 1970

par Maurice LAPERRIERE
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le maire Gilles Lamontagne a décidé de placer la ville de Québec sur la carte du hockey mondial.

Il a confirmé hier, au cours d'une conférence de presse, qu'il a fait parvenir récemment à M. Gordon Jukes, directeur exécutif de l'Association canadienne de hockey amateur, à Winnipeg, une demande officielle afin que le Colisée de Québec soit choisi pour les championnats mondiaux de hockey en 1970.

Les championnats mondiaux de hockey de 1970 doivent être présentés au Canada et la Fédération internationale de hockey sur glace a désigné six villes canadiennes comme hôtes possible de ces compétitions, soit Vancouver, Winnipeg, Toronto, Ottawa, Montréal et Québec.

Le tournoi mondial de hockey aura lieu entre le 15 et le 29 mars 1970 et il s'agira d'un double tournoi à la ronde groupant douze équipes nationales qui participeront à deux rondes de quinze parties pour chaque ronde.

Tenant compte de tous les événements économico-socio-politiques qui peuvent se produire au Canada d'ici trois ans, le maire Lamontagne s'est dit confiant d'obtenir l'appui des autorités provinciales dans son projet.

M. Lamontagne a précisé, hier après-midi, que dans sa demande à M. Jukes, il a fait état du grand intérêt que le public sportif du Québec métropolitain accorde à ce genre d'événement, tout en soulignant que tous les amateurs de hockey de l'Est du pays se déplaceront pour suivre ce tournoi mondial.

M. Lamontagne a précisé qu'il a l'intention d'exposer son point de vue aux directeurs de l'Association canadienne de hockey amateur (C.A.H.A.), au cours d'une réunion considérée comme très importante qui aura lieu en décembre prochain. Il s'est dit confiant de convaincre ces messieurs que Québec doit devenir l'hôte de ce grand tournoi.

Dans sa lettre à M. Jukes, M. Lamontagne fait aussi état de longues notes fournies par le Service des loisirs et des parcs de la ville de Québec quant aux innombrables services que la ville peut offrir pour un tel tournoi.

La dévaluation de la livre sterling

- Le président Johnson exige une hausse des impôts pour défendre le dollar — *Page 2*
- Le souci immédiat a été d'empêcher une dévaluation dans plusieurs pays — *Page 48*
- L'optimisme officiel n'y peut rien : les Anglais paieront plus cher le pain — *Page 53*

Stanfield : le gouvernement a perdu la confiance populaire

Double motion de censure

OTTAWA (PC) — Le chef de l'opposition aux Communes, M. Robert Stanfield estime que le gouvernement libéral a "perdu la confiance populaire" et il a présenté contre lui hier une motion de censure qui devait être mise aux voix aujourd'hui.

Les néo-démocrates ont également présenté une motion de censure.

La motion conservatrice, qui a mis fin à un discours de plus d'une heure de M. Stanfield, reproche au gouvernement sa "mauvaise gestion des affaires économiques".

"Par cette mauvaise gestion, dit la motion de censure, le gouvernement a mis en danger la croissance économique, écartant la perspective de niveaux satisfaisants d'emploi et supprimant la capacité des Canadiens de faire face à leurs obligations financières".

La motion de censure présentée par M. Stanfield a pris la forme d'un amendement à une motion de subsides placée devant la Chambre hier et qui devait retenir son attention aujourd'hui.

Premier discours

M. Stanfield prononçait aux Communes son premier discours majeur depuis son investiture comme chef de l'opposition officielle le 15 novembre dernier.

Dans son discours ponctué de coups de doigt sur son pupitre, M. Stanfield a accusé le gouvernement libéral d'avoir abandonné le rôle essentiel du gouvernement fédéral d'élaborer des politiques à longue échéance et de "présenter diverses mesures de la façon la plus incohérente au gré des événements."

"Ce gouvernement n'agit que par réaction à ce qui se produit, ce n'est pas là du leadership", a clamé M. Stanfield.

Mini-budget

Faisant état des mesures fiscales que contiendra le prochain mini-budget du ministre des Finances, M. Mitchell Sharp, le chef de l'opposition a déclaré qu'elles augmenteront le taux du chômage au pays.

"Il doit certes y avoir un moyen plus civilisé que cela pour contrôler la croissance économique", a répété à diverses reprises dans son discours M. Stanfield, reliant cette affirmation à l'annonce que les impôts seront bientôt augmentés.

Notant que les augmentations d'impôts s'intégreront, comme l'a dit M. Sharp, dans un programme visant à lutter contre les poussées inflationnistes, le

Voir MOTION en page 2

Violent combat entre Israël et la Jordanie

AFP-UPI-PA-Reuter

Les troupes d'Israël et de la Jordanie se sont livré aujourd'hui un violent combat qui a duré quatre heures et pendant lequel les avions, les tanks et l'artillerie sont intervenus avec une telle puissance qu'on aurait cru, à un certain moment, que les deux pays s'étaient de nouveau déclaré la guerre.

L'accrochage, le plus violent depuis la trêve de juin dernier, s'est déroulé dans la région du pont Allenby, près de Jéricho.

Israël a annoncé qu'un de ses avions "Mystère" avait été descendu par la DCA jordanienne et que le pilote avait sauté en parachute en Jordanie. Ce chasseur-bombardier était l'un des nombreux avions qui sont intervenus pour réduire au silence les chars et autres blindés jordaniens, a déclaré un porte-parole israélien.

De son côté, le porte-parole militaire jordanien a déclaré que les forces israéliennes ont ouvert le feu par-dessus le Jourdain près du pont Allenby et du camp de réfugiés palestiniens de Kerame déjà bombardé hier par l'artillerie israélienne. Ce raid d'hier avait fait 14 morts et 28 blessés; on ne rapporte toutefois pas de victimes aujourd'hui à cet endroit.

Israël a cependant démenti avoir atteint le camp aujourd'hui.

L'artillerie jordanienne a réussi à incendier le poste d'observation israélien d'où le tir était dirigé contre le secteur jordanien.

Les deux pays s'accusent mutuellement d'avoir déclenché la bataille qui semble être la conclusion de quatre jours d'escarmouches le long de la ligne de cessez-le-feu. Israël a également accusé les terroristes jordaniens de traverser quotidiennement le Jourdain afin de placer des mines sur la route des patrouilles israéliennes.

Israël a annoncé avoir eu un mort et un blessé dans la bataille. La Jordanie affirme n'avoir perdu aucun homme.

Il semble que pour expliquer la série d'incidents des derniers jours, il faut remonter à la déci-

voir ISRAEL en page 2

SOMMAIRE

Annonces classées / 54 à 65
Arts et spectacles / 28 à 30
Bandes dessinées / 46
Calendrier des pionniers / 51
Courrier "Que faire ?" / 24
Décès, naissances, etc / 66
Editorial / 4
Finance / 48 à 50
Horoscope / 43
Informations étrangères / 53
La bonne table / 19 et 20
Les patrons / 61
Loisirs et récréation / 46
Mots croisés / 59
Nouvelles nationales / 35
Radio et télévision / 44 et 45
Sports / 36 à 41
Tribunaux / 8 et 9
Vie féminine / 22 à 25
Vie mondaine / 23
Votre médecin / 25

CKAC 73

La France refuse de parler candidature même après la dévaluation de la livre

BRUXELLES (AFP) — La dévaluation de la livre sterling laisse subsister, pareilles à elles-mêmes, les chances de la Grande-Bretagne d'obtenir le droit d'entrer dans le Marché commun. Sur le fond, elle ne semble pas les avoir améliorées, mais dans le domaine de la procédure elle a fourni aux partisans d'une négociation rapide entre les "Six" et Londres l'occasion d'une relance.

On s'est félicité hier, à la réunion du conseil du Marché commun, du courage dont a fait preuve le gouvernement britannique et de la solidarité que les "Six" lui ont témoignée. Aucune délégation cependant n'a avancé que les mesures prises à Londres suffisent pour que la Grande-Bretagne soit d'ores et déjà en état de remplir les conditions nécessaires à son adhésion au traité de Rome.

La délégation française a d'ailleurs insisté sur le fait que la dévaluation du sterling n'était pas du ressort du conseil et que les "Six" ne devraient pas interférer dans les mesures que le gouvernement britannique prend sous sa seule responsabilité.

M. Jean Rey estime, quant à lui, que rien n'est réglé. Le statut international de la livre, a-t-il souligné, n'est pas affecté par la modification de son taux de change et la situation économique de la Grande-Bretagne est toujours fragile. Le problème des prix et salaires notamment continue de se poser sur le plan intérieur.

Le conseil a renvoyé au 18 décembre, date déjà prévue, la suite du débat sur la candidature britannique, après le rapport verbal qu'aura fait le 11 la commission Rey sur les répercussions de la dévaluation de la livre sterling.

On comprend à Londres que le conseil des "Six" ait voulu discuter des effets de la dévaluation. La délégation britannique auprès de la Communauté serait prête à aider la commission Rey à préparer son rapport verbal. On admet cependant volontiers à Whitehall que les perspectives des négociations et même de l'adhésion britannique apparaîtront plus clairement lundi prochain, après les déclarations du général de Gaulle.

Il faut hausser les impôts pour défendre le dollar

— Lyndon Johnson

WASHINGTON (AFP) — Le président Johnson a réuni hier les membres du cabinet pour mettre au point sa nouvelle offensive à l'appui de la surtaxe fiscale de 10 pour cent qu'il sollicite du Congrès depuis bientôt trois mois.

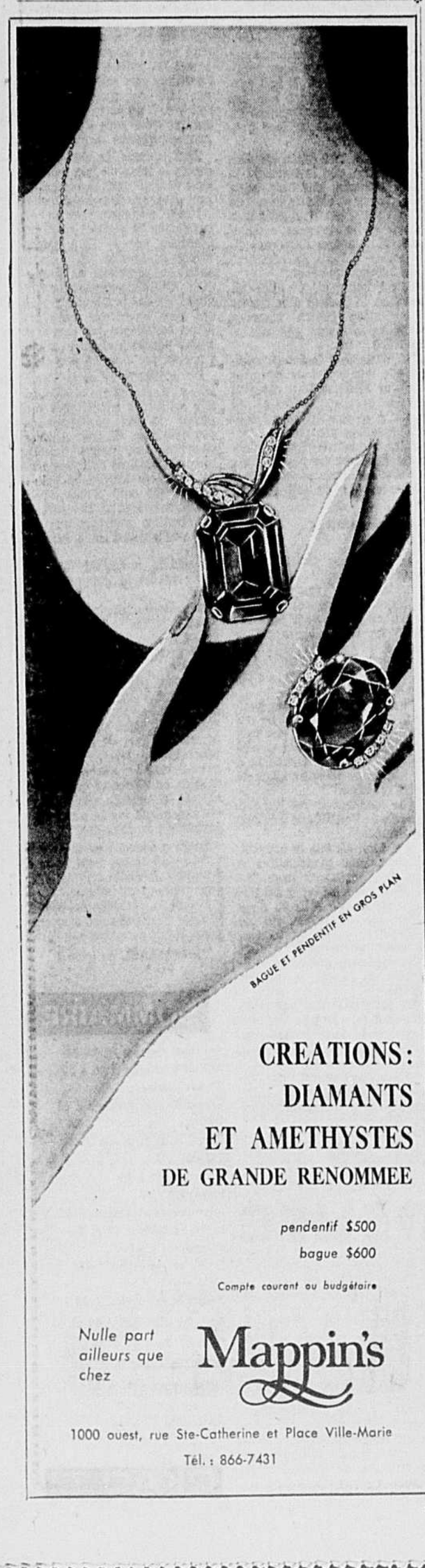
Affirmant qu'avec la dévaluation de la livre sterling, "le monde dépend encore plus de la stabilité du dollar", M. Johnson a déclaré qu'une augmentation des impôts aux Etats-Unis est devenue "absolument impérative" pour défendre le dollar et l'économie américaine.

"Les yeux du monde entier se tournent vers l'Amérique après les événements de cette fin de semaine, a poursuivi le président. Nous sommes le baromètre du monde. Notre puissance économique et la stabilité du dollar ne doivent jamais être mises en doute et il nous faut faire preuve à la fois de sagesse et de sens des responsabilités dans nos affaires fiscales."

M. Johnson avait décrété qu'il lui était impossible de mettre au point un programme de réductions budgétaires tant que le Congrès ne se serait pas prononcé sur les principales demandes de crédit formulées par l'administration pour l'année fiscale 1967-68. L'impasse semble rompue, car la Maison-Blanche a indiqué hier soir que 10 des 12 demandes de crédit majeures ont maintenant été votées par le Congrès.

D'autre part, le président de la commission budgétaire de la Chambre des représentants, M. Wilbur Mills, qui avait décidé de bloquer le projet présidentiel devant sa commission, tant que l'administration ne présenterait pas de réduction des dépenses publiques, a annoncé hier qu'à la demande du secrétaire au Trésor, M. Henry Fowler, la commission se réunira le 28 novembre pour examiner les réductions proposées par l'administration.

Les Etats-Unis se trouvent dans l'obligation de rassurer l'étranger quant à la solidité de leur politique financière pour éviter que le dollar souffre des remous provoqués par la dévaluation de la devise britannique. Cet argument, estime-t-on dans les milieux compétents, pourrait venir à bout des réticences du Congrès. Plusieurs sénateurs et représentants ont en effet affirmé avec force depuis samedi qu'en raison des mesures adoptées par le gouvernement Wilson, un relèvement des impôts devra être décidé cette année.



CREATIONS:
DIAMANTS
ET AMETHYSTES
DE GRANDE RENOMMEE

pendentif $500
bague $600

Compte courant ou budgétaire

Nulle part ailleurs que chez
Mappin's

1000 ouest, rue Ste-Catherine et Place Ville-Marie
Tél. : 866-7431

Dominion Provisioners Ltd. n'a jamais acheté de viande de St. Lawrence Butchers Ltd.

A la suite de la parution de notre article samedi dernier, Dominion Provisioners Ltd. nous a fait parvenir une lettre dans laquelle elle déclare : "Nous n'avons jamais acheté de viande de la compagnie St. Lawrence Butchers Ltd. Nous opérons notre propre atelier de débitage en Alberta sous la surveillance constante d'inspecteurs fédéraux et notre fournisseur principal est la compagnie Swift Canadian Co. Ltd. de qui nous n'achetons que de la viande de première qualité."

L'information selon laquelle St. Lawrence Butchers Ltd. serait l'un des fournisseurs de Dominion Provisioners Ltd. provient du fait que St. Lawrence Butchers Ltd. occupe un local dans la bâtisse propriété de Dominion Provisioners Ltd. et que le même inspecteur fédéral est censé vérifier les viandes de ces deux compagnies ainsi que celles de plusieurs autres dans la même bâtisse.

Ceci, nous a-t-on affirmé, explique le fait que les compagnies intéressées au commerce de la viande dans cette même bâtisse ont tous le no 110 du cachet fédéral.

On nous affirme, d'autre part, que Dominion Provisioners Ltd. n'a rien à voir avec St. Lawrence Butchers.

CHAROGNE

SUITE DE LA PAGE 1

de la viande chez M. Petrouns. Cette viande, a-t-il dit, était congelée dans des boites en bois. M. Plourde et des employés de M. Petrouns ouvraient les boites de bois, sortaient la viande, en enlevaient une sorte de croute, et la plaçaient dans des boites en carton plus grandes au nom de St. Lawrence Butchers Ltd. et portant le cachet d'inspection fédéral no 110.

Ces cartons de viande, selon le témoin, étaient transportés par lui jusqu'à l'entrepôt frigorifique Empire Cold Storage, du 5440, rue Paré, à Mont-Royal. Ils étaient ensuite livrés par lui, quelques jours plus tard, aux ateliers de St. Lawrence Butchers Ltd., où la viande était transformée en steak haché.

Au contre-interrogatoire, l'avocat de la défense a fait admettre au témoin qu'il avait quitté son emploi chez St. Lawrence Butchers Ltd. parce que son employeur lui déduisait de l'impôt sur son salaire.

M. Plourde a cependant expliqué qu'il avait été convenu avec ses anciens patrons que son salaire serait net de toute déduction.

Le Dr Maurice Mercure, médecin vétérinaire à l'emploi du Service de santé de la ville de Montréal, ainsi que MM. André Rochon et Gilles Royal, du service des inspections des aliments de la ville de Montréal, sont passés ensuite à tour de rôle, à la barre des témoins.

L'état de la viande avariée

Leurs témoignages portaient surtout sur l'état de la viande avariée. Le Dr Mercure a déclaré qu'à l'examen macroscopique d'un bloc de viande il a été établi que l'animal n'avait pas été saigné et qu'il était mort de péritonite. De plus, la viande dégageait une forte odeur nauséabonde qui s'explique par le fait que l'animal n'avait pas été éviscéré tout de suite après la mort. Il y avait donc eu fermentation dans les viscères et début de décomposition de la chair.

A la demande de la Couronne, représentée par Me Duranleau qui a expliqué avoir un autre témoin important à faire entendre, le juge R. Beaudette a ajourné la cause au mercredi 29 novembre, à 2 h. 30 de l'après-midi.

MOTION

SUITE DE LA PAGE 1

chef conservateur a affirmé que si le gouvernement libéral "avait encore la confiance populaire, il n'aurait pas à recourir à des augmentations d'impôts.

Mais il est littéralement impossible pour un gouvernement que personne ne peut plus croire d'obtenir la coopération volontaire des syndicats, du patronat, des consommateurs et de l'industrie privée en général," a-t-il insisté.

M. T.C. Douglas, chef néo-démocrate, qui prenait la parole immédiatement après M. Stanfield, a souligné que s'il avait "bien analysé la situation économique, il n'avait proposé aucun remède."

"On devrait pourtant compter que l'opposition officielle est apte à formuler des solutions de rechange" a noté M. Douglas.

Seconde censure

M. Douglas à son tour a présenté au nom de son parti une motion de censure, que touche plusieurs sujets.

Elle reproche au gouvernement de n'avoir pas institué une société canadienne des investissements pour diriger les investissements tant du secteur public quee du secteur privé, de ne pas avoir rétabli la libre fluctuation du taux d'échange du dollar canadien, fixé à 92.5 pour cent du dollar américain par un précédent gouvernement conservateur.

La motion de censure néo-démocrate demande en outre au gouvernement la mise en vigueur immédiate des recommandations de la commission Carter sur la fiscalité, des mesures en vue d'arrêter l'évasion fiscale et une déclaration ferme que le régime fédéral d'assurance-maladie universelle ne subira pas de nouveau un délai.

En début de soirée hier, le président des Communes avait pris en délibéré la question de savoir si la motion de M. Douglas était recevable.

Contraste

Au cours de son discours de 65 minutes à la Chambre, M. Stanfield n'a pas été l'orateur fulminant qu'était M. Diefenbaker.

Alors que l'ancien chef de l'opposition avait l'habitude de pointer un doigt accusateur vers le siège occupé par le ministre des Finances, M. Stanfield s'est contenté de frapper son index droit sur son bureau.

Alors que M. Diefenbaker avait l'habitude de se servir de sarcasmes piquants, M. Stanfield s'est contenté de réprimander doucement.

Alors que les partisans de l'ancien chef conservateur avaient l'habitude de frapper sur leurs pupitres pour exprimer leur joie, le nouveau chef n'a reçu que des applaudissements contenus et des sourires tranquilles.

M. Diefenbaker, qui prenait place à un siège de distance de M. Stanfield, a applaudi le nouveau chef.

ALLOCATIONS

SUITE DE LA PAGE 1

"Cet argument psychologique est de première valeur et s'ajoute à ceux que, sur le plan physique et sur le plan de l'équipement collectif, on pourrait aussi invoquer."

Il y a présentement au Québec, de dire M. Lussier, 21 municipalités qui travaillent à compléter leur programme de rénovation.

Treize autres négocient en vue de préparer, le plus tôt possible, un tel programme.

Enfin Montréal et Trois-Rivières ont complété cette préparation et sont prêtes à réaliser un programme de rénovation.

M. Lussier a souligné qu'au cours de l'élaboration de ces programmes, aucun permis de construction ne sera accordé dans le territoire à rénover, si ce n'est avec l'autorisation de la Société.

"Toute partie d'une municipalité qui fait l'objet d'un tel programme deviendra une "zone de rénovation" dès que le gouvernement l'aura approuvé et la municipalité pourra alors exercer tous les pouvoirs nécessaires pour assurer sa réalisation, dans les cinq ans; ce délai pourra toutefois être prolongé par la Société mais pas pour plus de cinq années."

ISRAEL

SUITE DE LA PAGE 1

sion des autorités jordaniennes de transférer dans la région impliquée quelque 50,000 réfugiés palestiniens qui vivaient jusque-là près de Amman. Nombre d'entre eux traversent le Jourdain clandestinement et certains se livrent au sabotage en même temps que les extrémistes du mouvement "El Fatah" contre qui les autorités jordaniennes n'interviennent pas, souligne le "Jerusalem Post".

L'éditorialiste du journal comprend mal la position jordanienne et avance l'hypothèse qu'en transférant les réfugiés dans cette région, Amman a voulu rendre la situation plus dramatique pour montrer au Conseil de sécurité de l'ONU que l'évacuation des troupes israélienne s'impose.

Au Conseil de sécurité, malgré le délai demandé par l'Union soviétique pour la reprise des entretiens, il semble de plus en plus acquis que le projet britannique en vue de mettre un terme à la crise du Moyen-Orient sera adopté demain après-midi.

L'URSS a demandé un tel délai pour présenter son propre projet de règlement qui contient de nombreux éléments de la proposition britannique. Mais le texte est rédigé de telle façon qu'il a été classé immédiatement comme pro-arabe.

Entre - temps, au Caire, l'Egypte et les Etats-Unis ont annoncé la levée de l'interdit qui pesait sur les voyages de citoyens américains en République arabe unie.

Lessiveuse automatique
INGLIS
Prix du manufacturier
TROIS JOURS SEULEMENT
SOCIETE D'ESCOMPTES
8299 St-Denis — 384-0621

TOITS DE TUILES... TOITS VIVANTS!
Cet espace d'air permet un toit qui respire, protège contre la glace et la condensation, offre isolation et confort.
• Permanent
• À l'épreuve du feu
Silibéton Ltée
31, GIROUARD,
MARIEVILLE, QUEBEC
UN. 1-5451 • LU. 9-7693

Le cardinal Léger partira le 11 décembre

Le cardinal Paul-Emile Léger quittera Montréal le 11 décembre pour l'Ouest africain où il sera désormais missionnaire, a-t-on confirmé hier au secrétariat de l'archevêché.

L'ancien archevêque de Montréal, qui n'a pas encore choisi le pays où il exercera son apostolat, désire s'établir en un endroit où il n'y a pas encore de léproserie afin de pouvoir en bâtir une.

Véritable boucherie à Hamilton

HAMILTON (PC) — La police de Hamilton a retrouvé, vers 9 h. ce matin, les corps troués de balles de quatre membres d'une même famille. La police signale qu'il pourrait s'agir d'un triple meurtre suivi d'un suicide.

Mme Lloyd Paddon et sa fille Carol, âgée de 21 ans, ont toutes deux été retrouvées dans leur lit. Donald, 15 ans, s'était effondré dans un passage. Une trace de sang partait de son lit allant au passage, ce qui fait dire aux policiers qu'il a été tué dans son lit mais a réussi à se déplacer avant de succomber.

M. Paddon a été retrouvé sur le plancher d'une chambre sise à l'étage supérieur. Il avait été tué d'une balle en plein visage.

Cette sanglante affaire a été découverte après qu'une amie de Carol, qui n'avait pas reçu de réponse au téléphone, se soit présentée au domicile des Paddon pour rencontrer Carol avec laquelle elle se rendait au travail chaque jour.

La police signale que les victimes étaient mortes moins de huit heures avant leur découverte.

Pearson s'étonne des propos de Johnson

OTTAWA — Invité hier à commenter aux Communes les propos tenus pendant le week-end par M. Daniel Johnson, le premier ministre Pearson a dit s'étonner qu'on s'oppose à ce que Radio-Canada doive contribuer à l'unité du pays...

M. Pearson a déclaré aussi sur un ton ironique qu'il recevrait volontiers les suggestions que voudrait lui soumettre le gouvernement québécois quant aux postes à combler à l'heure actuelle dans la Société . . .

Auparavant, le député libéral de Lotbinière, M. Auguste Choquette, avait proposé en vain la tenue d'un débat d'urgence sur la déclaration de M. Johnson, lequel réclame pour le Québec un droit de contrôle sur le réseau français de Radio-Canada.

Un avion pour la chasse aux sous-marins

WASHINGTON. (AFP) — Afin de parer à la menace des sous-marins soviétiques, le secrétaire américain à la défense, M. McNamara, a décidé la mise sur pied d'un programme au budget de 3 milliards de dollars pour la construction d'un nouvel avion prêt à entrer en service dans environ cinq ans, annonce le "Washigton Post".

Cet appareil, précise ce journal, serait appelé "VSX" et pourrait s'envoler de porte-avions de la catégorie de "l'Essex". La décision de M. McNamara, ajoute le **Post**, représente une victoire des stratèges de la marine sur ceux du Pentagone, qui assurent que la chasse anti-sous-marins devrait être confiée à des avions décollant de bases terrestres.

Nicholson ne sera plus candidat

VANCOUVER. (PC) — Le ministre fédéral du Travail, M. John R. Nicholson, a déclaré hier soir qu'il ne serait pas candidat lors des prochaines élections fédérales.

M. Nicholson, âgé de 65 ans, a fait cette déclaration lors de la réunion de fondation de l'Association libérale de Vancouver-centre.

M. Nicholson représente Vancouver-centre depuis 1962 et détient le portefeuille du Travail depuis 1966.

Un nouveau "Mueller" est arrêté

CURITIBA, Panama (AFP) — La police de l'Etat de Parana, près de la frontière sud du Brésil a arrêté hier préventivement un individu soupçonné d'être l'ancien chef de la Gestapo, Heinrich Mueller, apprend-on aujourd'hui dans les milieux de la police.

Cette arrestation aurait été effectuée sur la base d'indications provenant d'Allemagne.

L'individu en question était en possession de papiers au nom de Francis Keit.

LA MÉTÉO

MINIMUM	20
MAXIMUM	35

MONTREAL — (PC) — Voici les prévisions de la météo :

Régions de Montréal, Ottawa, Cantons de l'Est et Québec : temps clair avec quelques périodes nuageuses aujourd'hui. Nébulosité croissante ce soir, puis neige intermittente cette nuit et mercredi. Températures un peu en dessous de la normale. Vents légers. Maximum et minimum à Montréal et Ottawa, 35 et 20 ; Sherbrooke, 32 et 15 ; Québec, 32 et 20.

Régions des Laurentides, Saint-Maurice, Lac-Saint-Jean, Baie-Comeau et Sept-Iles : temps clair avec périodes nuageuses et quelques chutes de neige locales dans les terrains élevés aujourd'hui.

NOUVEAU
DENIS
COLA
POUR 25 CAPSULES
NOUVEAU DENIS COLA.
PRIME :
1 pqt cigarettes
OU
1 paire de bas
en nylon.
2/29

Dès AUJOURD'HUI !
LE GROUPE D'ORIGINE DES
"Artistes Européens renommés"
présente sa plus importante
EXPOSITION
et vente de véritables
PEINTURES à L'HUILE
les 21, 22 et 23 novembre
Nous sommes heureux d'exposer cette excellente collection de peintures authentiques provenant directement d'Europe. Venez tôt admirer la grande variété de ces styles nouveaux choisis avec soin par des connaisseurs. EPARGNEZ JUSQU'A 60%.
LE CHATEAU CHAMPLAIN
SALON LA HURONIE
De midi à 10 h. chaque jour
Catalogue gratuit — Entrée libre

Les commerciaux à la TV n'ennuient pas trop

TORONTO (PC) — Selon un sondage pratiqué par Radio-Canada, les messages commerciaux télévisés ne dérangent pas la majorité des Canadiens.

Un pour cent seulement des gens interrogés se disent choqués par les commerciaux sur le papier hygiénique, les dentiers ou les sous-vêtements féminins.

L'enquête, poursuivie pendant deux semaines, a permis de questionner 2,000 téléspectateurs du réseau anglais.

Sur 1,700 personnes, 51 pour cent ont déclaré qu'elles n'étaient ni ennuyées, ni agacées par les commerciaux. Les 49 pour cent qui restent ne les aiment pas, mais seulement 15 pour cent trouvent que les commerciaux les dérangent beaucoup.

L'enquête prouve que les facteurs d'agacement sont :

— trop d'interruptions dans un seul programme, 60 pour cent ;

— trop de répétitions des mêmes commerciaux, 14 pour cent ;

— les commerciaux malhonnêtes ou trompeurs, six pour cent.

14 autres pays dévaluent leur monnaie

Selon l'AFP

Quatorze pays ou gouvernements locaux liés à l'économie britannique ont jusqu'ici dévalué leur monnaie suivant l'exemple de Londres.

En 1949, lors de la deuxième dévaluation de la livre sterling, 22 pays avaient suivi le mouvement.

Voici la liste des pays qui ont dévalué leurs devises : Danemark, (couronne) ; Irlande, (livre) ; Espagne, (peseta) ; Malte, (livre) ; Bermudes, (livre) ; Bahamas, (livre) ; Guyane britannique, (livre) ; Hongkong, (dollar) ; Chypre, (livre) ; Israël, (livre) ; Nouvelle-Zélande, (dollar) ; Matawi, (livre) ; Zambie, (livre) ; Malaisie, (dollar).

Par contre, les pays qui n'ont pas dévalué leur unité monétaire sont : Canada, (dollar) ; Australie, (dollar) ; Afrique du Sud, (rand) ; Portugal, (escudo) ; Pakistan, (roupie) ; Ouganda, (shilling) ; Kenya, (shilling) et Tanzanie, (shilling).

Hold-up dans un cinéma

Un bandit solitaire o pris la fuite à pied, vers 3 h. 40 hier après-midi, emportant une somme de $112.50, après avoir perpétré un vol à main armée au Cinéma Fleur-de-Lys, au 858 est, rue Ste-Catherine.

Affublé d'une cagoule et porteur d'un revolver moir, le voleur s'est présenté à la caissière, Mlle Michèle Cusson, et, la menaçant de son arme, s'est fait remettre la somme précitée.

Aucun coup de feu n'a été tiré et la caissière n'a pas été molestée.

Débat sur l'admission de Pékin à l'ONU

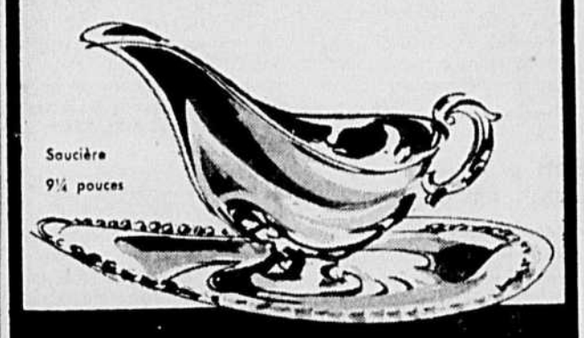
NATIONS UNIES. (UPI-PA) —L'ambassadeur du Cambodge a inauguré hier le 18e débat annuel sur l'admission de la Chine de Pékin aux Nations unies en affirmant à l'Assemblée générale que "des ententes internationales ne peuvent être conclues sans la représentation de la Chine, une puissance nucléaire".

Il a également réclamé l'expulsion de Formose des cadres des Nations unies. Les autres orateurs qui ont pris la parole, hier, les délégués de Formose, du Japon et des Philippines, se sont dit opposés à l'entrée de Pékin.

Comme par le passé, ce sont les Etats-Unis qui mènent le bal contre l'admission de Pékin. Ils ont toujours réussi jusqu'à maintenant, mais la marge de leur victoire va diminuant chaque année. Le vote est attendu vendredi sur ce sujet.

Cadeaux étincelants

en superbe plaqué argent pour rehausser la table des festins à l'occasion des Fêtes
— chaque article $20


Saucière
9¼ pouces


Ensemble à dessert
Reproduction Old English
11½ pouces


Beurrier à couvercle basculant
base de verre
7¼ pouces

Compte courant ou budgétaire
Commandes postales ou téléphoniques — 866-7431

Nulle part ailleurs que chez
Mappin's

1000 OUEST, RUE STE-CATHERINE
et PLACE VILLE-MARIE

Le "Petit Journal" nie avoir désobéi au tribunal

par Léopold LIZOTTE

Nouvelle séance éclair, hier matin, au procès de Georges Lemay.

Devant le juge Jacques Trahan, Le Petit Journal et l'un de ses rédacteurs, M. J. C. Fortin, ont comparu pour désobéissance à un ordre du tribunal, qui avait interdit la publication de toute photo du témoin Jacques Lajoie.

Puis le procès même de Lemay a été ajourné, à cause de l'indisposition prolongée du procureur principal de la défense, Me Léo-René Maranda.

C'est son conseil, Me Pearl Charnetsky, qui a réclamé ce nouvel ajournement de 24 heures en présentant à la cour un certificat assermenté du Dr Rodolphe Hotte, attestant que Me Maranda, soumis présentement à certains traitements, pouvait facilement être sujet à ces accès de somnolence et de lassitude.

Le juge Trahan devait convenir que dans un procès de ce genre, un avocat de la défense avait évidemment besoin de tous ses moyens, et ne pouvait se présenter en cour . . . somnolent, ou même tout simplement las.

Et les procureurs de la Couronne, Mes Pierre Sauvé et Stephen Cuddihy, se sont dits exactement du même avis.

Auparavant, la société qui édite le Petit Journal et le reporter qui avait publié un article "illustré" sur le procès de Lemay, jeudi dernier, avaient nié leur culpabilité à une accusation portée en vertu de l'article 108 du code pénal. Celui qui traite de la désobéissance à un ordre du tribunal.

Devant la cour, c'étaient Mes Joseph Cohen et Claude Nolin qui représentaient et l'hebdomadaire et le journaliste inculpés.

Tout en niant la culpabilité des deux, Me Cohen déclara être prêt pour l'enquête, à quelque moment que ce soit, et demanda la permission de faire une déclaration immédiatement, au nom de ses clients, en sus de toute qeustion de droit qui pourrait être invoquée ultérieurement.

"Avec Me Nolin, dit-il, je suis autorisé à déclarer au tribunal que ni le journaliste concerné ni la publication elle-même n'étaient au courant de l'ordre donné par la cour et que, par conséquent, il n'y avait aucune intention de désobéissance de leur part."

Me Sauvé, pour la Couronne, releva alors cette intervention, en faisant remarquer que cette représentation spéciale, qui n'était pas appuyée sur la preuve, pouvait peut-être constituer une déclaration utile, mais qu'elle ne pouvait évidemment pas faire preuve.

Puis il déclara que le ministère public était prêt à instruire l'enquête immédiatement.

Ce qui eut évidemment l'effet de surprendre Me Cohen qui remarqua :

"Cette cause-là n'est pas plus importante ni plus urgente que les autres, et je me demande pourquoi on ne procéderait pas dans les délais ordinaires."

Me Sauvé répliqua alors : "Nous n'insistons pas, mais nous sommes prêts, c'est tout.

Me Cohen: "Alors qu'on nous donne un délai raisonnable. Car il y a des questions de droit qu'il faut évidemment étudier.

Me Sauvé: "Nous n'avons évidemment pas étudié l'affaire avant jeudi, la date de la publication de l'article."

Me Cohen: "Mais si vous êtes prêts dès aujourd'hui, vous êtes plus fort que moi. Car j'avoue que je dois étudier la question, mes services n'ayant été retenus que samedi midi.

Me Sauvé: "Alors nous reviendrons devant le même juge, car votre déclaration a eu pour effet de le saisir du dossier."

Me Cohen: "Je ne le crois évidemment pas, mais, par contre ni moi ni Me Nolin n'ont d'objection à ce que l'enquêtes'instruise devant le présent juge, même si ce dernier pouvait être appelé . . . à témoigner sur les circonstances de son ordonnance."

Le juge Trahan trancha alors le débat en ajournant l'instruction à lundi prochain, mais pro forma, et ce fut sans débat, cette fois, que M. Fortin fut libéré sur parole en attendant.

L'un des deux hovercrafts de l'Expo à la baie d'Hudson

L'un des deux hovercrafts qui ont circulé à l'Expo 67 durant les six mois de cette exposition connaîtra bientôt le climat glacial de la région de la baie d'Hudson.

M. A. B. German, vice-président et directeur général de la société Hoverwork Canada Ltd, a déclaré avoir reçu la confirmation d'Ottawa que l'on en fera l'essai sur une période de trois mois au cours de l'hiver. Les essais débuteront en janvier à Churchill, au Manitoba.

L'hovercraft effectuait à l'Expo le premier service du genre au Canada, 12 heures par jour et sept jours par semaine.

L'hovercraft subira quelques modifications dans les ateliers d'Aircraft Industries Ltd, à St-Jean, au Québec, afin de faire face aux températures arctiques.

Le second hovercraft doit être retourné à ses manufacturiers, la société British Hovercraft Corp. d'Angleterre.

L'Expo 68 sera l'expression du Canada tout entier

— John Lynch-Staunton

L'Expo permanente de Montréal sera l'expression du Canada tout entier, a déclaré hier M. John Lynch-Staunton qui remplaçait le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, à l'ouverture du congrès du Syndicat canadien de la fonction publique (CTC).

Selon le conseiller municipal, cette exposition qui succédera à l'Expo 67, "exprimera ce que les Canadiens peuvent faire ensemble", indiquant par là que ce ne sera pas seulement "l'Expo de Montréal".

Dans un autre ordre d'idées, M. John Lynch-Staunton a mentionné l'expérience des deux grèves que les Montréalais avaient subies : celle des cols blancs de la ville de Montréal et celle du transport en commun, et qui avaient nui autant au public qu'aux travailleurs eux-mêmes, a-t-il dit.

Le président du conseil du Québec du SCFP, M. Roger Lampron, en remerciant M. John Lynch-Staunton, a fait remarquer que les travailleurs manuels de la ville de Montréal dont il est le président, avaient eux aussi fait la grève, mais qu'ils avaient maintenu des services essentiels, ce qui avait contribué à rendre leur arrêt de travail moins antipathique au public.

3 autres pavillons offerts à Montréal

Trois autres pavillons de l'Expo 67 sont offerts à la ville de Montréal.

Hier après-midi, M. Victor Nef, commissaire général du Pavillon de la Suisse, a remis, à l'hôtel de ville, ce pavillon au maire Jean Drapeau.

Ce matin, l'ambassadeur du roi de la Thaïlande, M. Anand Panyarachun, a remis le pavillon de ce pays au maire Drapeau. Le Dr Joseph M. Besso, commissaire général et consul, accompagnait M. Panyarachun.

Enfin, demain, M. Jan-Albert Goris, ambassadeur, commissaire général et président du Collège des commissaires généraux de l'Expo 67, accompagné du consul général adjoint, le baron Patrick Nothomb, remettra à la ville de Montréal le Pavillon de la Belgique.

Deux remèdes pour diminuer le nombre d'accidents de la route

par Martin PRONOVOST

"Tant que les automobilistes seront convaincus qu'ils peuvent à leur guise enfreindre les lois et règlements de la circulation sans qu'il ne leur en soit tenu rigueur, le nombre des accidents continuera d'augmenter et les victimes de la route seront de plus en plus nombreuses."

Cette déclaration a été faite devant une centaine de chefs de police réunis en journée d'étude à Montréal par M. D'Arcy St-Pierre, ingénieur et conseiller technique en circulation attaché au Service de la police de la métropole.



M. D'Arcy St-Pierre

M. St-Pierre, qui s'élève fortement contre le nombre effarant d'accidents de la route au Québec en général et à Montréal en particulier, suggère les remèdes qui s'imposent pour diminuer le nombre des accidents de la route : Education et application de la loi.

Education

"La société, a dit M. St-Pierre, devrait être imbue du souci de conserver chacun de ses membres et, pour ce, une plus grande place devrait être donnée au civisme dans les programmes scolaires et dans les campagnes d'informations".

"Avec raison, dit-il, l'hygiène a trouvé sa place à l'école; ne serait-il pas aussi important de se préoccuper de la vie que de la santé; apprendre à se protéger contre les dangers de la voie publique devrait faire partie de l'éducation des jeunes gens, au même titre que d'apprendre qu'il ne faut pas jouer avec le feu."

M. St-Pierre se demande à quoi sert de montrer à un enfant qu'il doit se laver les dents tous les jours si ce même enfant se fait écraser sous les roues d'un véhicule. "Quand bien même il aurait de belles dents blanches, il mourra quand même sous le choc."

"On reconnait, précise M. St-Pierre, que plus de 90 p. cent des accidents sont dus à l'incompétence, l'ignorance ou l'inattention des victimes; piétons ou conducteurs. Or, combien dépense-t-on pour éduquer les gens, leur apprendre à se conduire lorsqu'ils traversent la voie publique, leur apprendre à conduire un véhicule automobile? Quelles sommes sont consacrées à des campagnes d'éducation permanente, comparativement aux sommes dépensées pour corriger certaines défectuosités mécaniques et promouvoir certaines pièces d'équipement sécuritaire? On sait pourtant que ces défectuosités mécaniques et l'absence de ces parties d'équipement sont à l'origine de moins de 5 p. cent des accidents de la circulation."

M. D'Arcy St-Pierre donne comme exemple qu'une commission d'étude des Etats-Unis vient de recevoir un octroi de $150 millions afin d'étudier en profondeur les mécanismes sécuritaires qu'on devrait utiliser sur les véhicules.

"Toutes proportions gardées, dit-il, nous devrions dépenser $1 milliard pour l'éducation de nos conducteurs de véhicules".

Application de la loi

"Si tous les piétons et tous les conducteurs assumaient leurs responsabilités et se conduisaient en conséquence, il n'y aurait pas lieu d'appliquer la loi. Malheureusement, il est loin d'en être ainsi, déclare l'ingénieur en circulation.

Selon lui, plusieurs améliorations doivent être apportées aux lois de la circulation. En voici quelques-unes :

- **l'attribution de permis de conduire doit être faite plus judicieusement;**
- **les connaissances nécessaires à l'obtention d'un permis doivent être mieux définies, les examens plus représentatifs;**
- **les exigences relatives aux qualités et dispositions physiques et mentales doivent être conséquentes et objectives;**
- **les tribunaux doivent être mieux organisés et les magistrats mieux préparés;**
- **l'inspection des véhicules doit devenir obligatoire;**
- **l'usage de l'ivressomètre doit être légalisé et vulgarisé;**

etc. etc.

M. St-Pierre a raconté aux chefs de police qu'un jeune agent de la police de Montréal a récemment interrogé un automobiliste âgé qui semblait conduire d'une façon anormale. Cet homme a admis être victime de crises cardiaques répétées. Sur la banquette avant du véhicule le policier a trouvé une bonbonne d'oxygène que le conducteur avait soin de tenir à la portée de la main en cas de besoin.

"Comment se fait-il, demande M. St-Pierre, que cet homme ait pu obtenir un permis de conduire malgré qu'il soit un danger public ?

En parlant des tribuanux, M. St-Pierre se demande s'il y a de la logique lorsqu'un juge doit entendre la cause d'un conducteur qui a transgressé la loi immédiatement après avoir entendu la cause d'une prostituée ou vice versa.

En attendant ces améliorations, ajoute M. St-Pierre, il faut immédiatement intensifier les préoccupations des policiers pour la surveillance de la circulation.

Premier élevage au Québec de bisons de l'ouest

On fera bientôt l'élevage du bison de l'Ouest au Québec, plus précisément à Ormstead, à une vingtaine de milles au sud-ouest de la métropole.

Le président de Clearbrooke Game Farms, à Ormstead, M. Art Ball, a en effet annoncé hier qu'il avait acheté un troupeau de bisons du gouvernement canadien avec l'intention d'en faire l'élevage pour des fins commerciales.

Ce sera le premier troupeau permanent de bisons au Québec.

M. Ball a pris l'avion pour Edmonton, hier, afin de s'occuper du transport du troupeau du parc national d'Oak Island, dans le nord de l'Alaska.

Réunion de marchands d'aliments

Les marchands d'aliments de la région métropolitaine doivent se rencontrer ce soir pour discuter des moyens et des façons de lutter contre le Comité paritaire de l'épicerie et contre les heures de fermeture.

L'Association des marchands d'aliments de Montréal Inc. a été formée à cette fin alors que certains des épiciers de quartier ont même exprimé la crainte d'avoir à fermer leurs portes, si le nouveau décret était mis en vigueur.

M. Angelo Zaurrini, président intérimaire de l'Association, a déclaré... "ce décret est très injuste pour le petit marchand".

Montréal en bref



par GERMAIN TARDIF

Série de cours en relations humaines pour les policiers

● Il n'est jamais trop tard pour parfaire son éducation. Les policiers qui admettent cette maxime auront bientôt l'occasion de la mettre en pratique. Une série de 30 cours leur sera en effet offerte à une date qui sera annoncée d'ici quelques jours. Ces cours porteront sur "l'étude des tensions et des conflits dans l'administration de la justice et des peines". C'est d'ailleurs là le titre général de la série. Il s'agit de cours universitaires entièrement subventionnés par le Conseil canadiens des chrétiens et des juifs, avec la collaboration de la police de Montréal et du département de criminologie de l'Université de Montréal.

Rosemère s'est trouvé un nouveau professionnel

● Il semble à peu près certain qu'Adrien Bigras deviendra le "pro" du club de golf Rosemère. Il remplacerait Nelson Young, qui a remis sa démission après une carrière bien remplie. Plusieurs candidats ont soumis leurs nom à la succession de Young, mais le choix s'est arrêté, avons-nous appris, sur Adrien Bigras qui, jusqu'ici, était son assistant.

Des logis au lieu d'une Exposition permanente

● Elles sont très rares les personnes qui n'approuvent pas l'idée d'une Exposition permanente pour faire suite à l'Expo 67, mais il y en a. Ainsi, un collaborateur du journal des Chantiers de Montréal, organisme bénévole créé pour venir en aide aux familles pauvres, écrit que l'argent qui sera dépensé à perpétuer la Terre des hommes devrait être employé à la "construction de logements convenables pour les gens des quartiers du bas de la ville". Il s'en prend aux "gens qui rêvent de fraternité internationale, mais qui ne pensent pas à enrayer les injustices sociales qui se produisent dans notre propre ville". Ce qu'il ne dit pas, toutefois, c'est qu'une exposition permanente, en plus de stimuler l'économie de Montréal, créera des emplois pour un grand nombre de chômeurs qui seront ainsi en mesure de se trouver des logements plus convenables.

Les prédicateurs aussi ont leur encyclopédie

● Une innovation toute américaine de conception que pourraient mettre à profit plusieurs de nos prêcheurs. Il existe, outre-frontière, une Encyclopédie du prédicateur. C'est un ouvrage en cinq volumes comprenant, disposés en ordre alphabétique, plus de 600 sujets. Un prêtre veut parler de la Charité ? Il consultera l'encyclopédie à la lettre "C" et arrivera au mot "Charité". Un sermon complet s'y trouve. Pour y ajouter une touche personnelle, il suffit pour celui qui s'en sert de changer des mots, ici et là, et de modifier quelque peu l'ordre des idées et le truc est joué.

Laberge n'aime pas aller dans le noir

● Le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Louis Laberge, est réputé pour ne pas avoir peur des mots. Faisant allusion aux élections qui se dérouleront, cette semaine, au Syndicat canadien de la fonction publique, dont le congrès a débuté hier à Montréal, M. Laberge a dit ce qu'il pensait de l'un des candidats à la présidence, M. William Black, en ces termes : "On ne sait pas où l'on va quand on va dans le noir" . . .

15 p. 100 des accidents de la circulation sont causés par des chauffards

Les délits de fuite (hit and run) forment une partie importante des accidents où le personnel de la police de Montréal est appelé chaque fois à enquêter. En 1966, en effet, près de 15 p. 100 des appels reçus à la suite d'accidents de la circulation concernaient des chauffards.

C'est ce qu'a déclaré le capitaine Gabriel Cossette, du Bureau de la circulation du Service de la police de Montréal, en s'adressant aux chefs de police du Québec réunis en journée d'étude.

Selon les statistiques de la police, il y a eu environ 4,500 délits de fuite après accidents dans les rues de Montréal en 1966. De ce nombre, 900 chauffards ont été repérés et traduits devant les tribunaux. Les 3,500 autres cas n'ont pas été solutionnés à cause de l'absence totale de témoins.

Pour éclaircir ces délits de fuite, la police de Montréal utilise 19 policiers à plein temps.

Le mot-clef qui doit guider chacun des enquêteurs dans chaque enquête est le mot ICI : I pour intention, C pour connaissance et I pour identité.

Afin d'avoir tous les éléments nécessaires à l'accusation d'un présumé coupable de délit de fuite, l'enquêteur doit pouvoir établir, hors de tout doute : l'intention du chauffard qui veut se soustraire à ses responsabilités ; que ce même chauffard a réellement eu connaissance de l'accident ; et, l'identité du chauffard.

Ces trois éléments essentiels sont d'ailleurs spécifiés au paragraphe 2 de l'article 221 du code pénal qui se lit comme suit :

Quiconque :

- ayant la garde, la charge ou le contrôle d'un véhicule ;
- impliqué dans un accident avec une personne, un véhicule ou du bétail en la charge d'une personne ;
- dans l'intention d'échapper à toute responsabilité civile ou criminelle.

Omet :

- d'arrêter son véhicule ;
- de donner ses nom et adresse ;
- d'offrir de l'aide lorsqu'une personne a été blessée,

Est coupable :

a) d'un acte criminel et passible de deux ans d'emprisonnement ou

b) d'une infraction punissable sur déclaration sommaire de culpabilité.

L'éventail des dommages encourus à la suite de ce genre d'accidents est très large. Il va de l'égratignure minime au renversement d'une personne par un fou du volant. Près d'une dizaine de personnes ont perdu la vie en 1966 dans des accidents où il y a eu des délits de fuite.

Cambriolages

Un établissement, ravagé en fin de semaine par un incendie de quatre alertes, a reçu depuis lors la visite de cambrioleurs qui ont raflé plus de $5,900 de marchandises.

Les propriétaires de Peate Musical, 1431, Mansfield, voisins du cabaret Silver Slipper, situé au no 1433, de la même rue, ont révélé à la police que des inconnus ont enfoncé des panneaux cloués sur leurs montres depuis l'incendie, et ont fait main basse sur sept amplificateurs et des guitares.

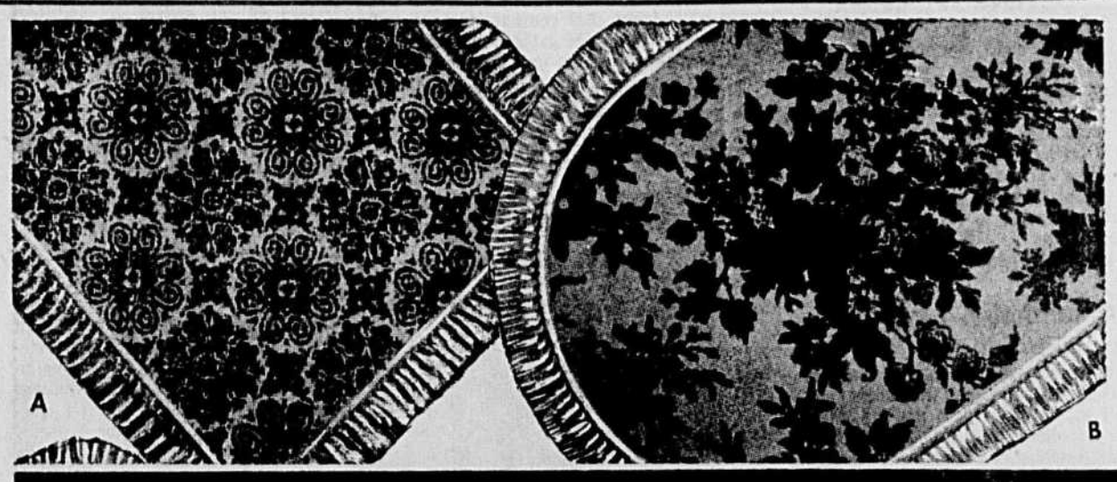
Après s'être fait enlever $3,000, soit la paye de leurs employés samedi soir à Ville Saint-Laurent au cours d'un hold-up, les propriétaires des dégraisseurs Betty Bright ont été victimes durant la nuit d'un cambriolage de plusieurs milliers de dollars.

Des inconnus sont entrés par effraction dans la succursale située au no 5230, rue de Salaberry et ont volé $400 dans la caisse enregistreuse et $3,000 de vêtements.

Des rôdeurs ont volé le camion de Charban, de Cowansville, immobilisé devant le no 160 est, rue St-Viateur, et contenant $4,000 de merceries.

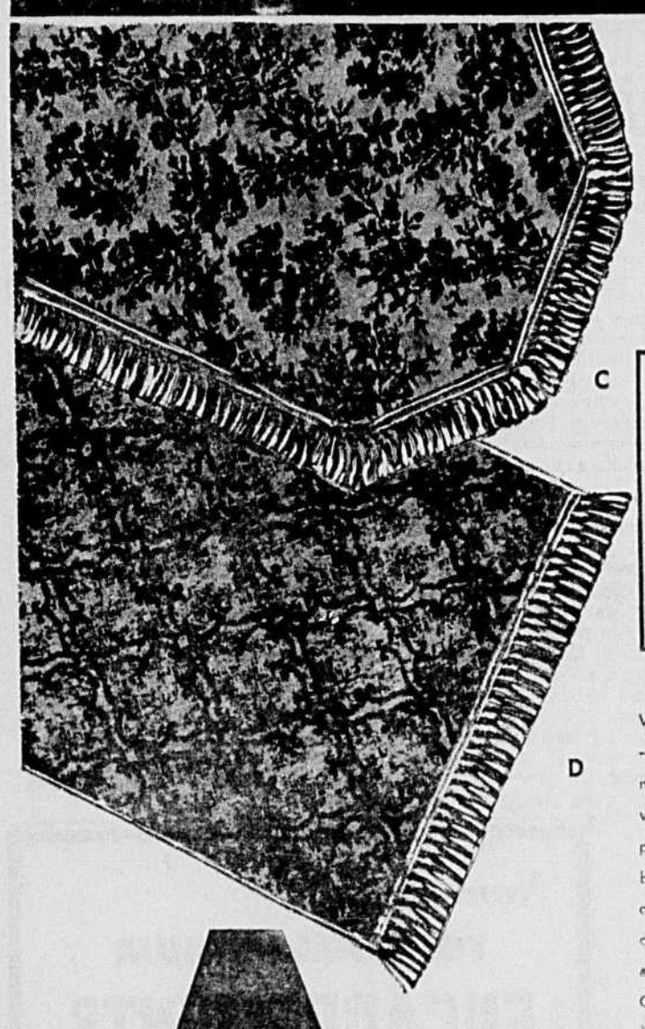
Chez Mme Olga Beni, 3185, rue Van Horne, app. 16, des cambrioleurs ont raflé des fourrures et des bijoux valant $3,570.





Vous pouvez maintenant vous offrir la carpette de vos rêves pour votre maison!

CHOIX DE 20 PATRONS, 4 FORMES, TOUTES GRANDEURS!



Voyez les tapis d'Acrilan "Designer Gallery" par Alexander Smith

SEULEMENT $29.95 avec frange

POUR LE MODELE D

Aussi en grandeurs allant jusqu'à 12' x 18'

Vous avez vu des carpettes dans les magazines de décoration — aux prix de $29.95 pour une grandeur de 27" x 60" — et même encore plus dispendieuses! Maintenant vous pouvez vous procurer ces belles pièces décoratives à une fraction du prix de ces carpettes de grand style en achetant un tapis à bordure frangée de notre collection "Designer Gallery" d'Alexander Smith. Elles sont toutes tissées en fibre acrylique d'Acrilan et sont disponibles en plusieurs patrons convenant ainsi à tous les décors... tels que Colonial, Méditerranéen, Contemporain ou Traditionnel. Choix de plusieurs dimensions à partir de la partie carpette jusqu'à grandeur de la pièce, toutes finies avec une épaisse frange qui ajoute une note d'élégance. Venez dès aujourd'hui, vous reconnaîtrez celle qui convient à votre maison en les voyant!

ACRILAN ®

fibre acrylique de

Monsanto

HEURES D'AFFAIRES :
9 h. à 6 h.; jeudi et vendredi jusqu'à 9 h.
Samedi jusqu'à 5 h.

GRANDES FACILITES DE STATIONNEMENT

GUY RIOPEL LTEE
tapis
linoléum
tuiles

SERVICE A DOMICILE GRATUIT — TERMES FACILES

2553 EST, rue FLEURY Tél. 381-8839

Assurance-maladie: même date mais l'universalité tomberait

OTTAWA — Le premier ministre Pearson aurait assuré les membres de son cabinet qu'il n'y aurait pas de délai dans la mise en application du régime d'assurance-santé, prévu pour le mois de juillet 1968.

On aurait cependant discuté, au cours d'une séance du cabinet qui a duré trois heures, de la possibilité de sacrifier, pour le moment, le principe de l'universalité du régime, tel que prévu par la loi.

La mise en oeuvre d'un programme partiel exigerait cependant un amendement à la loi actuelle qui prévoit que le gouvernement fédéral n'aidera les provinces que dans la mesure où leur programme sera complet, universel, obligatoire et administré par un organisme public.

Cette application graduelle du régime, à laquelle songerait le gouvernement pourrait porter soit sur les services, soit sur les catégories de personnes qu'il toucherait.

De son côté, le chef de l'opposition aux Communes, M. Robert Stanfield, a déclaré que le gouvernement fédéral était engagé dans une "farce" quand d'une part il invitait les provinces à restreindre leurs dépenses en regard des poussées inflationnistes et d'autre part maintenait sa position que l'assurance-maladie universelle au Canada devrait entrer en vigueur le 1er juillet prochain.

M. Stanfield a affirmé que le gouvernement Pearson présentait ainsi "deux visages" et mettait "fortement en doute sa crédibilité".

Le chef de l'opposition commentait un compte rendu de M. Mitchell Sharp, ministre des Finances, sur la conférence fédérale-provinciale des ministres des Finances qui a eu lieu jeudi et vendredi.

M. Stanfield a critiqué directement le gouvernement libéral parce que ce dernier n'annonce un nouveau délai dans la mise en vigueur de l'assurance-maladie mais n'a pas lui-même suggéré un délai.

M. Douglas

Par ailleurs, le chef néo-démocrate, M. T.C. Douglas, a mis en doute la validité du chiffre de $1 milliard mis de l'avant par M. Sharp et devant représenter le coût de l'assurance-maladie au Canada durant la première année complète de sa mise en vigueur.

M. Douglas a affirmé que M. Sharp avait mis ce chiffre, "fort suspect", de l'avant, pour "effaroucher les provinces et le peuple du Canada" devant l'assurance-maladie.

Dans son bref compte rendu de la conférence fédérale-provinciale, M. Sharp n'a fait aucune mention de l'assurance-maladie, qui n'était pas comme telle inscrite à l'ordre du jour de la conférence.

M. Douglas a cherché à savoir si le chiffre mentionné par M. Sharp était confirmé par des études faites au ministère de la Santé nationale et du Bien-être.

M. Allan MacEachen, ministre de la Santé, a répondu que toute estimation du coût de l'assurance-maladie dépendait de "diverses suppositions qu'il faut faire, et que celles-ci pouvaient ne pas correspondre toutes à la réalité."

"Quelles suppositions le ministre des Finances a-t-il fait pour avancer le chiffre de $1 milliard ?" a demandé M. Richard Bell (PC-Carleton). Sa question est restée sans réponse.

Les employés de la compagnie de
TELEPHONE BELL
mutés à
OTTAWA
désirant des renseignements concernant le logement sont invités à écrire à Costain Estates Ltd., P.O. Box 534, RR9, Ottawa. Téléphone AC. 613—824-1566.

L'avenir de Granby est relié à l'Estrie, soutient l'économiste Rosario Cousineau

GRANBY — Le plan-témoin de "Montréal en l'an 2000" a boudé la ville de Granby.

Au cours d'un débat sur l'avenir de cette localité, l'économiste Rosario Cousineau a soutenu qu'il faudrait regrouper les 12 comtés des Cantons de l'Est en une région économique. Granby, comme par exemple Mégantic, Drummondville et Victoriaville, y jouerait le rôle de centre intermédiaire.

L'économiste Cousineau, qui est le doyen de la faculté de commerce à l'Université de Sherbrooke, participait à une rencontre qu'avait organisée la Chambre de commerce du district.

Dès sa formation, a dit M. Cousineau, un conseil économique de l'Estrie pourrait s'adjoindre un personnel compétent en son chef-lieu, ainsi que des secrétaires subordonnés dans chacun des endroits intermédiaires. La région pourrait reprendre sa place dans les préoccupations économiques et politiques du gouvernement québécois.

A l'égard de l'autoroute des Cantons de l'Est, M. Cousineau s'est demandé si cette voie rapide n'a pas été construite principalement pour favoriser les voyageurs des Etats-Unis, car cette route passe à 11 milles de Sherbrooke et à plus de quatre milles de Granby. Une campagne, dit-il, s'amorce en faveur de l'abolition du péage par les camionneurs. Cette proposition entraînera de bons résultats, mais elle ne constitue qu'une solution partielle au problème. De plus, les compagnies de transport, qui utilisent cette voie rapide, disposent des moyens de payer aux postes de péage.

Suivant l'économiste, le péage sur cette autoroute désavantage tous les usagers de la région, particulièrement ceux de Sherbrooke et de Granby. M. Cousineau suggère un compromis permettant de conserver une part des revenus, par le maintien d'un unique poste de péage à Chambly, au tarif de 50 cents.

Par ailleurs, l'économiste M. Cousineau a émis l'opinion que la ville de Granby a intérêt à s'appuyer sur celle de Sherbrooke, pour faire valoir ses justes revendications.



La Ford 1968.

Son silence rassure, sa puissance excite, sa ligne séduit.

La Ford 1968: la plus recente interpretation des memes Ford qui se sont revelees extraordinairement solides, merveilleusement silencieuses—sur les pistes d'essai comme sur les grand-routes. En 1965, la Ford s'est revelee plus silencieuse que la Rolls Royce . . . en 1966, elle se compare avantageusement aux voitures europeennes les plus luxueuses . . . en 1967, elle prouve son endurance en negociant les marches du Colisee de Los Angeles. En 1968, la Ford de la nouvelle generation est, plus que jamais, une routiere formidable.

Chacune conserve sa propre personnalite: le classicisme des LTD a 2 et 4 portes. L'elan des decapotables. Le luxe des wagonnettes. Le brio d'une nouvelle Fastback a six places. Et, sous le couvert de l'elegance, une foule de bonnes idees: servo-freins a disque, desembueur de glace arriere, volant inclinable en 7 positions, phares escamotables (veritable tour de passe-passe), combine radio AM/magnetophone stereophonique, et bien d'autres encore. Une liste si complete que vous pourrez pratiquement equiper votre Ford sur mesure.

La transmission SelectShift amelioree (a la fois manuelle et automatique) fonctionne comme une trois-vitesses pour ameliorer encore la souplesse et les performances des nouveaux V8 Ford. Un choix de V8 allant du nouveau 302-po. cu. . . . au puissant 428. Pour des performances enlevantes et l'economie d'un six-cylindres, un gros Six de 240 pouces cubes.

Essayez les Ford 68. Plus silencieuses parce que plus solides. Plus solides parce que mieux construites. Et si elegantes! Des routieres formidables.



L'INSURPASSABLE GARANTIE FORD EN TROIS POINTS—5 ANS/50,000 MILLES—SUR VOITURES NEUVES—LE CONCESSIONNAIRE FORD VOUS FOURNIRA TOUS DÉTAILS.

FORD

CHARTRAND AUTOMOBILE Inc. 4731, boul. Lévesque St-Vincent-de-Paul—661-7757
LIBERSAN AUTOMOBILE, Ltée 10000 ouest, boul. Gouin Roxboro—684-2300
CHRISTIN AUTOMOBILE Inc. 11243 est, boul. Gouin Rivière-des-Prairies 321-1580
LATIMER MOTORS LIMITED 1953 ouest, rue Ste-Catherine 937-9311
SUD AUTOMOBILE Inc. 864 ouest, rue St-Laurent, Longueuil—674-6288
FORTIER AUTO (Montréal) Ltée 5021 est, rue Notre-Dame 254-7171
HY-ROAD FORD MOTORS Ltd. 4901 ouest, boul. Jean-Talon 731-8271
KEATING FORD SALES Limited 4475, ave Bannantyne Verdun—769-8831
GARAGE LATREILLE AUTOMOBILE Ltée 4184, rue St-André 522-3105
VERSAILLES FORD SALES Ltée 4650 est, boul Jean Talon, 376-8180
RICHELIEU FORD SALES Ltée 3175, ave. Victoria, Lachine—637-5861
CHOMEDEY FORD SALES Ltée 2032, boul. Labelle, Laval, Que. 688-9200
BEACON FORD SALES Limited 300 Surrey Drive, Baie-d'Urfé 453-3220
JARRY FORD SALES Ltd. 7275, boul. St-Laurent 274-8331

EN BANLIEUE
BAKER-WRIGHT FORD SALES Ltd. Centre Chateauguay 691-9811
GARAGE ST-EUSTACHE Ltée St-Eustache NA 7-2614
DESOURDY AUTOMOBILE Inc. Chambly OL 8-8704
MONT-BRUNO FORD SALES Inc. St-Basile le Grand 653-3613
LOUIS BLANCHARD AUTOS Ltée Ste-Thérèse 435-6586
GARAGE P. VENNE Inc. Repentigny 581-0120
P. E. BOISVERT AUTO Ltée Boucherville 655-1301
LUSSIER & FRÈRE Inc. Laprairie, 659-1932

Gouvernement du Québec

VENTE à L'ENCHERE
MINISTERE DE LA VOIRIE

Propriété Yvon Ethier — Maison (1½ étage), située au numéro 21, boulevard Perrot, dans la ville de l'Ile Perrot, comté de Vaudreuil.

L'acheteur devra payer en argent comptant ou par chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances pour le plein montant de son achat.

L'acheteur devra s'engager à déplacer ou démolir cette bâtisse avant le 27 décembre 1967.

L'enchère publique aura lieu mercredi, le 6 décembre 1967, à 10 heures du matin (h.n.e.) sur les lieux mêmes.

Pour informations, s'adresser : Bureau de la Voirie, 770, Boul. Henri-Bourassa Ouest Montréal 11, Qué.

Le sous-ministre
EDDY MONETTE, ing.

GUIZOT INVESTMENT CORPORATION

Avis est donné que GUIZOT CORPORATION, une corporation constituée en vertu de la Loi des compagnies de Québec, s'adressera au secrétaire de la province de Québec pour obtenir la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi des Compagnies de Québec.

Daté à Montréal, ce 17ième jour de novembre 1967.

John SAUVE,
Secrétaire-trésorier.

CITE DE LA POINTE-AUX-TREMBLES
CERTIFICAT D'ELECTION

Je certifie, par les présentes, que le maire élu pour la Cité de la Pointe-aux-Trembles, comme ayant reçu la majorité des votes légalement donnés, est monsieur Louis-Philippe St-Pierre, administrateur, 12368, rue Ste-Catherine.

Donné sous mon seing à la Pointe-aux-Trembles, ce quinzième jour de novembre 967.

André-Jean Letendre,
officier-rapporteur.

CITE DE LA POINTE-AUX-TREMBLES
CERTIFICAT D'ELECTION

Je certifie, par les présentes, que l'échevin élu pour le siège No 1 du quartier centre de la cité de la Pointe-aux-Trembles comme ayant reçu la majorité des votes légalement donnés, est M. André Plante, représentant des ventes, 1224, 6ième Avenue.

Donné sous mon seing, à Pointe-aux-Trembles, ce quinzième jour de novembre 1967.

André Jean Letendre,
officier-rapporteur.

CITE DE LA POINTE-AUX-TREMBLES
CERTIFICAT D'ELECTION

Je certifie, par les présentes, que l'échevin élu pour le siège no 2 du quartier est de la cité de la Pointe-aux-Trembles comme ayant reçu la majorité des votes légalement donnés, est M. Roland Désabrais, représentant, 15557, rue Bellerive.

Donné sous mon seing, à Pointe-aux-Trembles, ce quinzième jour de novembre 1967.

André-Jean Letendre,
officier-rapporteur.

CITE DE LA POINTE-AUX-TREMBLES
CERTIFICAT D'ELECTION

Je certifie, par les présentes, que l'échevin élu pour le siège No 2 du quartier ouest de la cité de la Pointe-aux-Trembles comme ayant reçu la majorité des votes légalement donnés est M. J.-Armand Choinière, contremaître, 1215, 8ième Avenue.

Donné sous mon seing, à Pointe-aux-Trembles, ce quinzième jour de novembre 1967.

André Jean Letendre,
officier-rapporteur.

CITE DE LA POINTE-AUX-TREMBLES
CERTIFICAT D'ELECTION

Je certifie, par les présentes, que l'échevin élu pour le siège No 1 du quartier ouest de la cité de la Pointe-aux-Trembles comme ayant reçu la majorité des votes légalement donnés, est M. Steve Bayus, gérant, 770, 4ième Avenue.

Donné sous mon seing, à Pointe-aux-Trembles, ce quinzième jour de novembre 1967.

André Jean Letendre,
officier-rapporteur.

OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 10 HEURES

ACHETEZ MAINTENANT - PAYEZ EN FÉVRIER SEULEMENT!

Faites vos achats de Noël aux grands magasins Steinberg Miracle Mart du 15 novembre au 9 décembre. Vos factures vous seront envoyées en février 1968 seulement et ce, sans intérêt aucun ni frais d'administration.

Si vous ne possédez pas votre carte Credico, documentez-vous maintenant auprès du commis au Service des Renseignements de votre magasin Steinberg Miracle Mart.



SURVEILLEZ NOS ANNONCES POUR LES PLUS GRANDES VALEURS DE NOËL, EN VILLE!

MIRACLE MART

UTILISEZ VOTRE CARTE credico

À NOS 9 MAGASINS

MIRACLE MART

La carte CREDICO est une carte de crédit; les personnes qui détiennent cette carte effectuent leurs achats chez tous les marchands associés à CREDICO, simplement en présentant leur carte; aucun comptant n'est requis lors de l'achat.

ACHATS FACILES: dites simplement "Portez à mon compte CREDICO"

PAIEMENTS SIMPLES: un seul relevé mensuel de CREDICO regroupe tous les achats

BUDGET SIMPLIFIÉ: paiements flexibles par l'utilisation alternée du compte courant ou budgétaire au choix

PROCUREZ-VOUS VOTRE CARTE CREDICO DÈS MAINTENANT

Voici ce qu'il faut faire:

Il est très facile d'obtenir une carte CREDICO; il suffit de remplir une demande de carte auprès du commis au Service des Renseignements qui se fera un plaisir de vous donner toutes les informations.

LE PÈRE NOËL PASSERA POUR LES PETITS!



MARCHETTE-SAUTEUSE

À rabais de $3.80. Cette marchette-sauteuse pliante est à châssis en tube chromé, plateau de plastique, siège remplaçable, pare-chocs de plastique souple et roulettes pivotantes. Indispensable à tout bébé.



CHAISE HAUTE MÉTAL

Chaise haute d'une conception toute nouvelle. Monture en tube d'acier chromé (¾"). Siège et dossier rembourrés; revêtement bicolore à jolis motifs. Plateau de plastique réglable à 3 positions et amovible, facile à nettoyer. Courroie de sécurité. Couleurs: or et blanc ou bleu et blanc.



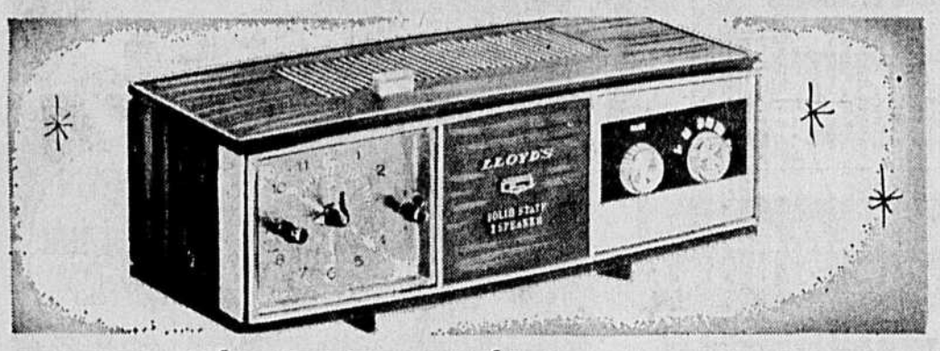
PARC FILET NYLON POUR JEUNE ENFANT

Article indispensable offert à prix exceptionnel!

Vous payez ordinairement beaucoup plus pour un tel parc! Robuste châssis en tube chromé, côtés en filet nylon de haute qualité et matelas rembourré mousse. Ce parc compact se plie aisément. Dimensions: 26" sur 42".

Meubles pour bébés (Excepté au magasin de Pont-Viau)

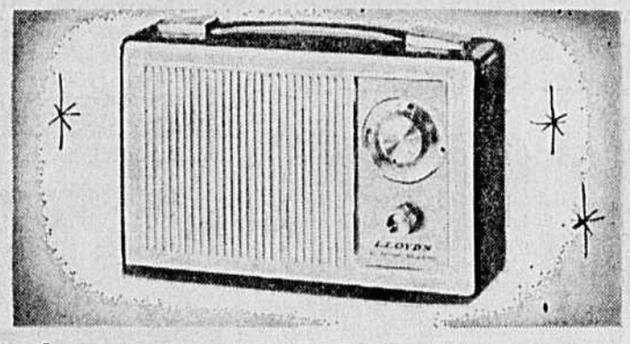
LA MUSIQUE À SON MEILLEUR GRÂCE AUX RÉCEPTEURS "LLYOD'S"



PRATIQUE RÉCEPTEUR AM/RÉVEIL

À rabais intéressant de $5. Ce récepteur AM tout transistors est doté des caractéristiques suivantes: extérieur de plastique façon bois grenu; deux haut-parleurs; prise d'écoute individuelle et écouteur. Dispositifs semi-conducteurs; à chiffres lumineux. d'écoute individuelle et écouteur. Dispositifs semi-conducteurs; à l'épreuve des chocs. En outre, reveil telechrome a chiffres lumineux. Dimensions: 11¼" sur 3½" sur 4½".

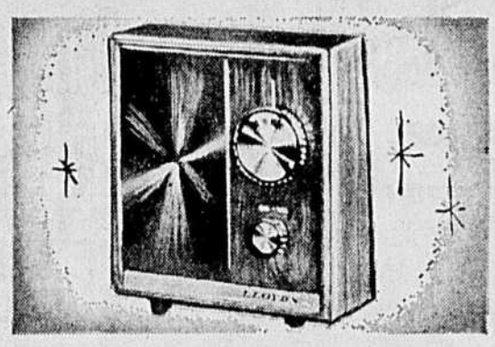
Rég. 34.97 **29.97 ch.**



RÉCEPTEUR AM PORTATIF

Ce radio AM tout transistors (10) fonctionne sur C.A. ou avec des piles. Cordon C.A. intégré, haut-parleur de 4", prise d'écoute individuelle et écouteur compris. Etui de simili-cuir à coutures sellier.

Spécial **19.97 ch.**



Récepteur AM TRANSISTORISÉ

Modèle de table tout transistors (6) à extérieur en teck véritable; grille de façade en aluminium couleur bronze. 7 dispositifs semi-conducteurs. Excellente antenne Ferrite; gros haut-parleur de 3". Dimensions: 6-3/16" x 6½" x 2½".

Spécial **15.97 ch.**

Radios



ENS. 3 MALLETTES POUR DAMES

Vous épargnerez 6.14 sur l'achat de cet ensemble de jolies mallettes de voyage.

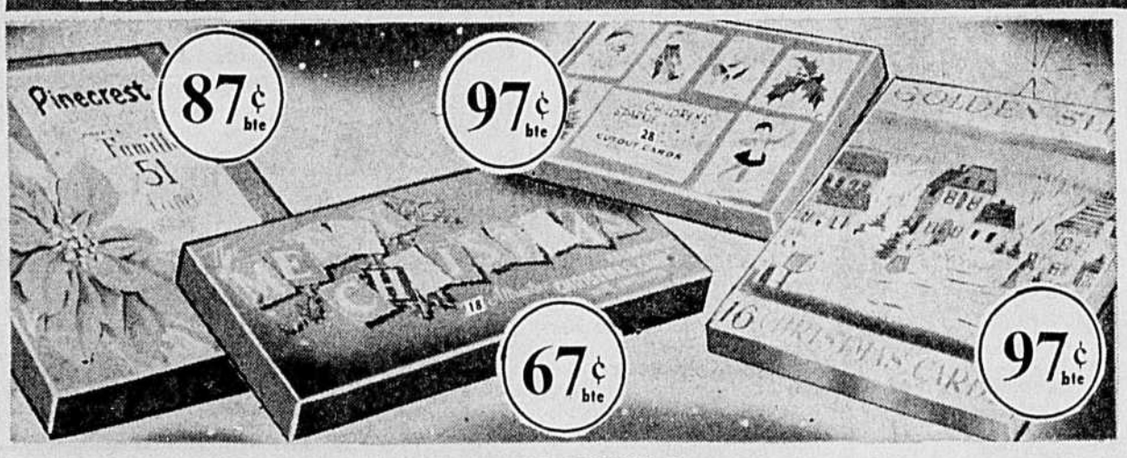
Fibre de verre (Fiberglas) renforcée et revêtement vinyle anti-eraflures. Coutures dissimulées, serrures fiables. Doublure taffetas 2-tons matelassée, pochettes plissées. Rouge, bleu ciel ou gris foncé.

A. Cosmétiques (peigne, brosse, glace inclus . . . . . 12.97 ch.
B. Fin de semaine . . . . . 12.97 ch.
C. Pullman . . . . . 17.97 ch.

37.77 l'ens.

Rayon des valises

EMBALLAGES ET CARTES DE NOËL À PRIX D'AUBAINE!



MAGNIFIQUE ASSORTIMENT DE CARTES DE SOUHAITS

À prix vraiment sensationnels! Chaque boite contient 51 cartes représentant des scènes diverses; motifs gais et etincelants. . . . . **87¢ la boite**
Aussi boites contenant chacune 18 magnifiques cartes représentant des scènes d'hiver traditionnelles. . . . **67¢ la boite**
Enfin, des boites de 16 cartes chacune à bordures de ton or et autres boites de 28 cartes chacune destinées aux enfants. . . . . **97¢ la boite**

Papeterie

PAQUETS DE PAPIER GEANTS

Seulement

1.97

Paquet comprenant 10 rouleaux de beau papier pour emballer cadeaux des Fêtes. Choix varié de couleurs et de motifs appropriés.



FAITES VOS ACHATS AU PLUS NOUVEAU MAGASIN À RAYONS À MONTRÉAL

À LA VILLE COMME EN BANLIEUE MÊME BAS PRIX--MÊME QUALITÉ.

PRENEZ LE MÉTRO JUSQU'À LA STATION ATWATER EMPRUNTEZ LA SORTIE PLAZA ALEXIS NIHON VENEZ NOUS VOIR . . . PROFITEZ DE NOS BAS PRIX ET ÉCONOMISEZ.

PLAZA ALEXIS NIHON
(Atwater et Ste-Catherine)



Seulement **1.87 ch.**

DÉLICIEUX GÂTEAUX AUX FRUITS POUR LA NOËL

Gâteaux Aristocrat de 4 lb. Savoureux mélange de cerise mûres, de pacanes fraiches et de fruits en quantité généreuse. Le tout recouvert de sucre glacé. Faites provision pour les Fêtes car tout le monde les adore!

Confiserie



Special **1.27 bte**

BONBONS BRITANNIA

Bel assortiment de boites de métal joliment décorées et contenant des bonbons et des caramels. Poids: 15½ onces.

Bonbons



A. ASSORTIMENT "OLD SPICE" Lotion après-rasage 2-3/8 oz., un gros pain de savon sur corde et de l'eau de Cologne 2-3/8 oz. Format 4.50 . . . . **3.97 l'ens.**

B. "PARTRIDGE IN A PEAR TREE" Six pains de savon en forme de poire et présentés dans une jolie boite-cadeau Format à 1.79 . . . . . **87¢**

C. 3 SACS DE BAIN-MOUSSE pour le bain parfumés au: Apple Blossom, Gardénia et au pin. Format à 1.39 . . . . **87¢**

D. PRODUITS DE MARQUE GILLETTE ensemble comprenant 2 oz de lotion après-rasage, 2 oz de Cologne. Format à 2.50 . . . . . **87¢**

E. ENSEMBLE-CADEAU DESERT FLOWER Comprend: 2 pains de savon enveloppés séparément et 1 oz d'eau de toilette. Format à 2.50 . . . . . **2.19**

CHOMEDEY — Centre d'Achats St-Martin
JEAN-TALON — 4325 est, rue Jean-Talon
LONGUEUIL — Place Longueuil
LaSALLE — Place LaSalle
GREENFIELD PARK — Plaza
RUE SHERBROOKE E. — Place Versailles
PONT-VIAU — Centre d'Achats
WEST ISLAND MALL — Sortie 16, route Trans-Canada
PLAZA ALEXIS NIHON — (Atwater et Ste-Catherine)

MIRACLE MART

L'AHAQ refuse de s'affilier à la Fédération du hockey amateur du Québec

Le président de l'Association de hockey amateur du Québec, Henry Crochetière, a fait savoir hier que l'organisme qu'il dirige ne peut pas se joindre à la nouvelle Fédération du hockey amateur du Québec, groupe récemment formé.

Lors de son assemblée mensuelle, samedi dernier, l'AHAQ s'est prononcée contre cette affiliation en raison de son allégeance à l'Association du hockey amateur du Canada.

Il y a deux semaines, Gaston Marcotte a été élu président de la FHAQ, lors de son congrès de fondation. A cette époque, Marcotte avait déclaré que l'objectif de ce nouvel organisme était d'unifier toutes les forces du hockey de la province.

Marcotte avait également ajouté que son organisme n'était pas opposé à l'AHAQ, mais qu'il avait été formé face à l'inertie de l'AHAQ de solutionner tous les problèmes du hockey amateur au Québec.

Au Québec, le hockey amateur compte quelque 75,000 adeptes. De ce nombre quelque 30,000 étaient des membres de l'AHAQ au cours de la saison 1966-67 et Crochetière a déclaré que ce nombre sera plus imposant cette année.

Le président de l'AHAQ a souligné que cet organisme se considère comme étant l'autorité du hockey amateur au Québec, via son affiliation avec l'ACHA et que le fait de s'affilier à la FHAQ signifierait la subordination de son rôle.

Toutefois, Crochetière a dit qu'il était heureux de la formation de la fédération et qu'il serait très heureux d'accueillir un membre de la Fédération aux réunions du comité d'administration de l'AHAQ.

"En retour, l'AHAQ sera heureux de jouir du même privilège et d'ainsi pouvoir déléguer un représentant aux réunions de la Fédération", a ajouté Crochetière.

Le président explique cette requête relative aux échanges d'observateurs en soulignant le désir de l'AHAQ de travailler conjointement avec tous les autres groupes intéressée au hockey afin d'atteindre l'unification de tous les organismes intéressés dans la promotion du hockey au Québec.

La Fédération, elle, se veut un organisme de coordination afin de réunir les différents groupes tels l'AHAQ, l'Association des sports amateurs du Québec, les ligues collégiales et universitaires, les promoteurs indépendants de tournois de hockey, l'Association du hockey mineur du Québec, la section de hockey de la Fédération des Loisirs du Québec, l'Association des directeurs de loisirs municipaux du Québec, l'Association des instructeurs de hockey et l'Association des arbitres de hockey.

"Le message de la Fédération n'a pas été compris" — Marcotte

Le président de la Fédération du hockey amateur du Québec, Gaston Marcotte, n'a voulu émettre aucun commentaire officiel relativement à la prise de position de l'Association de hockey amateur du Québec. Il a toutefois bien voulu formuler un commentaire personnel.

"Je ne peux parler au nom de la Fédération. Pour la simple raison que nous nous réunissons mardi à Québec et que la prise de position de l'AHAQ sera certes l'un des sujets de discussion", a déclaré Marcotte.

Toutefois, Marcotte a exprimé se surprise.

"Mais, ils n'ont absolument rien compris! Le but de la Fédération n'est pas de leur enlever la gouverne du hockey amateur, Au contraire. Nous voulons agir comme coordonateur de tous les organismes de hockey. L'unification c'est ça.

"Lorsque l'AHAQ invoque son affiliation à l'Association canadienne du hockey amateur comme motivation de son refus de s'affilier à la fédération, je crois qu'elle fait erreur. L'ACHA, à mon avis, n'a aucune juridiction au Québec, sauf lorsqu'il s'agit de compétition sur les plans national ou interprovincial. Au Québec, c'est l'AHAQ qui préside aux destinées du hockey amateur. Personnellement, je crois qu'on a invoqué cette raison comme porte de sortie.

"J'estime qu'il y a une évolution en cours dans le hockey et certaines gens de l'AHAQ ne la saisissent pas ou ne veulent pas la saisir. J'ai également l'impression que trop de décisions sont prises, motivées par une peur du progrès. On a peur d'être mis de côte.

"A la suite de plusieurs réunions avec les dirigeants de l'AHAQ, j'étais persuadé, pourtant, qu'ils avaient compris les objectifs de la Fédération", a déclaré Marcotte.



téléphoto UPI

Le jeune lanceur Tom Seaver, des Mets de New York, a été nommé la recrue de l'année, dans la ligue Nationale de baseball. Encore étudiant, Seaver n'est âgé que de 23 ans. Il est le premier joueur d'une équipe de dernière place à mériter cet honneur. A gauche, son épouse Nancy.

Tom Seaver choisi la recrue de l'année

NEW YORK (UPI) — Tom Seaver, dont le nom avait été pigé au hasard dans un chapeau par les Mets de New York, a été élu la recrue de l'année dans la ligue Nationale de baseball en 1967, à l'issue d'un scrutin auquel ont participé 20 membres de l'Association des chroniqueurs de baseball d'Amérique.

Le choix de Seaver constitue un précédent dans la ligue Nationale puisque c'est la première fois qu'un joueur d'une équipe de dernière place mérite un tel honneur.

C'est également la première fois qu'un lanceur est choisi depuis que Jack Sanford avait mérité cet honneur, avec le Philadelphie, en 1957.

Seaver, qui est âgé de 23 ans, a obtenu 11 des 20 votes. Il en a reçu cinq de plus qu'un autre artilleur, Dick Hughes, des Cardinaux de St-Louis, les champions de la série mondiale. Gary Nolan, des Reds de Cincinnati, a pris la troisième et dernière place dans le scrutin avec trois votes.

CETTE ÉTIQUETTE SIGNIFIE HAUTE QUALITÉ



Recherchez-la sur
Vêtements pour hommes/femmes/et enfants

Recherchez cette étiquette pour acheter ce qu'il y a de mieux. Elle identifie la supériorité des tissus et du travail soigné dans la fabrication de produits conçus spécialement pour les Canadiens épris de qualité. Elle représente le nouveau sceau d'approbation — et il ne se mérite pas facilement.

INSTITUT DES VÊTEMENTS DE QUALITÉ DU JAPON

Corby's Special Selected Canadian

...le bon goût, le goût franc du VRAI whisky canadien

H. CORBY DISTILLERY LIMITED, CORBYVILLE, CANADA

ÉPARGNEZ JUSQU'À 58%

PRIX DU MANUFACTURIER
PREMIER CHOIX

PNEUS À NEIGE POUR CAMIONS

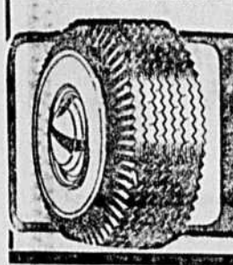
FIRESTONE — Super All Traction
GOODYEAR — Hi Miler Xtra Grip
DUNLOP — Triple Traction
UNIROYAL — Fleetmaster Deep Lug
SEIBERLING — Commuter



Modern Tire offre aux propriétaires de camions un moyen unique de réduire considérablement les frais d'exploitation. Les propriétaires indépendants de camions et les responsables d'équipes peuvent maintenant se procurer des pneus de camions de première qualité aux prix de sortie d'usine. — Exactement les mêmes produits pour lequels les propriétaires d'équipes versent maintenant de 25% à 35% de plus, pour les mêmes marques connues.

PRIX COMPTANT SANS LIVRAISON		Prix du manufacturier (voir explication ci-bas	Escompte de la sortie d'usine	PRIX NET	CHAMBRE A AIR DE CAMIONS	
DIMENSIONS	Nomb plis				PRIX DE LISTE	PRIX NET
600x16	6	43.20	50%	21.60	4.99	2.60
650x16	6	54.40	51%	26.65	6.12	3.20
670x15	6	48.75	52%	23.40	5.25	1.98
700x15	6	62.15	52%	29.83	6.85	3.32
700x16	6	63.00	52%	30.24	6.95	3.63
750x16	8	84.85	52%	40.72	9.01	4.68
700x17	8	79.65	53%	37.43	7.82	4.05
750x17	8	95.95	53%	45.09	9.16	4.70
700x20	10	113.70	53%	53.43	9.01	4.68
750x20	10	132.00	55%	59.40	11.98	6.20
825x20	10	184.95	55%	83.22	15.90	6.60
900x20	10	186.20	57%	80.06	18.18	7.20
1000x20	12	235.90	58%	99.07	20.69	8.60

*Escompte basé sur le prix du manufacturier
toutes autres dimensions et tous autres genres au même bas prix



Modern TIRE SALES LTD.
900 JEAN TALON ST. EAST
CR. 4-2574



AUJOURD'HUI

Aucun match à l'affiche

DEMAIN

CANADIEN à St-Louis
Minnesota à Toronto
Chicago à New York
Boston à Pittsburgh
Détroit à Philadelphie
Oakland à Los Angeles

JEUDI

CANADIEN à Chicago
New York à Boston

HIER

Aucun match à l'affiche

CLASSEMENT

(Division Est)

	J	G	P	N	P	C	Pts
Détroit	17	9	5	3	56	48	21
Boston	15	9	4	2	55	38	20
Toronto	18	9	7	2	62	44	20
New York	16	8	5	3	53	42	19
CANADIEN	17	6	7	4	38	41	16
Chicago	17	5	7	5	44	56	15

(Division Ouest)

	J	G	P	N	P	C	Pts
Los Angeles	17	8	6	3	51	52	19
Philadelphie	16	7	5	4	33	36	18
Pittsburgh	17	7	8	2	44	44	16
Minnesota	15	5	6	4	34	44	14
Oakland	19	4	11	4	41	56	12
St-Louis	15	4	10	2	36	46	10

COMPARAISON EST-OUEST

Dans l'Est	J	G	P	N	P	C	Pts
Est	17	13	4	0	66	41	26
Ouest	17	4	13	0	41	66	8
Dans l'Ouest	**J**	**G**	**P**	**N**	**P**	**C**	**Pts**
Est	21	10	8	3	54	40	23
Ouest	21	8	10	3	40	54	19
TOTAL	**J**	**G**	**P**	**N**	**P**	**C**	**Pts**
EST	38	23	12	3	120	81	49
OUEST	38	12	23	3	81	120	27

Assemblée de soccer

Une assemblée de l'Association de soccer du Québec, assemblée générale spéciale, aura lieu samedi, le 25 novembre. Diverses questions sont au programme, tel que la réduction du nombre de votes pour la ligue Provinciale Senior et le soccer mineur. L'on réduirait aussi le nombre d'officiels au bureau de direction, nous apprend-on.

Ne pourrait-on pas louer une voiture à Montréal et la laisser à Vancouver sans frais additionnels?

Hertz dit d'accord!



Effectivement, Hertz n'exige aucun supplément pour la location d'une voiture prise dans une ville pour être laissée dans l'une ou l'autre d'un certain nombre de villes importantes du Canada*. Le même service est offert exclusivement entre certaines villes canadiennes et américaines*. Ce service, permettant de louer une voiture dans une ville et de la laisser dans une autre, vise à faciliter vos voyages et à les rendre plus économiques dans nos voitures Ford ou d'autres marques réputées.



Hertz

Hertz est la seule entreprise du genre qui offre la vérification en 19 points.

*Service national de voitures louées dans une ville et laissées dans une autre sans frais supplémentaires disponible dans 29 villes...**et exclusivement entre Détroit et Windsor, Victoria/Vancouver et Seattle.**

FORMIDABLE!



McEWAN'S
une bière fort...midable

Elle coûte un peu plus cher, mais ça en vaut le coup.

IMPORTÉE du rude pays d'Écosse, la bière McEwan's a une saveur forte, robuste, virile. Goûtez enfin à une bière qui a le goût de la bière.

Vendu à la caisse de six bouteilles dans tous les magasins de la R.A.Q., numéro 601-A.

William Whitely (Canada) Ltée, *agent.*

LA BIÈRE FORTE D'ÉCOSSE



économie & finance — LA PRESSE

L'ICCA demande une revision du système fiscal et non pas un bouleversement draconien

Les comptables agréés du Canada ont exhorté hier le gouvernement à reviser le système fiscal actuel plutôt que de risquer un bouleversement draconien tel que suggéré par la Commission royale Carter sur la fiscalité.

Dans un mémoire soumis hier au ministre des Finances, M. Sharp, le comité spécial de fiscalité de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) réaffirme sa conviction que l'actuel système fiscal du Canada est sain à la base.

Le comité souligne que ses opinions contraires vis-à-vis de certaines propositions du rapport, ressortent en partie de sa préoccupation du fait que les concepts de justice sur lesquels la Commission a basé ses recommandations, pourraient ne pas être généralement acceptés par les Canadiens ni être favorables aux intérêts à long terme du pays.

Les raisons principales à l'origine des réserves formulées au sujet du système préconisé par la Commission, viennent du caractère imprévisible de ses effets économiques, ainsi que de sa complexité, particulièrement pour le contribuable moyen.

Le comité s'oppose à l'inclusion dans le système fiscal des dons et legs ainsi que des gains de capital, étant d'avis que d'imposer lourdement ces chapitres fiscaux pourrait réduire le capital privé disponible, nécessaire au développement continu du Canada et tendrait à encourager le passage des entreprises canadiennes en des mains étrangères, tout en forçant la vente des entreprises familiales qui sont encore un élément important dans le développement du Canada.

Différencier capital et revenu

Le comité des comptables diffère de vue avec la Commission et maintient qu'il existe, en fait, une fifférence entre capital et revenu. Il met en évidence le fait que l'une des traditions de longue date de notre pays et de notre système de vie est que le capital doit être conservé tandis que le revenu, sous réserve de programmes d'épargne peut être dépensé.

Nous croyons que de nombreuses personnes sont d'avis que les capitaux ne représentent pas des revenus dont on peut disposer, mais qu'au contraire elles acceptent la responsabilité de maintenir intacts les capitaux qui leur sont transférés.

Le mémoire de l'ICCA rejette également l'intégration proposée des impôts personnels et des sociétés, marquant sa préoccupation du temps considérable nécessaire avant que les effets économiques de cette mesure ne deviennent clairs.

Le comité pense également que la complexité des propositions Carter serait telle qu'elles deviendraient, en fait, injustes pour le contribuable individuel, n'étant pas facilement compris par lui, et partant il ne pourrait en bénéficier.

Le comité remarque que la formation de la cellule familiale est une question de détermination à la fois individuelle et sociale, conditionnée par divers facteurs comme l'origine ethnique, la religion, le rang social et que la définition de "l'unité familiale" de la Commission n'est pas une base fiscale suffisamment précise.

Il souligne certaines anomalies dans ce domaine, si les revenus des enfants sont incorporés à ceux de l'unité familiale, et sont taxés à un taux plus élevé que s'il est indépendant, ou s'il fallait aux parents tenir un décompte précis de travaux occasionnels des enfants, comme garde de bébés, livraison de journaux etc...

Le comité soulinge aussi les problèmes naissant du départ d'un enfant de sa famille, et des impôts qui seraient levés sur les biens qu'il emmène avec lui, y compris la montre offerte à l'occasion d'un diplôme, la bague de fiançailles reçue en cadeau, les articles de sport etc...

Au contraire, le comité suggère que l'unité familiale comprenne le mari et l'épouse et non les enfants. Il recommande toutefois que soient considérés comme unité familiale d'autres personnes liées économiquement, comme deux soeurs célibataires vivant ensemble par exemple.

L'ISLET



HENRI GIROUX, c.g.a., adm. a.

La Compagnie de Fiducie Prêt et Revenu, fiduciaire pour les obligataires de La Fonderie L'Islet Ltée, annonce que les opérations de cette compagnie se poursuivent dans toutes les divisions: fonderie, maisons mobiles, tôlerie, cuisinières, fournaises, chauffe-eau et atelier mécanique, sous la direction de leur administrateur, M. Henri Giroux, c.g.a., adm. a. M. Giroux fut, pendant plusieurs années, secrétaire-trésorier de International Fertilizers Ltd.

Dévaluation de la livre

Le souci immédiat a été d'empêcher une dévaluation dans plusieurs pays

(D'après l'AFP)

Colmater la brèche ouverte par la dévaluation du sterling dans le système monétaire et économique international, empêcher que la mesure annoncée par Londres entraîne une dévaluation en chaîne dans de nombreux pays, tel a été le souci immédiat des dirigeants économiques des principaux pays du monde occidental.

L'opération colmatage a, depuis 24 heures, remporté deux ou trois succès très importants. Le gouvernement norvégien a décidé de ne pas dévaluer la devise nationale. Ce faisant, il a permis au gouvernement suédois de sortir d'une situation délicate.

La Suède avait l'intention de maintenir la parité de sa couronne, mais une dévaluation norvégienne, après une dévaluation danoise, aurait peut-être forcé le gouvernement de Stockholm à dévaluer à son tour.

Or, le marché scandinave est le meilleur client de l'Allemagne, en dehors des pays de la CEE. Une dévaluation générale des pays scandinaves aurait placé le commerce d'exportation allemand dans une position infiniment plus difficile que celle qui résulte de la dévaluation de la livre.

Deuxième et troisième succès de l'opération colmatage, ni l'Afrique du Sud, gros producteur d'or, ni l'Australie, principal producteur de laine et l'un des grands exportateurs de blé, ne vont dévaluer leur monnaie respective.

Tout se passe donc comme si, dans le mesure du possible, on tenait à donner à la dévaluation du sterling son maximum d'effet bénéfique pour l'économie anglaise. Il va de soi que si de nombreux pays — en dehors du Danemark, d'Israël et de l'Espagne — avait dévalué, la dévaluation de la livre sterling en elle-même aurait perdu de son efficacité pour l'économie britannique et aurait déclenché dans le monde entier un mouvement de déflation qui aurait pu avoir des conséquences désastreuses pour l'économie mondiale.

Le souci de faire réussir l'opération se marque aussi sur un autre plan : M. Michel Debré, ministre français des Finances, au nom des Six, a annoncé que la France et ses partenaires écartaient absolument toute mesure de rétorsion commerciale devant la concurrence accrue que feront les produits britanniques aux produits du reste du monde.

Des signes d'inquiétude

Derrière cette solidarité et cette coopération, on décèle toutefois des signes d'inquiétude. Aucun porte-parole officiel d'aucun des grands pays du monde libre ne pourrait déclarer comme le New York Times que "des jours fiévreux s'annoncent sur le marché mondial des monnaies; la livre étant la première ligne de défense du dollar, à présent c'est le dollar qui est exposé en tant que monnaie mondiale clé".

Mais, il est certain que, si par malheur la présente opération britannique ne réussissait pas, le système monétaire international ne résisterait pas à une nouvelle secousse.

D'autre part, selon le Wall Street Journal, la dévaluation de la livre est à la fois "un constat d'échec et une reconnaissance de la réalité — et une leçon pour les Etats-Unis".

La G.-B. rembourse $270 millions au FMI

(AFP) — La Grande-Bretagne a remboursé lundi une somme d'environ 270 millions de dollars au Fonds monétaire international, annonce la Banque d'Angleterre.

Dans des milieux informés de Washington, on mentionnait quelques heures avant cette annonce que ce remboursement est indispensable avant que le conseil d'administration du Fonds ouvre à la Grande-Bretagne la ligne de crédit de 1,400 millions de dollars qu'elle a demandé.

En ce qui concerne ce crédit stand by, on pense qu'aucune décision ne sera annoncée avant quelques jours. Les directeurs-exécutifs du FMI ont approuvé en principe la composition du tirage que Londres fera sans doute dès que le stand by aura été ouvert.

Il faut maintenant que cette composition soit ratifiée par les pays qui devront fournir au Fonds les devises nécessaires pour permettre le tirage britannique dans le cadre des accords généraux d'emprunt. La balle, dit-on à Washington, est donc maintenant de l'autre côté de l'Atlantique, chez le Groupe des dix.

Le conseil d'administration du FMI s'est réuni hier, et on croit savoir que ses travaux ont été essentiellement consacrés à la confirmation des dévaluations des monnaies de plusieurs pays qui ont décidé de suivra la Grande-Bretagne. Il s'agirait notamment de plusieurs petits pays membres du Commonwealth.

Cours du dollar

Hier soir en clôture, le **dollar canadien**, par rapport au dollar américain, était en baisse de 3/32 à $0.93 9/64.

Le **dollar américain**, par rapport au dollar canadien était en hausse de 1/16 à $1.07 5/16.

Pas de cours de la **livre sterling** en dollar canadien ou américain en raison de la fermeture, hier, de tous les marchés londoniens.

Nous pouvons agir sur le climat économique du Québec

— Charles Perrault

Je ne puis que vous suggérer, surtout si vos connaissances économiques ont été quelque peu négligées, de vous familiariser avec ce qui se dit et ce qui s'écrit sur le problème constitutionnel afin que vous puissiez vous prononcer avec confiance, si l'occasion se présente, a déclaré hier soir M. Charles Perrault, ingénieur, président et gérant général de la société Casavant Frères, Limitée, devant les membres du Club d'administration industrielle du Canada, à St-Hyacinthe.

Nous pouvons agir sur le climat politique de cette province et l'incertitude qu'il représente pour l'investisseur industriel, a-t-il affirmé.

On a beaucoup parlé d'un exode sérieux de capitaux. Le climat politique est un facteur secondaire qui entre dans les calculs d'implantation pour une certaine part marginale : ce qui nous concerne c'est jusqu'où les menaces indépendantistes sont de nature à éloigner les investisseurs, a souligné le président de Casavant Frères.

Quant à moi, a-t-il poursuivi, je suis convaincu que certaines décisions d'implantation ont été adversement influencées par ce fait, mais qu'on ne parviendra pas à le faire admettre par les compagnies en cause parce qu'elles continuent à viser le marché québécois et ne veulent pas se l'aliéner en faisant de telles déclarations.

Certains officiers de grosses compagnies sont prêts à admettre en conversation privée que le climat politique du Québec les préoccupe énormément et on a bien l'impression que l'opinion de ces messieurs dans leur conseil d'administration influencerait de façon négative une implantation au Québec, a-t-il avancé.

Encore une fois, de telles attitudes indiquent que ce facteur d'implantation, même s'il est marginal, a une importance certaine, a dit M. Perrault.

Souvenez-vous surtout, a-t-il demandé à son auditoire, que l'histoire nous rapporte plusieurs exemples où des populations ont effectivement agi au gré d'une minorité parce que celle-ci était agissante et criarde et que la majorité, en possession tranquille de la vérité, s'est un jour réveillée, pour s'apercevoir qu'elle n'était plus présente au centre de décisions.

L'avenir de notre province et de notre peuple vaut bien qu'on se renseigne et qu'on réfléchisse, a-t-il déclaré.

Plus tôt dans son allocution M. Perrault avait souligné qu'il faudrait prévoir l'éducation économique de toute notre population : pouvez-vous oublier ces deux millions d'enfants que l'on forme dans l'ignorance de l'économie canadienne-française, a-t-il lancé.

L'éducation économique c'est la renaissance véritable : pouvez-vous agir de telle sorte que cette indifférence, cette apathie et cette absence de solidarité nationale subsistent indéfiniment ? a demandé M. Perrault.

Mentionnant que parmi les finissants de nos collèges classiques seulement 7.8 pour cent choisissent le commerce, l'administration et la finance, il a mentionné que ces chiffres seraient certainement de nature à nous préoccuper quant à l'avenir économique de notre province.

au bilan de l'ACTUALITE

Le sulphate d'aluminium

La société Allied Chemical annonce une augmentation du prix d'un de ses produits, le sulphate d'aluminium qui est utilisé dans la production de papier et la purification de l'eau. La hausse est de $2.05 la tonne en vrac, à l'état solide ou liquide, et de $3.50 la tonne pour le sulphate d'aluminium en sacs. Ces hausses entrent immédiatement en vigueur pour les ventes faites sur place, et le 1er janvier pour les ventes à contrat. La société a précisé que l'augmentation est devenue nécessaire en raison de l'accroissement du coût du soufre et de la main-d'oeuvre.

Les réserves de charbon

Les Etats-Unis, l'URSS et la Chine communiste possèdent à eux trois plus de 80 pour cent des réserves de charbon et de lignite du monde, indique un rapport publié par l'Association nationale du charbon des Etats-Unis. Ce rapport déclare que les réserves mondiales de charbon et de lignite sont estimées à 5,113 milliards de tonnes, dont 4,257 milliards de tonnes de charbon et 856 milliards de tonnes de lignite. La part des Etats-Unis s'établissait à 32.5 pour cent, celle de l'URSS à 25.9 pour cent, celle de la Chine à 21.8 pour cent. Quant à la part du Canada, qui se situe au 6e rang, elle représente 1.9 pour cent du total mondial.

Sociétés de fiducie

Allan B. Ramsay, président et directeur général de Guaranty Trust Company of Canada, a été élu président de The Trust Companies Association of Canada. Il succède à Marcel Faribault qui a été récemment nommé au Conseil Législatif du Québec par le premier ministre Daniel Johnson, et conseiller spécial pour les affaires économiques et constitutionnelles.

Winters en Europe

M. Robert Winters, ministre du Commerce, est parti dimanche pour l'Europe où est prévue une série de réunions dans huit pays. Son but est de promouvoir les intérêts commerciaux du Canada et de s'entretenir de l'orientation à venir de la politique internationale en matière de Commerce.

M. Winters présentera la politique commerciale du Canada lors de deux importantes réunions ministérielles, soit celle de l'Accord général des tarifs douaniers et commerciaux qui se tiendra à Genève et celle de l'Organisation de coopération et de développement économique qui aura lieu à Paris.

L'Alcan hausse ses prix au Royaume-Uni

L'Alcan Aluminium Limitée annonce que sa filiale de vente britannique a porté à 24.5 pence le prix de vente de base de la livre d'aluminium brut au Royaume-Uni. La décision prend effet immédiatement. Dans le cadre des nouveaux taux de change, ce prix reste équivalent au prix international de vente à l'exportation de la société, fixé à 24.5 cents (E.-U.) la livre. L'ancien prix de 196 livres la tonne longue, soit 21 pence la livre, était également équivalent au prix américain de 24.5 cents la livre, au taux de la livre sterling avant dévaluation.

Une usine de récipients de verre au N.-B.

Une nouvelle entreprise vient de s'établir dans la province du Nouveau-Brunswick. Dans un communiqué conjoint émis par The New Brunswick Development Corporation, organisme de développement industriel provincial, et par le groupe Ahlstrom de Finlande, la création d'une usine de récipients en verre est annoncée, dans la localité de Scoudouc, dans le parc industriel de Moncton.

L'on prévoit la construction immédiate de l'usine, qui utilisera des bâtiments déjà existants couvrant une surface de 82,000 pieds carrés lorsque l'usine sera achevée en septembre 1968 elle emploiera quelque cent personnes.

L'annonce de la création de l'usine suit plusieurs mois de négociations.

Le groupe finlandais Ahlstrom, qui existe depuis 116 ans n'avait jamais encore créé d'usine de fabrication d'articles en verre en dehors de Finlande. Le groupe est l'un des plus importants du pays, partageant ses activités dans les travaux de génie, le papier-journal, les produits forestiers, la pâte et les papiers, les plastiques et le verre. Il emploie 14,000 personnes.

Nomination chez Ogilvy & Mather (Canada) Ltd.



M. Andrew G. Kershaw, président du conseil d'administration et directeur général d'Ogilvy & Mather (Canada) Ltd., annonce la nomination de M. Douglas G. Brock au poste de gérant du nouveau bureau de l'agence, situé Place du Canada, à Montréal.
Chez Ogilvy & Mather depuis quatre ans, M. Brock a supervisé un certain nombre de comptes. Il était auparavant chef de Produit chez Proctor & Gamble. Originaire de Montréal, M. Brock a fait ses études à l'Université McGill où il a obtenu son Baccalauréat en sciences et à l'Université de Western Ontario où il a passé sa Maitrise en administration.

A VENDRE

SOCIETE DE PRETS HYPOTHECAIRES

Plus de $1,000,000.00 d'effets à recevoir. Siège social à Montréal — exploitation profitable depuis plus de 10 ans dans la région de Montréal — Affaires consistant en

PRETS sur 1ère et 2e HYPOTHEQUES

Investissement d'excellent rapport. Nous prendrons en considération les offres provenant de groupes particuliers ou de sociétés de financement.

CASE 10,354, "LA PRESSE", MONTREAL



Le conseil d'administration de Marsh & McLennan Limited vient de nommer M. TREVOR A. EVANS, vice-président et directeur, au poste d'administrateur du bureau de Montréal.

MULTIPLIER

vos dollars au moyen d'un portefeuille diversifié, voilà la plus solide protection contre le tourbillon de l'inflation.

Quel que soit votre objectif financier . . . revenu pour la retraite, fonds pour l'éducation ou simplement une épargne pour l'avenir . . . Keystone du Canada protège vos dollars contre l'inflation.

SI VOUS AVIEZ COMMENCE CE PROGRAMME LE 31 DECEMBRE 1952 AVEC UN MINIMUM DE $100 ET $50 PAR MOIS PAR LA SUITE, LES $9,350 INVESTIS AU 1 JUILLET 1967 AURAIENT VALU $25,553.*

Pour obtenir un prospectus gratuit, téléphonez ou écrivez aujourd'hui même.

* Ce tableau présume le réinvestissement de toutes les distributions. On ne peut assurer que ces résultats se reproduiront à l'avenir.

KEYSTONE DU CANADA, FONDS D'ACCUMULATION, LTEE
1 PLACE VILLE MARIE, MONTREAL
NOM
ADRESSE

VIEILLE PORTE
RESTAURANT BAR DE DISTINCTION

Cuisine française
Boeuf
Fruits de mer
Edifice de la Bourse
Place Victoria
Rés. 866-3057

Si l'on vous dit que vos affaires sont en baisse parce que l'année est mauvaise, faut-il le croire?

Ecrivez-nous.

Veuillez s.v.p. m'envoyer tous renseignements utiles sur mon secteur du commerce:

Nom
Entreprise ou Société
Adresse
Nature de l'entreprise
Nombre d'employés
MLP VB1449-F

Le BFS est une mine de renseignements. Tirez-en profit.

Le Bureau fédéral de la Statistique, Ottawa 3, Ontario

CARRIERE DE CONSEILLER EN PLACEMENTS

Conseillers financiers spécialisés dans la recherche économique et boursière cherchent une personne (homme ou femme) compétente et sérieuse pour assurer la liaison de la maison avec les établissements financiers et les clients francophones. Bon anglais essentiel. Le bagage personnel inclura la comptabilité, les sciences économiques et les valeurs mobilières. Salaire entre $7,000 et $9,000, selon connaissances et expérience. Cette situation offre un bon potentiel d'extension de ces revenus.

Appeler M. Rupert chez :

LAFFERTY, HARWOOD & CO. LTD. 861-2871

PRESTIGIEUX EMPLACEMENTS DE BUREAUX À LOUER DANS

L'ÉDIFICE DE LA BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE

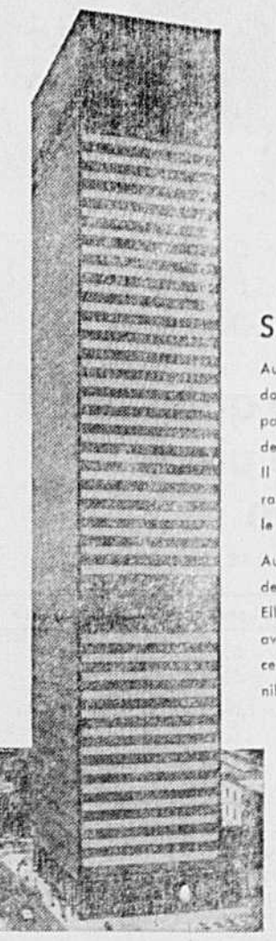
1155 OUEST, BOULEVARD DORCHESTER, MONTRÉAL 1

Surface (A)

Au 41e étage, 3,960 pieds carrés, séparés par des cloisons amovibles, divisés en sept bureaux privés, salle de conférence, salle d'attente — tapis partout. Aussi, vaste espace pour le travail général de bureau.

Surface (B)

Tout le 40e étage, soit 13,400 pieds carrés. 24 bureaux privés y sont séparés par des cloisons amovibles d'un vaste espace disponible pour le rangement des dossiers, le travail général de bureau, etc... Tapis dans 16 des bureaux.



Surface (C)

Au 33e étage, 3,000 pieds carrés, dont vingt-quatre bureaux séparés par des cloisons amovibles. Quinze de ces bureaux privés ont un tapis. Il existe aussi un vaste espace de rangement pour les dossiers et pour le travail clérical.

Autres surfaces disponibles à partir de 823 pieds carrés jusqu'à 3,500. Elles sont généralement cloisonnées avec des murs amovibles. Tapis en certains cas. Tous les services disponibles, en plus de l'air climatisé.

DORCHESTER COMMERCE REALTY LIMITED

Pour informations appeler

861-9885

ou votre propre courtier

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Abitibi	200	8¾	8¾	8¾
Alcan	500	26	26	26
Algoma	1100	21⅛	21	21⅛
Alliance	—	8	8	—
Alcan 4¼	—	34⅞	34¼	—
Alcan 2 Pr	—	39½	39½	—
AngT 290 Pr	—	41	41	—
Argus	—	12½	12½	—
ArgC Pr	—	8¾	8¾	—
Asbestos	—	22¼	22¼	—
Atl Sug	—	10¾	10½	—
Bq CN	200	10⅜	10⅜	10⅜
Bq d'Ep.	—	10⅛	10⅛	—
Bq Imp-C	200	11¾	11¾	11¾
Bq Mont	200	11¼	11¼	11¼
Bq N-E	—	13¾	13¼	—
Bq PC	—	8⅞	8⅝	—
Bq Roy	1100	15	14¾	15
Bq Tor-D	—	12¼	12¼	—
Bell Phone	—	45¼	45	—
Brazil	—	12½	12½	—
BA OIL	—	37	36½	—
Brinco	—	330	325	—
CAE	—	11	10¼	—
Cal Pow	—	24	24	—
Can Cem	—	33	32¾	—
C Brew	—	7½	7¼	—
C Brew B	—	43½	43½	—
C B Alum	—	14½	14½	—
CP Inv	—	23½	23	—
Cl Pow	—	32	31	—
C Marconi	—	5½	5½	—
CPR 13 pr	—	10¼	10	—
CPR	300	58¼	58¼	58¼
C Refract	—	12¾	12¾	—
C Vickers	—	8	8	—
Control Del	—	19¾	19¼	—
Demcell	—	9⅜	9¼	—
Dominco	—	26½	26	—
Dos Bath	—	27⅜	27	—
Dulath	—	27⅜	27	—
Dulath wts	—	460	450	—
Eby A	—	33½	33½	—
Fronation	—	160	160	—
Fuvrette	—	48	480	—
Gtin RL	—	47¼	47¼	—
Goncier	—	50	49	—
Gulf	—	106⅛	106⅛	—
Hell A	—	18⅞	18⅞	—
Hush Int	—	11¼	11¼	—
Hault	—	9¼	9⅛	—
Inison	—	78½	77½	—
Int Seag	—	39½	39⅛	—
Coal Pr	—	13½	13½	—
Fasco	500	20	20	20
Glass	—	8½	8½	—
Isco	—	9	9	—
Stores	200	17¼	17¼	17¼
Intar	400	11¾	11¾	11¾
Text	—	19¾	19¾	—
Innuhue	—	7¼	7	—
Pont	—	27½	26¾	—
Ican	—	85	85	—
Im Play	—	40	39	—
Collection	—	11¼	11⅛	—
Petwood	—	21	21	—
Pete	—	61	61	—
ser	—	17½	17	—
Pete	—	625	625	—
ngair	—	205	205	—
Paper	—	19⅞	19⅞	—
wk Sidd	—	365	360	—
me (A)	—	22½	22	—
ne Pf	—	330	330	—
d Bay M	—	58¼	58¼	—
Oil	200	66⅜	66⅜	66⅜
Tob	—	13¼	13	—
Accep	200	19½	19½	19½
and NG	—	10	10	—
Nickal	—	120	115½	—
Util	900	37⅞	37⅞	37⅞
Util Pr	—	38⅛	38⅛	—
ter PL	—	22½	22¼	—
est Gr A	—	8½	8½	—
maica PS	—	18	17½	—
batt	200	15¼	15¼	15¼
ur Fin	—	425	425	—
blaw A	—	7	6⅞	—
blaw B	—	7⅛	7	—
b M	—	13¾	16¾	—
cMillan	—	24⅞	24¼	—
ssey F	1400	17⅛	17⅛	17⅛
chers	—	28⅜	28	—
Stores	—	31	31	—
lson A	—	18⅜	18¼	—
Chts	—	48	48	—
ore Corp	1700	31¾	31¾	31¾
rseR A	—	21½	21½	—
ssens	—	6	6	—
randa	—	50¾	50	—
rth C Gas	—	11⅜	11⅜	—
LP	—	9	9	—
ilivie	200	13½	13⅛	13⅛
howa A	—	24½	24⅜	—
Pete	—	18	17¾	—
lacer	—	31	31	—
Corp	—	9	8⅞	—
rice	—	10¾	10½	—
Phone	300	15¼	15¼	15¼
eitman's	—	10½	10⅜	—
Algom	—	33½	33⅛	—
Rolland A	—	8	8	—
onalds F	—	17¾	17¾	—
Rothmans	300	23	23	23
Shell Can	—	29⅜	29½	—
Shell I Pr	—	32½	32¼	—
SherW Pr	—	103	103	—
Shop Save	—	13	12¼	—
Simpsons	—	34⅜	34¼	—
Simp Sears	—	22	22	—
Steel Can	—	21	20½	—
Steinbg (A)	—	18⅜	18¼	—
Texaco C	—	29¾	29¼	—
T G A	—	8¾	8¼	—
Tr-C PL	—	28⅛	27⅞	—
Tr Mt PL	—	20½	20¼	—
Triad Oil	—	210	210	—
Trust G pr	—	22¾	22¾	—
U Auto A	—	19	19	—
U West pr	—	41	41	—
Viau	800	13	13	13
Wajax	—	18½	18¼	—
Walk GW	—	33¾	33	—
Weldwood	—	11¾	11¾	—
Weston A	—	15¾	15¾	—

Bourse Canadienne

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Agassiz	9000	40	40	40
Alscope	1000	215	215	215
Am Metro Ent	—	205	190	—
Arno	—	4½	4½	—
Baker Talc	—	30	26	—
Band-Ore	—	13	13	—
Barvallee	—	7	7	—
Bateman	—	6	6	—
Beauce Pl	—	8	8	—
Beld-Cort	—	7½	7½	—
Bellechasse	—	10	10	—
Black River	—	6	6	—
Blue Bon	—	265	260	—
Bruce-Presto	2000	7	7	7
Bruneau	—	14	14	—
Brunswick	—	525	525	—
Burnt Hill	—	59	52	—
Camflo	1000	395	395	395
CDRA	—	8¼	8¼	—
Cannon Mines	3000	18	18	18
Cassidy's	—	7¾	7¾	—
Chemalloy	—	425	385	—
Chipman	—	10	10	—
Commodore	700	315	300	315
Cominga	—	7	7	—
C Manitoba	500	48	48	48
C New Pac	500	70	70	70
C Persh	—	19	19	—
CQ Smelt	900	255	252	252
CQ Yell	—	3	3	—
C Viginia	1000	45	45	45
Corgemines	—	65	55	—
Crownbridge	—	10	9	—
Credo	—	28	28	—
Delta Elect	—	330	330	—
Devil's Elbow	1000	24	24	24
Dolsan	—	12	11½	—
Dome	—	60	56	—
Dom Exp	1500	18	18	18
Dom Lease	—	17	17	—
Domco	—	12½	12¾	—
Dumont	—	19½	19	—
Eagle Gold	1000	158	158	158
East Sull	—	540	540	—
East Vent	—	13	13	—
Fano	—	6	5	—
Fleet Mfg	—	170	170	—
Flint Rock	—	13	13	—
Fontana	—	4	4	—
Fox Lake	—	7	7	—
Futurity	—	35	35	—
GlenLake	200	210	210	210
Grissol	—	380	375	—
Guardian Mn	3000	53	51	51
Imbrex	—	5½	5½	—
Inland Ch	—	6⅝	6⅝	—
Inspiratn	—	135	125	—
Int Atlas	—	24	21	—
InlandCh	—	31	28	—
Intp Drdg	5000	6	6	6
Israel Oil	—	6½	6½	—
James Bay	4000	42	41	41
Keltic Mng	1000	15	15	15
K Dsmond	—	18	18	—
Kenting Av	—	24⅛	24	—
Kiena	—	75	70	—
Kodiac Pet	—	80	77	—
Kontiki	—	5½	5½	—
Lingside	—	5½	5½	—
Louanna G	1000	15	15	15
Merrill	—	155	150	—
Midepsa	600	228	223	228
Miro Mns	13000	34	33	34
Mistngo	10500	19½	19½	19½
Molyb	—	139	135	—
Mt Pleast	—	12	12	—
MR Rice Pr	—	19	19	—
Native Min	—	11	10	—
N Glacier	—	29½	26	—
Newrich	—	11	11	—
NA Rare M	2000	26	26	26
NW Cnalask	—	7	7	—
Opem Ex	6000	18	18	18
Pat Silver	—	26	23½	—
Peace Riv	&	710	700	&
Pennbec	—	10	8½	&
Peso S	—	160	160	—
P Potash	—	9	9	—
Que Ascot	—	4	4	—
Que Chib	—	28	25	—
Queenston	—	14	9½	—
Rancheria	500	19	19	19
Red Crest	—	3	2½	—
Rouyn Ex	3000	11	11	11
RA Pete B	—	99	94	—
Rusty L	2500	7	6½	7
St-L Colum	—	190	190	—
St Lucie Ex	—	9½	9	—
Sapawe	—	5	5	—
Select Fin	—	220	220	—
Silver Reg	—	16	16	—
Silver Sum	—	13½	13	—
Silver T	—	35	32	—
S Dufault	2000	25	25	25
Spartan Air	—	105	100	—
Stairs Ex	—	11	11	—
Subea	—	184	180	—
Superpack	—	9	9	—
Surlaga	—	70	70	—
Tache	—	7	7	—
Tazin	—	14½	11	—
Titan	2000	7	7	7
U Asbestos	—	750	735	—
Un Obalski	7000	96	94	96
Wabassu	—	14	14	—
Waite Dufault	—	20	20	—
Westairs	14000	19	17	17
West Hill	—	27	27	—
West Tin	2000	15	15	15

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	Ind.	S. pub.	Banq.	Comb.	Pap.
Changement	—.89	—1.06	—1.89	—1.02	—.66
Clôture — 20 nov.	165.58	135.78	116.80	155.10	93.37
Haut — 1967	173.93	150.19	136.26	164.41	125.04
Bas — 1967	148.99	128.83	109.48	141.48	92.28

cours des obligations

Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières.

		Achat	Vente
GOUVERNEMENT DU CANADA			
2¾ 15 juin	1968	98	98⅛
5 1er oct.	1968	99	99⅛
5¾ 1er oct.	1969	99	99⅛
1er juin	1971	95	96
5 1er juillet	1970	97	97⅛
4¼ 1er sept.	1972	90	91
4¼ 1er oct.	1973	91¼	92¼
5¼ 1er oct.	1975	92½	93½
5½ 1er juin	1976	77½	78½
4½ 1er oct.	1980	89½	90½
4½ 1er sept.	1983	78	79
4¾ 1er mai	1990	83½	84½
4¾ 1er sept.	1992	89½	90½
5½ 1er oct.	1969	98½	99
CNR 5½ 15 dec.	1971	96	97
CNR 2¾ 15 sept.	1969	94	95
CNR 1er fev. 4	1981	73½	74½
CNR 5¾ 1er jan.	1985	89	91
CNR 1er oct.	1987	79½	81
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX			
BC El 5¾ 18 nov.	1991	81½	83½
M Hy 6¾ 1er oct.	1986	88½	90½
NB 6¼ 15 nov.	1991	85½	86½
Ont Hy 6 juil.	1988	89½	90½
Ont 3⅜¾ 1er mars	1986	87	88
Que 6½ 1er oct.	1978	91	92
Que 6½ 1er oct.	1991	89	90
Que Hy 6 15 oct.	1979	86	87
Q Hy 6 15 juil	1990	83	84
Ter 6¼ 1er juin	1991	85	86
Sask 6¼ 1er oct.	1986	89½	90½
MUNICIPALITES			
Mont 7 1er jan	1992	89	90
Vncv 5½ 15 dec.	1980	82½	84
Tor M 6½ 1er nov	1986	89	91
CONVERTIBLES			
Cdn Utilities 5¾	1977	130	—
Cdn Petrofina 4	1972	86	—
Inland NG 5½	1977	90	—
Pac Pete 5	1977	88	90
Simpsons 5½	1979	145	—
TC Pipe Lines 5	1969	97	99
W Coast x-c'pon 5½	1988	98	101
INDUSTRIES			
Abitibi 7¼	1987	98	99
Alum of C 4½	1973	87	89
Alg Steel 5½	1978	84	86
BA Oil 5⅛	1977	83	85
Brazilian 4½	1971	91½	—
Can Cem 3¾	1975	78½	80½
CB Alm 5¾	1980	87½	89½
CPR 5	1983	79	81
CR Foncier 5¾	1985	80	82
Dom Stores 5½	1976	90	92
Domtor 6¾	1987	90	92
Eaton Acc 5¾	1985	83	85
Imp Oil 6¾	1987	95½	97½
Ind Accp 6¾	1984	93½	95½
Roy T Mort 6	1975	89	91
Roynat 6¾	1981	88½	90½
Shell Oil 5⅞	1977	91	93
St Law Cp 5	1978	82	84
Simpson's 4¾	1973	88	90
Triud 4¾	1971	90	—
Weston Geo 6¾	1987	91	93
Woodward 5¾	1985	83	85
SERVICES PUBLICS			
Atlas Gas T 5¾	1985	87	—
Ang Can Tel 6	1983	84	—
Bell Tel 6¼	1978	94	95
Bell Tel 5½	1982	83¾	—
Bell Tel 5¾	1984	84¾	—
Bell Tel 3¾	1979	71¾	—
Bell Tel 6⅛	1987	86½	—
Bell Tel 6¾	1992	96¾	—
Brazilian 4¾	1970	96	—
Bowater PW 3¾	1980	74½	78
BC Teleph 6¾	1991	87¾	—
Calgary Pow 5¾	1982	89	—
Cdn Elec 4	1968	94¾	—
Cdn Wes NG 5¾	1983	83	—
Consumers G 5¾	1984	85¾	—
Cons Gs 5	1978	82¼	—
Gs Lakes P 5¾	1977	88¼	—
Lakeland NG 6	1982	79½	—
Marit Elect 3¾	1983	87	—
NFLD Lt et P 5½	1978	88	—
Northwr Ut 5¾	1988	81¼	—
N Ont NG 5¾	1982	77½	—
Northern Tel 5¾	1983	86¼	—
Que No 7	1990	94	—
Que NG 6	1988	84	—
Que Tel	1289	96	—
TC Pipeline 585 9	1987	81	—
Union G 5½	1977	93	—
IMMEUBLES			
Eatons Realty 5	1978	82	84
Eaton's Realties 3½	1968	98	99
Loblaws 5½	1983	84	86
Steinbergs Pron 6	1984	66	88

Hausse des bénéfices des sociétés aux USA

WASHINGTON (PA) — Les profits des sociétés américaines ont renversé la situation déclinante qui a duré neuf mois, au cours du troisième trimestre de 1967, gagnant $1,200,000,000 pour atteindre un taux annuel de $80,000,000,000 impôt exclus, a annoncé le ministère du Commerce.

Par la même occasion, le ministère déclare que la croissance économique générale, au troisième trimestre, a été plus considérable qu'on n'avait cru tout d'abord.

Il ajoute que le produit national brut, qui est la valeur de toutes les marchandises et de tous les services produits dans l'économie, a augmenté de $16,100,000,000 — et non de $15,000,000,000 — atteignant un taux annuel de $791,200,000,000.

Le rapport du ministère fournit ainsi à l'administration Johnson de nouvelles armes dans sa lutte actuelle avec le Congrès, à propos de la surtaxe de 10 pour cent d'impôt sur le revenu individuel ou corporatif.

Rythme plus rapide

Les économistes du gouvernement soutiennent que l'économie, qui a été ralentie par les grèves, adoptera un rythme plus rapide au cours du quatrième trimestre.

Les chiffres concernant ce trimestre seront fournis l'année prochaine. Ce rythme, disent-ils, ne pourra pas être maintenu sans provoquer une inflation considérable, à moins que le Congrès ne hausse les impôts.

Le rapport du ministère souligne qu'une dose considérable d'inflation a marqué le troisième trimestre. Il ajoute que la moitié des profits était composée de production réelle et l'autre moitié d'augmentation dans les prix.

NEWYORK

par la PRESSE CANADIENNE

CLOTURE DU 20 NOVEMBRE 1967

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Net
ACF Ind	27100	44⅞	44	44½	—1⅜
Address	12600	64¼	62⅜	63⅞	—1¼
Admiral	16900	20	19	19½	—1
Alcan Al	26000	24¼	23⅞	24⅛	— ⅜
Alleg Cp	9500	11⅜	11¼	11⅜	— ⅜
Allis Chal	81800	34⅞	33¼	34⅜	—1
Amerada	6300	74½	73¼	74⅜	— ⅜
Am Can	7100	48¼	47¼	48¾	+ ¼
Am Cyan	36600	28½	27⅝	28⅜	— ⅞
Am Mot	138300	11⅛	10¼	10⅞	— ⅜
Am Smelt	4500	66¾	65	66¼	+1
Am Std	26200	25¼	24¾	24¾	—1⅜
A Tel T	112600	51⅝	50⅞	51¼	— ⅜
Am Tob	14200	31¾	31	31⅜	
Ampex Cp	45000	33⅜	32¼	33¼	— ¾
Amsted	1400	44	43	43⅞	— ⅛
Anaconda	27800	45⅜	43	45⅜	+ ⅞
Armco Stl	7100	48¼	47⅝	48¼	+ ⅛
Armst Ck	3900	50½	49½	49½	—1
Avco Corp	57500	47¼	44¾	46¼	—1¾
Babcock W	10000	46¾	45¾	46¾	—1
Beech Airc	3800	41¼	40	40½	— ½
Bell How	15400	78	76½	78	— ¾
Benef Fin	20300	29⅛	28	28¼	—1
Beth Steel	28400	32⅛	31	31⅜	— ⅛
Boeing	34300	85¾	82⅝	85⅛	—1
Borden	5800	32¼	31¼	31⅜	—1⅜
Borg Wa	6500	54⅜	53	54⅜	+ ⅛
Bos Edis	6400	38¼	36⅝	38¼	+1¾
Brunswk	51300	11⅜	10¾	11¼	— ⅛
Bucy Er	6300	31¾	30½	31¼	—1⅜
Burl Ind	5300	40¼	39¼	40¼	— ⅞
Burrghs	58700	159½	154½	154½	—7¾
Calum H	3000	37¼	36½	37	— ⅞
Camp L	42800	24½	22⅝	22¾	+1⅝
Camp Sp	8300	29¾	28⅜	29¼	— ⅜
Can Dry	500	31½	31	31	—1¼
Cdn Pac	3100	54	53½	53⅜	—1½
Case JI	19000	15	14¾	15	—1⅛
Cater Tr	12900	42	41	41⅜	— ⅛
Celanese	000	58⅞	57½	58¼	—1¼
Ches Oh	2200	64⅞	63¾	64¾	— ½
Chrysler	53300	51⅞	49⅞	51⅞	+ ⅛
Cities Sv	14700	46¾	45¾	46¼	— ⅛
Clark E xd	7200	28⅝	27½	28½	— ⅛
Clevite xd	2100	45¼	44	45¼	+ ⅝
Coca Cola	7400	124½	121⅛	124⅛	—1⅜
CBS xd	31200	49½	47	48	— ⅞
Comt Solv	8400	34	33⅛	33½	— ⅜
Com Sat	23000	48⅛	47	48	—1½
Con Edis	25100	32¼	32	32⅛	— ⅛
Contain	7100	27⅞	26¾	27¾	— ½
Cont Can	3500	48⅞	48¼	48½	— ¾
Cont Oil	18200	73⅝	70⅛	73⅛	+ ⅝
Cntr Data	79900	142¾	137¾	138	—4¾
Copw Stl	1600	23⅛	22⅝	23⅛	+ ⅜
Corn Pd	12000	36⅜	37¾	38⅛	— ¼
Crane o	2200	49¼	48¼	49¼	— ¾
Cr Zell	2300	42¼	41⅛	42	— ⅛
Cruc Stl	17700	26⅜	25⅛	26¼	— ½
Curtiss Wr	23000	25⅛	24	25⅜	— ½
Deere	10800	52½	50¼	52⅛	+ ¼
Det Stl Cp	9600	17⅝	16½	17⅛	— ¾
Dome M	30200	50	47	47¼	+1¾
Dow Ch	9100	82¼	81¾	82¼	— ⅜
du Pont	15400	153	150	151½	—1¼
East Ka	10200	133⅞	132½	133⅜	— ½
Eaton YT	6100	30	28½	30	
EG G Inc	47200	54	51¾	53⅜	—2¼
El Pas NG	27600	20⅜	19¾	20⅛	— ⅜
Eltra	9700	32⅝	31⅛	32½	—1⅜
ESB	2400	25¾	25⅛	25½	— ⅜
Essex Wire	22500	40⅛	37⅝	39⅜	— ⅜
Eversharp	7400	17¾	16⅝	17⅛	+ ⅛
Fair Cam	132900	98½	90½	98½	+2
Firest	3200	48½	47½	48½	— ⅛
FMC Cp	12700	36⅞	35½	36½	— ½
FMC Cp pf	1000	51¼	50½	50¾	— ½
Ford Mt	36300	49⅞	48½	49⅛	—1⅜
Frueh Cp	42500	37⅞	36⅛	37⅜	—2⅛
Gen Dyn	3100	58⅜	57¼	57½	—1¼
Gen Elec	27000	101¾	98⅜	100¾	— ¾
Gen Fds	11500	66¼	65⅜	65¾	— ¾
Gen Inst	26300	61¼	58⅜	61¾	+ ⅝
Gen Mills	1600	32⅞	32¼	32¾	—1
GMC	53700	79⅜	77⅜	78½	—1⅛
G P Cem	3900	12⅞	12⅝	12⅞	— ⅛
Gen Prec	18200	67	65	66¾	— ⅜
G Tel El	27400	43⅜	41½	43½	— ⅛
Gen Tire	16100	24⅞	24⅜	24½	— ½
Ga Pac Cp	12700	56½	55½	56¼	—1¼
Goodrich	7400	67¾	66¾	67¼	— ¾
Goodyear	11300	45⅞	43¾	44⅜	— ⅛
Granby M	6800	59¼	57	58⅞	—1⅞
Grand Un	6600	17½	17	17¼	— ⅛
Gt AP	6400	28⅜	27⅝	28¼	— ⅛
Gt No Ry	1500	56¼	55⅜	57⅞	—1⅛
Gulf Oil	14000	69⅞	68¾	69⅞	— ⅛
Heinz	7400	44½	43½	44½	—1½
High Vlt	18000	24¼	22⅞	24¼	— ⅜
Homesk	33000	54½	50	51⅝	+3¾
Honeywl	38300	98⅞	94¼	98½	+ ⅜
House Fn	9500	29	27¼	28	—1¼
Hud B M	1000	61	60¾	60½	— ½
Ill Ct In	2900	61	60½	60¾	+ ¼
Ing Rand	4700	42¾	41	42⅜	— ¼
Ins N Am	15300	54½	53	54½	+ ½
Interl Stl	1100	29⅜	28⅞	29⅜	— ⅛
IBM	21800	610¾	600	600	—16
Int Harv	11900	33¾	33	33⅛	— ⅜
Int Nick	6800	110¾	108	110¾	
Int Pap xd	42100	25⅜	25	25¼	
Int T T	20200	111¾	109	111¾	+2
Johns M	4700	52¾	51⅝	52⅜	—1⅜
Kays Rth	7100	26	25	26	— ½
Kellog	4800	41¼	40	40⅜	—1⅛
Kennecot	12500	42	41	41⅜	—1
Kresge	1600	77½	76⅜	76⅝	—2⅜
Lib McN L	4400	13⅝	13½	13⅝	— ⅜
Litton In	26700	106½	102⅛	105⅛	—2⅛
Lock Air	15600	50	49½	49¾	— ½
Loews Th	9600	105⅞	102½	105	—2½
Lorilrd	2600	49⅜	48¾	49¼	— ¾
Lukens Stl	5000	34½	32⅞	33¾	— ⅝
Lytton Finl	7000	5¾	5½	5¾	— ⅛
Macy	6700	67¾	66¾	67¾	—1⅜
Magvox	41800	43	41⅛	42¾	—1¾
Mad S Gar	18300	9⅝	9¼	9⅝	— ⅛
Mallory	1900	57⅛	56½	57	—1
Marath O	2300	72¾	71¼	72⅜	— ⅛
Marine M	3200	29⅞	29⅛	29¾	
Marq Cm	1900	13⅝	13¼	13½	— ½
Marsh Fld	1000	57⅞	57⅜	57¾	—1
Martin M	30600	19¾	19⅛	19⅝	— ¼
Mass Ferg	12800	17¾	17	17¼	— ⅜
McDon D	70400	46	44⅛	45½	—2
McGr Hill	7100	48	45⅝	48	+ ⅝
McIntyre	400	88½	86½	88½	+3
McKee	2700	37⅜	36⅛	36¼	—2¾
Merck	6500	86⅜	84¼	857	+ ½
MGM	7000	54¼	53½	54	—1
Midl Rs	5400	37⅜	36¼	36¾	—1¾
Min MM	6500	88¼	87⅛	87¾	—1¼
Mohasco	16700	20½	19⅝	20⅜	— ⅛
Mnsnto	30000	42⅜	41⅛	41⅝	—1⅛
Mont Ward	21000	21⅞	21⅜	21⅞	— ⅛
Motorola	20000	129⅞	127¼	128	—5¼
N Csh R	25500	120	117⅛	118⅛	—5⅞
Nat Dairy	13100	35⅜	33⅝	35⅜	+1¼
Nat Dist	6300	40⅝	39¾	40⅜	— ⅜
Nat Gyps	4100	40¾	39⅞	40¾	—1¼
Nat Lead	13100	59	57¼	59	—1
NY Cnt	6500	67	65½	66½	—1½
Nor Pac	1600	53⅛	52¾	53⅛	—1⅛
Northrop	12200	36½	35	36½	— ⅞
Outb Mar	1 500	24¾	24⅛	24¾	— ⅜
Pac Pete	38900	16⅞	16⅛	16¾	— ½
Pan Am	71000	25	24	25	— ⅜
Parke Da	20600	26⅛	25⅞	26⅛	— ½
Pa RR	12000	54½	53	53½	—1⅞
Pepsi Co	12900	38⅜	37¼	37¾	—1¼
Perkin El	4600	86	83¾	86	+ ⅜
Pfizer	13600	73⅛	71⅞	73⅛	—1⅜
Phips D	2600	68	66⅛	67⅝	+ ⅛
Phil Mr	5600	43⅛	42¼	43⅛	— ⅜
Pit Bow	3600	67¼	65¼	67	
Pit Pl	6000	63⅝	62½	63½	— ½
Polaroid	43900	226¾	222	222	—6¾
Proc G	4200	82¾	81½	82¾	— ⅜
Pullman	13000	45½	44¾	45⅛	—1⅜
RCA	55600	57¼	55	56⅞	—1
Raist Pur	1600	24⅛	23¾	24¼	— ⅛
Repub St	11400	42	41½	41⅝	—1
Rexall	36800	33⅞	32⅜	32¾	—1¾
Rey Tob	19200	39⅛	38⅞	39⅛	— ⅛
Rich Mrl	5900	87

Le calendrier des pionniers

21 novembre 1642

Le premier monastère des Ursulines en Nouvelle-France

A la faveur de l'éphéméride du 1er août (1639), nous avons assisté à l'arrivée des premières religieuses en Nouvelle-France. Les Hospitalières venaient à Québec pour y prendre soin des malades. Quant aux Ursulines, elles devaient se charger de la formation des jeunes filles, et elles débarquèrent en compagnie de leur bienfaitrice, Marie-Madeleine Chauvigny de la Peltrie. Celle-ci leur loua un logis appartenant à Noël Juchereau, sieur des Châtelets, et à ses associés, et qui était situé au dessous du magasin de la Compagnie de la Nouvelle-France. "Nous avons la plus belle vue du monde, écrivait l'une des religieuses; sans sortir de notre chambre, nous voyons arriver les navires, qui demeurent toujours devant notre maison tout le temps qu'ils sont ici."

Voilà donc les premières Ursulines prêtes à entreprendre leur mission. "Notre logement était si petit, lit-on dans le 'Vieux Récit', qu'en une chambre de seize pieds carrés étaient notre choeur, notre parloir, nos cellules et notre réfectoire; et, dans une autre petite salle était la classe pour les Françaises et les filles sauvages. Pour la chapelle, la sacristie extérieure et la cuisine, nous fîmes faire une galerie en forme d'appentis."

Malgré l'exiguïté des lieux, les petites Indiennes logeaient avec les religieuses et la supérieure, Marie de l'Incarnation, laisse deviner les inconvénients qui en résultaient: "La saleté des filles sauvages, qui n'étaient pas encore formées à la propreté des Françaises, nous faisait trouver tous les jours des cheveux, des charbons et autres ordures dans notre pot, et quelquefois on trouvait un vieux soulier dans la marmite, ce qui pourtant ne nous donnait pas trop de dégoût".

Les Ursulines eurent bientôt une vingtaine de pensionnaires. "L'extrémité des chambres, écrit encore la supérieure, est divisée en cabanes faites d'ais de pin: un lit est près de terre et l'autre est comme au plafond, en sorte qu'il faut y monter avec une échelle." Bien que les religieuses avaient pris l'habitude de dire que leur logis était leur "Louvre", il leur devenait impossible de s'y recroqueviller suffisamment pour accueillir toutes les jeunes filles qui souhaitaient profiter de leur enseignement. Marie de l'Incarnation résolut de faire construire un premier monastère et elle écrivit à son chargé d'affaires, le priant de lui envoyer des manoeuvres par les prochains navires; elle prévoyait avoir besoin de six mille livres pour amorcer l'entreprise.

Dès 1637, la Compagnie de la Nouvelle-France avait concédé un terrain dans ce but à un fondé de pouvoir qui avait agi au nom des Ursulines. C'est donc sur cet emplacement que madame de la Peltrie posa la première pierre du futur édifice au printemps de 1641. Le 21 novembre de l'année suivante, es religieuses, accompagnées de séminaristes ainsi que du père Barthélemi Vimont et de l'abbé Antoine Faulx, leur premier aumônier, gravissaient le sentier qui allait porter plus tard le nom de côte de la Montagne afin de prendre possession du nouvel immeuble. L'intérieur n'était pas encore terminé, mais l'humble réduit de la basse-ville ne pouvait vraiment plus suffire aux besoins.

Une fois complété, le nouveau bâtiment coûtera 50,000 livres; Marie de l'Incarnation compte sur la Providence. Il n'y a pas de poêles dans l'immeuble; seules quelques cheminées tempèrent l'atmosphère quand on a du bois à y déposer. En hiver, les religieuses, pour se prémunir contre le froid, se font construire des coffres de bois garnis de serge à l'intérieur, dans lesquels elles se réfugient la nuit.

"Il y a des maisons de pierre, de bois et d'écorce, écrit Marie de l'Incarnation à son fils. La nôtre, qui est toute de pierre, a 92 pieds de longueur et 28 de largeur... Vous penserez que cela est petit, mais le trop grand froid ne permet pas qu'on fasse des lieux plus vastes. Il y a des temps auxquels les prêtres sont en danger d'avoir les doigts et les oreilles gelées." Et le père Vimont de noter: "Il y reste plus à faire qu'il n'y a de fait; la patience gagnera tout. Cette vertu est le miracle du Canada". C'est dans ces conditions que les Ursulines prirent possession de leur premier monastère.

Cf. "Marie de l'Incarnation, fondatrice du monastère des Ursulines de Québec", Québec 1935, pp. 197, 232-235.
Roy, P.-G., "La ville de Québec sous le Régime français", vol. I, pp. 163-166.



Ce corridor du monastère des Ursulines conduit à la porte de la chapelle primitive. Ses dalles de pierre ont été posées en 1651. Mgr de Laval et les saints Martyrs canadiens eurent l'occasion d'y passer.



Oeuvre de Jean-Guy Monette

la plus grande collection d'artisanat en Amérique du nord!

C'est aujourd'hui le meilleur moment pour choisir vos cadeaux des Fêtes. Un cadeau choisi à la Centrale d'Artisanat du Québec est chic, original, distingué. Le choix le plus vaste en Amérique du Nord.

LES PRIX... PLUS QUE RAISONNABLES.

la centrale d'artisanat du québec

1450, rue Saint-Denis, Montréal
A deux pas de la station Berri-deMontigny (sortie Saint-Denis)
Aussi : Hôtel Reine Elizabeth et 302 est, rue Craig
Heures d'ouverture de 9 h. 30 à 5 h. 30
jeudi et vendredi jusqu'à 9 h. 00
à partir du 4 décembre
de 9 h. 30 à 9 h. 30 samedi jusqu'à 5 h. 30
ORGANISATION SANS BUT LUCRATIF

Si voyager c'est rester jeune, Air Canada aura toujours 20 ans.



Tous les soirs le vol Europe 870 relie, sans escale, Montréal à Paris: pèlerinage à la fontaine de jeunesse.

Du lundi au dimanche, chaque semaine et chaque mois, le vol "870" d'Air Canada prend le chemin de Paris. Accueil souriant; ambiance de plaisir. Voyager par "Europe 870", c'est l'art d'avoir toujours vingt ans.
Et l'arrivée tient les promesses du voyage: l'Europe "hors saison" est enfin rendue à elle-même. Vous y serez comme chez vous. Car de Copenhague à Knossos et de Brest à Budapest l'Europe "hors saison" c'est l'Europe sans façons! Les réalités sont d'ailleurs proches de vos rêves:

- Tarifs d'excursion 14-21 jours, aller-retour, classe économique.
- Premier paiement de 10% (solde payable en 24 mois).
- Visite de grandes villes en cours de route — sans augmentation du prix du billet.
- Correspondances aériennes depuis Paris vers les quatre coins de l'Europe.

Air Canada vous ouvre toute grande la porte de l'Europe . . . et la joie de vivre est toujours comprise dans le prix du billet.

Exemple de tarifs d'excursion, 14-21 jours, aller-retour, classe économique en vigueur à certaines périodes de l'année.

MONTRÉAL-PARIS $335

Bureaux d'Air Canada à la Place Ville-Marie et 7116 rue St-Hubert

AIR CANADA

CARRIÈRES et PROFESSIONS

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

RENSEIGNEMENTS :
Les annonces publiées dans cette section sont facturées au tarif uniforme de .80 la ligne agate. Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité.
Le service de cases postales et du retour du courrier est gratuit et strictement confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à deux jours avant la date de parution.

SERVICE CONFIDENTIEL
Réponse via numéro de case
Il peut arriver, qu'en répondant à une annonce utilisant un numéro de case, vous appreniez, par la suite l'identité de l'annonceur et que l'ayant su au préalable vous n'auriez certainement pas écrit. Un tel risque peut être éliminé. Placez tout simplement votre demande d'emploi dans une enveloppe adressée au numéro de case spécifié dans l'annonce; joignez-y une liste de telles firmes ou personnes et glissez le tout dans une autre enveloppe adressée au Service Confidentiel de LA PRESSE, case 0000 Montréal 1. Il sera ainsi possible d'empêcher que votre demande d'emploi ne parvienne à destination si le nom de l'annonceur utilisant un numéro de case est mentionné dans votre liste et votre demande sera détruite.

Téléphonez à 874-7245
7246 ou 7258
Demandez
Mlle PAULETTE FREGEAU ou
Ecrivez à LA PRESSE
7 rue St-Jacques
Montréal

REPRÉSENTANT DES VENTES

Important distributeur de fournitures électriques est à la recherche de vendeurs agressifs pour couvrir certains territoires. Les candidats doivent être bilingues, avoir une connaissance approfondie de la ligne électrique et posséder une automobile de modèle récent. Bonne condition de travail. Position permanente — Assurance-maladie — Fonds de pension — etc. — Bon revenu assuré. Cette annonce s'adresse à ceux qui veulent améliorer leur sort. Strictement confidentiel.

PRODUITS L.D.G. INC.
M. PIERRE QUESNEL Tél. 728-9241

DESSINATEUR

Les candidats devront posséder une expérience minimum de 3 ans dans le dessin de charpente en béton armé.
Une expérience dans les opérations d'arpentage et de la surveillance de chantiers sera considéré dans le choix du candidat.
Salaire équivalent à l'expérience du candidat.
Regent Pelletier
Case postale 156
Rivière-du-Loup — 418-862-6213

CITÉ DE ST-MICHEL
DEMANDE
INFIRMIÈRES
Infirmières diplômées pour son programme de santé dans les écoles. Adressez votre demande d'emploi au :
Directeur du personnel
7501 boul. Octogonal
Cité de St-Michel

SOUMISSIONNAIRE en LITHOGRAPHIE
JEUNE HOMME BILINGUE ayant expérience en estimation pour lithographie importante. Salaire avantageux, bénéfices marginaux intéressants.
Ecrire ou se présenter à :
7501, boul. ST-LAURENT, Montréal

VICE-PRESIDENT, OPERATIONS PRODUITS ALIMENTAIRES

Société d'importance moyenne de produits alimentaires demande un jeune administrateur dynamique pour diriger et coordonner les opérations d'usines dans le Québec et l'Ontario.
N'ayant de comptes à rendre qu'au président, cet homme assumera la responsabilité de tous les aspects de la production, des achats, du trafic et de l'entreposage.
LE POSTE est basé à Montréal, mais le candidat choisi devra consacrer une partie importante de son temps à visiter les usines de la société, où il cherchera diligemment les moyens d'améliorer l'efficacité et le rendement des opérations.
LES POSTULANTS devront de préférence être dans la trentaine, bilingues, et expérimentés en surveillance de la production dans l'industrie des produits alimentaires.
LE SALAIRE initial, établi en fonction des qualités, devrait être de $15,000 à $17,500.
LES DEMANDES, traitées avec discrétion, devraient être adressées par écrit à
STEVENSON & KELLOGG, LTD.
Conseillers en administration
806, IMMEUBLE SUN LIFE, Montréal 2, Québec

GERANT DE SUCCURSALE

Une opportunité exceptionnelle est disponible dans une importante Compagnie d'Assurances générales très progressive. Les candidats intéressés sont invités à faire parvenir leur curriculum vitae, lequel sera traité confidentiellement, spécifiant les études, expérience, le salaire actuel et l'état civil en écrivant à :
CASE 10,358, LA PRESSE

ANALYSTE EN MESURE DE TRAVAIL

On demande un analyste en mesure de travail ayant au moins 5 années d'expérience, de préférence dans l'industrie textile.
Le candidat doit être bilingue et capable de prendre sous sa responsabilité la mise en oeuvre d'un programme d'analyse des méthodes et de mesure de travail.
Salaire proportionnel à l'expérience et la compétence; nombreux avantages sociaux. Discrétion assurée. Communiquer avec :
R.A. GALAISE,
CHEF INGENIEUR
INDUSTRIEL,
TROIS-RIVIERES, QUE.
TEL. : 376-2561
Wabasso CANADA

CHEF MÉCANICIEN DE MACHINES FIXES

Un grand magasin à rayons de Montréal demande un mécanicien de machines fixes compétent, détenant un certificat 1A/1R, pour prendre charge de toute l'installation, comprenant chaudières H P chauffant à l'huile, système de gicleurs, climatisation, etc.
Cet emploi constitue un poste de direction, et exige du candidat des qualités de chef ainsi que des aptitudes en administration.
Les candidats doivent être bilingues de préférence, et posséder expérience de superviseur d'entretien d'usine.
Cet emploi offre bon salaire au début, intéressants avantages de la compagnie, travail de jour, semaine 40 heures.
Faire sa demande, en mentionnant tous renseignements, en écrivant à
CASE 10367 LA PRESSE
Discrétion assurée à toutes les réponses

LA CIE RCA VICTOR LTÉE
OFFRE UN AVENIR EXCELLENT EN
ÉLECTRONIQUE

CONTROLE DE QUALITE — Initiation poussée et expérience dans la vérification et la recherche des défectuosités d'équipement pour micro-ondes. De préférence, expérience dans les circuits transistorisés.

INSTRUMENTATION — Sérieuse expérience en électronique relative à l'entretien et à la calibration d'instruments électriques de mesure, y compris récepteur panoramique, générateurs de balayage et hétérodyne, oscilloscope, voltmètre binaire, compteur de fréquence et instruments pour micro-ondes.

SERVICE — On exige la compétence pour transiger avec le public, le bilinguisme et un permis de chauffeur. Le service concerne les téléviseurs, réfrigérateurs, etc. Une expérience dans la TV couleur serait appréciée.

AVANTAGES SOCIAUX — Avantages payés par la compagnie, incluant plan médical majeur. Excellentes occasions de promotions, bon salaire, augmentations régulières et emploi stable sont offerts.

Pour entrevue, appeler M. MOREAU 933-7551, poste 497

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les annonces publiées dans cette section sont facturées au tarif uniforme de .80 la ligne agate. Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité.
Le service de cases postales et du retour du courrier est gratuit et strictement confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à 2 jours avant la date de parution.
RENSEIGNEMENTS :
Ecrivez à LA PRESSE
7 rue St-Jacques
Montréal
Téléphonez à 874-7245
7246 ou 7258
Demandez
Mlle PAULETTE FREGEAU ou

Opération dramatique sur les hauts plateaux du Vietnam

Les Américains évacuent enfin les blessés d'un bataillon pris au piège depuis trois jours près de Dak To

SAIGON. (UPI,AFP) — Volant derrière une pluie de bombes et de napalm, des hélicoptères américains ont commencé aujourd'hui à évacuer les blessés du flanc d'une colline où environ 1,000 parachutistes américains sont pris au piège depuis dimanche, sous le feu de l'artillerie nord-vietnamienne.

Alors que les hélicoptères se succédaient pour transporter les blessés, les hommes de la 173e brigade aéroportée lançaient une autre attaque contre les troupes nord-vietnamiennes, retranchées au sommet de la colline 875, dans la région de Dak To, sur les hauts plateaux du Centre-Vietnam, près de la frontière cambodgienne. Les pilotes d'hélicoptères doivent affronter le feu des mitraillettes nord-vietnamiennes pour tenter de se poser dans de petites clairières, au milieu d'une jungle épaisse.

Plus tôt, les avions américains avaient déversé des tonnes d'explosifs et de napalm sur les positions ennemies pour tenter de dégager les parachutistes, décimés par le tir nord-vietnamien et manquant de ravitaillements.

Depuis dimanche, les paras ont effectué des assauts répétés pour tenter de déloger les Nord-Vietnamiens des hauteurs stratégiques, mais l'ennemi a répliqué par un barrage de roquettes, de mortiers, de mitrailleuses et d'armes légères, repoussant les attaquants.

Les Nord-Vietnamiens sont en position sur toutes les crêtes, mais pour eux comme pour les Américains, c'est une bataille aveugle. On ne voit partout que la jungle épaisse qui recouvre les flancs des collines et les hommes qui se battent ou agonisent, certains depuis deux jours, rapporte le correspondant de l'AFP. Les hélicoptères seuls trahissent la présence des Américains et, dès qu'ils apparaissent, c'est le déferlement des armes automatiques et des obus de mortiers.

Un obus, tombé au milieu d'un groupe de blessés rassemblés en attendant l'évacuation, en a tué 20 en même temps qu'un aumônier et un médecin. Tous les officiers médicaux du bataillon auraient été tués ou blessés.

La chaleur écrasante durant le jour et les nuits froides des hauts plateaux contribuent à rendre encore plus misérable la situation des Américains. Selon un porte-parole américain, au moins 72 des leurs ont été tués et 86 blessés depuis que les trois compagnies de parachutistes ont été arrêtés dimanche à quelque 300 pieds seulement du sommet.

Une épreuve de vitesse semble s'engager entre Nord-Vietnamiens et Américains vers la colline 875, où pourrait se dérouler le principal affrontement de la bataille de Dak To. On signale en effet que des unités nord-vietnamiennes font mouvement vers ce point.

Pendant que cette bataille désespérée se poursuivait sur les hauts plateaux du Centre-Vietnam, l'aviation américaine effectuait hier 175 missions dans la région de Hanoï-Haïphong, au Nord-Vietnam. Un MIG 21 a abattu un F105 américain, portant à 300 le total d'appareils américains perdus au-dessus du Nord-Vietnam cette année, soit une moyenne d'un par jour. Un autre avion, un Phantom RF4, a été perdu pour des raisons inconnues. Cela porte à 759 le nombre d'avions américains abattus au Nord-Vietnam depuis le début des bombardements.

Infiltration vietcong au Cambodge

(D'après AFP, UPI, PA) — Le porte-parole du secrétariat d'Etat américain a déclaré hier que les Etats-Unis n'ont pas encore protesté auprès du gouvernement cambodgien à la suite de la découverte d'un vaste camp vietcong camouflé dans la jungle à l'intérieur des frontières cambodgiennes.

C'est un journaliste américain, M. Ray F. Herndon de l'agence "United Press International", qui a découvert l'existence de ce camp au cours d'une tournée d'inspection organisée par les autorités cambodgiennes. Le journaliste en question estime que le gouvernement cambodgien ignorait l'existence de ce camp.

M. Robert McCloskey, le porte-parole du "State Department", a refusé de faire le moindre commentaire sur une démarche éventuelle de Washington auprès du Cambodge. Il a toutefois rappelé que le problème, en général, de l'utilisation du territoire cambodgien par le Vietcong ou les Nord-Vietnamiens n'a cessé de préoccuper les Etats-Unis au plus haut point.



64 morts dans l'écrasement d'un "Convair"

CINCINNATI (UPI,PC,PA)— Les enquêteurs fédéraux ont retrouvé aujourd'hui les enregistrements de vol de l'aérobus de la Trans World Airlines qui s'est écrasé hier tout près de l'aéroport de Cincinnati, causant la mort de 64 des 82 personnes à bord. Ils espèrent ainsi découvrir les causes du deuxième désastre aérien à survenir à cet endroit en l'espace de deux ans.

Le quadriréacté, un Convair 880, s'est écrasé dans un verger avoisinant l'aéroport alors qu'il venait d'amorcer sa descente. Il était parti de Los Angeles avec quelque deux heures de retard ayant dû remplacer un autre appareil identique qui devait faire le voyage mais dont une porte était défectueuse.

Selon les préposés à la tour de contrôle, l'accident s'est produit à 8 h. 52 hier soir. Un grand nombre de gens, venus accueillir des parents ou des amis, attendaient l'arrivée de l'aérobus et l'ont vu s'écraser et s'enflammer. Selon certains, il aurait explosé dans les airs.

Les 18 survivants ont été conduits à l'hôpital St. Elizabeth de Covington. Plusieurs sont dans un état critique. Il y a deux ans, un avion des American Airlines s'est écrasé au même endroit et 58 des 60 passagers y avaient perdu la vie.

Les déserteurs américains sont maintenant en Union soviétique

MOSCOU (AFP, PA) — Les quatre jeunes marins américains qui ont fui le porte-avions "Intrepid" alors que celui-ci s'était arrêté à Tokio, ont temporairement trouvé asile en URSS. Apparemment ils ont quitté le Japon parce qu'ils ne le considéraient pas suffisamment neutre dans le conflit au Vietnam.

Le secrétaire du comité pour la paix qui les avait accueillis au Japon a déclaré aujourd'hui qu'il ne dévoilerait pas la route suivie par les déserteurs pour se rendre en Union soviétique afin de ne pas compromettre la sécurité d'autres soldats des USA qui voudraient les imiter.

Une émission de télévision de Moscou a présenté hier soir les jeunes Américains et la Pravda publie le long entretien qu'ils ont eu avec un correspondant de l'organe du parti communiste. Dans les deux cas, les déserteurs ont dénoncé l'intervention de leur pays au Vietnam et déclaré que la majorité des militaires américains ne voulaient pas y combattre. Un comité pacifiste de Moscou a refusé de fournir des détails sur les allées et venues du groupe.

L'armée turque menace d'envahir Chypre

ANKARA. (AFP) — "Rassurez-vous, les forces turques vont débarquer à Chypre", a déclaré aujourd'hui aux journalistes d'Ankara le général Cemal Tural, chef d'état-major général de l'armée turque. Il s'est toutefois refusé à avancer une date, se bornant à préciser à ce sujet : "Vous comprendrez que je ne puisse pas vous répondre".

Un épais secret entoure dans la capitale turque l'évolution de la crise turco-grecque. Aux yeux des observateurs, ce secret et les propos du général Tural signifient cependant que des dés ne sont pas encore jetés et que la diplomatie n'a pas encore dit son dernier mot.

Ce matin, le ministre turc des Affaires étrangères, M. Ihsan Sabri Caglayangil, a reçu successivement l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Parker Hart, et l'ambassadeur de Grèce, M. Miltia de Delivanis.

Hier, M. Caglayangil a affirmé qu'il était nécessaire de faire disparaître la menace constante dirigée contre la communauté turque de Chypre.

Entre-temps, dans l'île où règne une forte tension, le gouvernement de Mgr Makarios prépare des mesures d'appel des réservistes grecs en âge de porter les armes pour effectuer des périodes d'entraînement.

Dans les milieux proches du gouvernement, on souligne que devant la persistance de la menace d'invasion turque, "toutes les précautions nécessaires devaient être prises".

D'autre part, on se refuse à confirmer ou à démentir, de source grecque, les allégations faites hier par M. Cagayangil selon lesquelles un stock d'armes importées de Tchécoslovaquie fin 1966 aurait été distribué aux forces grecques locales.

Les déclarations récentes du ministre turc des Affaires étrangères sont généralement qualifiées d'"intransigeantes" dans les milieux politiques grecs, spécialement l'insistance mise sur le départ des 20,000 soldats grecs.

A Athènes, tout permet de croire actuellement que le temps ne travaille pas en faveur d'une diminution de la tension à Chypre, dans la mesure où les Turcs désirent recevoir rapidement une réponse à leurs demandes, et où le gouvernement d'Ankara risque d'être débordé par l'armée et l'opinion publique.

Dans certains milieux d'Athènes, on a le sentiment que si plusieurs jours se passent sans qu'un début de solution soit trouvé à Chypre, "les fusils risquent de partir tout seuls".

Un vol russe vers la Lune serait imminent

WASHINGTON. (AFP) — Les Soviétiques ont les moyens de lancer, dès cette semaine, une cabine spatiale multiplace vide, autour de la Lune et de la ramener à Terre en douceur, révèle un document officiel américain qui ajoute qu'il est à prévoir que des cosmonautes russes effectueront l'été prochain un vol autour de la Lune. Ce vol serait précédé par celui d'une capsule habitée par des chiens.

Ces perspectives sont contenues dans un rapport préparé par la Commission spatiale de la Chambre des représentants.

La date la plus proche à laquelle les savants soviétiques pourraient procéder à une tentative lunaire — comme un vol circumlunaire — serait demain ou jeudi.

La G.-B. ne réduira pas ses effectifs à l'OTAN

BRUXELLES. (UPI, PC, AFP) — Malgré une réduction de son budget de la défense provoquée par la dévaluation de la livre sterling, l'Angleterre ne réduira pas ses engagements militaires envers l'OTAN. C'est ce qu'a prédit aujourd'hui un important homme politique britannique.

M. Robert Edwards, travailliste, chef de la délégation de son pays à l'organisation du Traité de l'Atlantique nord, a déclaré que "les réductions seraient vraisemblablement faites à l'est de Suez . . quoique, a-t-il ajouté, il faudra discuter la question des coûts avec les Allemands".

Les délégués avaient marqué quelque appréhension au sujet d'une décision éventuelle de l'Angleterre de réduire de 100 millions de livres son aide à l'OTAN et des effets de cette décision.

D'autre part le général Lyman Lemnitzer, commandant suprême des forces alliées en Europe, a décaré hier que le retrait de la France du dispositif militaire intégré de l'OTAN accroîtra les possibilités d'un emploi sélectif plus rapide d'armes nucléaires, en cas de conflit.

Pessimisme du peuple anglais devant la baisse inévitable de son niveau de vie

LONDRES (AFP, UPI) — Malgré les déclarations optimistes du chancelier de l'Echiquier, hier aux Communes, la dévaluation de la livre sterling est dans l'ensemble défavorablement accueillie dans les milieux d'affaires britanniques où, après réflexion, on se montre de plus en plus pessimiste quant à ses chances de succès.

"A condition que nous soyons prêts à payer le prix de la dévaluation, il existe pour nous de grandes possibilités économiques, comme d'accroître nos exportations, de diminuer le chômage et de stabiliser la situation économique", a déclaré M. James Callaghan.

Par ailleurs, le pessimisme des milieux d'affaires est motivé par trois facteurs : une aggravation du problème des salaires et des grèves, la perte de la ristourne à l'exportation et de la prime de main-d'oeuvre et la hausse de l'impôt sur les bénéfices, enfin le risque à plus ou moins longue échéance que la dévaluation provoque des remous dans le monde.

Certains vont même jusqu'à évoquer le spectre de la grande crise des années 29-30. En somme, le point de vue des milieux d'affaires est que la dévaluation ne résoud rien et que les mesures prises jusqu'à présent par le gouvernement pour l'appuyer ne sont pas suffisantes.

Ce qui attend le peuple anglais

Si le peuple anglais n'a peut-être pas encore très bien saisi les raisons et les conséquences de la dévaluation de la livre, il ne tardera pas à en subir les effets.

Inévitablement, elle doit entraîner un abaissement de son niveau de vie : les prix vont monter, le crédit va devenir plus rare et plus cher, les sévères mesures déflationnistes se traduiront par une augmentation du chômage. La hausse des prix est inévitable, parce que la Grande-Bretagne est obligée d'importer la moitié des produits alimentaires dont elle a besoin et aussi plus des trois quarts de ses matières premières. Or, parmi ses principaux fournisseurs, seuls l'Irlande, la Nouvelle-Zélande et le Danemark ont suivi son exemple, ce dernier dans une proportion de 8 pour cent seulement.

Dans l'ensemble, on prévoit une hausse d'environ 3 à 5 pour cent du coût de la vie, répartie sur environ un an. Mais les premières hausses ne tarderont pas à se manifester en commençant pas l'essence, le pain, les cigarettes, le thé, la viande, les voitures de marques étrangères, les vêtements, les vins. Les prix des maisons neuves monteront de 2 à 3 pour cent à cause de la hausse du prix du bois, tandis que celui du prix du papier-journal (qui provient en grande partie du Canada et de la Scandinavie) entraînera certainement un relèvement des prix des journaux.

Le taux d'intérêt sur les dépôts payables par les 11 banques de compensation en Grande-Bretagne a été porté à 6 pour cent par an à la suite du relèvement du taux d'escompte de la Banque d'Angleterre à 8 pour-cent, tandis que l'intérêt sur les découverts en banque et sur les achats à tempérament coûtera plus cher. En fait, la hausse fera tache d'huile.

Le gouvernement et... la livre surmontent leur première épreuve

LONDRES. (UPI, PA, AFP) — Tandis que le gouvernement travailliste s'apprête à affronter les attaques de l'opposition sur sa politique économique à la suite de la dévaluation de la livre sterling, celle-ci s'est fort bien comportée à l'ouverture du marché ce matin.

La livre a passé sa première épreuve de façon encourageante, confirmant l'optimisme des experts financiers à la suite de la réaction favorable qu'elle avait reçue hier dans les autres capitales financières du monde. A l'ouverture, la livre était cotée à peu plus de $2.40, sa valeur au pair. Les acheteurs offraient $2.4195 et les vendeurs demandaient $2.4200. La Banque d'Angleterre avait comme d'habitude fixé les limites dans lesquelles la livre pourrait être transigée, un écart de deux cent dans un sens ou dans l'autre. Ce qui signifie qu'elle pourra fluctuer sur le marché entre $2.42 et $2.38.

Cependant, le gouvernement a surmonté avec un certain succès les premiers assauts de l'opposition, hier. Réconforté par l'appui de la gauche du parti, M. Wilson affronte avec optimisme le débat de deux jours qui s'ouvre aujourd'hui aux Communes. Le débat portera sur une motion du gouvernement invitant la Chambre à approuver le discours prononcé hier par le chancelier de l'Echiquier "sur les mesures en relation avec la situation économique". Cette motion, qui a été introduite hier soir par le gouvrnement, évitera au parti conservateur de présenter la motion de censure qu'il avait préparée. Le vote interviendra demain.

On parle d'autre part d'un remaniement prochain du cabinet dans lequel le chancelier de l'Echiquier, M. James Callaghan, démissionnerait pour remplacer M. George Brown au Foreign Office. Ce dernier deviendrait ministre des Postes.

val royal

Opérant maintenant la division des matériaux de construction LaSalle

Au service de la construction depuis plus de 35 ans

POUR VOS ACHATS DE NOEL
RENDEZ-VOUS CHEZ VAL-ROYAL,
LE CENTRE POUR UN CADEAU PRATIQUE

LAVE-VAISSELLE
KitchenAid

Lavage hydromatique à 4 jets — Système à air chaud forcé — Filtre sanigrad — Panier à argenterie et ustensiles s'ouvrant automatiquement avec le couvercle — Cadran indicateur — Fil électrique plus long — Guide à la largeur du lave-vaisselle — Grandes roulettes qui ne marquent pas le plancher, facilitent le déplacement du lave-vaisselle et laissent plus d'espace pour les pieds — Boyaux de raccordement s'adaptant à la chantepleure.

Modèle portatif K D E-5
Spécial VAL ROYAL : $299.

VENTE D'ÉCOULEMENT
DE LAVE-VAISSELLE
KitchenAid. '67

PREFEREZ-VOUS UN MODELE ENCASTRE :

Val-Royal possède une série de 3 modèles "Kitchen Aid" qui s'installent dans votre comptoir. Ces laveuses sont conçues pour une longue durée tout en vous offrant des avantages tels que le lavage de 4 façons. Un séchage unique, une grande capacité de chargement et les nouvelles protections "sani cycle" qui rincent votre vaisselle à 180° pour une protection sanitaire.

Superba VariCycle — Imperial DuaCycle — Custom

VOYEZ-LES DES AUJOURD'HUI

STATIONNEMENT GRATUIT - PLAN BUDGETAIRE - SERVICE DE LIVRAISON (MONTREAL METROPOLITAIN)

MATERIAUX ET QUINCAILLERIE DE CONSTRUCTION
val royal

Cartierville, 12200, boul. Laurentien	334-5320
Montréal-Nord, 11401, boul. Pie-IX	322-7341
Brossard, 6200, boul. Taschereau	676-0311
Jean-Talon	273-1781
Verdun	769-4581

HEURES D'AFFAIRES
Tous les jours de 8 h. à 5 h. 30
Jeudi et vendredi soirs jusqu'à 9 h.
Samedi jusqu'à 5 h.

DIVISION DES ENTREPRISES P. H. DESROSIERS LTEE

601 HOMMES demandés

AIR CANADA

recherche
des jeunes gens intéressés à devenir

COMMISSAIRES DE BORD

CONDITIONS ESSENTIELLES :

- PARLER COURAMMENT FRANÇAIS ET ANGLAIS
- UN DEGRE D'INSTRUCTION D'UN NIVEAU SECONDAIRE
- AGE : 21 A 27 ANS REVOLUS
- TAILLE : 67 A 71 POUCES
- POIDS: PROPORTIONNE A LA TAILLE SANS EXCEDER 170 LIVRES
- VUE : 20/50 OU MIEUX. NON CORRIGEE
- LES VERRES DE CONTACT SONT ACCEPTES ET LE PORT DE LUNETTES EST ELIMINATOIRE

Bonne éducation et l'habitude du public sont des conditions essentielles et l'expérience de l'hôtellerie est un atout supplémentaire.

Vous serez payés durant l'entraînement qui aura lieu à Montréal, et sitôt votre entrée en fonction vous recevrez un bon salaire de base avec augmentation régulière.

Vous pourrez également bénéficier des avantages sociaux de la compagnie et voyager par avion à des conditions avantageuses.

ECRIVEZ OU TELEPHONEZ
874-4361

Bureau d'emploi

AIR CANADA

1, PLACE VILLE-MARIE

MONTREAL 2, P.Q.

URGENT

Alliance Sécurité Ltée

DEMANDE

25 Gardes de Sécurité

POUR PERIODE INDEFINIE AGE ENTRE 23 ET 50 ANS. N'AVOIR AUCUN RECORD. GRANDEUR 5'8" ET PLUS.

SE PRESENTER AU BUREAU
DU PERSONNEL
4338 PAPINEAU

ENTRE 9.30 ET 5 P.M.

VENDEUR DE SERVICE

DEMANDE

DOIT ETRE MECANICIEN AVEC EXPERIENCE. CONNAISSANCE DES VOITURES EUROPEENNES, PREFERABLEMENT LA VOLKSWAGEN. DOIT ETRE BILINGUE. HABILETE DE COMMUNIQUER AVEC NOS CLIENTS DE BONNE CLASSE ET CONNAISSEURS DES TECHNIQUES.
SES DEVOIRS COMPRENDRONT DE REMPLIR LES COMMANDES DE REPARATION, ESSAYER DES AUTOMOBILES, AVISER LES CLIENTS DES PRIX DES REPARATIONS ET DES SERVICES ET DE LES SATISFAIRE EN GENERAL. SE PRESENTER :

D. K. AUTOMOBILES INC.
MERCEDES BENZ SALES
AND SERVICE CENTRE

3475 AVE DU PARC

HOMME OU FEMME
PLEIN TEMPS OU TEMPS PARTIEL

Gagnez de l'argent immédiatement et en vous assurant un revenu régulier pour des années à venir.
Notre commerce est unique endossé par l'une des associations les mieux connues et les plus respectées du monde.
Si vous avez fait vos études supérieures ou possédez équivalent; si vous êtes habiles à entrer en contact et à converser avec les gens nous désirons vous rencontrer tout de suite Si vous possédez les aptitudes requises, nous vous donnerons une chance sans égale.
POUR ENTREVUE TELEPHONEZ A [illegible]721. ENTRE 10 A.M. ET 4 P.M. ET [illegible]E 6.30 P.M. ET 9 P.M.

REPRESENTANTS

[illegible]mpagnie canadienne bien établie re postes à 2 hommes ambi- de bonne présentation. Avenir [illegible]0 à 40 ans avec ou sans expé- [illegible]ntrainement fourni. Auto né- Ecrire donnant détails à Ven- [illegible]mpany, 2845 Bates Road,

[illegible]NANCE $375 A $500 ★

[illegible]lingue, 12e année, grandeur 3'8", licence pour conduire , 2 ans d'expérience de bu- à 28 ans. Rapid Placement,

[illegible] l'expédition et preposé au [illegible]our manufacture de vête- Richmond, Québec, Joy [illegible]61.

[illegible]fersonnerie bilingue, 3 [illegible]nce, préférence résidant [illegible]4-7311 ou 674-6962.

[illegible]achats bilingue, demandé [illegible]ompagnie de détail. Doit [illegible]'expérience dans l'achat salaire et chances d'a- [illegible]iré Lapierre, 842-9777.

[illegible]reau bilingue, sachant [illegible]ssant machine à écrire, tres travaux. Pour ren- [illegible]3.

[illegible]REAU, 25 à 30 ans, bi- [illegible]nnée, avec de l'expé- et perception. Semai- [illegible]surance-groupe. Appe- [illegible]88-3121.

[illegible] des commandes, [illegible]ue. Diplôme 12e an- [illegible]nmandations. Semai- [illegible]venir dans la vente. [illegible]00 par mois. Prendre [illegible]ppelant: C. Desco- [illegible]4.

[illegible]ert les services d'un [illegible]tallation et répara- dentaire, avec ou [illegible]t être apte à voya- [illegible]périence et qualifi- [illegible]2966 La Presse

[illegible]ationale, 7 hommes [illegible] semaine. 725-2985.

[illegible] demande commis [illegible]ts C.A. junior et [illegible]21.

[illegible]rofits et pertes. [illegible]e, expérience et [illegible]e 3015 La Pres-

[illegible], âge moyen, pe- [illegible]bres, références.

[illegible] préférable, avec [illegible]4½ pièces, 937-

[illegible], plein temps, [illegible]ce couple sans [illegible] meublé, fourni. [illegible]nage Guy-Ste-Ca- [illegible]9 à 6.

[illegible]e à sa retraite ou [illegible]5 ans et plus. Pour [illegible]ambres. Appeler à

[illegible]e, maison cham- [illegible]rles, 9 chambres, concierge, une [illegible]. Huber, 679-3320.

[illegible] à temps partiel. [illegible]partement fourni. [illegible]ricité payé. Appe-

[illegible]LAITRE PEINTURE [illegible]t automatique, de [illegible]e Ransburg-Bell, [illegible]n feuille, produc- [illegible]olongées. Capable [illegible] Tél. 731-3441.

[illegible]ures, classe A, de-

[illegible]ison privée, avec [illegible]nourri. 663-2934.

[illegible]NFANT, CONCIER- [illegible]ANT EMPLOI, PAS [illegible]3148.

[illegible]s, bilingue, comme [illegible] honnête, emploi per- [illegible]re, plus logement, se [illegible]e FDL Cie Ltée, 3285 [illegible]uite 500, Mtl.

601 HOMMES DEMANDES

TEXACO

DEMANDE

Texaco Canada Limitée
CHAUFFEURS
de camions citernes

Qualifications :
10e année et plus, bilingues, expérience sur camions remorques nécessaire.

S'ADRESSER A :
10175 Notre-Dame Est
Mtl, Qué.

VENDEURS

AVEZ-VOUS DE L'AMBITION ?

Notre programme d'expansion exige 4 nouveaux représentants avec ou sans expérience, possédant auto. Les candidats choisis suivront un cours à notre centre d'entrainement déterminé par nos gérants compétents. Il n'existe aucune saison morte dans notre domaine.
1 — Salaire $150. par semaine plus commissions.
2 — Bénéfices usuels.
3 — Dépenses d'auto.
4 — Vacances payées.
5 — Boni.
Notre organisation ne possède que du personnel satisfait, d'un ocean à l'autre. Si vous êtes âgés de 25 ans ou plus, téléphonez à
381-0456

Vendeur de produits chimiques sanitaires

UNE IMPORTANTE COMPAGNIE ACTIVE DE MONTREAL DEMANDE VENDEUR CLE POUR SA DIVISION DES PRODUITS CHIMIQUES. MAGNIFIQUE OCCASION DE SE JOINDRE A UNE ORGANISATION EN PLEIN ESSOR. EXPERIENCE DE LA VENTE REQUISE. LE BILINGUISME SERAIT APPRECIE. BON SALAIRE DE BASE PLUS COMMISSION ET DEPENSES D'AUTO PAYEES. TOUS AVANTAGES SOCIAUX DE COMPAGNIE. SIGNALER 636-0330, POSTE 56.

EMPIRE MAINTENANCE
PRODUCTS LTD.
180 MONTEE DE LIESSE, MTL 9.

REPRESENTANT

Homme ambitieux et désirant une carrière d'avenir dans la vente avec un revenu plus haut que la moyenne. Nous offrons un salaire allant jusqu'à $8,000. au début et tous les bénéfices marginaux.

TELEPHONE :
381-9951

HOMMES

Aimeriez-vous travailler pour une compagnie qui dépense plus d'un million de dollars par année en publicité, 5 jeunes hommes seront engagés. Revenu minimum de $116 par semaine. Transport et entrainement fournis. Agés de 21 ans et plus.
Faut avoir bonne personnalité, aimer voyager et être aimable avec le public.
Pour rendez-vous, téléphoner
735-2108

TRICOTEURS

demandés avec expérience de machines circulaires, bon salaire. 324-1810, demander M. J. Blain.

CHAUSSURES

Gérant avec expérience bonnes conditions de travail. M. René Payette, 637-6235.

COUPLE concierge sans enfants, avec expérience et recommandations. 527-3995.

COUPLE sans enfant, sobre, honnête, pour petite conciergerie, centre ville. Temps partiel., Références exigées. RE. 3-4353.

DEBUT à $100., minimum, jeunes hommes sérieux avec auto. 376-2057.

DEPARTEMENT d'expédition cosmétique, recherche homme d'expérience, sérieux pour temps plein, se présenter de 3 à 5 heures P.M. au 5319 Ave du Parc, Mtl, M. Roger.

ELECTRICIENS POUR AUTOMOBILES AUSSI TUNE-UP MEN, 321-2812.

ELECTRICIENS, pour autos et véhicules lourds demandés avec très bonnes qualifications et expérience du système électrique et de la mise au point. 351-1220, Monsieur G. Trudeau.

EMBALLEUR demandé, 50 à 55 ans, bilingue. Appelez 937-4685, monsieur Coutu.

ETENDEUR d'expérience manufacturier lingerie dame, emploi à l'année, bon salaire, Model Lingerie, 255 ouest De Castelnau.

ETUDIANTS, ETUDIANTES
Faites environ $10 par soir, de 7 à 10 p.m. du 27 nov. au 21 déc. appeler immédiatement 728-1447.

FAITES argent, vendez détergents, cire, javel, temps plein, partiel. 525-5454.

GARÇON DE TABLE expérimenté et bilingue. Emploi stable. S'adresser Ben's Delicatessen, 990 boul. de Maisonneuve ouest (Burnside).

GARÇON 15 à 16 ans, laver vaisselle, cafétéria, semaine de 5 jours, 861-1576.

GERANT ou adjoint à la production bilingue avec expérience d'atelier de couture pour atelier de vêtements à Richmond, Québec. Joy Togs, 274-7661.

GERANT demandé avec expérience de cabaret, maître de cérémonies. Ecrire Case 3034 La Presse.

HOMMES, auto, collection - livraison, publicité. Avantage. $5 l'heure. Appointements : 321-6579.

HOMME de service demandé avec expérience, bilingue. 451 ouest, Jean-Talon.

HOMME de plus de 25 ans, recommandé, ayant licence de chauffeur, pour conduire camion. Rayner Textiles, 557 Casgrain, 273-9119.

HOMME de ménage pour entretien édifice commercial. S'adresser à R. Prénovost, 4833 St-Laurent.

HOMME demandé pour station-service avec expérience, 2488 boul. Rosemont.

HOMMES demandés travail général de manufacture. Se présenter à 8 heures a.m. 5505 Boul. des Grandes Prairies, St-Léonard.

12 HOMMES passer circulaires, mercredi matin 7 heures. 1281 Plessis.

HOMME pour service de garage, expérimenté, fiable, bilingue. S'adresser 419 Boul. Rosemont.

HOMME, station service avec licence, 2485 Bélanger coin Iberville.

HOMME de service, entretien autos usagées, expérimenté, références, marié, 25 ans. M. Héroux, 3995 Bannantyne, Verdun.

HOMMES demandés pour gaz-bars Spur, de jour, nuit ou temps partiel, 21 heures ou plus, avantages et avancement d'une compagnie d'huile importante. S'adresser en personne, 3385 est, Fleury, ou 265 ouest, Sherbrooke.

HOMMES, tous genres de travail, garde, 5341 Park Avenue.

HOMME POSSEDANT VOITURE POUR ENTRETIEN DE MACHINES A LAVER SPEEDQUEEN. EMPLOI STABLE. M. DAVE, 935-2400.

601 HOMMES demandés

Bachelier en Commerce

OU EQUIVALENT

Environ 25 ans, bilingue, recherché par important manufacturier pour servir d'agent de liaison et de contrôle entre différents services et l'ordinateur électronique et à la vérification interne.

Le candidat sera appelé à travailler dans différents services administratifs et le poste offre de multiples occasions de spécialisation dans l'analyse de systèmes et méthodes et d'avancement.

Ecrire mentionnant l'expérience et qualifications. Discrétion assurée.

Case 3033
La Presse

DOMINION ENGINEERING WORKS

demande électriciens classe "C" ou l'équivalent et ajusteurs mécaniciens de tuyaux "Pipe fitters" pour la production d'éléments de machinerie lourde.

Se présenter au
BUREAU DU PERSONNEL
à l'entrée de l'usine
AVENUE GEORGE V
Lachine
634-3411

Chauffeurs

avec expérience
POUR
Livraison d'huile légère à chauffage pour Montréal et banlieue.
Bon salaire.

Se présenter à :
230 Norman
Ville St-Pierre

Camionneur
Brown's Shoe Shop

TRAVAIL SUR PETIT CAMION, LIVRAISON DANS NOS MAGASINS. EXPERIENCE REQUISE. REFERENCES. BON SALAIRE. COSTUMES FOURNIS PAR COMPAGNIE. 739-4741, MONSIEUR DUGRE.

Débosseur demandé

POUR DEPOSITAIRE FORD, ASSURANCE GROUPE, MEILLEURES CONDITIONS DE TRAVAIL ET SALAIRE EN VILLE. DEMANDER ROLLAND GUERETTE. 697-2211, 575 MONTEE ST-JEAN, POINTE-CLAIRE.

EXPEDITEUR CHEF ADJOINT

Handbags Ltd demande homme ambitieux, bilingue. Salaire en rapport avec compétence. Prendre rendez-vous en appelant 381-8821.

FOREURS DE SOL ET ROC

Pour analyses de sols. Emploi stable. Immédiatement. Arthur Kofman, ingénieur, 1010 ouest, Ste-Catherine, 866-5414.

HOMME de service avec expérience, licence chauffeur, 6 jours semaine, dimanche congé. S'adresser Shell Service Station, 4200 De Maisonneuve, Westmount.

HOMMES fiables sachant conduire tout genre d'autos, pour terrain stationnement. Emploi stable ou temps partiel. 3648 Peel.

HOMME de service expérimenté, bilingue, références, BA, 2346 Beaubien.

HOMME demandé de 25 à 30 ans. Parfaitement bilingue. Expérience de collection par téléphone. Informations 334-3770. Monsieur Duval.

HOMME responsable, à sa retraite ou semi-retiré, désireux d'augmenter son revenu. Nous offrons une position des plus respectables qui ne prendra que quelques heures de votre temps libre. Les applicants doivent avoir un passé irréprochable Ecrire en donnant quelques renseignements sur votre expérience passée. Inclure numéro de téléphone, à Case 2082 La Presse.

HOMME CAPABLE, POUR APPRENDRE METIER, FONCTIONNEMENT MACHINE A TISSER. 9228 ST-LAURENT.

HOMME bilingue avec au moins 6 ans d'expérience en épicerie pour prendre charge département marchandises. 1149 Décarie, St-Laurent, 334-4310.

HOMME de service expérimenté pour garage taxis, connaissance freins, etc. Appelez M. Poitras : 288-2288.

HOMMES demandés, avec expérience seulement, pour fer ornemental, appelez : 352-8800.

HOMME de service demandé, expérience requise, Choquette Texaco, 540 Bélanger est, près Chateaubriand.

HOMME de service avec 2 ans d'expérience, station Esso, 2156 Sherbrooke est.

HOMME de service demandé pour station d'essence Shell. Bilingue, 2 ans d'expérience requis sur lubrification Lavage et service. 390 Jean-Talon ouest, coin Parc Ave.

HOMME demandé, avec expérience dans réfrigération, licence de chauffeur, 932-0662.

HOMME demandé avec expérience dans laveuses automatiques, licence chauffeur, 932-0662.

IMMIGRANTS français demandés par compagnie canadienne, pour représentation. Anglais pas nécessaire. Canadiens Français bienvenus. 735-2146.

JEUNE HOMME parfait bilingue, gradué d'université pour devenir représentant des ventes. Très bon salaire plus entrainement, plus automobile. André Lapierre, 842-9777.

JEUNE HOMME, un peu d'anglais, comme messager pour restaurant, building, heures courtes, 5 jours par semaine, bon salaire. 1435 Bleury.

JEUNE HOMME bilingue demandé, 11e année, pour travailler au département des achats, système de "Cardex". 861-3631 local 7.

JEUNE homme demandé pour département des viandes, bilingue. Shugar's Self Service, 5775 Ave Verdun. PO. 8-1186.

JEUNE HOMME DEMANDE POUR REMPLIR COMMANDES, ETC., DANS DEPARTEMENT D'EXPEDITION. BELLE ECRITURE, EXPERIENCE REQUISE. M. KAY, VANITY BRASSIERE, 7255 ALEXANDRA.

JEUNE HOMME demandé pour réception et expédition. S'adresser au deuxième étage à 1063 St-Alexandre.

JEUNE homme bilingue demandé pour réparation machines de bureaux. Téléphoner 861-2641.

JEUNE HOMME, 18-22 ans, bilingue, perception de comptes. Expérience un avantage, salaire dépendant de l'expérience. Pour appointements M. Boucher 866-1367.

JEUNE homme, emploi stable, grossiste en bonbons et menus articles, recommandations. 844-2490.

JEUNE garçon bilingue, demandé pour ouvrage général dans un bureau de service. Voir M. Benoit, 10 Legendre Est.

VENDEUR

ROBES STYLE CALIFORNIA, JUNIOR PETITE

Jeune homme ambitieux, ayant relations commerciales et expérience vente magasins de robes dans région de Montréal. Excellentes perspectives. Ecrire à Case 3045 La Presse.

Assistant aux comptes payables

Homme demandé environ 35 à 45 ans comme assistant préposé aux comptes payables. 5 ans d'expérience en comptabilité. Références exigées. S'adresser à Roméo St-Jean, 1406 St-Denis.

★ COMMIS DE BUREAU $375 ★

Parfait bilingue, 11e année, 22-28 ans. Place Ville-Marie. Rapid Placement, 861-8418.

2 JEUNES hommes, bonne apparence, bilingues. Doivent être libres de voyager, pour département circulation d'une grande compagnie de publication française. 275 ouest, St-Jacques, suite 38.

JEUNE HOMME demandé pour vente au comptoir, dans parties d'automobiles, avec expérience, bilingue, 25 - 30 ans, permis de chauffeur exigé. Bonnes conditions de travail. Appeler M. Trudeau, 526-0456, 5117 Papineau.

JEUNE HOMME, POUR TRAVAIL DANS EPICERIE. 387-3751.

JEUNE garçon pour ouvrage général de manufacture. Expérience non nécessaire. 6600 St-Urbain, chambre 300.

JEUNE garçon pour livraison. Bon salaire. 271-3581, 618 Jarry est.

JEUNE homme pour ouvrage général d'épicerie, pour Marché Métro. 801 est, Fleury, coin St-Hubert, entrevues entre 7 et 8 p.m.

JEUNE homme bilingue, expérience en électronique. 730 St-Jacques ouest.

JEUNE homme travail général de cuisine, du soir. S'adresser Vita Restaurant, 10714 boul. Pie-IX, demander M. Réjean.

JEUNES hommes demandés, pour ouvrage général de manufacture, bonnes conditions de travail. S'adresser Transparant Garment company, 9500 Esplanade.

JEUNE messager, magasin de bière. Généreux pourboires plus $50 par semaine. 5348 chemin Queen Mary. 489-8664.

JOBBER demandé par atelier de nettoyage à sec, avec camion et route. Pour renseignements, 489-7881.

LA COMPAGNIE J. J. JOUBERT LTEE A QUELQUES ROUTES DE LAIT DEJA ETABLIES A VENDRE. SERIEZ-VOUS INTERESSE A DEVENIR VOTRE PATRON ? TERMES FACILES. M. MAYER, 333 BOUL. LEBEAU, 332-2220.

LAVEUR de vaisselle, casse-croûte. 70 est, Molière, près St-Laurent, 334-9151.

LAVEURS DE VITRES EXPERIMENTES. 210 STE-CATHERINE EST, PORTE 325 TEL. 878-3061.

LAVEURS de vitres avec expérience seulement. S'adresser : 79 Vitré ouest.

$5. L'HEURE, 8 hommes avec auto, pas de ventes. 725-2985.

LIVREUR régulier, bon salaire, saisonnier, 603 Louvain est, 388-2394, 381-3867.

LIVREUR avec auto pour livraison pharmacie, 70 heures par semaine. 725-9338.

LIVREUR vendeur payant, exclusif, poli à ongle format crayon. 524-6521.

MANUFACTURIER de peinture est à la recherche d'un chimiste d'expérience, bonne opportunité pour personne qualifiée, temps plein ou partiel. Ecrire case 3041 La Presse.

MASSEUR diplômé. Studio Silhouette, 5 rue Corbeil, Pont-Viau, 667-1820.

MECANICIEN machines fixes, 4e classe, plus menuiserie. Alliance Mutuelle-Vie, 849-2491. M. J. P. Bélanger.

MECANICIEN demandé, expérience automobile européenne requise, bon salaire. 381-3987. 10175 Papineau.

MECANICIEN de machines fixes, classe 3A, 40 heures par semaine avec rotation de corps de travail. Salaire conventionnel. Hôpital St-Joseph de Rosemont. 256-2681, local 239, demandez M. A. Gingras.

MECANICIENS pour Volkswagen demandés bonnes conditions. Appeler Bill, 681-1666.

MECANICIEN et préposé licencié aux bouilloires demandés pour atelier de couture à Richmond, Québec. Joy Togs, 274-7661.

MECANICIEN aligneur de roues expérimenté, très bonnes conditions travail. Touchette Automobile, 2175 Papineau. M. Godin. 526-6691.

MECANICIEN demande pour ouvrage général. S'adresser à 1330 est rue Jarry, M. Morin.

MECANICIEN demandé pour entretien de 100 machines à coudre pour manufacturier de lingerie. Expérience nécessaire. Devra être âgé entre 25 et 35 ans. Bon salaire. Ecrire Case 2996 La Presse.

MECANICIEN DEMANDE AVEC CONNAISSANCE ELECTRICITE. 322-0603.

601 HOMMES demandés

IMMIGRANTS
LANGUE FRANÇAISE

Voulez-vous vous créer une situation au Canada ?

VENEZ REJOINDRE UNE COMPAGNIE INTERNATIONALE OU VOUS RENCONTREREZ DES COMPATRIOTES AYANT REUSSI. NOUS POUVONS VOUS GARANTIR UN REVENU MOYEN DE $150 A $200 PAR SEMAINE.

IL FAUT :
PARLER PARFAITEMESNT LE FRANÇAIS
AVOIR UNE BONNE PRESENTATION

AVANTAGES :
TRANSPORT FOURNI
CLIENTELE ETABLIE D'AVANCE
AVANTAGES SOCIAUX
AVANCEMENT RAPIDE

DAVID EDERY
Téléphoner à :
735-0330
ET APRES 5 P.M., M. IGAL
737-6131

ESTIMATEUR EN DEBOSSAGE D'AUTOS

1ERE CLASSE ET DE GRANDE EXPERIENCE

Requis immédiatement par important concessionnaire GM de centre-ville. Situation permanente. Tous avantages de compagnie, bon salaire et commission. Se présenter à M. Rabchuk, gérant du service, Midtown Motors Ltd., 1395 Dorchester ouest.

MECANICIEN GENERAL D'AUTOMOBILES

Expérience indispensable des produits GM pour important concessionnaire. Tous avantages sociaux. Excellent salaire. Se présenter à M. Rabchuk, gérant du service, Midtown Motors Ltd., 1395 ouest, Dorchester.

UNE CARRIERE D'AVENIR

Salaire durant la période d'entrainement; subside commission et boni très généreux par la suite. Un test d'aptitudes et un programme d'orientation décideront si vous êtes le candidat que nous cherchons pour devenir un assureur-vie professionnel. Notre compagnie est représentée à Montréal depuis 1867. Téléphonez à 875-5540, jour; 389-1715, soir.

4 OPERATEURS DE TOURS, OUVRAGE DE PRECISION, BON SALAIRE, ASSURANCE-GROUPE. 6265 COTE-DE-LIESSE. 733-3151.

MECANICIENS

de machines à tricoter circulaires, capable de prendre charge d'une équipe de nuit. Bon salaire, appeler 423-1810, M. Blain.

PRESSIER
MIEHLE VERTICALE

Doit parler anglais. Travaux de ville, bons salaire et conditions de travail. Prestige Graphic Ltd., 8469, 8e Avenue, St-Michel. 729-3287.

APPAREILS DE TV ET STEREO

Technicien capable de travailler sans supervision. Emploi permanent. 634-4063.

MECANICIEN 3e classe, bilingue, expérience, avec outils. Bon salaire. Fina 1255 St-Jacques ouest.

MECANICIENS, pour Volkswagen avec bonne expérience. Très bon salaire. 351-5010.

MECANICIENS qualifiés recherchés pour réparations sur voitures européennes. Ecrire avec références: Garage De France, 400 Spencer Rd, Ithaca, N.Y., U.S.A. (Agence Peugeot).

MECANICIEN d'expérience, station-service Shell, bon salaire. S'adresser Pie-IX - Dandurand.

MECANICIEN pour garage de Pointe-Claire; expérimenté en voitures européennes. 697-5462.

MECANICIEN Renault, d'expérience demandé. 1840 Darling, 526-3781.

MECANICIEN avec expérience des produits Rambler, bon salaire. Maurice Héroux, 766-4122.

MECANICIEN d'expérience, travail nuit, honnête, prendre charge d'un garage de taxis. Appelez M. Poitras, 288-2288.

MESSAGER avec bicyclette, lundi au vendredi, 9 à 6, Pharmacie Lauzon, 2501 Frontenac. 526-9489.

MESSAGER demandé, le jour, bicyclette fournie, bon salaire. Pharmacie Bretts, 300 ouest, Chabanel, 381-2594.

MESSAGER, livraison sur bicycle, travail permanent, $50 semaine. Marché Beaubien, 5200 Beaubien, est.

MESSAGER demandé avec expérience pour épicerie, 7400 Christophe-Colomb, 271-1661.

MESSAGER pour épicerie demandé. Rémunération à l'heure. 727-3333.

MESSAGER demandé, avec bicycle, 10 à 6 heures, 5 jours, 1451 Laurier est.

NETTOYEUR pour édifice, temps plein, références. 1110 Sherbrooke ouest.

NOUS RECHERCHONS hommes sérieux possédant références. Pour représenter compagnie nationale. L'anglais n'est pas nécessaire mais nous exigeons une instruction moyenne. Carrière et revenus assurés. Téléphonez M. Pierre, 376-4221.

OUVRAGE à l'année, installateurs de revêtements demandés. Doivent posséder camion. Voir M. Morris, 10 Legendre est.

OUVRAGE à l'année. Installateurs de fenêtres de métal demandés. Doivent posséder camion ½ tonne. Voir M. Morris, 10 Legendre est.

OUVRIERS, travaux divers, fabrique contre-plaqué. Se présenter : 8315 place de Lorraine. Ville d'Anjou.

PEINTRE d'autos, expérience indispensable, emploi stable. 59 St-Viateur est, de 9 à 5, 274-5685.

PHARMACIEN licencié, temps partiel. 6609 Boul. Monk, 767-9909.

PHARMACIEN demandé, temps partiel, Pharmacie Rouleau, 3719 Adam.

PHARMACIEN licencié, gérance succession, bons traitements, références. Pharmacie Buissière. 844-1725.

PHARMACIENS licenciés, travail à temps partiel, aux heures de votre choix, bon salaire, Pharmacie Macy's, centre l'achats Rockland, M. Weingarten.

PREPOSE aux sandwichs et au comptoir pour cafétéria. Semaine 5 jours. Secteur St-Laurent. 744-2548.

PRESSEUR de qualité, excellent salaire, emploi stable. 4740 Côte-des-Neiges, 737-5724.

PRESSEUR nettoyeur demandé pour atelier nettoyage à sec sur la Côte Nord. Bonne expérience. Préférence à homme sérieux pouvant devenir gérant. Salaire de $100 à $125 par semaine pour maximum de 45 heures. Informations 634-9369.

PRESSEUR intéressé s'établir propre compte, agence de nettoyage à vendre. 653-3955.

PRESSEUR demandé, avec expérience, dans un plan de nettoyage moderne à Pointe-Claire, salaire de $110. par semaine, ouvrage permanent, avec auto, 695-4911. Après 6 heures; 637-3959 demander Paul.

REMBOURREURS
Rembourreurs, un peu ou beaucoup d'expérience. Appelez M. Paquette chez Taylor Evans Limited, pour rendez-vous le soir : 256-7569.

SECRETAIRE comptable bilingue, canadien-français, expérience, responsable, dactylo. 849-4249, ou écrire case 3054 La Presse.

SOLLICITEUR, auto et expérience non nécessaires, 1459 Bélanger est, suite 116.

SOUDEURS pour vente électrodes, accessoires pour souder. Salaire et commission. Gros revenu garanti. 381-3363, 667-7996.

601 HOMMES demandés

INSPECTEUR DE LA QUALITE

Doit être intéressé à la solution des problèmes de contrôle de la qualité pour atelier de contenants papier ondulé.
Diplômé d'école secondaire et/ou d'école technique.
Essentiellement requis : parler et écrire anglais et français.
Excellente occasion de carrière pour l'homme choisi. Il faudra travailler sur équipe l'après-midi-soir. Pour entrevue, appeler Bureau du Personnel, 521-2172.

DOMTAR PACKAGING 5200 MOLSON, MONTREAL

VENDEURS AVEC AUTO

POUR
TEMPS PLEIN OU TEMPS PARTIEL

COMPAGNIE INTERNATIONALE RECHERCHE 3 VENDEURS AGES DE 25 ANS OU PLUS, POSSEDANT AUTO, ET LIBRES ACTUELLEMENT. $120 PAR SEMAINE PLUS BONI DE PRODUCTION ET DEPENSES D'AUTO.
TELEPHONEZ A
323-6667

Walter M. Lowney Cie Ltée
SHERBROOKE, QUEBEC

Comptable en prix de revient, parfaitement bilingue, pour diriger système de prix de revient, vérifier formules, inventaires, personnel et procédés d'usine.

324-4110

GERANT ACHETEUR
CHAUSSURE

POUR DAMES ET ENFANTS. POUR MAGASIN A RAYONS PLAZAMART.
S'ADRESSER A MLLE MICHAUD
7017 ST-HUBERT

PROFESSEURS BILINGUES DATA PROCESSING

Professeurs demandés, temps plein. Expérience filage de panneaux, opération d'ordinateur, programmation d'ordinateur. Expérience en surveillance serait considérée. Appelez pour rendez-vous à 878-4671.

REPRESENTANTS

Représentants vendeurs, quel que soit le salaire que vous faites, pour le double appelez :
324-4102
demandez C. Lortie

HOMMES DEMANDES

POUR MANUFACTURE BOITES DE CARTON, AVEC EXPERIENCE SUR PRESSE PLATINE A DECOUPER, BON SALAIRE, POSITION PERMANENTE, 725-9591.

MECANICIEN DE MACHINES FIXES

POUR OUVRAGE PERMANENT DE NUIT, AYANT UNE CARTE DE COMPETENCE 3-A. S'ADRESSER A 5505 BOUL. ST-LAURENT, CH. 1010, M. JOS. KAYTOR.

BESOIN D'ARGENT ?

Pourquoi ne pas employer votre temps libre ? $5 l'heure. 725-9978.

SPECIALISTE en prix de revient avec au moins 5 ans d'expérience. Le candidat doit avoir diplôme R.I.A. ou équivalent. Salaire jusqu'à $9,000. Aussi gérant de crédit avec 5 ans d'expérience. André Lapierre, 842-9777.

TAILLEUR en fourrures, classe A, demandé, 937-3583.

TECHNICIEN télévision, route, compétent. Mise, langage soignés. Semaine 40 heures. Uniformes fournis. Travail à l'année. Salaire début $100. Inutile d'appeler sans qualifications. 677-8986.

TECHNICIENS télévision avec expérience seulement. Temps plein ou partiel. Auto nécessaire. 728-1122.

TRICOTEUR AVEC EXPERIENCE SUR MACHINE CIRCULAIRE, TRES BON SALAIRE. JUNIOR KNITTING MILLS, 185 LOUVAIN OUEST. 387-3512.

VENDEUR automobiles demandé, auto fournie, bonnes conditions. 2122 Ontario Est. M. Barré, 527-9295.

VENDEUR d'expérience en confection et mercerie pour hommes, compétence requise, âgé entre 25 et 45 ans, bon salaire offert. 6736 St-Hubert. 273-4231.

VENDEUR en imprimerie, à temps plein, salaire et commission à débattre. Faut auto. Ecrire à Case postale 690, Terrebonne, P.Q.

VENDEUR automobiles demandé avec ou sans expérience. Se présenter 10200 Lajeunesse.

VENDEURS EXPERIMENTES POUR MAGASIN DE CHAUSSURE DETAIL, TEMPS PLEIN OU PARTIEL. 523-2189.

VENDEUR bilingue pour équipement de bureau avec 5 ans d'expérience. Salaire et commission, dépenses d'auto. André Lapierre, 842-9777.

VENDEURS de Clapboard Alunimium, avec expérience, pour rénovations, doit être honnête, posséder bonnes références. Pour entrevues, 9 à 5 heures, appelez M. Caron. 688-9981.

VENDEURS A TEMPS PLEIN, PARTIEL, FIN DE SEMAINE.

POUR MAGASIN A RAYONS. BILINGUES. EXPERIMENTES DANS LES RAYONS DE CHAPEUX POUR HOMMES ARTICLES POUR HOMMES ET GARÇONS RIDEAUX ET DRAPERIES CHAUSSURES POUR HOMMES, FEMMES, ENFANTS
M. KIVEN — 844-2031

VENDEURS 30 à 45 ans, compagnie pièces d'automobiles. Conditions avantageuses, tous avantages. Ecrire, donnant expérience et références, à Case 2956 La Presse.

VENDEURS, le Club des Automobilistes de Montréal A.O.A., en pleine voie d'expansion, a besoin d'hommes consciencieux. Salaire, commission. Chances d'avancement. 8991 Lajeunesse.

602 PROFESSEURS demandés

PROFESSEUR demandé, cours de mécanique automobile pour école privée. Demandez Santos, 845-9163 de 9.30 a.m. à 5 p.m.

603 Emploi demandé — HOMMES

ABAISSEZ prix, tapissage, peinture, plâtre, ouvrage garanti, immédiatement. 527-4890.

ABAISSEZ PRIX, PEINTURE INTERIEURE, OUVRAGE GARANTI, IMMEDIATEMENT, 727-1844.

ABAISSEZ prix. Plâtre, peinture, menuiserie, ouvrage garanti. 273-6704.

ABAISSEZ prix. Peinture intérieure, ouvrage garanti. Immédiatement. 727-1844.

ABAISSEZ prix, joints, gyproc, réparations plâtre, peinture. 524-1435.

ABAISSEZ 25 P. 100, réparations plâtre, joints gyproc, peinture, lavage murs. Spécialité menuiserie, sous-sol, plomberie. LA. 3-6505.

ABAISSONS prix, peinture, ouvrage de qualité, garantie vite fait. 276-7445.

A BAS prix, plâtre, ciment, joints Gyproc, ouvrage garanti. 273-5601.

A BAS PRIX, peinture, plâtre, brique, menuiserie. 688-2773, 669-0249.

APPELEZ 725-3150, pour tout ouvrage de peinture, lavage, ouvrage général.

APPELER S. Naud à 322-3984 pour travaux peinture, extérieur, intérieur.

APPRENTI électricien cherche travail, centre ville, 5 p.m. à minuit. Soir dans l'électricité ou comme chauffeur, travail d'entrepôt, maintenance, ouvrage général. LA. 7-0106, Marcel Dumas.

A PRIX spécial, peinture, intérieure, tapissage. Lavage, estimations gratuites. 523-4326.

AU CONTRAT, PEINTURE, LAVAGE, REPARATIONS, COMPETENT, CONSCIENCIEUX.

603 Emploi demandé — HOMMES

AVIS AUX COMPAGNIES INTERESSEES
Un professeur de carrière, bilingue, offre ses services dans un poste de commande à toute compagnie d'envergure désireuse de défrayer son stage d'une année à l'Ecole Nationale d'Administration de France. Le stagiaire doit partir au milieu de décembre pour poursuivre des études théoriques et pratiques dans les domaines suivants : Mécanismes administratifs, administration économique, relations internationales, problèmes de développement, Ces études précèdent un stage pratique dans les grandes entreprises françaises et les centrales ministérielles Pour interview, veuillez écrire à Case 3061 La Presse.

CELIBATAIRE, 21 ans, 3 ans d'université en physique, cherche travail intéressant, si possible dans laboratoire. Aucune vente. 676-5042.

COMPTABLE bilingue, expérience finance, fiable, permanent ou partiel. Références. 685-6906.

CHEF cuisinier 25 ans d'expérience, travaillerait hôtel, restaurant, club. 324-4531.

CHEF cuisinier pour restaurant, hôtel, cafeteria, 20 ans d'expérience.

CHERCHE à faire réparations, marbre, terrazzo, tuile, ciment. 663-2018.

CONCIERGERIE POUR COUPLE 3 ANS D'EXPERIENCE. 4½ FOURNIS. EST OU NORD. 729-2714.

COUPLE 35 ans, Chef de Cuisine, Serveuse Auberge Restaurant pour cuisine française. Références 1er ordre. Libre de suite. Urgent. Ecrire : HAVAS-TOURS No 903, Paris France.

COUPLE émigrants français, âge moyen, cherche emplo

607 AGENTS — VENDEURS

Vendeur — Cours de métiers

Pour rencontrer et choisir étudiants ayant demandé d'entrer à école internationale de métiers. Bilingue, bonne présentation, auto de modèle récent. Revenu élevé sur base de commission. Clients possibles fournis. Signaler 868-2653.

ASSURANCE-VIE

Salaire, commissions, bénéfices d'assurance-collective et fonds de pension.
le revenu moyen de nos représentants établis dépasse les dix mille dollars par année.
Venez nous rencontrer pour déterminer vos chances de succès comme assureur-vie de carrière. Tél. le jour: 331-7371, le soir: 273-6190.

Carrière en assurance

Représentants en assurance vie, salaire et collective pour importante compagnie canadienne-française en expansion. Mariés, 25 à 40 ans, avec auto, 11e année ou équivalent, belle personnalité, expérience de la vente ou du public de préférence. Salaire et boni. Cours de formation, bénéfices marginaux, etc. Pour entrevue, 527-3471.

REPRESENTANT

SALAIRE DE BASE — COMMISSION, AUTOMOBILE NECESSAIRE, EXPERIENCE.
LES USINES DE TAPIS ST. GEORGES LTEE
526-0931

REPRESENTANTS

honnêtes, sérieux et sobres pour la vente d'abonnements à la revue "Actualité". Clientèle établie. Rémunération intéressante pour hommes qualifiés. Recommandations exigées. 4209 Bordeaux.

ATTENTION

Avons besoin, jeune hommes sérieux, 21 à 35 ans, désirant emploi, permanant dans représentation de produits de beauté et pharmaceutiques, salaire et commission, doit posséder automobile, territoire établi, écrire Case 2993 La Presse.

VENDEUR bilingue 30-40 ans, connaissant la ville pour la vente d'équipement garage, aux compagnies gazoline, contracteurs, etc. Donner références. Ecrire Case 2430, La Presse.

VENDEURS avec expérience, doivent posséder auto, être bilingues. Revenu $12,000. et plus par année. Entrevue tous les jours excepté samedi et vendredi soir, entre 9 et 1 heure, 4.30 à 9 p.m. 3637 Blvd Metropolitain, chambre 804.

609 HOMMES — FEMMES demandées

VENTE PAR TELEPHONE

Solliciteuses expérimentées, bilingues, salaire et commission. Travail à notre bureau rue Beaubien ouest, 6.30 à 9 p.m. Appelez M. Michel, entre 9 a.m. et 9 p.m., 276-1448.

BAS DE NYLON

$2.50 et plus, 1ère qualité. 1999 Rosemont, 279-7238. 2235 Beaubien, 721-1511.

A toute personne ambitieuse, animée d'un désir intense de travailler pour réussir dans la vie: un emploi de toute sécurité est offert auprès d'une compagnie progressive. Age de 30 à 70 ans. Téléphonez à A. Haggar, 271-2401, de 9 a.m. à 8 p.m.

5 ANS

Ce n'est pas long pour réussir pleinement. Si vous avez 25 ans et plus et que vous aimez rencontrer le public, écrivez à:
CLAUDE MOROTE
225 OUEST, ST-JACQUES
MONTREAL

ATTENTION
Hommes ou femmes désirant se faire une carrière dans le domaine des affaires, 21 à 65 ans, téléphoner M. Jacques Vézina, 376-4643.

AVONS besoin de représentants ambitieux, dans importante compagnie nationale, expérience et bilinguisme non nécessaires. Entraînement complet fourni. Potentiel unique pour excellent revenu, une carrière sérieuse, stable, prestigieuse. Téléphonez à M. Watier, 323-4423.

BAS nylon $2.40, $4, $8.25, douzaine, collants bas hommes, enfants. Achetez du manufacturier et revendre seulement. Informations: Manufacturier Bas Nylon, 6613 St-André, Montréal. 274-4373.

BESOIN D'ARGENT COMPTANT? Prenez des commandes pour la vente des produits Watkins. Excellent revenu, à temps partiel. Pour détails, appeler 387-2036.

CARTES des fêtes, profit 200%, aucun minimum requis, 524-6521.

COMPTABLE bilingue. Sachant faire les entrées, bureau de comptables agréés. Excellentes conditions. 744-4422.

COMPTABLE d'expérience, bilingue, pour prendre charge département, Laval Lumber, 681-2568.

COUPLE demandé comme concierge, pour maison appartements; avec références, LA. 3-2333.

COUPLE, pour conciergerie, 7 chambres, urgent, près métro Mt-Royal et St-André, 521-9661.

GAGNEZ FACILEMENT DES $$$. 321-6324.

HOMMES ou femmes, sollicitation de porte en porte, studio de photographie, bon salaire. 288-1923.

HOMMES et femmes, travail par téléphone, à la maison, $15 à $30 par jour. 844-4574.

OFFRE alléchante pour la période des Fêtes, homme, femme, avec automobile. Jusqu'à $400 semaine. 277-1283.

OPERATEUR ou opératrice pour réparations de fourrure, demi journée ou journée, 695-2539.

OPERATEURS et opératrices avec expérience dans les manteaux d'enfants. Ouvrage à l'année. Bon salaire. S'adresser à: 2699 Rachel est.

ORGANISTE expérience, homme ou femme, belle apparence, capable de chanter, travail le soir, 4460 Jean-Talon est, après 2 heures.

PARTIEL, très payant, 150 à 200% profit. Javel détergent, cire, 1,001 produits. 721-3347.

PARTIEL, clients nombreux, publicité gratuite, très payant, exclusif, poli à ongle format crayon, 524-6521.

PIANISTE et chanteuse pour mariage. Toutes dépenses payées. Téléphonez M. Martin, 842-1972.

REPRESENTANTS (ES)
Importante compagnie canadienne désire compléter un district dans Montréal. Situation permanente, très bons revenus, avancement. Pour entrevue, signalez 384-3351, MM. Lafond ou Marcotte.

REPRESENTANTITES) demandés, travail intéressant, possibilités $10,000, $20,000, 10-7 heures. 1111 boul St-Joseph est, 473-6039.

REVENU SUPPLEMENTAIRE: Opportunité unique de gagner des $$$ maintenant et jusqu'à NOEL. Démontrez les produits Watkins, à nos clients. Pour détails, appelez: 387-2036.

VENDEURS - VENDEUSES
OPPORTUNITE de diriger votre propre commerce réalisant revenus au dessus de la moyenne. Territoire exclusif. Informations 525-1248, 3669 est, Ste-Catherine, entre 8 a.m. et 10 p.m.

609 HOMMES — FEMMES demandés

PERSONNEL D'EXPERIENCE EN ENSEMBLES ELECTRONIQUES

LA FONCTION PUBLIQUE FEDERALE VOUS PROPOSE DE BELLES CARRIERES A OTTAWA. ELLE AUGMENTE SANS CESSE LE NOMBRE DE SES INSTALLATIONS ET UTILISE PLUSIEURS MODELES D'ORDINATEURS DIGITAUX DE LA TROISIEME GENERATION. EN PLUS DE POSSEDER DE TROIS A SIX ANS D'EXPERIENCE PERTINENTE, SELON LES FONCTIONS ET LE NIVEAU DU POSTE QU'ILS OCCUPERONT, LES CANDIDATS DOIVENT AVOIR DE L'INITIATIVE, DE L'INGENIOSITE ET L'AMBITION DE PROGRESSER DANS CE DOMAINE.

SURVEILLANT DES OPERATIONS
$8,620 — $9,472
Etre responsable du travail des trois équipes de roulement affectées aux sections suivantes: ordinateur moyen, enregistrements des données unitaires, perforatrices à clavier et contrôle. Ces sections traitent des données concernant diverses applications du domaine scientifique, technique et administratif.

CHEF ADJOINT DE SUBDIVISION
Sous-section des données
$6,716 — $7,379
Surveiller la sous-direction des données unitaires et du contrôle des données. Apprécier le volume du travail et les possibilités de la sous-section, s'assurer de la bonne marche des travaux et voir à ce que le calendrier soit respecté.

PREPOSES A L'EQUIPEMENT PERIPHERIQUE
$4,655 — $5,114
Faire fonctionner les composants d'un ensemble électronique, par exemple les lecteurs de cartes perforées, les perforatrices, les systèmes d'entrainement des rubans magnétiques et les imprimants.

SURVEILLANTS D'EQUIPE
$5,901 — $6,486
$6,716 — $7,379
Surveiller le travail d'une équipe de roulement qui utilise des ordinateurs à fins multiples. Traitement proportionnel à l'importance et à la complexité de l'installation.

OPERATEURS D'ORDINATEURS
$5,184 — $5,697
Utiliser des ordinateurs avec de l'équipement périphérique divers. Pour certains postes, il serait avantageux de posséder de l'expérience dans le traitement et la conversion des données analogiques.

VEUILLEZ VOUS INSCRIRE IMMEDIATEMENT AUPRES DE LA COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA, OTTAWA 4, EN MENTIONNANT LE NUMERO DE PROGRAMME 67-0-570. ON PEUT OBTENIR DES DETAILS SUR DEMANDE.

"S'INSTRUIRE C'EST S'ENRICHIR"

COURS DE SECRETARIAT (Médical — Légal — Général)
DACTYLOGRAPHE SUR I.B.M.
COURS DE DACTYLO — DICTAPHONISTE
MACHINES I.B.M. (SELECTRIQUE, EXECUTIVE, ETC...)
COURS DE COMPTABILITE ET ADMINISTRATION
TOUS LES PROBLEMES COMPTABLES ET ADMINISTRATIFS D'UNE COMPAGNIE
COURS D'ANGLAIS
ORIENTES VERS LA CONVERSATION (DEBUTANT-INTERMEDIAIRE)
COURS DE PERSONNALITE
NOS EXPERTS VOUS PERMETTRONT DE REALISER VOS AMBITIONS
APPELEZ OU VENEZ A:
L'INSTITUT GIRARDIN
1259 BERRI — SUITE 702
TEL.: 845-6205

Opportunité

HOMMES OU FEMMES BILINGUES. SI VOUS ETES PROPRES ET SOIGNES, AVEC EXPERIENCE DANS LE MANIEMENT DE LA NOURRITURE (NON ESSENTIELLE CEPENDANT), POUVEZ TRAVAILLER AVEC D'AUTRES PERSONNES ET PRETS A ACCEPTER DES RESPONSABILITES, NOUS VOUS ENTRAINERONS AU POSTE DE GERANT DE RESTAURANT. EXCELLENTS BENEFICES MARGINAUX, VACANCES PAYEES ET PROGRAMME COMPLET D'ASSURANCES (PENSION ET HOSPITALISATION). BON SALAIRE DE BASE.

DONNEZ UN BREF RESUME AINSI QUE VOTRE NUMERO DE TELEPHONE AFIN D'OBTENIR UNE ENTREVUE PERSONNELLE A:
Case 3057 La Presse

611 FEMMES FILLES demandées

EN REPONSE AUX ANNONCES DANS CETTE COLONNE, NE PAS INCLURE L'ORIGINAL DE VOS LETTRES DE RECOMMANDATION MAIS UNE COPIE SEULEMENT.

MESDAMES

Soyez prêtes pour Noël. Si vous avez du temps libre gagnez l'argent dont vous avez besoin pour vos dépenses de Noël en vendant les cosmétiques
AVON
dans votre voisinage. Signalez
866-2685

LISTE DE PAIE

PERSONNE SERIEUSE DEMANDEE IMMEDIATEMENT POUR DIRIGER LE SERVICE DE LA PAIE. DOIT ETRE PARFAITEMENT QUALIFIEE ET BILINGUE, BONNES CONDITIONS DE TRAVAIL. APPELER LE CHEF DU PERSONNEL, 352-3120.

VENDEUSES

BILINGUES, EXPERIMENTEES VETEMENTS DAMES, PERSPECTIVES D'AVANCEMENT. AVANTAGES USUELS DE COMPAGNIE. APPELEZ M. MARCEL, 844-1981.

★ STENO JUNIOR $280 ★
Parfaite bilingue, 11e année, Westmount. Rapid Placement, 861-8418.

CITE JACQUES-CARTIER
Vendeuses, magasin départemental, bon salaire, position permanente. Monsieur Lafontaine, 1030 Boulevard Ste-Foy, 674-6243.

PLACE LONGUEUIL, vendeuse d'expérience, bilingue. S'adresser à House of Hose Inc., Place Longueuil.

PLACE Victoria, secrétaire bilingue, 21 à 30 ans, beau bureau et travail intéressant, $80 et plus. Mme Mayes, 842-9777.

ST-EUSTACHE, avons une belle ouverture pour une personne parfaite bilingue, de 21 ans ou plus, possédant bonne vitesse en dactylo et belle personnalité au téléphone. Salaire selon expérience. Mme Mayes, 842-9777.

A DOMICILE
Téléphonistes bilingues, travail à l'année. Donnez nom, adresse et téléphone à Case 2746, La Presse.

ABSOLUMENT besoin 5 lames avec auto, plein, partiel, $5 l'heure. Appointement, 321-6579.

611 FEMMES FILLES DEMANDEES

REPRESENTANTES

COMPAGNIE SERIEUSE RECHERCHE FEMMES QUI AURAIENT DE L'EXPERIENCE DANS LA VENTE ET SERAIENT PRETES A PRENDRE CHARGE D'UN GROUPE.
POSSIBILITE DE REVENU AU-DESSUS DE $10,000 DES LA PREMIERE ANNEE.
PRODUIT SANS COMPETITION.
ASSURANCE-MALADIE ET PLAN DE PENSION.
ENTRAINEMENT COMPLET ET PROSPECTS FOURNIS.
TELEPHONEZ POUR ENTREVUE,
735-2108

Walter M. Lowney Cie Ltée
SHERBROOKE, QUEBEC
Commis junior au prix de revient, parfaitement bilingue, forte en mathématiques, bonne main d'écriture.
324-4110

JEUNE FILLE DEMANDEE

Pour prendre charge de la paie et des comptes payables et assister en relève au switchboard. Doit être bilingue et précise avec les chiffres. Bon salaire et bénéfices marginaux usuels. Se présenter au Gérant du Bureau, 4501 Bannantyne, Verdun.

RECEPTIONNISTE

Dactylo non requis, 30-40 ans, bilingue, mise soignée, position stable, temps plein ou partiel. S'adresser 4146 Bélanger Est, de 8.30 à 9 p.m.

★ DICTAPHONISTE $325 ★
Parfaite bilingue, 11e année, expérimentée, 20-30 ans. Bas de la ville. Rapid Placement, 861-8418.

ABSOLUMENT besoin représentantes-vendeuses, bas nylon, dames, hommes, enfants, $2.40 - $2.75 douzaine. Manufacturier bas nylon, 6613 St-André, Mtl. 274-4373.

AI BESOIN de femme, ou couple, homme pouvant travailler à l'extérieur, pour entretien de maison dans Ahuntsic. 663-2293.

AIDE cuisinière, cafétéria industrielle, Côte-de-Liesse près Décarie, semaine de 5 jours: 861-1576.

APPRENTIS coiffeuse, vive, bon salaire, dans Rosemont. 729-7272.

ASSISTANTE dentaire, 30 à 40 ans, expérience non nécessaire. Appeler à 389-2517.

AVONS besoin d'une dactylographe parlant les deux langues, avec expérience d'assurances. Nouveau bureau. Centre. $2,800 au début. Mme Mayes, 842-9777.

AVONS plusieurs ouvertures pour personnes ambitieuses, intéressées à la vente. Commission importante, ni territoire, ni quota. Inscrivez vous sans tarder chez REGINE DE FRANCE en éléphonant: 387-9069 ou 288-1146.

BARMAIDS, expérience cocktail lounge, belle apparence, de 20 à 30 ans, travail de soir, s'adresser 4460 Jean-Talon est, après 2 heures.

BEAUTY COUNCELLORS
Offre à temps plein ou partiel, occasion d'affaires à femmes ambitieuses. Revenu durant entralnement. 488-4029.

BELLE OUVERTURE pour une bonne sténo bilingue, pour firme d'ingénieur-conseil. Notre Dame de Grâce. $350. au début. Mme Mayes, 842-9777.

BENEFICIEZ d'un nettoyage de peau pour l'élimination des points noirs, pores dilatées, acné. Retrouvez une peau jeune et satinée. Soin, maquillage, épilation des jambes à la cire, exécutés par les étudiantes en esthétique sous serveillance professionnelle. Traitement gratuit. Le Centre Canadien d'Enseignement Esthétique Enrg., 2150 Mont-Royal est, Montréal. 526-5801.

BESOIN immédiat d'une secrétaire légale, parfaite bilingue, de belle apparence, avec 4 ans d'expérience, très beau bureau, bon patron, ordre bien établi. Salaire excellent. Mme Terry, 842-9777.

BRODERIES SUR ROBES D'ENFANTS, POUR OUVRAGE DOMICILE. 521-6927.

CAISSIERE bilingue, $60 semaine, 4 p.m. à 1 a.m., 6 jours. Nourrie. 2765 Van Horne.

611 FEMMES — FILLES demandées

mademoiselle personnel

NOUS RECHERCHONS SURTOUT LES SERVICES DE
• DACTYLOS COMPETENTES •
• SECRETAIRES EXCELLENTES •
• COMMIS SYMPATHIQUES •
EN D'AUTRES MOTS, DE VOUS
TELEPHONE: 878-9301
1010 OUEST, STE-CATHERINE
SUITE 731, MONTREAL 2, P.Q.
A QUEBEC
TELEPHONER 525-4575
710, PLACE D'YOUVILLE
SUITE 911, QUEBEC 4, P.Q.

POSITIONS UNLIMITED

★ STENOS ★

VILLE ST-LAURENT	$325.
PLACE D'ARMES	$300.
V. M.-R., STENO ALLEMANDE	$450.
DORVAL	$350.
EN VILLE, NOTAIRE	$500.
ST-LAURENT-CRAIG	$300
VILLE LASALLE	$300.
CHRISTOPHE-COLOMB	$375.
CARTIERVILLE	$375.
NOTRE-DAME - McGILL	$400.
WESTMOUNT, EXPERIENCE LEGALE	$375 et plus

★ DACTYLOS ★

PLACE CREMAZIE, DICTA ASS.	$300.
ST-LAURENT - AV. DES PINS	$280.
SNOWDON, DICTA JUNIOR	$275.
VILLE ST-LAURENT	$300
POINTE-CLAIRE	$325.
ST-LAURENT METROPOLITAIN	$300.
DORCHESTER PEEL, DICTA ASS.	$300.
DORCHESTER PEEL, ASS. GENERALES	$260.
VICTORIA JEAN-TALON, DICTA ASS.	$280.
PLACE VICTORIA, ASS. RISQUES	$300.

★ AUTRES POSITIONS ★

MONTREAL-EST, COMPT. PAYE	$300.
SHERBROOKE - PEEL, PERFORATRICE	$325.
V. M.-R., JUNIOR, PAYE	A fixer
MONTREAL-EST, PAYE	$375.

TOUTES LES CANDIDATES DOIVENT ETRE BILINGUES. NOS SERVICES SONT GRATUITS. NOMBREUSES AUTRES OFFRES D'EMPLOI.
★ POSITIONS UNLIMITED ★
1117 Ste-Catherine ouest
suite 302
842-4603

VENDEUSES

Rayon des draperies
BILINGUES
AVEC EXPERIENCE
S'ADRESSER A
M. FERNAND COTE
OU A M. RAOUL FOURNIER
N. G. VALIQUETTE LTEE
510 Ste-Catherine est
METRO BERRI - DE MONTIGNY

MESDAMES SAVIEZ-VOUS QUE

1. Si vous avez une auto
2. Si vous êtes ambitieuses
3. Si vous avez 26 ans ou plus.

VOUS POUVEZ
1. Faire $8,000 ou plus annuellement.
2. Vendre un produit essentiel
3. Avoir des vacances payées
4. Boni de production
5. Rendez-vous fournis.

Pour entrevue signalez 381-8665

VENDEUSE

Avons emploi disponible pour vendeuse bilingue, temps plein ou partiel, étage de la mode. Demander M. Stevens chez
PERLEY'S
1254 O. Ste-Catherine

DACTYLO
COMMIS GENERAL DE BUREAU pour usine de Montréal-Est, parlant anglais ou bilingue. Hubbard Dyers Limited, 425 Avenue Marien, Montréal-Est. Tél.: 645-8833.

CORRECTRICE D'EPREUVES

Bilingue, à temps partiel, les jeudis et vendredis. Position permanente. Bon salaire. Pour rendez-vous, appeler 279-7233.

★ STENO $300 ★
Parfaite bilingue, 1 an d'expérience, 11e année. Bas de la ville. Rapid Placement, 861-8418.

CAISSIERE pour épicerie, expérience, références, 5363 Côte St-Luc, N.D.G. 486-1161.

CAISSIERES expérimentées pour marché Métro, 5 jours. 358 Liège est.

CAISSIERE expérimentée honnête, avec bonnes références. Très bon salaire. Epicerie Richelieu, 2409 St-Zotique.

CAISSIERE expérimentée, bilingue. Marché St-Jacques, Richelieu. 1883 Amherst.

CAISSIERE, temps partiel, bilingue, expérience indispensable, se présenter 9.30 a.m. à 1.30 p.m. 434 Milton

CHERCHONS jeune fille minimum 18 ans, pour vente cosmétiques révolutionnaires, français obligatoire, entrevue 10 a.m. à 6 p.m., sauf jeudi, vendredi, 5 p.m. 8 p.m. 3485 Papineau, appt 1104.

CLIENTS fournis, payant, exclusif, poli à ongles format crayon 524-6521.

COIFFEUSE D'EXPERIENCE DEMANDEE POUR FIN DE SEMAINE. NORD DE LA VILLE. 388-2343.

COMMIS-DAVTYLO bilingue pour département de crédit de 23 à 30 ans, graduée d'onzième année. Salaire $330 au début. Mme Mayes, 842-9777.

CONTREMAITRESSE demandée avec expérience dans manteaux sport pour dame, très bon salaire, ouvrage à l'année. 4520 Delaroche, 3e étage.

DACTYLO bilingue, de 23 à 25 ans, tapant 55-60 mots précis, graduée d'école supérieure. Belle apparence. Quelques années d'expérience. Bonnes conditions d travail. $330 et plus selon expérience. Mme Terry, 842-9777.

DACTYLOGRAPHE bilingue pour facturation et ouvrage général de bureau. Rivière des Prairies. M. Larin, 321-2900.

DACTYLO BILINGUE, AVEC EXPERIENCE, RIVE SUD. 677-8811.

DACTYLO d'expérience bilingue pour facturation et réception. Pouvant aussi prendre des lettres. Sténographie appréciée. Apparence soignée. Bon salaire S'adresser 10,701 Ray Lawson, Ville D'Anjou.

DACTYLOGRAPHE bilingue. Ouvrage général bureau. Excellentes conditions. St-Léonard, 321-5432.

DAME de compagnie, recommandations, 35 à 50 ans, $13. semaine, autobus payé: 2 jours par semaine. Aussi: pour dame 60 ans. Westmount, 484-3843.

DANSEUSES à Go-Go, Go-Go waitress demandées à 254 est, Ste-Catherine, chambre 19.

611 FEMMES FILLES DEMANDEES

LASALLE

PRES DU CENTRE D'ACHATS
Une grande entreprise requiert une
Standardiste Téléphoniste
bilingue avec expérience
âgée de 25 à 40 ans
Une semaine de 40 heures, du lundi au vendredi
Bénéfices marginaux; salaire selon qualifications
Téléphonez à:
384-9538

SECRETAIRE

BILINGUE
EXPERIMENTEE, BIEN CONNAITRE LA STENOGRAPHIE ANGLAISE ET FRANCAISE, EMPLOI INTERESSANT: DANS MAISON DE PRODUITS ALIMENTAIRES EN GROS, SITUATION STABLE, BON SALAIRE, TOUS LES BENEFICES MARGINAUX. PERSONNE DEMEURANT DANS SECTION VILLE-EMARD DE PREFERENCE.
PESNER BROS. LTEE
968 NOTRE-DAME OUEST
(ENTREE PAR RUE INSPECTEUR)
POUR RENDEZ-VOUS:
866-2651, LOCAL 43.

Hôpital Ste-Justine

requiert les services d'une VARITYPIST et de secrétaires médicales: sténos-dactylos bilingues
AVANTAGES SOCIAUX USUELS. S'ADRESSER AU BUREAU D'EMPLOI ENTRE 2 ET 4 HEURES.
3175 CHEMIN STE-CATHERINE
731-4931, POSTES 209-210

TANT DE DAMES

Vont se procurer ce qu'elles désirent pour Noël grâce à leurs gains.
AVON
Pourquoi pas vous? Pour renseignement appelez
866-2685

SECRETAIRE D'ADMINISTRATION

BILINGUE
demandée par corporation professionnelle. Parfaite connaissance du français exigée. Travail varié et intéressant. Age maximum 30 ans. 527-2062.

DACTYLO
expérimentée, bilingue, pour machine à écrire et standard. Salaire intéressant au début, excellentes chances d'avancement. Atlas Webster Industries Limited, 2760 boulevard Laurentien. 334-2960.

FILLE DE BUREAU

POSSEDANT NOTIONS DE COMPTABILITE, CONNAISSANCE MACHINE COMPTABLE BURROUGHS-500 UN ATOUT. TELEPHONER 322-3105, M. M. GAUMONT.

TENEUSE DE LIVRES
bilingue, connaissance des comptes payables, bonnes conditions travail, bon salaire, téléphoner 845-9281, demander Mlle Lucie.

DANSEUSES, tout genre, expérience non nécessaire. $120. semaine. Appeler entre 1 p.m. et 3 p.m. 632-1813, Raymond

DANSEUSES à Go Go. Bon salaire. 273-3681.

DANSEUSES à Go-Go, expérience non nécessaire, $125 semaine. 632-2900.

DEMANDE gardienne pour 2 enfants. Nourrie. Tétreaultville. Appelez 352-1553 après 7 p.m.

DEVENEZ conseillères en beauté, temps plein ou partiel. Revenu additionnel pour les Fêtes. $200. à $700. par mois. Mme Jalbert, 274-4912.

DEUX FEMMES demandées sollicitation téléphonique, chez elle, temps plein ou partiel. Appeler l'avant-midi de 9 à midi seulement. Niagara Collection 376-4140 local 4.

DISTRICT COTE ST-PAUL
Femme demandée, 3 heures par jour, 5 jours par semaine, travailler dans cuisine, PO. 8-0097.

EMBALLAGE produits alimentaires, bonnes conditions de travail, équipe jour ou soir. 220 McGuire, environs St-Laurent et Fairmount.

ENSEIGNONS dactylographie, allons domicile, diplôme. Louons, vendons dactylographes. 681-1434, 332-0044.

ETUDIANTES, ETUDIANTS
Faites environ $10. par soir de 7 à 10 p.m. du 27 nov. au 21 déc. Appeler immédiatement 728-1447.

FEMMES bénévoles demandées pour recevoir soins d'esthétique exécutés par étudiantes esthéticiennes. Surveillance professionnelle. Traitement gratuit. Téléphonez: 737-7808.

FEMMES, travail par téléphone, à la maison, $15 à $30 par jour. 844-4574.

FEMMES demandées pour coudre à la main, 2425 Holt.

3 FEMMES demandées, avec automobile, travail facile, bon revenu, 2 à 3 heures par soir, possibilité d'avancement. 727-0644.

FEMMES, jeunes filles, enseignement dans pouponnières, jardins d'enfants, donnons preparation. Soir 7 p.m., 1357 Van Horne.

FEMMES expérimentées, crochet à la maison. Environs Verdun. 766-0514.

FEMMES à temps partiel pour pâtisserie, 842-9125 — 1267 rue Labelle.

FEMMES désirant faire supplément d'argent pour les Fêtes dans un bureau du nord, temps partiel, vente au téléphone. Salaire garanti. Demander M. Jacques 381-0484.

FEMME de chambre pour motels, pour travailler le soir et demeurer sur les lieux. S'adresser: Pierre Paquin, 373-6031.

FEMME de chambre expérimentée, pour motel, district Ville St-Laurent. 733-8223.

611 FEMMES — FILLES demandées

Mesdames

AIMERIEZ-VOUS gagner de l'argent pour Noël?
AIMERIEZ-VOUS bénéficier d'un escompte sur vos achats?
AIMERIEZ-VOUS travailler dans un grand magasin?
Simpson

EN VILLE — FAIRVIEW — POINTE-CLAIRE

Vous offre des places de vendeuses pour la saison des Fêtes Pas d'expérience nécessaire — nous vous formerons pour l'emploi.

Vous devez être bilingues.

MAGASIN EN VILLE: Heures de travail
Travail à plein temps: 8 h. 45 a.m. à 5 h. 30 p.m. ou 12 h. 30 p.m. à 9 h. p.m.
Travail à temps partiel: 11 a.m. à 4 h. p.m.

FAIRVIEW - POINTE-CLAIRE: Heures de travail
Travail à plein temps seulement: 9 h. 30 a.m. à 6 h. p.m. ou 1 h. p.m. à 10 p.m.

POUR TOUTE DEMANDE S'ADRESSER

EN VILLE	FAIRVIEW - POINTE-CLAIRE
Bureau du Personnel	Bureau du Personnel
7ème étage	2ème étage
LUNDI A VENDREDI	LUNDI A VENDREDI
de 9 h. a.m. à 5 h. p.m.	de 9 h. 30 a.m. à 5 h. p.m.

LAURA SECORD CANDY SHOPS

DEMANDE
VENDEUSES
PLEIN TEMPS ET/OU POUR LA SAISON DE NOEL
INTERVIEWS LES 21 ET 22 NOVEMBRE
AUX ENDROITS SUIVANTS
POUR TOUTES LES PARTIES DE LA VILLE
STUDIO LAURA SECORD

869 RUE VIGER	(coin St-Hubert)
4847 OUEST RUE SHERBROOKE	(Ouest)
5267 CHEMIN DE LA REINE-MARIE	(Nord-ouest)
357 OUEST RUE LAURIER	(Nord et centre)

Secrétaire

Excellente occasion pour jeune personne expérimentée, bilingue.
Doit savoir sténographie dans les deux langues.
Situation alléchante, milieu sympathique et nombreux avantages sociaux.
S'adresser en personne
HOTEL REINE-ELIZABETH
Bureau du personnel
Belmont, angle Mansfield

Dactylo junior

JEUNE FILLE BILINGUE POUR DACTYLOGRAPHIE ET TRAVAIL GENERAL DE BUREAU. S'IL VOUS PLAIT TELEPHONER, MME D. LAGACE, 288-5191, ENTRE 10 ET 3 HEURES.

SECRETAIRE STENO-DACTYLO

DEMANDEE PAR FIRME D'EVALUATION, BILINGUE AVEC QUELQUES ANNEES D'EXPERIENCE. SALAIRE SELON QUALIFICATIONS. COMMUNIQUEZ AVEC MME BROUSSEAU. 861-1404.

SECRETAIRE PRIVEE

POUR bureau d'architecte, âge: 20-25 ans, belle personnalité. Se présenter entre 4-7 p.m. Place Crémazie, suite 330.

FEMME expérimentée pour département de "trimming" dans lingerie. Travail permanent. Home & Country, 5550 Fullum.

FILLE POUR OUVRAGE GENERAL MANUFACTURE DE CHANDAILS. TRAVAIL PERMANENT. BON SALAIRE. 9600 ST-LAURENT, CHAMBRE 302

FILLES ou femmes demandées, temps plein ou partiel pour représenter une maison importante dans le domaine de la perruque Gagnez de $75. à $100. par semaine tout en demeurant à domicile. Aucun dépôt requis. Signalez 935-4697, demandez Mlle Brindle.

FILLES à gogo et serveuses, avec ou sans expérience. Excellent revenu. S'adresser chaque jour: Agence Restor, 1600 Berri, chambre 3125. Service gratuit.

FILLES ou femmes comme aides générales dans manufacture de chocolat. S'adresser 145 rue St-Pierre.

FILLES sans expérience comme danseuses $125. semaine. Costumes fournis. VI. 4-4574.

FILLE de 20 ans et plus avec expérience pour comptoir de disques. Bon salaire. Ouvrage permanent. 8519 Boul St-Laurent.

FILLE ou femme demandée, pour sollicitation par téléphone. Semaine de 5 jours, base de salaire, commission. 2103 Bennett. 259-6931 demandez M. Déziel ou M. Martineau.

FILLE demandée pour ouvrage général dans entrepôt de textile, expérience pas nécessaire. Présenter 140 ouest, Place Crémazie, suite 802.

FILLE demandée pour ouvrage général de bureau, connaissance de la dactylo, aussi un peu d'anglais. 861-3631 extension 18, M. Bélanger.

FILLES, FEMMES, ENSEIGNEMENT MATERNEL, POUPONNIERE, PREPARATION. SOIR 7 HEURES, 1357 VAN HORNE.

JEUNES filles pour couvrir boutons, avec expérience, bon salaire, ouvrage stable. 99 Chabanel ouest, chambre 406.

JEUNE homme bilingue, 18-19 ans, demandé par grande compagnie d'assurances pour ouvrage général de bureau. Sera entraîné pour devenir "underwriter". Salaire de début $65. André Lapierre, 842-9777.

JEUNE vendeuse bilingue, pour rayon des bonbons et cigares. Plein temps. Cape's Drug Store, 1515 ouest, Ste-Catherine.

JEUNE secrétaire réceptionniste, bureau d'avocat. Sténographie française et anglaise. Etre dactylo rapide et précise. Bon salaire et chances d'avancement. 853-5511.

JEUNE FILLE BILINGUE POUR BUREAU DE RECLAMATIONS. POSITION PERMANENTE. SE PRESENTER ENTRE 9 ET 11 A.M. OU 2 ET 4 P.M. BUANDERIE JOLICOEUR, 4132 PARTHENAIS, M. M. SEGUIN.

$75 PAR SEMAINE

Jeunes filles 20 à 25 ans, désireuses de se créer un avenir dans l'esthétique, aucune expérience requise, nous vous entrainons. Seule exigence: apparence très soignée. Pour emploi immédiat: Jacques Dumoulin, 849-4134.

Opératrices

D'EXPERIENCE SUR MACHINE A COUDRE SINGER POUR MANUFACTURE DE GAINES ET BRASSIERES.
C. J. GRENIER LIMITEE
4835 COLONIALE

$ STENO-COMPTABLE, $375 $

Sténographie, expérience en comptabilité. Accepterons Antillaises. Excellente occasion. Mlle Côte, 878-4541, Snelling & Snelling, 1255 University.

JEUNE FILLE, travail dans conciergerie, nourrie, logée, salaire. 522-6385.

JEUNE FILLE, ENTRE 16 ET 18 ANS, POUR OUVRAGE GENERAL DANS DEPARTEMENT DU TAILLAGE. VANITY BRASSIERE, 7255 ALEXANDRA.

MANUCURE expérimentée, fins de semaine seulement; Côte-des-Neiges, angle Reine-Marie. 738-9780 ou 733-2223 le soir.

OPERATRICES demandées avec expérience dans la robe au complet. S'adresser 5027 Papineau.

OPERATRICES dans fabrique de chandails, pour poser fermetures éclair, à la pièce, ouvrage à l'année. R. Morel, 526-9447, 5455 Iberville.

OPERATRICES expérimentées sur machines à coudre, manufacture de "coupe-vent" pour hommes. S'adresser à 5220 St-Hubert, demandez M. Ralth.

OPERATRICES avec expérience pour lingerie sur machines Zig-Zag, Model Lingerie, 255 ouest, De Castelnau.

OPERATRICES avec expérience pour lingerie sur machines ordinaires, Model Lingerie, 255 ouest, De Castelnau.

OPERATRICES demandées dans draperies. 8657, 8e avenue, Ville Saint-Michel.

OPERATRICES avec expérience pour lingerie sur machines Overlock, Model Lingerie, 255 De Castelnau ouest.

OPERATRICES demandées pour vestes de ski. Travail à la pièce. Bon salaire, Alpine Sportswear, 5650 Iberville, porte 301.

OPERATRICES avec expérience couture portefeuilles. Distinctive Leather Good, 3400 boul. Métropolitain est, ch 203 - 722-0753.

OPERATRICES demandées pour fabrication de sacs de nylon. Se présenter 4444 Jarry est, M. Déry.

PARTIEL, payant. Poli à ongles (format crayon plaqué or). 524-6521.

PHARMACIENNES licenciées travail à temps partiel, aux heures de votre choix, bon salaire. Pharmacie Macy's, centre d'achats Rockland, M. Weingarten.

PREPOSEE aux factures dactylo tapant 55 précis, graduée d'école supérieure, ayant quelques années d'expérience dans la facturation et l'extension. Aussi ouvrage varié. Jusqu'à $350 au début. Mme Terry, 842-9777.

PRESSEUSE expérimentée manufacture, chemises de tricot, bon salaire, ouvrage permanent, 225 Liège ouest, chambre 304.

SECRETAIRE exécutive parfaite bilingue, 25 à 30 ans, belle apparence, parfaite anglaise et française, [illegible] dans le domaine créatif. Pool et Dorcester. Mme Terry, 842-9777.

[illegible] environ 25 ans, connaissance de comptabilité. Excellent salaire. Bas de la ville. Mme Terry, 842-9777.

611 FEMMES FILLES DEMANDEES

A
call Ace first
842-1104
LISTE PARTIELLE POUR LES CANDIDATES
PARFAITEMENT BILINGUES

SECRETAIRE
Juridique. Central. Très expérimentée Québec. Excellent salaire.

SECRETAIRE NOTAIRE
Bilingue. Centre-ville. Sténo anglaise. Très expérimentée. Salaire $375 et plus.

SECRETAIRE JURIDIQUE
Bilingue. Au moins 3 ans expérience. Sténo anglaise. Salaire à discuter.

SECRETAIRE JURIDIQUE
Bilingue. Gratte-ciel. Moins 35 ans Expérimentée. Salaire $400 et plus.

SECRETAIRE

Naissances — Décès — Remerciements — In memoriam

ABRAN (Stella) — A Verdun, le 19 novembre 1967, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme Edouard Abran, née Stella Bernier, demeurant à 3739 Wellington, mère de Rémi Barbet (Rachel), Jeannine Kennedy, Mme Gilles Blais (Huguette), Edouard et sa belle-fille Huguette. Les funérailles auront lieu Jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires
Adolphe Lemay Inc.,
25, rue Laurier Est,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AUDREN (Alice) — A Pointe-aux-Trembles, le 19 novembre 1967 à l'âge de 80 ans est décédée Mme veuve Adrien Audren, née Alice Champagne, demeurant à Pointe-aux-Trembles. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
1813, rue Notre-Dame est
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Pointe-aux-Trembles, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BARBEAU (Marin) — A Montréal, le 19 novembre 1967, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Marin Barbeau, époux de Céline Masson, père de Lucette (Mme G. Clerk), Joset, décédée, et de Raymond. Il laisse en plus 1 belle-fille, Barbara Handfield (Mme Raymond Barbeau), 1 gendre, M. Georges Clerk et 8 petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée,
5650 Chemin Côte-des-Neiges,
pour se rendre à l'église St-Joseph de Ville Mont-Royal où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Au lieu de fleurs, offrandes à l'Oeuvre de votre choix seraient appréciées.

BAYARD (Carmelle) — A Montréal, le 18 novembre 1967, à l'âge de 42 ans, est décédée Mme Armand Bayard, née Carmelle Joly, demeurant à 101 Laurier Ouest. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires
Adolphe Lemay Inc.,
25, rue Laurier Est,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUCHAMP (Alfred) — A St-Roch de l'Achigan, le 19 novembre 1967, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Alfred Beauchamp, époux de Valéda Guilbault; demeurant à St-Roch. Les funérailles auront lieu jeudi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jean-Denis Beauchamp
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Roch de l'Achigan, où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUREGARD (Cécile) — A Montréal, le 20 novembre 1967, à l'âge de 75 ans est décédée Mme Arsène Beauregard, née Cécile Chartier, épouse en 1ères noces de feu Eugène Huot, demeurant 5197 Chambord. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coop. de Frais Funéraires,
4848, rue Papineau
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Stanislas, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CADIEUX (Gérard) — A Verdun, le 18 novembre 1967, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Gérard Cadieux, époux de Marcelle Desjardins, père de Pierre et Huguette, frère de Charles Auguste, directeur de la Compagnie Woolco, directeur de F. W. Woolworth, demeurant à 671 — 21ème. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.,
512, rue de l'Eglise, Verdun,
à 9 h. 40 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CAPPA (Concetta) — A Montréal, le 20 novembre 1967, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme veuve Giocchino Cappa, née Concetta Roberto, demeurant 7495, Chabot; mère de Giovannina, Giovanni, Félic, Vincenzo, Giuseppe, et soeur de Catherine Gagliardi. Les funérailles auront lieu jeudi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée et
Société Coopérative de
Frais Funéraires
2251, rue Jean-Talon est
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Consolata, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARRIER (L.-Philippe) — A l'hôpital Notre-Dame de Montréal, le 19 novembre 1967, à l'âge de 59 ans, est décédé L.-Philippe Carrier, époux de Monique Hone, et en 1res noces de feu Alice Chevalier; outre son épouse il laisse dans le deuil ses frères, soeurs, beaux-frères, belles-soeurs, Mme veuve Valère Plante, M. et Mme Lionel Carrier, M. et Mme Emilien Carrier, M. et Mme Wilfrid Bernard, M. et Mme Alexandre Carrier, M. et Mme François Hone, M. et Mme André Hone, M. et Mme Antoine Hone, M. et Mme Louis Empain, docteur et Mme Joseph Saine, Mlles Edmée, Cécile et Pascale Hone, M. et Mme Armand Garceau, ainsi que de nombreux neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires
Bouvette et Frères
741, rue des Cèdres
Shawinigan, Québec
pour se rendre à l'église St-Pierre, de Shawinigan, où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de St-Joseph, de Shawinigan, lieu de la sépulture.

CHARBONNEAU (Alice) — A St-Gabriel-de-Brandon, le 20 novembre 1967, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme Joseph Charbonneau, née Alice Pelletier, demeurant à St-Gabriel-de-Brandon. Outre son époux, elle laisse ses enfants, Mme Pascal Lalonde (Marie-Ange) de Calgary, Alberta; Mme J.-O. Caron (France) de Montréal; Marcel Charbonneau, de Los Angeles, Californie; Mme Alex Bathurst (Jeannine) de Rosemère, et Simon Charbonneau de Toronto; ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Yves Poitras,
à St-Gabriel-de-Brandon,
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CRETE (Jean-J.) — A Grand-Mère, le 20 novembre 1967, à l'âge de 79 ans, 8 mois est décédé M. Jean-J. Crête, époux de Cécile Rouleau, demeurant à St-Jacques-des-Piles, comté Laviolette, père de Paul Crête. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira du centre funéraire
Pellerin et Fils Ltée,
599, 6e avenue, Grand-Mère,
à 2 hrs 15 pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 3 hrs p.m. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CUIERRIER (Wilfrid) — A Montréal, le 18 novembre 1967 à l'âge de 85 ans est décédé M. Wilfrid Cuierrier, époux de feu Léa Lalonde, autrefois de la rue Boucher. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul & Fortin
835 est Ave Laurier,
pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de Glen Robertson, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DARVEAU (Laurette) — A Duvernay, le 19 novembre 1967, est décédée Laurette Limoges, épouse de Lucien Darveau, mère de Suzanne (Mme Léo Sanscartier), Micheline (Mme Georges Robitaille), Nicole et Jean. La dépouille mortelle est exposée à l'église de St-Maurice de Duvernay, où le service sera célébré mercredi soir à 9 hres. Un libéra sera chanté jeudi matin à 10 hres à la même église. Inhumation à Ste-Thérèse. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. (Direction A. Savaria Ltée).

DESCHAMPS (Anatole) — Subitement, à Repentigny, le 20 novembre 1967, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Anatole Deschamps, époux de Lucie Hogue; demeurant à 421, Notre-Dame, Repentigny. Les funérailles auront lieu jeudi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Yvon Champagne
438, rue Notre-Dame, Repentigny
à 9 hrs 50, pour se rendre à l'église de la Purification, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJARDINS (Léontine) — A St-Eustache, le 20 novembre 1967, à l'âge de 83 ans, 11 mois, est décédée Mme Joseph Desjardins, née Léontine Bélisle, autrefois de St-Augustin-des-Deux-Montagnes; demeurant à 172, Dorion, St-Eustache. Les funérailles auront lieu mercredi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Donat Martin & Fils
105, rue St-Eustache
à 1 hre 30, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Eustache, où le service sera célébré à 1 hre 45, et de là au cimetière de St-Augustin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJARLAIS (Euclide) — A Verdun, le 20 novembre 1967, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Euclide Desjarlais, avocat, du 7905 Sherbrooke est. Il laisse son épouse, Blanche Lacroix, et son fils, Me Bernard Desjarlais, C.R. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.,
512, rue De l'Eglise, Verdun,
à 8 hres 40, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Garde, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBOIS (Ernestine) — A Boucherville, le 19 novembre 1967, à l'âge de 58 ans, 4 mois est décédée Mlle Ernestine Dubois, fille de feu Tancrède Dubois et de feu Rose-Delima Dubois, demeurant à 521 St-Charles, à Boucherville. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Charron & Tétreault
angle St-Charles et De Laperrière
à Boucherville
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Famille de Boucherville, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUCHESNE (Antonia) — A Montréal, le 19 novembre 1967, à l'âge de 63 ans et 3 mois, est décédée Mme Eugène Duchesne, née Antonia Paquette, demeurant à 3102 est, Boul. Gouin, mère bien-aimée de Jacqueline (Mme Roland Poisson), Réjane (Mme Jean-Jacques Gélinas), ainsi que 7 petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
2645 est, Boul. Henri-Bourassa,
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Antoine-Marie-Claret, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORGET (Armandine) — A St-Jérôme, le 19 novembre 1967, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme J. Ernest Forget, née Armandine Monette; demeurant 331, avenue Laurin, St-Jérôme. Les funérailles auront lieu mercredi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Hervé Trudel et Fils
400, rue Labelle
pour se rendre à la cathédrale de St-Jérôme, où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Henri) — A l'hôpital St-Charles Borromée, le 19 novembre 1967, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Henri Gagnon, époux de Aldéa Duhamel. Il laisse dans le deuil une fille Gisèle, un gendre Jean-Paul Lebire, un fils adoptif, Claude Bouchard, une soeur, Mme Anna Garrow, un beau-frère, Eugène Duhamel, une belle-soeur, Mme Clara Jarry, ainsi que trois petits-enfants: Ginette, Jean-Pierre et Gilles. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée,
5650, Chemin Côte-des-Neiges,
à 8 hrs 50, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Raymond T.) — A sa demeure, à St-Lambert, dimanche le 19 novembre 1967, à l'âge de 71 ans, est décédé subitement Raymond Thomas Gagnon, époux de Marguerite Boudreau, père de Noëlla (Mme Royston Pardy, de Toronto, Suzanne (Mme Michel David), de London, Ont., Léo H., Fred T. et Georges R. Lui survivent aussi une soeur, Rév. Soeur Mary Catherine Gagnon, de Descousse, N.-E., et un frère Henry L., de Sherbrooke, Qué. La dépouille mortelle est exposée au salon
J. W. MacGillivray & Sons
307 Riverside Drive
Le service funèbre aura lieu à l'église paroissiale de St-Lambert (avenue Lorne) mercredi matin à 10 heures. Inhumation au cimetière de Côtes-des-Neiges. Au lieu de fleurs, des dons faits à la succursale de la rive sud de l'Association pour les enfants arriérés seraient très appréciés et on en accusera réception.

GENEST (Ernestine) — A Montréal, le 20 novembre 1967, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme veuve Louis-Joseph Genest, née Ernestine Simard, demeurant à 66, rue Front, Longueuil. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand
4228, avenue Papineau
pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIROUX (Colombienne) — A Montréal, le 19 novembre 1967, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme veuve Martial Giroux, née Colombienne Bélisle, demeurant à 12,350 Fort Lorette. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400 Boul. Henri-Bourassa Est,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église de la Visitation où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GROTHE (Juliette) — A Westmount, le 20 novembre 1967, à l'âge de 87 ans est décédée Juliette Brosseau, épouse de l'honorable Raoul Grothé, mère de Gabrielle (Mme Georges O. Clermont), Cécile (Mme Paul Dansereau), Marguerite (Mme Lucien Perrault). Elle laisse aussi M. L. Ovide, Roger, André et Charles A. Grothé, ses gendres Georges O. Clermont, Paul Dansereau, Lucien Perrault, ses belles-filles Mme L. Ovide Grothé (Madeleine Dansereau), Mme Roger Grothé (Jacqueline Gagnon), Mme André Grothé (Jeanne Des Rosiers) et Charles-A. Grothé (Jeanne Sigouin); ainsi que 18 petits-enfants et 24 arrières-petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée,
5650, ch. Côte-des-Neiges
pour se rendre à l'église St-Léon de Westmount, où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. ne pas envoyer de fleurs, faire dons à l'oeuvre de votre choix.

GUILBAULT (Hermine) — A Montréal, le 19 novembre 1967, à l'âge de 88 ans, est décédée Mme veuve Aimé Guilbault, née Hermine Panneton, demeurant 4392 Chateaubriand. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.
518, rue Rachel est
pour re rendre à l'église Notre-Dame-du-Très-St-Sacrement, où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HEBERT (Marcel) — A Montréal, le 18 novembre 1967, à l'âge de 46 ans, est décédé M. Marcel Hébert, employé à l'Imperial Oil, époux de Marcelle Poirier, demeurant à 8910 Deschambault, autrefois de la paroisse St-Rédempteur. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée.
4419, rue Beaubien Est,
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Léonard de Port Maurice, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de St-Léonard, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HOGUE (Cécile) — A Montréal, le 20 novembre 1967, est décédée Mlle Cécile Hogue, fille de feu François-Xavier Hogue et de feu Emma Jodoin. Les funérailles auront lieu mercredi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Victor Dubois Enrg.
807, rue Roy est
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Louis-de-France, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S. V. P. pas de fleurs.

HOUDE (Edouard)—A Montréal, le 18 novembre 1967 à l'âge de 65 ans est décédé M. Edouard Houde, époux en 1ères noces de feu Thérèse Laterreur et en 2èmes noces de Claire Garneau, demeurant à 6293 Christophe-Colomb. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Omer Duquette Inc.,
1350 rue Beaubien Est,
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Ambroise où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Léon, Comté Maskinongé, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JEAN (Alfred) — A Jacques-Cartier, le 19 novembre 1967, à l'âge de 64 ans, est décédé Alfred Jean, époux d'Eugénie Synette; demeurant à 467, Leblanc est. Outre son épouse, il laisse son beau-fils et son épouse M. et Mme Georges Guay (Olga Hussel), et sa belle-mère: Mme Marie-Anne Synette. Les funérailles auront lieu jeudi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche & Fils
1370, chemin Chambly
Jacques-Cartier
à 2 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Pie-X, où le service sera célébré à 3 hrs, et de là au cimetière St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JODOIN (Armand) — A Ste-Thérèse, le 21 novembre 1967, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Armand Jodoin, époux de Simone Paquette. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
René Sanscartier
37, rue Blainville ouest
pour se rendre à l'église Sacré-Coeur, où le service sera célébré et de là au cimetière de Ste-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JUTRAS (Rosario) — A Montréal, le 19 novembre 1967, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Rosario Jutras, pompier à sa retraite, époux de Adèle Brodeur, demeurant à 10, rue St-Cyr, Montréal-Est, père de Rolande Jutras et ses petits-fils Maxime, François et Bertrand. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
6259 Boul. Monk,
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Jean-de-Matha où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABROSSE (Marguerite) — A Montréal, le 20 novembre 1967 à l'âge de 67 ans, est décédée Mme Antoine Labrosse, née Marguerite Desrochers; demeurant à 2625, Bossuet; mère de Léopold et Guy. Les funérailles auront lieu jeudi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
5808, rue Boileau
coin Lacordaire
à 8 hrs 55, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Victoires, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFONTAINE (Louis) — A Montréal, le 20 novembre 1967, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Louis Lafontaine, époux de feu Rose-Anna Ainey. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
185, rue De Castelnau est
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALONDE (Elzéar) — A Ville de Laval, le 19 novembre 1967, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Elzéar Lalonde, époux de Jeanne Perreault; demeurant à 3122, boul. Levesque, Duvernay. Père d'André, courtier d'ass. agréé. Les funérailles auront lieu jeudi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
F. Brisebois Inc.,
1055, rue Desnoyers
St-Vincent-de-Paul
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Ecores, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMBERT (François-Alcide) — A Montréal, le 20 novembre 1967, à l'âge de 79 ans 1 mois et 20 jours, est décédé François-Alcide Lambert, président-fondateur de la quincaillerie Lambert, de la rue St-Hubert, près Beaubien, demeurant à 32 Maplewood, Outremont. Exposé au salon J.-S. Vallée Ltée, no 1111 Laurier ouest.

LAMOTHE (Roland) — A Montréal, le 21 novembre 1967, à l'âge de 44 ans est décédé M. Roland Lamothe, époux d'Yvette Martin, demeurant 10,290 Delorimier, père de Jocelyne, Richard, Stéphane, José et Bertrand, fils de M. Albert Lamothe, autrefois contremaître au journal La Gazette. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400, rue Henri-Bourassa est
pour se rendre à l'église Sts-Martyrs-Canadiens, où le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPORTE (Gérard) — A Pont-Viau, le 19 novembre 1967, à l'âge de 60 ans, est décédé l'abbé Gérard Laporte, fils de feu Nazaire Laporte et de feu Pamela Charland, étudiant au collège de l'Assomption et au Grand séminaire de Montréal, ordonné le 26 mai 1934, puis successivement professeur du collège de l'Assomption, vicaire à St-Louis-de-Gonzague, St-Bernard et Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, curé fondateur de la paroisse St-Gilles, Pont-Viau. Il laisse dans le deuil, 3 soeurs, Fabiola (Mme Bertrand) et 2 religieuses des Sts-Noms-de-Jésus-et-Marie, Marie Roseline et Marie Céline; 2 neveux prêtres: les abbés Lucien et Henri Bertrand; 3 cousins prêtres: les abbés Emery, Louis-Philippe et Jean-Paul Laporte. Exposé au salon
J. C. Filiatreault
24, St-Florent, Pont-Viau
La translation des restes aura lieu mercredi soir, à 7 hrs 30, et le service sera chanté jeudi, le 23, à 10 hrs, en l'église St-Gilles, et de là au cimetière de Lavaltrie, où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LARAMEE (Charles) — Subitement, à Montréal, le 19 novembre 1967, à l'âge de 50 ans, est décédé M. Charles Laramée, époux d'Hélène Frenette, demeurant à 1673 St-Christophe. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Victor Dubois Enrg.,
1750 rue Amherst,
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Catherine, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAROSE (Hervé) — A Montréal, le 18 novembre 1967, à l'âge de 47 ans est décédé M. Hervé Larose, époux de Germaine Laurendeau. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires
J. S. Vallée Ltée,
6821 rue St-Hubert
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église de la Visitaton, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LATOUR (... Montréal, le 17 nov... l'âge de 73 ans, est dé... ...ulus Latour, époux de Jean ...ier. Les funérailles auront lieu mardi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est, rue Jean-Talon
à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus du Mile-End, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAURIN (François) — A l'évêcher de Valleyfield le 20 novembre 1967, à l'âge de 46 ans, est décédé M. le chanoine François Laurin, procureur à l'évêché de Valleyfield, fils de feu Joseph Laurin et de feu Marie-Anne Primeau, de Beauharnois. Exposé à l'évêché de Valleyfield, jusqu'à mardi après-midi à 5 hrs, ré-exposé au salon
Bourgie et Frères Enrg.
127, rue Ellice, Beauharnois
mardi soir à 7 heures. Les funérailles auront lieu jeudi, le 23 courant, en l'église St-Clément, de Beauharnois, où le service sera célébré à 3 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAUZON (Hector) — A Oka, le 20 novembre 1967, à l'âge de 43 ans, est décédé M. Hector Lauzon, fils de feu Cyrille Lauzon, et de Parmélia Proulx. Les funérailles auront lieu mercredi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Proulx et Frères
162, rue Notre-Dame
pour se rendre à l'église paroissiale d'Oka, où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEDUC (Adeline) — A Montréal, le 18 novembre 1967, à l'âge de 73 ans, est décédée Adeline De La Sablonnière, épouse d'Eugène Leduc. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Guilbault Inc.,
5359, 11ième Ave, Rosemont,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Esprit de Rosemont, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMIEUX (Cordelia) — A Montréal, le 19 novembre 1967 à l'âge de 91 ans est décédée Mme veuve Arthur Lemieux, née Cordelia Primeau. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.,
1922 Boul. Rosemont,
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-d'Arc, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LICURSI (Donato) — A l'hôpital Santa Cabrini, le 20 novembre 1967, est décédé Donato Licursi, époux de Rosaria Primiani, père de Michele, Salvatore Giacinto, et Tony. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Clarke,
5580, rue Sherbrooke ouest,
pour se rendre à l'église St-Raymond, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LOCAS (Eva) — A Montréal, le 19 novembre 1967, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme veuve John Wilbrod Locas, née Eva Forest, demeurant à 5035 Henri-Julien. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires
Adolphe Lemay Inc.,
17, Ave Laurier Est,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MATTE (Albertine) — A Montréal, le 21 novembre 1967, à l'âge de 80 ans, est décédée Mlle Albertine Matte, fille de feu Noé Matte, et de feu Joséphine Chatelain, soeur d'Anna. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.,
130 est, Boul. Henri-Bourassa,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-André-Apôtre, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Vankleek Hill, Ontario, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Mc GRAIL (Thomas Philip) — A l'hôpital St. Mary's, le 19 novembre 1967, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Thomas Philip Mc Grail, époux de Florence E. Hadkiss, père de Mary (Mme Andrew Murray de Forest Hill, N.Y.), Harold et J. F. A. Mc Grail, décédé. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée,
790 boul. Ste-Croix, Ville St-Laurent,
pour se rendre à l'église de la Transfiguration, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PELLETIER (Clément) — A Laflèche, le 18 novembre 1967 à l'âge de 58 ans est décédé M. Clément Pelletier, époux de Simonne Allard, demeurant à 1822 Prince. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche & Fils Inc.,
3219 rue Grande-Allée,
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Eudes, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de St-Maxime, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POUPARD (Azilda) — A Lachine, le 18 novembre 1967, à l'âge de 93 ans, est décédée Marcelline Azilda Poupard, fille de feu Jean-Baptiste Poupard, notaire; demeurant 1730, boul. St-Joseph, Lachine. Les funérailles ont eu lieu mardi, le 21 courant. Le convoi funèbre est parti des salons
Leather Enrg.
1718, boul. St-Joseph, Lachine
à 9 hrs, pour se rendre à l'église St-Urbain de Châteauguay, où le service fut célébré à 10 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture.

PREVOST (Zéphyr) — A St-Eustache, le 18 novembre 1967, à l'âge de 85 ans, est décédé M. Zéphyr Prévost, époux de Laurenza Godard, demeurant à 145, rue De Bellefeuille, St-Eustache, père de Mgr Gustave Prévost, évêque au Pérou, de la Révérende Soeur Lucille Prévost, missionnaire au Japon, Charlemagne, Gérard, Thérèse (Mme Léo Dorion), Yvette, Marie-Ange, Jacqueline (Mme Roger Picard). Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alban Malette et Fils,
146, rue St-Louis, St-Eustache,
à 2 hrs 15 pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 2 hrs 30 p.m., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs, dons à la Mission du Pérou seraient appréciés.

RIVERIN (Adrien) — A Montréal, le 18 novembre 1967, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Adrien Riverin, époux de Jeannette Desrosiers. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est, rue Jean-Talon
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Philippe, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBERT (Léa) — A Montréal, le 20 novembre 1967, à l'âge de 80 ans est décédée Mme Léa Robert, épouse en 1ères noces de feu Jean-Baptiste Panneton, et en 2èmes noces de Gilles Robert. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Lorenzo Neveu,
7766, rue St-Hubert
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROY (Gérard) — A Pointe-aux-Trembles, le 18 novembre 1967, à l'âge de 49 ans, est décédé M. Gérard Roy, époux d'Ida Fradette; demeurant 12,477, rue De Montigny, Pointe-aux-Trembles. Les funérailles auront lieu jeudi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
11,813, rue Notre-Dame est
Pointe-aux-Trembles
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Marcel, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'yassister sans autre invitation.

SABOURIN (Guy-E.) — A St-Rédempteur, comté Vaudreuil, le 19 novembre 1967, à l'âge de 49 ans, est décédé M. Guy-E. Sabourin, époux de Pauline Quesnel. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira du salon mortuaire
Aubry et Fils,
à Rigaud,
à 2 hrs 45 pour se rendre à l'église paroissiale de Rigaud, où le service sera célébré à 3 hrs p.m., et de là au cimetière de St-Rédempteur, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**ST

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Un "Convair" s'écrase à l'atterrissage: 64 morts, 18 survivants
— Page 53

DERNIÈRE ÉDITION 10¢ Montréal, mardi 21 novembre 1967 / Présentation de la Vierge Marie / 83e année, No 270 / 4 cahiers / 68 pages / La météo : temps clair avec périodes nuageuses / Minimum 20 / Maximum 35

Pour les milliers de mal logés

Allocations de logement

par Pierre VENNAT et Claude MASSON

- Les milliers de locataires de tout le Québec qui n'ont pas les moyens de payer le loyer d'un logement convenable pourront, à l'avenir, bénéficier d'une "allocation de logement".
- Des subventions seront versées aux propriétaires pour la démolition, le déblaiement, la reconstruction et la restauration d'édifices résidentiels.
- Tout programme de rénovation urbaine devra dorénavant être communiqué aux contribuables intéressés qui pourront faire valoir leur point de vue devant la Société d'habitation du Québec avant que celle-ci ne l'approuve.
- Des bureaux de griefs seront institués pour entendre les locataires d'immeubles d'habitation à loyer modique qui se croient lésés de leurs droits.

Tels sont les principaux points du premier discours du nouveau ministre des Affaires municipales, M. Robert Lussier, depuis qu'il a prêté serment le 31 octobre.

Il rendait public hier soir devant les membres du Club Renaissance, les règlements de la nouvelle Société d'habitation du Québec, adoptés vendredi dernier seulement, et qui permettent à celle-ci de commencer vraiment à fonctionner "au cours de la semaine qui vient".

Une question de justice

Pour le nouveau ministre, ce n'est pas tout que le gouvernement du Québec construise des logements destinés aux familles à faible revenu. Il faut également qu'il s'assure que ces gens soient financièrement en mesure de défrayer leur nouvelle habitation.

"Il saute aux yeux, de dire M. Lussier, que le logement le plus modeste, construit selon les normes élémentaires de l'habitation, est d'un coût plus élevé qu'un logement insalubre. Il y a une différence financière qui ne se comblera pas automatiquement."

C'est pourquoi, de dire M. Lussier, la Société d'habitation du Québec pourra accorder dans ce domaine des allocations-logement.

M. Lussier a toutefois précisé que tout projet de logement à loyer modique sera assujetti à la taxation normale, de façon à ce que les municipalités ne soient pas forcées d'assumer une subvention additionnelle indirecte par la perte du revenu des taxes généralement imposées sur de tels immeubles.

La participation du citoyen

M. Lussier a déclaré qu'au niveau du citoyen, la Société d'habitation a pour mission d'assurer le respect de ses droits en lui laissant toute liberté de faire valoir, s'il le juge à propos, les objections qu'il pourrait avoir à l'égard de certains programmes de rénovation ou d'habitation.

"Certains se demandent quelle sera la portée réelle de notre législation ? Je voudrais vous dire tout de suite qu'elle n'a pas été conçue seulement à l'intention de quelques villes de notre province."

Elle touchera toutes les municipalités, "quelle que soit leur importance."

Il a aussi dit que la nouvelle loi donne aux minicipalités le pouvoir d'exproprier pour fins de rénovation, de céder les terrains acquis, de bâtir ou d'acquérir des logements, de les administrer ou de les vendre, ce que plusieurs d'entre elles ne possédaient pas avant l'adoption de la loi, le 29 juin dernier.

"Si nous attachons une grande importance au rôle des municipalités, c'est parce que nous croyons qu'il faut leur faire confiance.

"Elles connaissent les besoins, les aspirations de leurs gens. On ne doit jamais oublier que la municipalité représente la première forme d'administration au Québec, et qu'elle est la première autorité élue en contact direct avec les citoyens.

Voir ALLOCATIONS en page 2

Westmoreland entrevoit la fin du conflit au Vietnam

WASHINGTON, (AFP) — "On commence d'entrevoir la fin" de la guerre au Vietnam, a déclaré le général William Westmorelandd aujourd'hui, dans un discours devant le "National Press Club", à Washington.

Le commandant en chef américain au Vietnam a également fait ressortir que les "espérances de l'ennemi ont fait faillite", et qu'une "nouvelle phase" commencera l'an prochain dans les opérations militaires.

Il s'agira alors, a-t-il précisé, des efforts des Etats-Unis pour accroître le degré d'efficacité des troupes sud-vietnamiennes de façon à ce que ces dernières assument une part croissante de la guerre".

En attendant la "phase finale" des opérations au Vietnam — à une époque non déterminée — le général Westmoreland a prédit que la structure communiste, au sud du 17e parallèle, "sera morcelée, voisine de l'effondrement". Les "effectifs américains pourront commencer d'être réduits à mesure que se modernisera l'armée sud-vietnamienne, et que celle-ci augmentera au maximum ses capacités".

"Bases militaires et installations portuaires seront progressivement confiées aux Vietnamiens", prévoit encore le commandant en chef américain au Vietnam, "et ces derniers se chargeront du "nettoyage final" du Vietcong". Cette tâche durera "probablement plusieurs années".

Le général Westmoreland a dit aussi qu'à partir de l'an prochain, les Etats-Unis projettent de réduire le nombre de leurs conseillers dans les centres d'entraînement de l'armée sud-vietnamienne. Cette mesure s'appliquera aussi à "d'autres endroits où le permettra la compétence professionnelle des officiers vietnamiens".

Il est "très peu logique" que l'ennemi continue la guerre de la façon dont celle-ci se poursuit pour le moment, a poursuivi le général Westmoreland dans son discours du "National Press Club". Il a également

Voir VIETNAM en page 2

A l'Expo et ailleurs

On aurait livré de la "charogne" en steak haché

par Oswald MAMO

De la "charogne" transformée en steak haché aurait été livrée à plusieurs restaurants de l'Expo et de la ville de Montréal.

C'est ce qui ressort du témoignage d'un chauffeur de camion, M. Paul-André Plourde, âgé de 32 ans, anciennement à l'emploi de la St. Lawrence Butchers Ltd.

Appelé comme témoin dans la cause opposant la ville de Montréal à St. Lawrence Butchers Ltd., cause se rapportant à 20,000 livres de viande présumément avariée saisie, M. Plourde a déclaré qu'il avait lui-même empaqueté cette viande dans des boites de carton, au nom de St. Lawrence Butchers Ltd. Il aurait de ses yeux vu cette même viande être décongelée et transformée en steak haché ; par la suite, il l'aurait lui-même livrée à des restaurants de l'Expo et de la ville de Montréal.

M. Plourde a expliqué que l'on ajoutait parfois du gras à cette viande ou qu'on la mélangeait à une autre sorte de viande.

Dès le début de la reprise de l'audition des témoins de la Couronne, l'avocat de la défense, Me Meir Gross a fait enregistrer une motion en vue de casser l'acte d'accusation. Il a souligné que pour un délit puni par la loi provinciale d'une amende de $20, le règlement municipal exige $200.

De plus, il a reproché à la Couronne de ne pas préciser l'acte d'accusation.

"De quoi nous accuse-t-on exactement ?" s'est-il exclamé.

Le juge R. Beaudette a prié Me Gross de mettre par écrit ses arguments en faveur de la cassation de l'acte d'accusation. "Ceci ne nous empêche pas, a ajouté le juge, de continuer à entendre les témoins."

Contenant et contenu

Le premier témoin de la journée a été le Dr Marc L'Heureux, vétérinaire à l'emploi du ministère provincial de l'Agriculture.

Le Dr L'Heureux a déclaré qu'il s'était rendu, le 2 novembre dernier, à l'entrepôt frigorifique "Empire Cold Storage" pour examiner un lot de boîtes de carton contenant de la viande appartenant à St. Lawrence Butchers Ltd.

Quand on congèle de la viande dans un contenant, a déclaré le Dr L'Heureux, la viande épouse la forme du contenant. Or, dans le lot qu'il a inspecté, le "bloc" de viande était plus petit que le carton qui le contenait.

Selon le témoin, la viande aurait été mise dans les boîtes en carton alors qu'elle était déjà congelée.

De plus, il y avait sur le cellophane couvrant la viande une coloration provenant tout probablement d'une sorte d'encre ou de l'huile de charbon.

Viande impropre à la consommation

Le Dr L'Heureux a poursuivi en soulignant que, dans les usines de viandes avariées, on utilise l'encre, l'huile de charbon ou l'huile de pétrole pour "dénaturer les viandes avariées impropres à la consommation humaine et pour s'assurer que ces viandes ne reviennent pas à la table de consommation".

Or, le témoin a constaté durant son examen que cette viande avariée avait été lavée en vue, probablement, de faire disparaître les traces des agents qui servent à la dénaturer.

"Ces agents, a-t-il dit, sont utilisés pour marquer la viande provenant de bêtes mortes de maladies ou sans saignement et de bêtes incurables."

La viande avariée, a-t-il expliqué, peut être transformée en moulée pour les animaux, par exemple, mais ne peut être vendue pour la consommation des humains.

Selon le témoin, cette viande provenait de chez M. François Pétrouns, de Terrebonne, détenteur d'un permis provincial pour le commerce de viande provenant d'animaux malades, morts sans saignement ou malades incurables.

Des boites en bois

Le Dr Roger Leduc, adjoint du Dr L'Heureux, a corroboré le témoignage de son collègue.

Vint ensuite le témoignage de M. Paul-André Plourde. Il a déclaré qu'il avait été lui-même chercher à 3 ou 4 reprises

Voir CHAROGNE en page 2



téléphoto PC

Guerre au napalm, à Toronto

Un représentant de la Dow Chemical of Canada Limited a été emprisonné pendant plus de deux heures hier dans un immeuble de l'Université de Toronto par des étudiants et des professeurs en colère, qui lui en voulaient de tenter de recruter des employés sur le campus alors que la firme fabrique le napalm dont font usage les Etats-Unis au Vietnam. On voit ici les policiers tentant de libérer le "prisonnier".

Québec a posé sa candidature pour les championnats mondiaux de hockey de 1970

par Maurice LAPERRIERE
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le maire Gilles Lamontagne a décidé de placer la ville de Québec sur la carte du hockey mondial.

Il a confirmé hier, au cours d'une conférence de presse, qu'il a fait parvenir récemment à M. Gordon Jukes, directeur exécutif de l'Association canadienne de hockey amateur, à Winnipeg, une demande officielle afin que le Colisée de Québec soit choisi pour les championnats mondiaux de hockey en 1970.

Les championnats mondiaux de hockey de 1970 doivent être présentés au Canada et la Fédération internationale de hockey sur glace a désigné six villes canadiennes comme hôtes possible de ces compétitions, soit Vancouver, Winnipeg, Toronto, Ottawa, Montréal et Québec.

Le tournoi mondial de hockey aura lieu entre le 15 et le 29 mars 1970 et il s'agira d'un double tournoi à la ronde groupant douze équipes nationales qui participeront à deux rondes de quinze parties pour chaque ronde.

Tenant compte de tous les événements économico-socio-politiques qui peuvent se produire au Canada d'ici trois ans, le maire Lamontagne s'est dit confiant d'obtenir l'appui des autorités provinciales dans son projet.

M. Lamontagne a précisé, hier après-midi, que dans sa demande à M. Jukes, il a fait état du grand intérêt que le public sportif du Québec métropolitain accorde à ce genre d'événement, tout en soulignant que tous les amateurs de hockey de l'Est du pays se déplaceront pour suivre ce tournoi mondial.

M. Lamontagne a précisé qu'il a l'intention d'exposer son point de vue aux directeurs de l'Association canadienne de hockey amateur (C.A.H.A.), au cours d'une réunion considérée comme très importante qui aura lieu en décembre prochain. Il s'est dit confiant de convaincre ces messieurs que Québec doit devenir l'hôte de ce grand tournoi.

Dans sa lettre à M. Jukes, M. Lamontagne fait aussi état de longues notes fournies par le Service des loisirs et des parcs de la ville de Québec quant aux innombrables services que la ville peut offrir pour un tel tournoi.

La dévaluation de la livre sterling

- Le président Johnson exige une hausse des impôts pour défendre le dollar — *Page 2*
- Le souci immédiat a été d'empêcher une dévaluation dans plusieurs pays — *Page 48*
- L'optimisme officiel n'y peut rien : les Anglais paieront plus cher le pain — *Page 53*

Hees et LaMarsh rentrent d'urgence à Ottawa

Double motion de censure

OTTAWA (PC) — Le chef de l'opposition aux Communes, M. Robert Stanfield estime que le gouvernement libéral a "perdu la confiance populaire" et il a présenté contre lui hier une motion de censure qui devait être mise aux voix aujourd'hui.

Les néo-démocrates ont également présenté une motion de censure.

La motion conservatrice, qui a mis fin à un discours de plus d'une heure de M. Stanfield, reproche au gouvernement sa "mauvaise gestion des affaires économiques".

"Par cette mauvaise gestion, dit la motion de censure, le gouvernement a mis en danger la croissance économique, écartant la perspective de niveaux satisfaisants d'emploi et supprimant la capacité des Canadiens de faire face à leurs obligations financières".

La motion de censure présentée par M. Stanfield a pris la forme d'un amendement à une motion de subsides placée devant la Chambre hier et qui devait retenir son attention aujourd'hui.

Une tradition rompue

Le chef conservateur a annoncé aujourd'hui que son parti rompait avec la tradition selon laquelle les whips des partis s'arrangent pour que le gouvernement ne soit pas mis en minorité sur une motion de censure. Le procédé est le suivant : si tant de députés de la majorité ne peuvent être en Chambre au moment du vote, on se met d'accord pour qu'autant d'oppositionnistes fassent de même, de manière à ce que, toujours, le gouvernement conserve une majorité lors des votes.

La tradition, a dit M. Stanfield est rompue. Ainsi M. George Hees a pris l'avion aux Bermudes pour rentrer à Ottawa... tout comme le secrétaire d'Etat, Mlle Judy LaMarsh qui se trouvait à Winnipeg et qui n'a pu s'assurer de l'absence d'un oppositionniste ce soir.

M. Stanfield prononçait aux Communes son premier discours majeur depuis son investiture comme chef de l'opposition officielle le 15 novembre dernier.

Dans son discours ponctué de coups de doigt sur son pupitre, M. Stanfield a accusé le gouvernement libéral d'avoir abandonné le rôle essentiel du gouvernement fédéral d'élaborer des politiques à longue échéance et de "présenter diverses mesures de la façon la

Voir MOTION en page 2

AUJOURD'HUI

Front commun CSN-FTQ-CEQ

Les bureaux de direction de la Confédération des syndicats nationaux, de la Fédération des travailleurs du Québec et de la Corporation des enseignants du Québec se réuniront à la mi-décembre pour former un front commun.

— Page 12

Etats généraux : assises finales

Les Etats généraux du Canada français franchissent demain leur grande étape : celle des assises finales qui se tiennent à Montréal, jusqu'à dimanche. Mais il y a leur histoire : comment ce projet est-il né, comment est-il mis en application, bref comment fonctionnent les Etats généraux ?

— Page 5

Les hommes préfèrent les femmes coiffeurs

Pour avoir confiance en soi, que l'on soit avocat, homme d'affaires ou artiste, rien ne vaut une séance chez les coiffeurs . . . femmes ! En plus de donner des soins esthétiques, elle prêtent une oreille attentive aux confidences, mais n'acceptent jamais d'invitations . . .

— Page 22



SOMMAIRE

Annonces classées / 54 à 65
Arts et spectacles / 28 à 30
Bandes dessinées / 46
Calendrier des pionniers / 51
Courrier "Que faire ?" / 24
Décès, naissances, etc / 66
Editorial / 4
Finance / 48 à 50
Horoscope / 43
Informations étrangères / 53
La bonne table / 19 et 20
Les patrons / 61
Loisirs et récréation / 46
Mots croisés / 59
Nouvelles nationales / 35
Radio et télévision / 44 et 45
Sports / 36 à 41
Tribunaux / 8 et 9
Vie féminine / 22 à 25
Vie mondaine / 23
Votre médecin / 25

CKAC 73

La France refuse de parler candidature même après la dévaluation de la livre

BRUXELLES (AFP) — La dévaluation de la livre sterling laisse subsister, pareilles à elles-mêmes, les chances de la Grande-Bretagne d'obtenir le droit d'entrer dans le Marché commun. Sur le fond, elle ne semble pas les avoir améliorées, mais dans le domaine de la procédure elle a fourni aux partisans d'une négociation rapide entre les "Six" et Londres l'occasion d'une relance.

On s'est félicité hier, à la réunion du conseil du Marché commun, du courage dont a fait preuve le gouvernement britannique et de la solidarité que les "Six" lui ont témoignée. Aucune délégation cependant n'a avancé que les mesures prises à Londres suffisent pour que la Grande-Bretagne soit d'ores et déjà en état de remplir les conditions nécessaires à son adhésion au traité de Rome.

La délégation française a d'ailleurs insisté sur le fait que la dévaluation du sterling n'était pas du ressort du conseil et que les "Six" ne devraient pas interférer dans les mesures que le gouvernement britannique prend sous sa seule responsabilité.

M. Jean Rey estime, quant à lui, que rien n'est réglé. Le statut international de la livre, a-t-il souligné, n'est pas affecté par la modification de son taux de change et la situation économique de la Grande-Bretagne est toujours fragile. Le problème des prix et salaires notamment continue de se poser sur le plan intérieur.

Le conseil a renvoyé au 18 décembre, date déjà prévue, la suite du débat sur la candidature britannique, après le rapport verbal qu'aura fait le 11 la commission Rey sur les répercussions de la dévaluation de la livre sterling.

On comprend à Londres que le conseil des "Six" ait voulu discuter des effets de la dévaluation. La délégation britannique auprès de la Communauté serait prête à aider la commission Rey à préparer son rapport verbal. On admet cependant volontiers à Whitehall que les perspectives des négociations et même de l'adhésion britannique apparaîtront plus clairement lundi prochain, après les déclarations du général de Gaulle.

Il faut hausser les impôts pour défendre le dollar

— Lyndon Johnson

WASHINGTON (AFP) — Le président Johnson a réuni hier les membres du cabinet pour mettre au point sa nouvelle offensive à l'appui de la surtaxe fiscale de 10 pour cent qu'il sollicite du Congrès depuis bientôt trois mois.

Affirmant qu'avec la dévaluation de la livre sterling, "le monde dépend encore plus de la stabilité du dollar", M. Johnson a déclaré qu'une augmentation des impôts aux Etats-Unis est devenue "absolument impérative" pour défendre le dollar et l'économie américaine.

"Les yeux du monde entier se tournent vers l'Amérique après les événements de cette fin de semaine, a poursuivi le président. Nous sommes le baromètre du monde. Notre puissance économique et la stabilité du dollar ne doivent jamais être mises en doute et il nous faut faire preuve à la fois de sagesse et de sens des responsabilités dans nos affaires fiscales."

M. Johnson avait décrété qu'il lui était impossible de mettre au point un programme de réductions budgétaires tant que le Congrès ne se serait pas prononcé sur les principales demandes de crédit formulées par l'administration pour l'année fiscale 1967-68. L'impasse semble rompue, car la Maison-Blanche a indiqué hier soir que 10 des 12 demandes de crédit majeures ont maintenant été votées par le Congrès.

D'autre part, le président de la commission budgétaire de la Chambre des représentants, M. Wilbur Mills, qui avait décidé de bloquer le projet présidentiel devant sa commission, tant que l'administration ne présenterait pas de réduction des dépenses publiques, a annoncé hier qu'à la demande du secrétaire au Trésor, M. Henry Fowler, la commission se réunira le 28 novembre pour examiner les réductions proposées par l'administration.

Les Etats-Unis se trouvent dans l'obligation de rassurer l'étranger quant à la solidité de leur politique financière pour éviter que le dollar souffre des remous provoqués par la dévaluation de la devise britannique. Cet argument, estime-t-on dans les milieux compétents, pourrait venir à bout des réticences du Congrès. Plusieurs sénateurs et représentants ont en effet affirmé avec force depuis samedi qu'en raison des mesures adoptées par le gouvernement Wilson, un relèvement des impôts devra être décidé cette année.

Dominion Provisioners Ltd. n'a jamais acheté de viande de St. Lawrence Butchers Ltd.

A la suite de la parution de notre article samedi dernier, Dominion Provisioners Ltd. nous a fait parvenir une lettre dans laquelle elle déclare : "Nous n'avons jamais acheté de viande de la compagnie St. Lawrence Butchers Ltd. Nous opérons notre propre atelier de débitage en Alberta sous la surveillance constante d'inspecteurs fédéraux et notre fournisseur principal est la compagnie Swift Canadian Co. Ltd. de qui nous n'achetons que de la viande de première qualité."

L'information selon laquelle St. Lawrence Butchers Ltd. serait l'un des fournisseurs de Dominion Provisioners Ltd. provient du fait que St. Lawrence Butchers Ltd. occupe un local dans la bâtisse propriété de Dominion Provisioners Ltd. et que le même inspecteur fédéral est censé vérifier les viandes de ces deux compagnies ainsi que celles de plusieurs autres dans la même bâtisse.

Ceci, nous a-t-on affirmé, explique le fait que les compagnies intéressées au commerce de la viande dans cette même bâtisse ont tous le no 110 du cachet fédéral.

On nous affirme, d'autre part, que Dominion Provisioners Ltd. n'a rien à voir avec St. Lawrence Butchers.

MOTION

SUITE DE LA PAGE 1

plus incohérente au gré des événements."

"Ce gouvernement n'agit que par réaction à ce qui se produit, ce n'est pas là du leadership", a clamé M. Stanfield.

Mini-budget

Faisant état des mesures fiscales que contiendra le prochain mini-budget du ministre des Finances, M. Mitchell Sharp, le chef de l'opposition a déclaré qu'elles augmenteront le taux du chômage au pays.

"Il doit certes y avoir un moyen plus civilisé que cela pour contrôler la croissance économique", a répété à diverses reprises dans son discours M. Stanfield, reliant cette affirmation à l'annonce que les impôts seront bientôt augmentés.

Notant que les augmentations d'impôts s'intégreront, comme l'a dit M. Sharp, dans un programme visant à lutter contre les poussées inflationnistes, le chef conservateur a affirmé que si le gouvernement libéral "avait encore la confiance populaire, il n'aurait pas à recourir à des augmentations d'impôts.

Mais il est littéralement impossible pour un gouvernement que personne ne peut plus croire d'obtenir la coopération volontaire des syndicats, du patronat, des consommateurs et de l'industrie privée en général," a-t-il insisté.

M. T.C. Douglas, chef néo-démocrate, qui prenait la parole immédiatement après M. Stanfield, a souligné que s'il avait "bien analysé la situation économique, il n'avait proposé aucun remède."

"On devrait pourtant compter que l'opposition officielle est apte à formuler des solutions de rechange" a noté M. Douglas.

Seconde censure

M. Douglas à son tour a présenté au nom de son parti une motion de censure, que touche plusieurs sujets.

Elle reproche au gouvernement de n'avoir pas institué une société canadienne des investissements pour diriger les investissements tant du secteur public quee du secteur privé, de ne pas avoir rétabli la libre fluctuation du taux d'échange du dollar canadien, fixé à 92.5 pour cent du dollar américain par un précédent gouvernement conservateur.

La motion de censure néo-démocrate demande en outre au gouvernement la mise en vigueur immédiate des recommandations de la commission Carter sur la fiscalité, des mesures en vue d'arrêter l'évasion fiscale et une déclaration ferme que le régime fédéral d'assurance-maladie universelle ne subira pas de nouveau un délai.

En début de soirée hier, le président des Communes avait pris en délibéré la question de savoir si la motion de M. Douglas était recevable.

Contraste

Au cours de son discours de 65 minutes à la Chambre, M. Stanfield n'a pas été l'orateur fulminant qu'était M. Diefenbaker.

Alors que l'ancien chef de l'opposition avait l'habitude de pointer un doigt accusateur vers le siège occupé par le ministre des Finances, M. Stanfield s'est contenté de frapper son index droit sur son bureau.

Alors que M. Diefenbaker avait l'habitude de se servir de sarcasmes piquants, M. Stanfield s'est contenté de réprimander doucement.

Alors que les partisans de l'ancien chef conservateur avaient l'habitude de frapper sur leurs pupitres pour exprimer leur joie, le nouveau chef n'a reçu que des applaudissements contenus et des sourires tranquilles.

M. Diefenbaker, qui prenait place à un siège de distance de M. Stanfield, a applaudi le nouveau chef.

ALLOCATIONS

SUITE DE LA PAGE 1

"Cet argument psychologique est de première valeur et s'ajoute à ceux que, sur le plan physique et sur le plan de l'équipement collectif, on pourrait aussi invoquer."

Il y a présentement au Québec, de dire M. Lussier, 21 municipalités qui travaillent à compléter leur programme de rénovation.

Treize autres négocient en vue de préparer, le plus tôt possible, un tel programme.

Enfin Montréal et Trois-Rivières ont complété cette préparation et sont prêtes à réaliser un programme de rénovation.

M. Lussier a souligné qu'au cours de l'élaboration de ces programmes, aucun permis de construction ne sera accordé dans le territoire à rénover, si ce n'est avec l'autorisation de la Société.

"Toute partie d'une municipalité qui fait l'objet d'un tel programme deviendra une "zone de rénovation" dès que le gouvernement l'aura approuvé et la municipalité pourra alors exercer tous les pouvoirs nécessaires pour assurer sa réalisation, dans les cinq ans; ce délai pourra toutefois être prolongé par la Société mais pas pour plus de cinq années."

VIETNAM

SUITE DE LA PAGE 1

mis l'adversaire en garde contre l'"illusion" que les Etats-Unis pourraient se laisser aller au découragement, soit sous l'influence de pressions politiques, soit par suite d'une "défaite tactique" américaine sur le champ de bataille.

Le commandant des forces américaines au Vietnam a enfin exprimé sa "certitude absolue" que l'ennemi qui "gagnait en 1965, est aujourd'hui en train de perdre" la guerre.

CHAROGNE

SUITE DE LA PAGE 1

de la viande chez M. Petrouns. Cette viande, a-t-il dit, était congelée dans des boîtes en bois. M. Plourde et des employés de M. Petrouns ouvraient les boîtes de bois, sortaient la viande, en enlevaient une sorte de croute, et la plaçaient dans des boîtes en carton plus grandes au nom de St. Lawrence Butchers Ltd. et portant le cachet d'inspection fédéral no 110.

Ces cartons de viande, selon le témoin, étaient transportés par lui jusqu'à l'entrepôt frigorifique Empire Cold Storage, du 5440, rue Paré, à Mont-Royal. Ils étaient ensuite livrés par lui, quelques jours plus tard, aux ateliers de St. Lawrence Butchers Ltd., où la viande était transformée en steak haché.

Au contre-interrogatoire, l'avocat de la défense a fait admettre au témoin qu'il avait quitté son emploi chez St. Lawrence Butchers Ltd. parce que son employeur lui déduisait de l'impôt sur son salaire.

M. Plourde a cependant expliqué qu'il avait été convenu avec ses anciens patrons que son salaire serait net de toute déduction.

Le Dr Maurice Mercure, médecin vétérinaire à l'emploi du Service de santé de la ville de Montréal, ainsi que MM. André Rochon et Gilles Royal, du service des inspections des aliments de la ville de Montréal, sont passés ensuite à tour de rôle, à la barre des témoins.

L'état de la viande avariée

Leurs témoignages portaient surtout sur l'état de la viande avariée. Le Dr Mercure a déclaré qu'à l'examen macroscopique d'un bloc de viande il a été établi que l'animal n'avait pas été saigné et qu'il était mort de péritonite. De plus, la viande dégageait une forte odeur nauséabonde qui s'explique par le fait que l'animal n'avait pas été éviscéré tout de suite après la mort. Il y avait donc eu fermentation dans les viscères et début de décomposition de la chair.

A la demande de la Couronne, représentée par Me Duranleau qui a expliqué avoir un autre témoin important à faire entendre, le juge R. Beaudette a ajourné la cause au mercredi 29 novembre, à 2 h. 30 de l'après-midi.

Violent combat entre Israël et la Jordanie

AFP-UPI-PA-Reuter

Les troupes d'Israël et de la Jordanie se sont livré aujourd'hui un violent combat qui a duré quatre heures et pendant lequel les avions, les tanks et l'artillerie sont intervenus avec une telle puissance qu'on aurait cru, à un certain moment, que les deux pays s'étaient de nouveau déclaré la guerre.

L'accrochage, le plus violent depuis la trêve de juin dernier, s'est déroulé dans la région du pont Allenby, près de Jéricho.

Israël a annoncé qu'un de ses avions "Mystère" avait été descendu par la DCA jordanienne et que le pilote avait sauté en parachute en Jordanie. Ce chasseur-bombardier était l'un des nombreux avions qui sont intervenus pour réduire au silence les chars et autres blindés jordaniens, a déclaré un porte-parole israélien.

De son côté, le porte-parole militaire jordanien a déclaré que les forces israéliennes ont ouvert le feu par-dessus le Jourdain près du pont Allenby et du camp de réfugiés palestiniens de Kerame déjà bombardé hier par l'artillerie israélienne. Ce raid d'hier avait fait 14 morts et 28 blessés; on ne rapporte toutefois pas de victimes aujourd'hui à cet endroit.

Israël a cependant démenti avoir atteint le camp aujourd'hui.

L'artillerie jordanienne a réussi à incendier le poste d'observation israélien d'où le tir était dirigé contre le secteur jordanien.

Les deux pays s'accusent mutuellement d'avoir déclenché la bataille qui semble être la conclusion de quatre jours d'escarmouches le long de la ligne de cessez-le-feu. Israël a également accusé les terroristes jordaniens de traverser quotidiennement le Jourdain afin de placer des mines sur la route des patrouilles israéliennes.

Israël a annoncé avoir eu un mort et un blessé dans la bataille. La Jordanie affirme n'avoir perdu aucun homme.

Il semble que pour expliquer la série d'incidents des derniers jours, il faut remonter à la décision des autorités jordaniennes de transférer dans la région impliquée quelque 50,000 réfugiés palestiniens qui vivaient jusque-là près de Amman. Nombre d'entre eux traversent le Jourdain clandestinement et certains se livrent au sabotage en même temps que les extrémistes du mouvement "El Fatah" contre qui les autorités jordaniennes n'interviennent pas, souligne le "Jerusalem Post".

L'éditorialiste du journal comprend mal la position jordanienne et avance l'hypothèse qu'en transférant les réfugiés dans cette région, Amman a voulu rendre la situation plus dramatique pour montrer au Conseil de sécurité de l'ONU que l'évacuation des troupes israélienne s'impose.

Au Conseil de sécurité, malgré le délai demandé par l'Union soviétique pour la reprise des entretiens, il semble de plus en plus acquis que le projet britannique en vue de mettre un terme à la crise du Moyen-Orient sera adopté demain après-midi.

L'URSS a demandé un tel délai pour présenter son propre projet de règlement qui contient de nombreux éléments de la proposition britannique. Mais le texte est rédigé de telle façon qu'il a été classé immédiatement comme pro-arabe.

Entre - temps, au Caire, l'Egypte et les Etats-Unis ont annoncé la levée de l'interdit qui pesait sur les voyages de citoyens américains en République arabe unie.

Véritable boucherie à Hamilton

HAMILTON (PC) — La police de Hamilton a retrouvé, vers 9 h. ce matin, les corps troués de balles de quatre membres d'une même famille. La police signale qu'il pourrait s'agir d'un triple meurtre suivi d'un suicide.

Mme Lloyd Paddon et sa fille Carol, âgée de 21 ans, ont toutes deux été retrouvées dans leur lit. Donald, 15 ans, s'était effondré dans un passage. Une trace de sang partait de son lit allant au passage, ce qui fait dire aux policiers qu'il a été tué dans son lit mais a réussi à se déplacer avant de succomber.

M. Paddon a été retrouvé sur le plancher d'une chambre sise à l'étage supérieur. Il avait été tué d'une balle en plein visage.

Cette sanglante affaire a été découverte après qu'une amie de Carol, qui n'avait pas reçu de réponse au téléphone, se soit présentée au domicile des Paddon pour rencontrer Carol avec laquelle elle se rendait au travail chaque jour.

La police signale que les victimes étaient mortes moins de huit heures avant leur découverte.

Un avion pour la chasse aux sous-marins

WASHINGTON. (AFP) — Afin de parer à la menace des sous-marins soviétiques, le secrétaire américain à la défense, M. McNamara, a décidé la mise sur pied d'un programme au budget de 3 milliards de dollars pour la construction d'un nouvel avion prêt à entrer en service dans environ cinq ans, annonce le "Washigton Post".

Cet appareil, précise ce journal, serait appelé "VSX" et pourrait s'envoler de porte-avions de la catégorie de "l'Essex". La décision de M. McNamara, ajoute le **Post**, représente une victoire des stratèges de la marine sur ceux du Pentagone, qui assurent que la chasse anti-sous-marins devrait être confiée à des avions décollant de bases terrestres.

LA MÉTÉO

MINIMUM	20
MAXIMUM	35

MONTREAL — (PC) — Voici les prévisions de la météo :

Régions de Montréal, Ottawa, Cantons de l'Est et Québec : temps clair avec quelques périodes nuageuses aujourd'hui. Nébulosité croissante ce soir, puis neige intermittente cette nuit et mercredi. Températures un peu en dessous de la normale. Vents légers. Maximum et minimum à Montréal et Ottawa, 35 et 20 ; Sherbrooke, 32 et 15 ; Québec, 32 et 20.

Régions des Laurentides, Saint-Maurice, Lac-Saint-Jean, Baie-Comeau et Sept-Iles : temps clair avec périodes nuageuses et quelques chutes de neige locales dans les terrains élevés aujourd'hui.

Les commerciaux à la TV n'ennuient pas trop

TORONTO (PC) — Selon un sondage pratiqué par Radio-Canada, les messages commerciaux télévisés ne dérangent pas la majorité des Canadiens.

Un pour cent seulement des gens interrogés se disent choqués par les commerciaux sur le papier hygiénique, les dentiers ou les sous-vêtements féminins.

L'enquête, poursuivie pendant deux semaines, a permis de questionner 2,000 téléspectateurs du réseau anglais.

Sur 1,700 personnes, 51 pour cent ont déclaré qu'elles n'étaient ni ennuyées, ni agacées par les commerciaux. Les 49 pour cent qui restent ne les aiment pas, mais seulement 15 pour cent trouvent que les commerciaux les dérangent beaucoup.

L'enquête prouve que les facteurs d'agacement sont :

— trop d'interruptions dans un seul programme, 60 pour cent ;

— trop de répétitions des mêmes commerciaux, 14 pour cent ;

— les commerciaux malhonnêtes ou trompeurs, six pour cent.

14 autres pays dévaluent leur monnaie

Selon l'AFP

Quatorze pays ou gouvernements locaux liés à l'économie britannique ont jusqu'ici dévalué leur monnaie suivant l'exemple de Londres.

En 1949, lors de la deuxième dévaluation de la livre sterling, 22 pays avaient suivi le mouvement.

Voici la liste des pays qui ont dévalué leurs devises : Danemark, (couronne) ; Irlande, (livre) ; Espagne, (peseta) ; Malte, (livre) ; Bermudes, (livre) ; Bahamas, (livre) ; Guyane britannique, (livre) ; Hongkong, (dollar) ; Chypre, (livre) ; Israël, (livre) ; Nouvelle-Zélande, (dollar) ; Matawi, (livre) ; Zambie, (livre) ; Malaisie, (dollar).

Par contre, les pays qui n'ont pas dévalué leur unité monétaire sont : Canada, (dollar) ; Australie, (dollar) ; Afrique du Sud, (rand) ; Portugal, (escudo) ; Pakistan, (roupie) ; Ouganda, (shilling) ; Kenya, (shilling) et Tanzanie, (shilling).

Hold-up dans un cinéma

Un bandit solitaire a pris la fuite à pied, vers 3 h. 40 hier après-midi, emportant une somme de $112.50, après avoir perpétré un vol à main armée au Cinéma Fleur-de-Lys, au 858 est, rue Ste-Catherine.

Affublé d'une cagoule et porteur d'un revolver moir, le voleur s'est présenté à la caissière, Mlle Michèle Cusson, et, la menaçant de son arme, s'est fait remettre la somme précitée.

Aucun coup de feu n'a été tiré et la caissière n'a pas été molestée.

Nicholson ne sera plus candidat

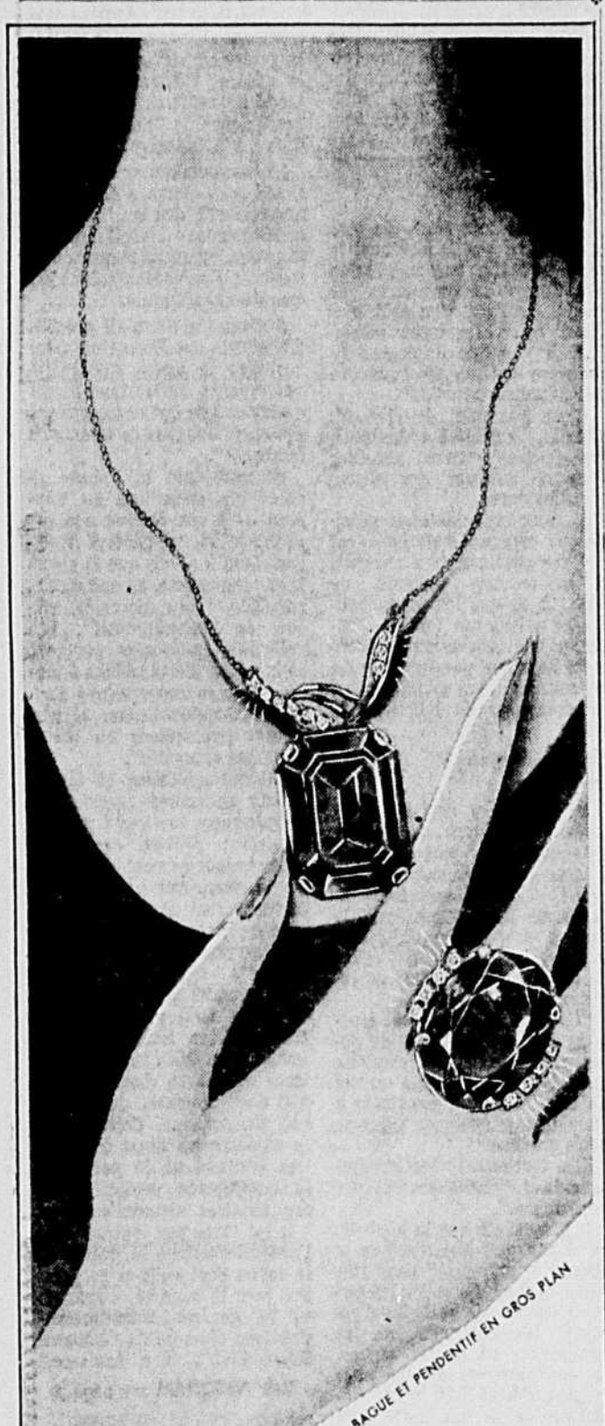
VANCOUVER. (PC) — Le ministre fédéral du Travail, M. John R. Nicholson, a déclaré hier soir qu'il ne serait pas candidat lors des prochaines élections fédérales.

M. Nicholson, âgé de 65 ans, a fait cette déclaration lors de la réunion de fondation de l'Association libérale de Vancouver-centre.

M. Nicholson représente Vancouver-centre depuis 1962 et détient le portefeuille du Travail depuis 1966.

Un nouveau "Mueller" est arrêté

CURITIBA, Panama (AFP) — La police de l'Etat de Parana, près de la frontière sud du Brésil a arrêté hier préventivement un individu soupçonné d'être l'ancien chef de la Gestapo, Heinrich Mueller, apprend-on aujourd'hui dans les milieux de la police.



CREATIONS :
DIAMANTS
ET AMETHYSTES
DE GRANDE RENOMMEE

pendentif $500
bague $600

Compte courant ou budgétaire

Nulle part ailleurs que chez Mappin's

1000 ouest, rue Ste-Catherine et Place Ville-Marie
Tél. : 866-7431

TOITS DE TUILES... TOITS VIVANTS!
Cet espace d'air permet un toit qui respire, protège contre la glace et la condensation, offre isolation et confort.
• Permanent
• À l'épreuve du feu
Silibéton Ltée
31, GIROUARD, MARIEVILLE, QUEBEC
UN. 1-5451 • LU. 9-7693

Lessiveuse automatique
INGLIS
Prix du manufacturier
TROIS JOURS SEULEMENT
SOCIETE D'ESCOMPTES
8299 St-Denis — 384-0621

NOUVEAU
DENIS
COLA
POUR 25 CAPSULES NOUVEAU DENIS COLA.
PRIME :
1 pqt cigarettes
OU
1 paire de bas en nylon.
2/29

Dès AUJOURD'HUI !
LE GROUPE D'ORIGINE DES
"Artistes Européens renommés"
présente sa plus importante
EXPOSITION
et vente de véritables
PEINTURES à L'HUILE
les 21, 22 et 23 novembre
Nous sommes heureux d'exposer cette excellente collection de peintures authentiques provenant directement d'Europe. Venez tôt admirer la grande variété de ces styles nouveaux choisis avec soin par des connaisseurs. EPARGNEZ JUSQU'A 60%.
LE CHATEAU CHAMPLAIN
SALON LA HURONIE
De midi à 10 h. chaque jour
Catalogue gratuit — Entrée libre

Cadeaux étincelants
en superbe plaqué argent
pour rehausser la table
des festins à l'occasion des Fêtes
— chaque article $20



Compte courant ou budgétaire
Commandes postales ou téléphoniques — 866-7431

Nulle part ailleurs que chez
Mappin's
1000 OUEST, RUE STE-CATHERINE
et PLACE VILLE-MARIE

Un pionnier de la Mauricie meurt, présumée victime de bandits

GRAND'MERE (J.G.) — Une figure des plus connues parmi les pionniers du développement de l'industrie forestière dans la Mauricie, M. Jean J. Crête, âgé de 79 ans, de St-Jacques-des-Piles, à 25 milles au nord de Trois-Rivières, est mort hier, présumément à la suite des blessures que des bandits lui avaient fait subir au cours d'un important vol commis en pleine nuit à sa résidence, il y a un mois.

Le vieillard, qui a succombé à l'hôpital Laflèche, à Grand'Mère, avait notamment subi une fracture du crâne et des fractures costales aux mains de ses agresseurs. Les voleurs, qui ont aussi malmené la femme de leur victime avant de fuir en emportant $6,000 en espèces et divers objets évalués à $35,000, n'ont pas encore été retrouvés par la police.

M. Crête était considéré comme étant le père de l'industrie forestière sur la distance de 75 milles séparant La Tuque de St-Jacques-des-Piles. A l'apogée de sa carrière, il avait employé jusqu'à 2,000 hommes dans ses exploitations situées le long de la rivière St-Maurice. L'historien Mgr Albert Tessier a fait le récit de ses exploits dans un livre intitulé : "Le roi de la Mauricie".

Une autopsie déterminera incessamment les causes exactes de la mort de M. Crête et, partant, l'éventuel degré de responsabilité des criminels qui l'ont attaqué sous sont toit.

Ford du Canada rappelle 137 autos nouveau modèle

OAKVILLE, Ont. (PC) — Trente-neuf vendeurs d'autos Ford au Canada ont été priés d'examiner l'assemblage avant de 137 voitures, modèle 1968, dont le manchon de barre d'accouplement a pu être mal arrimé. Selon la compagnie, la plupart de ces voitures, construites à Wayne, Michigan, sont encore chez les vendeurs mais, si elles ont déjà été livrées, le client sera invité à se rendre chez son vendeur. La compagnie souligne que la défectuosité recherchée n'affecte pas la conduite du véhicule, bien qu'elle puisse occasionner une usure excessive des pneus. Quelque 243 voitures déjà livrées aux Etats-Unis font l'objet d'un examen.

M. Laurent Jodoin président de la Société du cancer

SHERBROOKE (PC) — M. Laurent Jodoin, de Montréal, a été élu président de la division du Québec de la Société canadienne du cancer dont la 20e assemblée annuelle s'est déroulées en fin de semaine à Sherbrooke.

M. Jodoin, est vice-président de l'agence de publicité Vickers and Benson. Il succède à M. P. M. Draper, de Montréal, vice-président de la société Canada Steel.

Le nouveau conseil d'administration de l'organisme se compose également de : M. Alex Duff, de Montréal, conseiller en administration, élu vice-président titulaire; du Dr C. Godin, de Trois-Rivières; de Mme Harry Jones de Bedford; de M. J. C. Lebel, de Rimouski, trésorier honoraire, et de M. J. K. Davey, de Montréal, trésorier honoraire adjoint.

Les délégués des 142 sections du Québec de la Société canadienne du cancer ont également élu les présidents des comités provinciaux : au Bien-être, Mme J.-J. Garneau, de Trois-Rivières pour la campagne provinciale de souscription, M. Roland Gagné, de Montréal, qui a accepté un 4e mandant à ce poste; à l'éducation, M. W. Bill Munro, de Duvernay; aux finances, M. E. L. Jamieson; à la publicité, M. Jacques Brunelle, de Montréal.

Le comité médical consultatif est composé d'un triumvirat formé du Dr Marvin N. Lougheed, de Montréal, du Dr Jacques Sylvestre, de Sherbrooke, et du Dr Jean Panet-Fauteux, de Montréal.

L'un des deux hovercrafts de l'Expo à la baie d'Hudson

L'un des deux hovercrafts qui ont circulé à l'Expo 67 durant les six mois de cette exposition connaîtra bientôt le climat glacial de la région de la baie d'Hudson.

M. A. B. German, vice-président et directeur général de la société Hoverwork Canada Ltd, a déclaré avoir reçu la confirmation d'Ottawa que l'on en fera l'essai sur une période de trois mois au cours de l'hiver. Les essais débuteront en janvier à Churchill, au Manitoba.

L'hovercraft effectuait à l'Expo le premier service du genre au Canada, 12 heures par jour et sept jours par semaine.

L'hovercraft subira quelques modifications dans les ateliers d'Aircraft Industries Ltd, à St-Jean, au Québec, afin de faire face aux températures arctiques.

Le second hovercraft doit être retourné à ses manufacturiers, la société British Hovercraft Corp. d'Angleterre.

Une auto tue un garçonnet

Un garçonnet de 4 ans, Jean-François Tourillon, du 47, Spring Grove Crescent, à Outremont, a été heurté mortellement par une automobile, vers 11 h. hier matin, devant la maison de ses parents.

L'Expo 68 sera l'expression du Canada tout entier

— John Lynch-Staunton

L'Expo permanente de Montréal sera l'expression du Canada tout entier, a déclaré hier M. John Lynch-Staunton qui remplaçait le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, à l'ouverture du congrès du Syndicat canadien de la fonction publique (CTC).

Selon le conseiller municipal, cette exposition qui succédera à l'Expo 67, "exprimera ce que les Canadiens peuvent faire ensemble", indiquant par là que ce ne sera pas seulement "l'Expo de Montréal".

Dans un autre ordre d'idées, M. John Lynch-Staunton a mentionné l'expérience des deux grèves que les Montréalais avaient subies : celle des cols blancs de la ville de Montréal et celle du transport en commun, et qui avaient nui autant au public qu'aux travailleurs eux-mêmes, a-t-il dit.

Le président du conseil du Québec du SCFP, M. Roger Lampron, en remerciant M. John Lynch-Staunton, a fait remarquer que les travailleurs manuels de la ville de Montréal dont il est le président, avaient eux aussi fait la grève, mais qu'ils avaient maintenu des services essentiels, ce qui avait contribué à rendre leur arrêt de travail moins antipathique au public.

3 autres pavillons offerts à Montréal

Trois autres pavillons de l'Expo 67 sont offerts à la ville de Montréal.

Hier après-midi, M. Victor Nef, commissaire général du Pavillon de la Suisse, a remis, à l'hôtel de ville, ce pavillon au maire Jean Drapeau.

Ce matin, l'ambassadeur du roi de la Thaïlande, M. Anand Panyarachun, a remis le pavillon de ce pays au maire Drapeau. Le Dr Joseph M. Besso, commissaire général et consul, accompagnait M. Panyarachun.

Enfin, demain, M. Jan-Albert Goris, ambassadeur, commissaire général et président du Collège des commissaires généraux de l'Expo 67, accompagné du consul général adjoint, le baron Patrick Nothomb, remettra à la ville de Montréal le Pavillon de la Belgique.

Montréal en bref



par GERMAIN TARDIF

Série de cours en relations humaines pour les policiers

● Il n'est jamais trop tard pour parfaire son éducation. Les policiers qui admettent cette maxime auront bientôt l'occasion de la mettre en pratique. Une série de 30 cours leur sera en effet offerte à une date qui sera annoncée d'ici quelques jours. Ces cours porteront sur "l'étude des tensions et des conflits dans l'administration de la justice et des peines". C'est d'ailleurs là le titre général de la série. Il s'agit de cours universitaires entièrement subventionnés par le Conseil canadiens des chrétiens et des juifs, avec la collaboration de la police de Montréal et du département de criminologie de l'Université de Montréal.

Rosemère s'est trouvé un nouveau professionnel

● Il semble à peu près certain qu'Adrien Bigras deviendra le "pro" du club de golf Rosemère. Il remplacerait Nelson Young, qui a remis sa démission après une carrière bien remplie. Plusieurs candidats ont soumis leurs nom à la succession de Young, mais le choix s'est arrêté, avons-nous appris, sur Adrien Bigras qui, jusqu'ici, était son assistant.

Des logis au lieu d'une Exposition permanente

● Elles sont très rares les personnes qui n'approuvent pas l'idée d'une Exposition permanente pour faire suite à l'Expo 67, mais il y en a. Ainsi, un collaborateur du journal des Chantiers de Montréal, organisme bénévole créé pour venir en aide aux familles pauvres, écrit que l'argent qui sera dépensé à perpétuer la Terre des hommes devrait être employé à la "construction de logements convenables pour les gens des quartiers du bas de la ville". Il s'en prend aux "gens qui rêvent de fraternité internationale, mais qui ne pensent pas à enrayer les injustices sociales qui se produisent dans notre propre ville". Ce qu'il ne dit pas, toutefois, c'est qu'une exposition permanente, en plus de stimuler l'économie de Montréal, créera des emplois pour un grand nombre de chômeurs qui seront ainsi en mesure de se trouver des logements plus convenables.

Les prédicateurs aussi ont leur encyclopédie

● Une innovation toute américaine de conception que pourraient mettre à profit plusieurs de nos prêcheurs. Il existe, outre-frontière, une Encyclopédie du prédicateur. C'est un ouvrage en cinq volumes comprenant, disposés en ordre alphabétique, plus de 600 sujets. Un prêtre veut parler de la Charité ? Il consultera l'encyclopédie à la lettre "C" et arrivera au mot "Charité". Un sermon complet s'y trouve. Pour y ajouter une touche personnelle, il suffit pour celui qui s'en sert de changer des mots, ici et là, et de modifier quelque peu l'ordre des idées et le truc est joué.

Laberge n'aime pas aller dans le noir

● Le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Louis Laberge, est réputé pour ne pas avoir peur des mots. Faisant allusion aux élections qui se dérouleront, cette semaine, au Syndicat canadien de la fonction publique, dont le congrès a débuté hier à Montréal, M. Laberge a dit ce qu'il pensait de l'un des candidats à la présidence, M. William Black, en ces termes : "On ne sait pas où l'on va quand on va dans le noir" . . .

Deux remèdes pour diminuer le nombre d'accidents de la route

par Martin PRONOVOST

"Tant que les automobilistes seront convaincus qu'ils peuvent à leur guise enfreindre les lois et règlements de la circulation sans qu'il ne leur en soit tenu rigueur, le nombre des accidents continuera d'augmenter et les victimes de la route seront de plus en plus nombreuses."

Cette déclaration a été faite devant une centaine de chefs de police réunis en journée d'étude à Montréal par M. D'Arcy St-Pierre, ingénieur et conseiller technique en circulation attaché au Service de la police de la métropole.



M. D'Arcy St-Pierre

M. St-Pierre, qui s'élève fortement contre le nombre effarant d'accidents de la route au Québec en général et à Montréal en particulier, suggère les remèdes qui s'imposent pour diminuer le nombre des accidents de la route : Education et application de la loi.

Education

"La société, a dit M. St-Pierre, devrait être imbue du souci de conserver chacun de ses membres et, pour ce, une plus grande place devrait être donnée au civisme dans les programmes scolaires et dans les campagnes d'informations".

"Avec raison, dit-il, l'hygiène a trouvé sa place à l'école; ne serait-il pas aussi important de se préoccuper de la vie que de la santé; apprendre à se protéger contre les dangers de la voie publique devrait faire partie de l'éducation des jeunes gens, au même titre que d'apprendre qu'il ne faut pas jouer avec le feu."

M. St-Pierre se demande à quoi sert de montrer à un enfant qu'il doit se laver les dents tous les jours si ce même enfant se fait écraser sous les roues d'un véhicule. "Quand bien même il aurait de belles dents blanches, il mourra quand même sous le choc."

"On reconnaît, précise M. St-Pierre, que plus de 90 p. cent des accidents sont dus à l'incompétence, l'ignorance ou l'inattention des victimes; piétons ou conducteurs. Or, combien dépense-t-on pour éduquer les gens, leur apprendre à se conduire lorsqu'ils traversent la voie publique, leur apprendre à conduire un véhicule automobile? Quelles sommes sont consacrées à des campagnes d'éducation permanente, comparativement aux sommes dépensées pour corriger certaines défectuosités mécaniques et promouvoir certaines pièces d'équipement sécuritaire? On sait pourtant que ces défectuosités mécaniques et l'absence de ces parties d'équipement sont à l'origine de moins de 5 p. cent des accidents de la circulation."

M. D'Arcy St-Pierre donne comme exemple qu'une commission d'étude des Etats-Unis vient de recevoir un octroi de $150 millions afin d'étudier en profondeur les mécanismes sécuritaires qu'on devrait utiliser sur les véhicules.

"Toutes proportions gardées, dit-il, nous devrions dépenser $1 milliard pour l'éducation de nos conducteurs de véhicules".

Application de la loi

"Si tous les piétons et tous les conducteurs assumaient leurs responsabilités et se conduisaient en conséquence, il n'y aurait pas lieu d'appliquer la loi. Malheureusement, il est loin d'en être ainsi, déclare l'ingénieur en circulation.

Selon lui, plusieurs améliorations doivent être apportées aux lois de la circulation. En voici quelques-unes :

- **l'attribution de permis de conduire doit être faite plus judicieusement;**
- **les connaissances nécessaires à l'obtention d'un permis doivent être mieux définies, les examens plus représentatifs;**
- **les exigences relatives aux qualités et dispositions physiques et mentales doivent être conséquentes et objectives;**
- **les tribunaux doivent être mieux organisés et les magistrats mieux préparés;**
- **l'inspection des véhicules doit devenir obligatoire;**
- **l'usage de l'ivressomètre doit être légalisé et vulgarisé; etc. etc.**

M. St-Pierre a raconté aux chefs de police qu'un jeune agent de la police de Montréal a récemment interrogé un automobiliste âgé qui semblait conduire d'une façon anormale. Cet homme a admis être victime de crises cardiaques répétées. Sur la banquette avant du véhicule le policier a trouvé une bonbonne d'oxygène que le conducteur avait soin de tenir à la portée de la main en cas de besoin.

"Comment se fait-il, demande M. St-Pierre, que cet homme ait pu obtenir un permis de conduire malgré qu'il soit un danger public ?

En parlant des tribuanux, M. St-Pierre se demande s'il y a de la logique lorsqu'un juge doit entendre la cause d'un conducteur qui a transgressé la loi immédiatement après avoir entendu la cause d'une prostituée ou vice versa.

En attendant ces améliorations, ajoute M. St-Pierre, il faut immédiatement intensifier les préoccupations des policiers pour la surveillance de la circulation.

Premier élevage au Québec de bisons de l'ouest

On fera bientôt l'élevage du bison de l'Ouest au Québec, plus précisément à Ormstead, à une vingtaine de milles au sud-ouest de la métropole.

Le président de Clearbrooke Game Farms, à Ormstead, M. Art Ball, a en effet annoncé hier qu'il avait acheté un troupeau de bisons du gouvernement canadien avec l'intention d'en faire l'élevage pour des fins commerciales.

Ce sera le premier troupeau permanent de bisons au Québec.

M. Ball a pris l'avion pour Edmonton, hier, afin de s'occuper du transport du troupeau du parc national d'Oak Island, dans le nord de l'Alaska.

Réunion de marchands d'aliments

Les marchands d'aliments de la région métropolitaine doivent se rencontrer ce soir pour discuter des moyens et des façons de lutter contre le Comité paritaire de l'épicerie et contre les heures de fermeture.

L'Association des marchands d'aliments de Montréal Inc. a été formée à cette fin alors que certains des épiciers de quartier ont même exprimé la crainte d'avoir à fermer leurs portes, si le nouveau décret était mis en vigueur.

M. Angelo Zaurrini, président intérimaire de l'Association, a déclaré... "ce décret est très injuste pour le petit marchand".

15 p. 100 des accidents de la circulation sont causés par des chauffards

Les délits de fuite (hit and run) forment une partie importante des accidents où le personnel de la police de Montréal est appelé chaque fois à enquêter. En 1966, en effet, près de 15 p. 100 des appels reçus à la suite d'accidents de la circulation concernaient des chauffards.

C'est ce qu'a déclaré le capitaine Gabriel Cossette, du Bureau de la circulation du Service de la police de Montréal, en s'adressant aux chefs de police du Québec réunis en journée d'étude.

Selon les statistiques de la police, il y a eu environ 4,500 délits de fuite après accidents dans les rues de Montréal en 1966. De ce nombre, 900 chauffards ont été repérés et traduits devant les tribunaux. Les 3,500 autres cas n'ont pas été solutionnés à cause de l'absence totale de témoins.

Pour éclaircir ces délits de fuite, la police de Montréal utilise 19 policiers à plein temps.

Le mot-clef qui doit guider chacun des enquêteurs dans chaque enquête est le mot ICI : I pour intention, C pour connaissance et I pour identité.

Afin d'avoir tous les éléments nécessaires à l'accusation d'un présumé coupable de délit de fuite, l'enquêteur doit pouvoir établir, hors de tout doute : l'intention du chauffard qui veut se soustraire à ses responsabilités ; que ce même chauffard a réellement eu connaissance de l'accident ; et, l'identité du chauffard.

Ces trois éléments essentiels sont d'ailleurs spécifiés au paragraphe 2 de l'article 221 du code pénal qui se lit comme suit :

Quiconque :

- ayant la garde, la charge ou le contrôle d'un véhicule ;
- impliqué dans un accident avec une personne, un véhicule ou du bétail en la charge d'une personne ;
- dans l'intention d'échapper à toute responsabilité civile ou criminelle.

Omet :

- d'arrêter son véhicule ;
- de donner ses nom et adresse ;
- d'offrir de l'aide lorsqu'une personne a été blessée,

Est coupable :

a) d'un acte criminel et passible de deux ans d'emprisonnement ou

b) d'une infraction punissable sur déclaration sommaire de culpabilité.

L'éventail des dommages encourus à la suite de ce genre d'accidents est très large. Il va de l'égratignure minime au renversement d'une personne par un fou du volant. Près d'une dizaine de personnes ont perdu la vie en 1966 dans des accidents où il y a eu des délits de fuite.

Cambriolages

Un établissement, ravagé en fin de semaine par un incendie de quatre alertes, a reçu depuis lors la visite de cambrioleurs qui ont raflé plus de $5,900 de marchandises.

Les propriétaires de Peate Musical, 1431, Mansfield, voisins du cabaret Silver Slipper, situé au no 1433, de la même rue, ont révélé à la police que des inconnus ont enfoncé des panneaux cloués sur leurs montres depuis l'incendie, et ont fait main basse sur sept amplificateurs et des guitares.

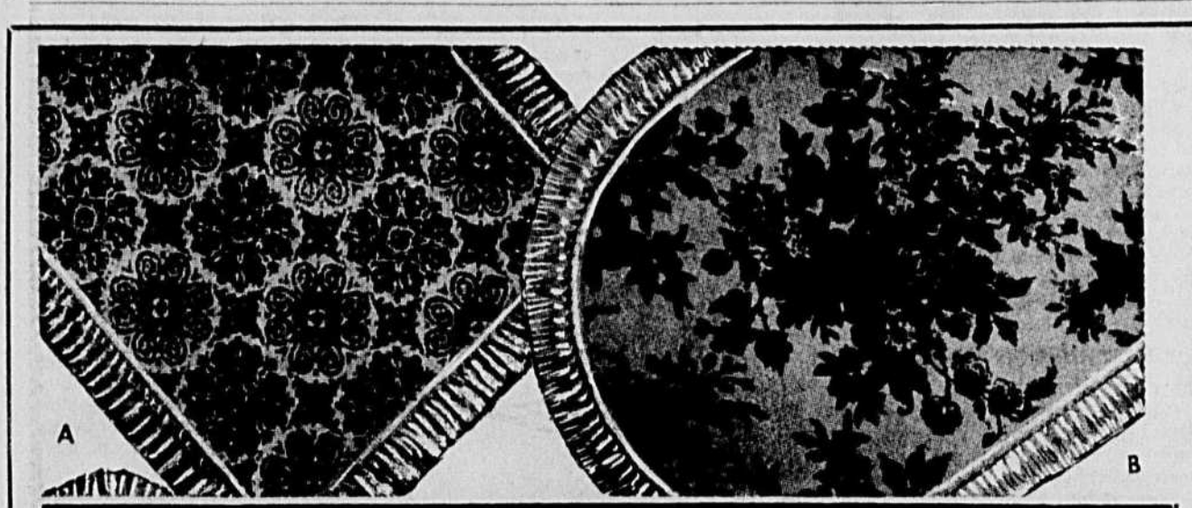
Après s'être fait enlever $3,000, soit la paye de leurs employés samedi soir à Ville Saint-Laurent au cours d'un hold-up, les propriétaires des dégraisseurs Betty Bright ont été victimes durant la nuit d'un cambriolage de plusieurs milliers de dollars.

Des inconnus sont entrés par effraction dans la succursale située au no 5230, rue de Salaberry et ont volé $400 dans la caisse enregistreuse et $3,000 de vêtements.

Des rôdeurs ont volé le camion de Charban, de Cowansville, immobilisé devant le no 160 est, rue St-Viateur, et contenant $4,000 de merceries.

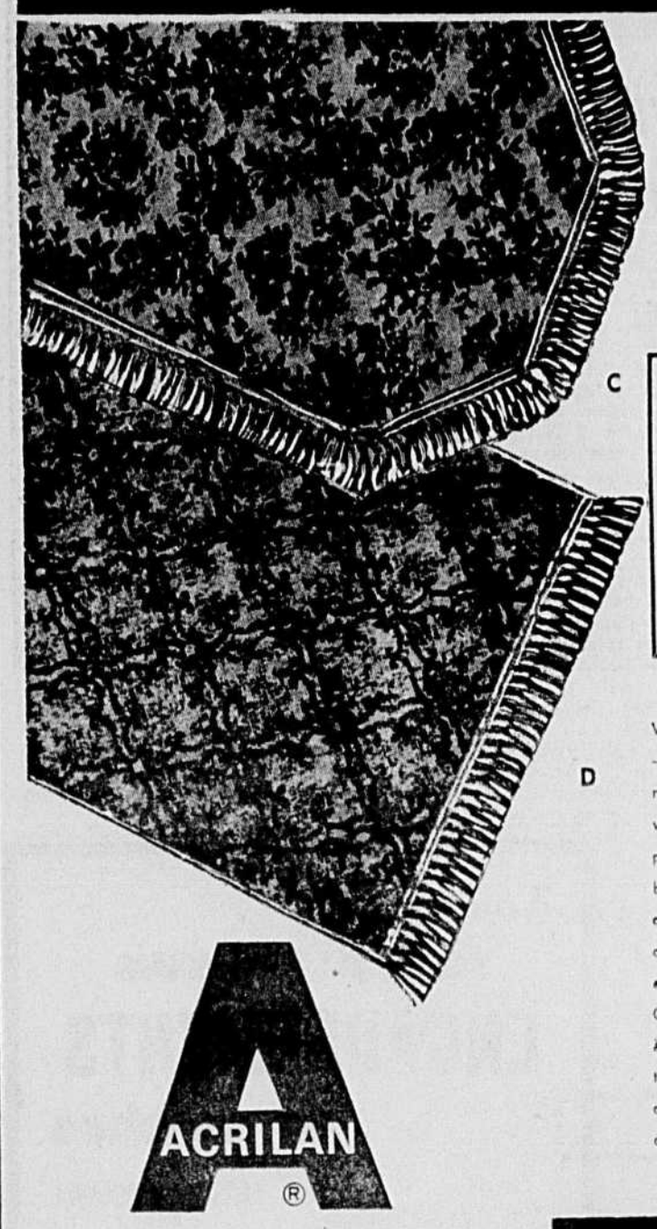
Chez Mme Olga Beni, 3185, rue Van Horne, app. 16, des cambrioleurs ont raflé des fourrures et des bijoux valant $3,570.





Vous pouvez maintenant vous offrir la carpette de vos rêves pour votre maison!

CHOIX DE 20 PATRONS, 4 FORMES, TOUTES GRANDEURS!



Voyez les tapis d'Acrilan "Designer Gallery" par Alexander Smith

SEULEMENT $29.95 avec frange

POUR LE MODELE D

Aussi en grandeurs allant jusqu'à 12' x 18'

Vous avez vu des carpettes dans les magazines de décoration — aux prix de $29.95 pour une grandeur de 27" x 60" — et même encore plus dispendieuses! Maintenant vous pouvez vous procurer ces belles pièces décoratives à une fraction du prix de ces carpettes de grand style en achetant un tapis à bordure frangée de notre collection "Designer Gallery" d'Alexander Smith. Elles sont toutes tissées en fibre acrylique d'Acrilan et sont disponibles en plusieurs patrons convenant ainsi à tous les décors... tels que Colonial, Méditerranéen, Contemporain ou Traditionnel. Choix de plusieurs dimensions à partir de la partie carpette jusqu'à grandeur de la pièce, toutes finies avec une épaisse frange qui ajoute une note d'élégance. Venez dès aujourd'hui, vous reconnaîtrez celle qui convient à votre maison en les voyant!

ACRILAN ®

fibre acrylique de

Monsanto

HEURES D'AFFAIRES :
9 h. à 6 h.; jeudi et vendredi jusqu'à 9 h.
Samedi jusqu'à 5 h.

GRANDES FACILITES DE STATIONNEMENT

GUY RIOPEL LTEE
tapis
linoléum
tuiles

SERVICE A DOMICILE GRATUIT — TERMES FACILES

2553 EST, rue FLEURY Tél. 381-8839

Assurance-maladie: même date mais l'universalité tomberait

OTTAWA — Le premier ministre Pearson aurait assuré les membres de son cabinet qu'il n'y aurait pas de délai dans la mise en application du régime d'assurance-santé, prévu pour le mois de juillet 1968.

On aurait cependant discuté, au cours d'une séance du cabinet qui a duré trois heures, de la possibilité de sacrifier, pour le moment, le principe de l'universalité du régime, tel que prévu par la loi.

La mise en oeuvre d'un programme partiel exigerait cependant un amendement à la loi actuelle qui prévoit que le gouvernement fédéral n'aidera les provinces que dans la mesure où leur programme sera complet, universel, obligatoire et administré par un organisme public.

Cette application graduelle du régime, à laquelle songerait le gouvernement pourrait porter soit sur les services, soit sur les catégories de personnes qu'il toucherait.

Le premier ministre intérimaire (M. Pearson est à Londres pour deux semaines) a déclaré ce matin que le régime d'assurance-santé serait institué comme il a été prévu. "Il n'y a jamais eu aucun doute à ce sujet", a-t-il souligné.

De son côté, le chef de l'opposition aux Communes, M. Robert Stanfield, a déclaré que le gouvernement fédéral était engagé dans une "farce" quand d'une part il invitait les provinces à restreindre leurs dépenses en regard des poussées inflationnistes et d'autre part maintenait sa position que l'assurance-maladie universelle au Canada devrait entrer en vigueur le 1er juillet prochain.

M. Stanfield a affirmé que le gouvernement Pearson présentait ainsi "deux visages" et mettait "fortement en doute sa crédibilité".

Le chef de l'opposition commentait un compte rendu de M. Mitchell Sharp, ministre des Finances, sur la conférence fédérale-provinciale des ministres des Finances qui a eu lieu jeudi et vendredi.

M. Stanfield a critiqué directement le gouvernement libéral parce que ce dernier n'annonce un nouveau délai dans la mise en vigueur de l'assurance-maladie mais n'a pas lui-même suggéré un délai.

M. Douglas

Par ailleurs, le chef néo-démocrate, M. T.C. Douglas, a mis en doute la validité du chiffre de $1 milliard mis de l'avant par M. Sharp et devant représenter le coût de l'assurance-maladie au Canada durant la première année complète de sa mise en vigueur.

M. Douglas a affirmé que M. Sharp avait mis ce chiffre, "fort suspect", de l'avant, pour "effaroucher les provinces et le peuple du Canada" devant l'assurance-maladie.

Dans son bref compte rendu de la conférence fédérale-provinciale, M. Sharp n'a fait aucune mention de l'assurance-maladie, qui n'était pas comme telle inscrite à l'ordre du jour de la conférence.

M. Douglas a cherché à savoir si le chiffre mentionné par M. Sharp était confirmé par des études faites au ministère de la Santé nationale et du Bien-être.

M. Allan MacEachen, ministre de la Santé, a répondu que toute estimation du coût de l'assurance-maladie dépendait de "diverses suppositions qu'il faut faire, et que celles-ci pouvaient ne pas correspondre toutes à la réalité."

"Quelles suppositions le ministre des Finances a-t-il fait pour avancer le chiffre de $1 milliard ?" a demandé M. Richard Bell (PC-Carleton). Sa question est restée sans réponse.

Les employés de la compagnie de
TELEPHONE BELL
mutés à
OTTAWA
désirant des renseignements concernant le logement sont invités à écrire à Costain Estates Ltd., P.O. Box 534, RR9, Ottawa. Téléphone AC. 613 — 824-1566.

Cloutier: l'ass.-maladie coûterait $53,000,000 de plus qu'il est prévu

MONTMAGNY (PC) — Un régime complet d'assurance-maladie dans la province de Québec dépasserait de $53,000,000 les prévisions de la commission d'enquête Castonguay, et s'élèverait à $283,000,000, selon une évaluation faite récemment par le ministère de la Santé.

C'est ce qu'a révélé hier soir, le ministre de la Santé du Québec, M. Jean-Paul Cloutier, qui a ajouté qu'en conséquence, une participation beaucoup plus considérable dse fonds généraux de l'Etat que ce qui a été mentionné jusqu'ici serait nécessaire, étant donné que l'imposition d'un pour cent suggérée dans le rapport de la commission ne représente qu'un revenu de $35,000,000.

Le ministre, qui s'adressait aux maires de son comté et aux responsables des principaux organismes sociaux de la ville de Montmagny, a par ailleurs dit que la participation du gouvernement fédéral de 50 pour cent au régime présuppose que le plan du Québec rencontrera les normes du fédéral. Ce qui, a noté le ministre, n'est pas définitivement établi et déterminé, en ce qui concerne le Québec.

M. Cloutier a ajouté que les contraintes financières actuelles, les priorités accordées à l'éducation et à certains autres domaines et les engagements déjà assumés par le gouvernement du Québec, rendraient impossible tout projet d'établir un régime d'assurance-maladie pour le premier juillet 1968, à moins qu'Ottawa ne consente à un dégagement fiscal approprié, ce que la conjoncture actuelle ne laisse nullement présager, selon lui.

Le ministre s'est dit convaincu que la meilleure formule consisterait dans l'instauration de l'assurance-maladie par l'élargissement de l'assistance médicale à d'autres groupes de bénéficiaires, comme les enfants d'âge scolaire, les personnes âgées, ainsi que les cas de maternité.



La Ford 1968.

Son silence rassure, sa puissance excite, sa ligne séduit.

La Ford 1968: la plus recente interpretation des memes Ford qui se sont revelees extraordinairement solides, merveilleusement silencieuses—sur les pistes d'essai comme sur les grand-routes. En 1965, la Ford s'est revelee plus silencieuse que la Rolls Royce . . . en 1966, elle se compare avantageusement aux voitures europeennes les plus luxueuses . . . en 1967, elle prouve son endurance en negociant les marches du Colisee de Los Angeles. En 1968, la Ford de la nouvelle generation est, plus que jamais, une routiere formidable.

Chacune conserve sa propre personnalite: le classicisme des LTD a 2 et 4 portes. L'elan des decapotables. Le luxe des wagonnettes. Le brio d'une nouvelle Fastback a six places. Et, sous le couvert de l'elegance, une foule de bonnes idees: servo-freins a disque, desembueur de glace arriere, volant inclinable en 7 positions, phares escamotables (veritable tour de passe-passe), combine radio AM/magnetophone stereophonique, et bien d'autres encore. Une liste si complete que vous pourrez pratiquement equiper votre Ford sur mesure.

La transmission SelectShift amelioree (a la fois manuelle et automatique) fonctionne comme une trois-vitesses pour ameliorer encore la souplesse et les performances des nouveaux V8 Ford. Un choix de V8 allant du nouveau 302-po. cu. . . . au puissant 428. Pour des performances enlevantes et l'economie d'un six-cylindres, un gros Six de 240 pouces cubes.

Essayez les Ford 68. Plus silencieuses parce que plus solides. Plus solides parce que mieux construites. Et si elegantes! Des routieres formidables.

L'INSURPASSABLE GARANTIE FORD EN TROIS POINTS—5 ANS/50,000 MILLES—SUR VOITURES NEUVES—LE CONCESSIONNAIRE FORD VOUS FOURNIRA TOUS DÉTAILS.

FORD

CHARTRAND AUTOMOBILE Inc. 4731, boul. Lévesque St-Vincent-de-Paul—661-7757
LIBERSAN AUTOMOBILE, Ltée 10000 ouest, boul. Gouin Roxboro—684-2300
CHRISTIN AUTOMOBILE Inc. 11243 est, boul. Gouin Rivière-des-Prairies 321-1580
LATIMER MOTORS LIMITED 1953 ouest, rue Ste-Catherine 937-9311
SUD AUTOMOBILE Inc. 864 ouest, rue St-Laurent, Longueuil—674-6288
FORTIER AUTO (Montréal) Ltée 5021 est, rue Notre-Dame 254-7171
HY-ROAD FORD MOTORS Ltd. 4901 ouest, boul. Jean-Talon 731-8271
KEATING FORD SALES Limited 4475, ave Bannantyne Verdun—769-8831
GARAGE LATREILLE AUTOMOBILE Ltée 4184, rue St-André 522-3105
VERSAILLES FORD SALES Ltée 4650 est, boul Jean Talon, 376-8180
RICHELIEU FORD SALES Ltée 3175, ave. Victoria, Lachine—637-5861
CHOMEDEY FORD SALES Ltée 2032, boul. Labelle, Laval, Que. 688-9200
BEACON FORD SALES Limited 300 Surrey Drive, Baie-d'Urfé 453-3220
JARRY FORD SALES Ltd. 7275, boul. St-Laurent 274-8331

EN BANLIEUE
BAKER-WRIGHT FORD SALES Ltd. Centre Chateauguay 691-9811
GARAGE ST-EUSTACHE Ltée St-Eustache NA 7-2614
DESOURDY AUTOMOBILE Inc. Chambly OL 8-8704
MONT-BRUNO FORD SALES Inc. St-Basile le Grand 653-3613
LOUIS BLANCHARD AUTOS Ltée Ste-Thérèse 435-6586
GARAGE P. VENNE Inc. Repentigny 581-0120
P. E. BOISVERT AUTO Ltée Boucherville 655-1301
LUSSIER & FRÈRE Inc. Laprairie, 659-1932

Gouvernement du Québec

VENTE à L'ENCHERE
MINISTERE DE LA VOIRIE

Propriété Yvon Ethier — Maison (1½ étage), située au numéro 21, boulevard Perrot, dans la ville de l'Ile Perrot, comté de Vaudreuil.

L'acheteur devra payer en argent comptant ou par chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances pour le plein montant de son achat.

L'acheteur devra s'engager à déplacer ou démolir cette bâtisse avant le 27 décembre 1967.

L'enchère publique aura lieu mercredi, le 6 décembre 1967, à 10 heures du matin (h.n.e.) sur les lieux mêmes.

Pour informations, s'adresser : Bureau de la Voirie, 770, Boul. Henri-Bourassa Ouest Montréal 11, Qué.

Le sous-ministre
EDDY MONETTE, ing.

GUIZOT INVESTMENT CORPORATION

Avis est donné que GUIZOT CORPORATION, une corporation constituée en vertu de la Loi des compagnies de Québec, s'adressera au secrétaire de la province de Québec pour obtenir la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi des Compagnies de Québec.

Daté à Montréal, ce 17ième jour de novembre 1967.

John SAUVE,
Secrétaire-trésorier.

CITE DE LA POINTE-AUX-TREMBLES

CERTIFICAT D'ELECTION

Je certifie, par les présentes, que le maire élu pour la Cité de la Pointe-aux-Trembles, comme ayant reçu la majorité des votes légalement donnés, est monsieur Louis-Philippe St-Pierre, administrateur, 12368, rue Ste-Catherine.

Donné sous mon seing à la Pointe-aux-Trembles, ce quinzième jour de novembre 967.

André-Jean Letendre,
officier-rapporteur.

CITE DE LA POINTE-AUX-TREMBLES

CERTIFICAT D'ELECTION

Je certifie, par les présentes, que l'échevin élu pour le siège No 1 du quartier centre de la cité de la Pointe-aux-Trembles comme ayant reçu la majorité des votes légalement donnés, est M. André Plante, représentant des ventes, 1224, 6ième Avenue.

Donné sous mon seing, à Pointe-aux-Trembles, ce quinzième jour de novembre 1967.

André Jean Letendre,
officier-rapporteur.

CITE DE LA POINTE-AUX-TREMBLES

CERTIFICAT D'ELECTION

Je certifie, par les présentes, que l'échevin élu pour le siège no 2 du quartier est de la cité de la Pointe-aux-Trembles comme ayant reçu la majorité des votes légalement donnés, est M. Roland Désabrais, représentant, 13557, rue Bellerive.

Donné sous mon seing, à Pointe-aux-Trembles, ce quinzième jour de novembre 1967.

André-Jean Letendre,
officier-rapporteur.

CITE DE LA POINTE-AUX-TREMBLES

CERTIFICAT D'ELECTION

Je certifie, par les présentes, que l'échevin élu pour le siège no 2 du quartier ouest de la cité de la Pointe-aux-Trembles comme ayant reçu la majorité des votes légalement donnés est M. J.-Armand Choinière, contremaître, 1215, 8ième Avenue.

Donné sous mon seing, à Pointe-aux-Trembles, ce quinzième jour de novembre 1967.

André Jean Letendre,
officier-rapporteur.

CITE DE LA POINTE-AUX-TREMBLES

CERTIFICAT D'ELECTION

Je certifie, par les présentes, que l'échevin élu pour le siège No 1 du quartier ouest de la cité de la Pointe-aux-Trembles comme ayant reçu la majorité des votes légalement donnés, est M. Steve Bayus, gérant, 770, 4ième Avenue.

Donné sous mon seing, à Pointe-aux-Trembles, ce quinzième jour de novembre 1967.

André Jean Letendre,
officier-rapporteur.

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

	Ventes	Haut	Bas	3 h.
Abitibi	1075	8⅞	8⅝	8⅝
Alcan	6565	26¼	26	26⅛
Algoma	1220	21⅛	21	21⅛
Alliance	—	8	8	—
Alcan 4¼	—	34⅞	34¼	—
Alcan 2 pr	—	39½	39½	—
A T 4½ pr	800	16½	16	16
A T 290 pr	—	41	41	—
Argus	—	12½	12½	—
ArgC pr	—	8¾	8¾	—
Asbestos	400	22	22	22
At Sug	800	11⅜	11¼	11¼
Bq CN	130	10½	10½	10½
Bq D'Epargne	300	10¼	10⅛	10¼
Bq Imp-C	3375	12⅜	11¾	12¼
Bq Mont	3383	11⅝	11¼	11⅝
Bq N-E	3450	14	13¾	14
Bq PC	1835	8¾	8¾	8¾
Bq Roy	3542	15¼	14¾	15¼
Bq Tor-D	525	13	12¾	13
Bell Phone	616	45¼	45	45¼
Brazil	105	13	13	13
BA Oil	—	37	36½	—
Brinco	575	330	325	325
CAE	525	11	11	11
Cal Pow	—	24	24	—
C-Cem	—	33	32¾	—
C Brew	2655	7⅜	7½	7½
C Brew (B)	—	43½	43½	—
C Br Alum	—	14½	14½	—
CP Inv	1550	23¾	23½	23⅝
CI Pow	—	32	31	—
C Marconi	100	5¾	5¾	5¾
CPR $3 Pr	800	10¼	10⅛	10¼
CPR	750	59	58¾	59
CPR 4p.c.	100	9¼	9¼	9¼
C Pfina	20	13½	13½	13½
C Refract	—	12¾	12¾	—
C Vickers	—	8	8	—
Central Del	3300	20	19⅛	20
Chemcell	355	9½	9⅜	9⅜
Chum Ltd	200	20	20	20
Cominco	500	25⅜	25¼	25¼
Cons B	2706	27⅜	27	27¼
C Bath W	—	460	450	—
Corby (A)	—	33½	33½	—
Cons Text	300	6⅜	6⅜	6⅜
Coronation	—	160	160	—
Couvrette A	140	485	485	485
Crain RL	—	47¼	47¼	—
Cred Foncier	—	50	49	—
Cr Cork	—	106⅛	106⅛	—
Cr Zell	—	17⅞	18⅞	—
Crush Int	—	11¼	11¼	—
Denault	—	9¼	9⅛	—
Denison	116	80	80	80
Dist Seag	1355	39⅜	39½	39⅛
DCoalPr	—	13½	13½	—
DoFasco	500	20	20	20
D Glass	—	8½	8½	—
Dosco	1200	9⅞	9½	9½
D Stores	400	17¼	17	17
Domtar	1800	11¾	11⅝	11⅝
D Text	400	19¾	19½	19½
Donohue	—	7	7	7
Du Pont	—	27½	26¾	—
Falcon	—	85	85	—
Fam Play	1725	40½	40	40½
F Cllection	200	11	11	11
Feetwood I	—	21	21	—
Ford US	400	61	61	61
Fraser	100	17	17	17
Fr Pete	—	625	625	—
Fulcrum Pr	200	8¾	8¾	8¾
Glengair	200	200	200	200
GW Life	75	46	46	46
Harding A	200	11¾	11¾	11¾
Hawk Sidd	850	375	370	370
Home A	1825	22⅞	22¾	22¾
Horne Pf	—	330	330	—
Hud Bay M	26	50¼	59¼	59¼
Imp Oil	1783	66⅛	65⅞	66
Imp Tob	—	13¾	13	—
Ind Accep	900	19⅜	19¼	19¼
Inland NG	100	10	10	—
Int Nickel	5781	121	119¾	110½
Int Pap Pr	—	38⅛	37⅞	38⅛
Int Util	6265	38	38	38
Int Util Pr	115	22½	22¼	—
Inter PL	1410	23	22⅝	23
Invest Gr 7'A"	—	8½	8½	—
Jamaica PS	—	18	17½	—
Labatt	700	15½	15¼	15½
Loblaw (A)	800	7	7	7
Loblaw (B)	—	7⅛	7	—
Loeb M	600	14	13⅞	14
MacMillan	410	24¾	24½	24½
Massey F	3304	17¼	17	17¼
Melchers	300	28¼	28	28
Met Stores	—	31	31	—
Melch drts	421	85	85	85
Molson (A)	100	18⅜	18⅜	18⅜
Mtl. drts	3789	47	45	45
Moore Corp	9900	31¾	31½	31¾
MorseR A	—	21½	21½	—
Murphy Oil	100	8½	8½	8½
Mussens	—	6	6	—
Nat Sea	500	7	7	7
NB Tel	200	14¼	14¼	14¼
Noranda	1625	51⅞	51	51¾
North C Gas	110	11⅝	11⅝	11⅝
NS LP	130	9	9	9
Ogilvie A	3500	13½	13⅛	13½
Ogilvie A	—	24½	24⅜	—
Pac Pete	950	18⅜	18	18¼
Placer	—	31	31	—
P Corp	—	9	8⅞	—
Price	1300	10½	10⅜	10½
Q Phone	500	15¼	15¼	15¼
Reitman's	—	10½	10⅜	—
Rio Algom	340	33¾	33¾	33¾
Rolland A	200	8½	8	8½
Ronalds F	—	17¾	17¾	—
Rothmans	525	23	23	23
Royal T	200	18½	18½	18½
Scott L	140	34¼	34¼	34¼
Shell Can	60	29¾	29¾	29¾
Shell I pr	—	32½	32¼	—
Sher W	—	103	103	—
Shop Save	—	13	12¼	—
Simpsons	1000	34¼	34¼	34¼
Simp Sears	—	22	22	—
Steel Can	—	21	20½	—
Steinbg A	—	18⅜	18¼	—
Steinbg Can	100	30	30	30
T Grp (A)	—	8¾	8¼	—
[illegible]	—	28⅛	27⅝	—
[illegible] PL	975	20½	20⅜	20½
Triad Oil	—	210	210	—
[illegible] Pr	—	22¾	22¾	—
Un Auto	100	19	19	19
Un West	25	41¼	41¼	41¼
Versafood	400	10⅝	10⅝	10⅝
Viau	800	13	13	13
Wajax	825	19¼	18¾	19¼
Walk GW	510	33⅞	33⅞	33⅞
Weldwood	—	11¾	11⅝	—
W Pac Pd	700	6	5¾	6
Weston (A)	—	15¾	15¾	—

Bourse Canadienne

Agassiz	11500	42	40	41
Alscope	2925	215	205	215
Am Metro Ent	1600	205	200	200
Anthonn	500	8	8	8
Arno	5000	4½	4	4½
Baker Talc	5500	30	28	30
Band Ore	—	13	13	—
Barvallee	—	7	7	—
Bateman	—	6	6	—
Beace Pt	11000	8	7	7
Beld Cort	—	7½	7½	—
Bellechasse	—	10	10	—
Beth Copper	700	720	720	720
Black River	1000	7	6	7
Blue Bon	—	265	260	—
Bruce Presto	5000	7	7	7
Bruneau	1000	13	13	13
Brunswick	—	525	525	—
Burnt Hill	19500	58	51	55
Camflo	1100	400	395	395
CDRH	2900	8½	8¼	8½
$CI Inv Tr	35	25	25	25
C. Interur.	200	340	340	340
Cannon Mines	13500	20	18	19½
Cartier-Que	500	8	8	8
Cassidy's	200	7¾	7¾	7¾
Castle Oil	500	43	43	43
Chemalloy	5100	425	405	425
Chipman	1000	9	9	9
Commodore	4050	320	295	320
Commodore w	500	70	70	70
Cominga	—	7	7	—
C Manitoba	5500	48	43	43
C New Pac	1000	70	60	60
C Persh	—	19	19	—
CQ Smelt	3400	276	250	267
CQ SYell	—	3	3	—
C Virginia	3500	45	41	45
Corgemines	2000	50	50	50
Crownbridge	5500	12	10	12
Credo	3500	28	27	28
Dauphin	4000	13	13	13
Delta Elect	200	325	325	325
Devil's Elbow	2500	26	24	26
Dolsan	2500	11½	11½	11½
Dome	100	50½	50½	50½
Dom Exp	2500	18½	18	18
Dom Lease	1000	16	16	16
Domco	100	1 2⅝	12⅝	12⅝
Dumont	—	19½	19	—
Eagle Gold	3100	158	158	158
East Sull	300	560	560	560
East Vent	—	13	13	—
Fano	—	6	5	—
Fidelity	1000	30	30	30
Fleet Mfg	—	170	170	—
Flint Rock	—	13	13	—
Fontana	—	4	4	—
FT Reliance	4000	30	30	30
Fox Lake	—	7	7	—
Futurity	—	35	35	—
Glen Lake	300	210	210	210
Grissol	100	375	375	375
Guardian M	15500	53	48	48
Imbrex	—	5½	5½	—
Inland Ch	—	6⅝	6⅝	—
Inspiratn	—	130	125	—
I Atlas	—	24	21	—
Inland C	800	31	30	31
I Dredg	7000	6	6	6
Israel Oil	—	6½	6½	—
James Bay	22000	42	40	41
Keltic M	1000	15	15	15
K Desmond	—	18	18	—
Kenting Av	100	24⅜	24⅜	24⅜
Kiena	500	73	73	73
Kodiac Pet	1000	80	80	80
Kontiki	—	5½	5½	—
Ladubaro	2000	41	40½	41
Lingside	5000	6	6	6
Louanna G	7000	15	14½	14½
Merrill	1700	160	160	160
Mid-Chib	1000	13	13	13
Midepsa	2500	240	223	228
Miro Mines	41000	35	33	34
Mistango	47000	21	19	19
Molyb	500	140	140	140
Mt Pleast	7000	12	12	12
MR Rice Pr	—	19	19	—
Native Min	27050	11	9	11
N Glacier	1000	25½	25½	25½
N H Cast	2000	28	28	28
Newrich	—	11	11	—
Nocana	2000	5	4	5
NA Rare M	17499	28	25½	28
NW Conalask	—	7	7	—
Opem Ex	38500	22	18	20½
Pat Silver	4500	26	25	25½
Peace Riv	150	700	700	700
Pennbec	5000	10½	9	10½
Peso S	—	160	160	—
Pine Ridge	1000	18	18	18
Pitt Gold	1000	4½	4½	4½
Power P	—	9	9	—
Que Ascot	—	4	4	—
Que Chib	6000	25	25	25
Queenston	6000	13	13	13
Rencherla	4000	19	18	19
Ranger O	1400	440	435	435
Ref Cent	—	3	2½	—
Rouyn Ex	5000	11	10	10
RA Pete B	500	92	92	92
Rusty L	21500	7	6½	6½
St-L Calum	1400	185	185	185
St Lucie Ex	1000	9½	9½	9½
Sapawe	—	5	5	—
Select Fin	—	220	220	—
Silver R	—	16	16	—
Silver Sum	2000	13	13	13
Silver T	—	35	32	—
S Dufault	10000	25	24	25
Spartan Air	1100	110	110	110
Stairs Ex	1000	11	11	11
Subeo	4500	184	182	182
Superpack	400	9	8¾	9
Surlaga	500	79	79	79
Tache	—	7	7	—
Tazin	5000	14½	14	14
Titan	2000	7	7	7
Trsterre	3000	16	16	16
U Asbestos	1000	790	780	790
Un Obalski	59200	105	94	97
V Der Hout	400	300	275	275
Wabasso	—	14	14	—
Wabasso B	200	40	40	40
Waite Dfault	3200	23	20	20
Westairs	2500	19	17	19
West Hill	—	27	27	—
West Tin	6000	17	15	15

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	Ind.	S. pub.	Banq.	Comb.	Pap.
Changement	— .89	—1.06	—1.89	—1.02	— .66
Clôture — 20 nov.	165.58	135.78	116.80	155.10	93.37
Haut — 1967	173.93	150.19	136.26	164.41	125.04
Bas — 1967	148.99	128.83	109.48	141.48	92.28

cours des obligations

Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières.

GOUVERNEMENT DU CANADA

		Achat	Vente
2¾ 15 juin	1968	98	98⅛
5 1er oct.	1968	99	99⅛
5¾ 1er oct.	1969	99	99⅛
1er juin	1971	95	96
5 1er juillet	1970	97	97½
4¼ 1er sept.	1972	90	91
4¼ 1er oct.	1973	91¼	92¼
5¼ 1er oct.	1975	92½	93½
5½ 1er juin	1976	77½	78½
5½ 1er oct.	1980	89½	90½
4½ 1er sept.	1983	78	79
5¾ 1er mai	1990	83½	84½
5¾ 1er sept.	1992	89½	90½
5½ 1er oct.	1969	98½	99
CNR 5½ 15 dec.	1971	96	97
CNR 2¾ 15 sept.	1969	94	95
CNR 1er fev. 4	1981	73½	74½
CNR 5¾ 1er jan.	1985	89	91
CNR 1er oct.	1987	79½	81

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

BC El 5¾ 18 nov.	1991	81½	83½
M Hy 6¾ 1er oct.	1986	88½	90½
NB 6¼ 15 nov.	1991	85½	86½
Ont Hy 6 juil.	1988	89½	90½
Ont 5⅝¾ 1er mars	1986	87	88
Que 6½ 1er oct.	1978	91	92
Que 6½ 1er oct.	1991	89	90
Que Hy 6 15 oct.	1979	86	87
Q Hy 6 15 juil	1990	83	84
Ter 6¼ 1er juin	1991	85	86
Sask 6¼ 1er oct.	1986	89½	90½

MUNICIPALITES

Mont 7 1er jan	1992	89	90
Vncv 5½ 15 dec.	1980	82½	84
Tor M 6½ 1er nov	1986	89	91

CONVERTIBLES

Cdn Utilities 5¾	1977	130	—
Can Petrofina 4	1972	86	—
Inland NG 5½	1977	90	—
Pac Pete 5	1977	88	90
Simpsons 5½	1979	145	—
TC Pipe Lines 5	1789	97	99
W Coast x-c'pon 5½	1988	98	101

INDUSTRIES

Abitibi 7¼	1987	98	99
Alum of C 4½	1973	87	89
Alg Steel 5½	1978	84	86
BA Oil 5¼	1977	83	85
Brazilian 4½	1971	91½	—
Can Cem 3¾	1975	78½	80½
CB Alm 5¾	1980	87½	89½
CPR 5	1983	79	81
CR Foncier 5¾	1985	80	82
Dom Stores 5½	1976	90	92
Domtor 6¾	1987	90	92
Eaton Acc 5¾	1985	83	85
Imp Oil 6¾	1987	95½	97½
Ind Accp 6¾	1984	93½	95½
Roy T Mart 6	1975	89	91
Roynat 6¾	1981	88½	90½
Shell Oil 5⅞	1977	91	93
St Law Cp 5	1978	82	84
Simpson's 4¾	1973	88	90
Triud 4¾	1971	90	—
Weston Geo 6¾	1987	91	93
Woodward 5¾	1985	83	85

SERVICES PUBLICS

Atlas Gas T 5¾	1985	87	—
Ang Can Tel 6	1983	84	—
Bell Tel 6¼	1978	94	95
Bell Tel 5½	1982	83¾	—
Bell Tel 5¾	1984	84¾	—
Bell Tel 3¾	1979	71¾	—
Bell Tel 6⅛	1987	88½	—
Bell Tel 6¾	1992	96¾	—
Brazilian 4¾	1970	95	—
Bowater Pw 3¾	1980	74½	78
BC Teleph 6¾	1991	87¾	—
Calgary Pow 5¾	1982	89	—
Cdn Elec 5	1968	94¾	—
Cdn West NG 5⅜	1983	83	—
Consumers G 5¾	1984	85¾	—
Cons Gs 5	1978	82¼	—
Gs Lakes P 5¾	1977	88¼	—
Lakeland NG 6	1982	79½	—
Marit Elect 3¾	1983	87	—
NFLD Lt et P 5½	1978	88	—
Northwr Ut 5¾	1988	81¼	—
N Ont NG 5¾	1982	77½	—
Northern Tel 5¾	1983	86¼	—
Que No 7	1990	94	—
Que NG 6	1988	84	—
Que Tel	1789	96	—
TC Pipeline 585 9	1987	81	—
Nnion G 5½	1977	93	—

IMMEUBLES

Eatons Realty 5	1978	82	84
Eaton's Realties 3½	1968	98	99
Loblaws 5½	1983	84	86
Steinbergs Pron 6	1984	86	88

Hausse des bénéfices des sociétés aux USA

WASHINGTON (PA) — Les profits des sociétés américaines ont renversé la situation déclinante qui a duré neuf mois, au cours du troisième trimestre de 1967, gagnant $1,200,000,000 pour atteindre un taux annuel de $80,000,000,000 impôt exclus, a annoncé le ministère du Commerce.

Par la même occasion, le ministère déclare que la croissance économique générale, au troisième trimestre, a été plus considérable qu'on n'avait cru tout d'abord.

Il ajoute que le produit national brut, qui est la valeur de toutes les marchandises et de tous les services produits dans l'économie, a augmenté de $16,100,000,000 — et non de $15,000,000,000 — atteignant un taux annuel de $791,200,000,000.

Le rapport du ministère fournit aussi à l'administration Johnson de nouvelles armes dans sa lutte actuelle avec le Congrès, à propos de la surtaxe de 10 pour cent d'impôt sur le revenu individuel ou corporatif.

Rythme plus rapide

Les économistes du gouvernement soutiennent que l'économie, qui a été ralentie par les grèves, adoptera un rythme plus rapide au cours du quatrième trimestre.

Les chiffres concernant ce trimestre seront fournis l'année prochaine. Ce rythme, disent-ils, ne pourra pas être maintenu sans provoquer une inflation considérable, à moins que le Congrès ne hausse les impôts.

Le rapport du ministère souligne qu'une dose considérable d'inflation a marqué le troisième trimestre. Il ajoute que la moitié des profits était composée de production réelle et l'autre moitié d'augmentation dans les prix.

du parquet de la bourse

Forte reprise à Wall Street

La tendance des cours à la **Bourse de Montréal,** sous l'influence de la forte reprise qui se poursuit à Wall Street, continue de gagner du terrain en début d'après-midi.

Le marché est modéremment actif et tous les principaux secteurs du marché enregistrent des gains, sauf celui des papeteries ou l'indice se replie légèrement. L'indice combiné marque une avance de 1.04 à 156.14.

Parmi les gains les plus importants, Canadien Pacifique qui avait perdu 1½ lundi se relève de 1. à 59. Dosco hausse de ⅞ à 9⅛, Brazil de ⅞ à 13, Noranda de 1½ à 51¾, Hudson Bay Mining de 1 à 59¼, Chum Ltd. de 1 à 20, Viau de 1 à 13, Wajax de ⅞ à 19⅛, Walker de ⅝ à 33⅞, International Utilities de ¼ à 38⅛ de même que Alcan à 26¼. Parmi les uraniums Denison gagne 1½ à 80 et Rio Algom ½ à 33¾.

A la Bourse Canadienne dans le groupe minier et pétrolier, Bethlehem Copper gagne 25 cents à 7.70, United Asbestos 40 à 7.90, United Obalski 10 à 1.03, Ranger Oil 35 à 4.35, Opemiska Exploration 3 à 21 cents et Miro 2½ à 35 cents. Guardian perd 3 cents à 52 cents, Murnt Hill 6 à 52 cents et Consolidated Virginia 9 à 41 cents.

* * *

La hausse à la **Bourse de Toronto,** de même qu'à Montréal, se poursuit dans une ambiance modérément active.

Aux industrielles, Noranda hausse de ⅞ à 51½, Consumers Gas de ⅜ à 21¼, Dosco de 1 à 10 et Hawker Siddeley de 15 cents à $3.75. Par contre Hudson Bay Co. qui possède des intérêts importants en Grande-Bretagne baisse de ½ à 20.

Aux uraniums, Denison gagne ¾ à 79¾, Roman Corp. ⅜ à 27¾ et Rio Algom ⅛ à 33⅞. Aux pétroles de l'ouest, Scurry-Rainbow hausse de 1¼ à 43, Hudson Bay Oil de ¾ à un sommet de 41¾ et Pacific Pete de ⅜ à 18⅛. Les mines d'or qui ont marqué des gains très sensibles lundi sont en baisse aujourd'hui; Campbell Red Lake perd 1 à 23 et Dome Mines ½ à 50¾. Kerr-Addison perd ¼ à 16⅛.

Aux spéculatives, Kidd Copper gagne 16 cents à 1.08, PCE Ex. 6 à 1.46 et White Star 3½ à 41 cents. Gardroy perd 4 cents à 37 cents.

* * *

Un revirement complet de la tendance continue de se manifester à **New York** alors que la reprise, amorcée en dernière heure lundi se poursuit dans une atmosphère très active cet après-midi.

Tous les secteurs du marché participent à la hausse sous la conduite des "glamour stocks" mais aussi sous la conduite de plusieurs "blue chips" qui enregistrent des avances de 1 point ou mieux.

A midi, l'indice industriel Dow Jones s'inscrit à 866.62, en hausse de 8.84 alors qu'une heure plus tôt son gain était de 10.23. Les haussiers continuent de l'emporter sur les baissiers par environ 4 contre 1.

La moyenne des 60 titres clé de la PA, s'élève de 3.6 à 310.9.

Parmi certains groupes de valeurs notamment en hausse, on note les automobiles, les aciers, les caoutchoucs, les aérospatiales, les électroniques, les chemins de fer et les services publics. Les aurifères sont par contre en baisse après avoir marqué des gains importants, lundi.

* * *

La séance de la **Bourse de Paris** est encore dominée cet après-midi par une véritable ruée sur l'or. Le métal jaune est cette fois-ci le plus demandé tandis que les mines d'or retrouvent une allure normale et sont toutes cotées en légère hausse. Les valeurs en revanche, françaises et étrangères, sont pour la plupart en baisse plus sensible qu'hier. Il ne faut pas oublier cependant en ce qui concerne les françaises que c'est demain la séance de liquidation des opérations à terme du mois de novembre et que dans une telle conjoncture la tendance est traditionnellement alourdie. L'animation reste grande en séance où les professionnels commentent essentiellement le mouvement considérable d'achat d'or. D'une manière générale, les milieux financiers estiment que la Bourse de Paris fait preuve, comparativement aux autres places, d'une tendance plus soutenue après la dévaluation du sterling.

* * *

LONDRES. — Après avoir glisssé rapidement comme prévu à l'ouverture, les cours des valeurs industrielles ont opéré un vif redressement presque aussitôt après pour s'inscrire en baisse seulement de 3,9 points à l'indice par rapport à vendredi dernier c'est-à-dire, à la veille de la dévaluation de la livre. A l'ouverture la baisse avait été de 11,9 points (403,6). Les Fonds d'Etat ont fait les principaux frais de celle-ci alors que les minières, bien entendu, ont accusé de fortes avances sur toute la ligne de même que, aux matières premièrese, les caoutchoutières. Dans le compartiment industriel, les valeurs de compagnies possédant des intérêts fortement diversifiés à l'étranger, comme les pétrolières et les produits chimiques, ou possédant un puissant commerce d'exportation, comme Rolls Royce et Leyland/Triumph, aux automobiles, s'inscrivent même en hausse sensible par rapport à la clôture vendredi dernier. Aux textiles, de même, quelques vedettes progrssent fortement.

titres au comptoir

Cours fournis par Bongard, Leslie & Co.

	Achat	Vente
Abeta	8	11
Africana	35	45
Advance RL	6	9
Aconic	2	5
Albatros S	25	30
Amat Mng	5	—
Americ	5	7
Amer Chib	2	5
Arnora	—	1½
Beauchemin	—	40
Bald Mt.	2	4
Bla Nell	6	8
Boma Chib	10	15
Beauport Holding	15	20
Bracemac	11	13
Burrex	11	14
Chibtown	20	40
Clearwater	—	20
Clero	15	20
Columbia River	30	35
Can Javelin	9½	10
Cuvier	3	5
De Lesseps	20	—
Dasson	—	10
Doral	15	25
Dubuisson	3	5
Ducros	60	70
Elmac	2	4
En-O-La Ex	—	10
Ganda Silver	7	10
Gaspe Copper	45	48
Gaspesia	—	25
Gibson	5	8
Gold Star	—	10
Grt Lake Nickel	3 70	4 00
Hucamp	40	50
Independent	3	5
Iroquois	10	20
Imperial Minerals	—	25
Jack Waite	1	3
Jubilee	55	65
Juma	5	8
Kewogama	6	7
Kukatush	7	8
Lake Beaver	13	16
Leeds Metal	20	30
Little Tex	—	10
Lun Echo	21	25
Madex	24	34
Mt. Cartier	40	48
Mariner	25	30
Martin Bird	¼	1½
Mattagami Ex	—	5
Milado	—	10
Molybia	20	25
Naganta	18	28
Nat. Malartic	1 15	1 25
Nemrod	15	—
New Assuc Dev	6½	9½
New Baska	20	25
New Insca	17	22
New Larie	7	9
New Miller	5	8
New Pascalis	28	33
Nipiron	25	35
Norque	5	8
Nouvelle	38	48
Oklend	1	2
Olympius	—	25
Prado	1 25	1 35
Que Explorers	10	15
Quejo	3	6
Radio Hill	1.10	1.30
Ran Lux	—	25
Rand Mal	5	8
Seaway	2	4
Scott Chip	1	2
Scandia Mng	5	15
Starlight	¼	1½
Sullico	4 50	5 50
Thunder Bay	95	1.10
Timroa	10	—
Waco Pete	3	8
Watson Lake	1	3
Wm Leys	2	4
Young Dave	14	17

SECTION INDUSTRIELLE

Source : Kippen and Co.

Bque d'Economie Que	6½	7¼
Bank West	11½	12½
BC Molv	8	8¾
Carrier	9½	10
Chartered Credit	2½	3
Corpex W.	—	0 50
Credit St. L "B"	15½	17
Crown Life	21	23
East C Sav	5	6
Grenache	2 75	3 00
Ind Life	14	16
Incorme	6	7
Int. Systcoms	41	42
Jenkins	16	18
La Prev	15½	17

fonds mutuels

par la PRESSE CANADIENNE

	Achat	Vente
Adanac	2.30	2.51
Andreae Equity	3.47	3.79
All Cdn Com	7.72	8.44
All Cdn Div	9.54	10.43
All Cdn Ven	7.73	8.45
American Growth	6.52	7.13
Associate Investors	4.97	5.02
Beaubran	37.84	41.09
Canada Growth	7.03	7.73
Canada Security	4.61	5.07
Cdn Gas Energy	12.49	13.69
Cdn Investment Fund	3.97	4.36
Cdn Scudder Fund	16.73	16.73
Cdn Sec Growth	7.08	7.76
Cdn Trusteed	4.49	4.91
Canafund	53.81	56.50
Champion Mutual	6.99	7.60
Collective Mutual	6.47	7.03
Commonwealth Intl	10.38	11.38
Commonwealth Intl Lever	11.69	12.81
Corporate Investors	5.87	6.42
Diversified Income A	1.46	1.62
Diversified Income B	4.83	5.32
xDividend Shaes	3.58	3.93
Dominion Compound	4.36	4.74
xDreyfus	14.52	15.85
Entarea Investment	4.95	5.39
European Growth	7.42	8.11
Exec. Inv. Intl. Ltd.	7.70	7.66
Executive Fund of Cda	7.54	7.91
Federated Financial	5.01	5.48
Federated Growth	7.52	8.22
xFidelity Trend	32.44	35.26
Fonds Collectif A	6.44	7.00
Fonds Collectif B	4.90	5.05
Fonds Collectif C	8.55	9.29
Fonds Desjardins A	4.63	—
Fonds Desjardins B	4.47	—
Fraser	12.15	12.16
Gis Compound	8.59	9.39

Naissances Décès Remerciements In memoriam

ABRAN (Stella) — A Verdun, le 19 novembre 1967, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme Edouard Abran, née Stella Bernier, demeurant à 3759 Wellington, mère de Rémi Bazinet (Rachel), Jeannine Kennedy, Mme Gilles Blais (Huguette), Edouard et sa belle-fille Huguette. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
3565 Boul. LaSalle,
à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Paix où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AUDREN (Alice) — A Pointe-aux-Trembles, le 19 novembre 1967 à l'âge de 80 ans est décédée Mme veuve Adrien Audren, née Alice Champagne, demeurant à Pointe-aux-Trembles. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
1813, rue Notre-Dame est
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Pointe-aux-Trembles, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BARBEAU (Marin) — A Montréal, le 19 novembre 1967, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Marin Barbeau, époux de Céline Masson, père de Lucette (Mme G. Clerk), Joset, décédée, et de Raymond. Il laisse en plus 1 belle-fille, Barbara Handfield (Mme Raymond Barbeau), 1 gendre, M. Georges Clerk et 8 petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée,
5650 Chemin Côte-des-Neiges,
pour se rendre à l'église St-Joseph de Ville Mont-Royal où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Au lieu de fleurs, offrandes à l'Oeuvre de votre choix seraient appréciées.

AVIS est par les présentes donné qu'un contrat, signé le 27 octobre 1967 sous les termes duquel toutes les créances présentes et futures de Vickers Krebs Limited, furent vendues à la Banque Canadienne Impériale de Commerce, fut enregistré le 9 novembre 1967 au bureau d'enregistrement Division d'Enregistrement de Montréal, sous le numéro 2025361.
BANQUE CANADIENNE IMPERIALE DE COMMERCE
Par : M. J. M. Casavant
Gérant adjoint

AVIS est par les présentes donné qu'un contrat, signé le 27 octobre 1967 sous les termes duquel toutes les créances présentes et futures de Canadian Vickers Ltd., furent vendues à la Banque Canadienne Impériale de Commerce, fut enregistré le 9 novembre 1967 au bureau d'enregistrement Division d'Enregistrement de Montréal, sous le numéro 2025362.
BANQUE CANADIENNE IMPERIALE DE COMMERCE
Par : M. J. M. Casavant,
Gérant adjoint

Avis est donné par les présentes que Robert Otto Ervin Steiner, lithographe et écrivain, domicilié et résidant à 5626 Emerald, appartement 121, Montréal, s'adressera au secrétaire de la province de Québec pour obtenir la permission de changer son nom à Robert Steiner Sherwood, en vertu des dispositions de la Loi du Changement de Nom, 13-14 Eliz. II, 1965, chap. 77.
Montréal, le 10 novembre 1967.

SOCIETE CENTRALE D'HYPOTHEQUES ET DE LOGEMENT
SOUMISSIONS
1968 — Contrats
service d'entretien
PLOMBERIE — ELECTRICITE
Divers ensembles d'habitation
Grand-Montréal
et district de Saint-Jean, P.Q.

Des soumissions scellées séparément pour la plomberie et l'électricité et indiquant clairement leur contenu, adressées au soussigné seront reçus jusqu'à MIDI — HEURE DE MONTREAL — JEUDI LE 7 DECEMBRE 1967 pour LES CONTRATS DE SERVICE D'ENTRETIEN A 24 ENSEMBLES D'HABITATION (DIVISES EN 8 GROUPES) DANS LA REGION GRAND-MONTREAL ET DISTRICT DE ST-JEAN, P.Q. CONTRATS SERONT OCTROYES PAR GROUPE.

Les devis et les formules de soumissions requis peuvent être obtenus à l'adresse indiquée ci-dessous. La plus basse ou toute autre soumission ne sera pas nécessairement celle acceptée.

Le Gérant
SOCIETE CENTRALE D'HYPOTHEQUES ET DE LOGEMENT
2350, chemin Manella
Ville Mont-Royal
Montréal 16, Québec

LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA CITE DE THETFORD MINES CASE POSTALE 789
APPEL D'OFFRES

La Commission Scolaire de la Cité de Thetford Mines recevra jusqu'à 2 hres p.m., le 1er décembre 1967, à son siège social, des offres sous enveloppes scellées pour le projet suivant:
101 : Equipement audio-visuel, téléviseurs, radios, tourne-disques, magnétophones, projecteurs, écrans, etc. Elle recevra également jusqu'au 7 décembre 1967, à 2 heures p.m., à son siège social, des offres sous enveloppets scellées pour le projet suivant:
102 : Equipement d'éducation physique, équipement lourd et équipement léger.
Les devis et autres documents utiles peuvent être obtenus au bureau du secrétaire-trésorier, 94 rue Notre-Dame sud, à Thetford Mines, entre 9 hres a.m. et 5 hres p.m., du 20 novembre au 1er décembre.
Garantie requise (chèque visé) avec la soumission, équivalent à 5% du montant de la soumission.

CLAUDE LAFRANCE,
secrétaire-trésorier.

VILLE DE MONTREAL-OUEST
RECONSTRUCTION DU PAVAGE

Soumissions sous enveloppes scellées pour la reconstruction en béton d'environ 3600 pi. lin. de rues, trottoirs longeant ces rues, bordures, égouts de surcharge sur diverses rues seront reçues par le soussigné jusqu'à 5.00 p.m. heures normale de l'est, **JEUDI, le 30 NOVEMBRE 1967.**

Les plans, devis et formules, questionnaires et informations additionnels peuvent être obtenus de Lindsay, Cosgrove et Associés, Ingénieurs-Conseils, 35 rue York, Westmount, Montréal 6, P.Q., sur dépôt de $50.00 remboursable sur retour de ces documents en bonne condition.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé tiré sur une banque à charte canadienne, payable à l'ordre de la Ville pour un montant équivalent au moins 10 p.c. de la soumission.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

F. Radcliffe, Secrétaire-trésorier,
Ville de Montréal-Ouest,
50 ave Westminster sud,
Montréal-Ouest, Qué.

FLEURISTE
A. Gules d'Alcantara inc.
526-5955
3033 e. SHERBROOKE

BAYARD (Carmelle) — A Montréal, le 18 novembre 1967, à l'âge de 42 ans, est décédée Mme Armand Bayard, née Carmelle Joly, demeurant à 101 Laurier Ouest. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires
Adolphe Lemay Inc.,
25, rue Laurier Est,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUCHAMP (Alfred) — A St-Roch de l'Achigan, le 19 novembre 1967, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Alfred Beauchamp, époux de Valéda Guilbault; demeurant à St-Roch. Les funérailles auront lieu jeudi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jean-Denis Beauchamp
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Roch de l'Achigan, où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUREGARD (Cécile) — A Montréal, le 20 novembre 1967, à l'âge de 75 ans est décédée Mme Arsène Beauregard, née Cécile Chartier, épouse en 1ères noces de feu Eugène Huot, demeurant 5197 Chambord. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coop. de Frais Funéraires,
4848, rue Papineau
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Stanislas, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CADIEUX (Gérard) — A Verdun, le 18 novembre 1967, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Gérard Cadieux, époux de Marcelle Desjardins, père de Pierre et Huguette, frère de Charles Auguste, directeur de la Compagnie Woolco, directeur de F. W. Woolworth, demeurant à 671 — 2ième. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.,
512, rue de l'Eglise, Verdun,
à 9 h. 40 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CAPPA (Concetta) — A Montréal, le 20 novembre 1967, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme veuve Giocchino Cappa, née Concetta Roberto, demeurant 7495, Chabot; mère de Giovannina, Giovanni, Félic, Vincenzo, Giuseppe, et soeur de Catherine Gagliardi. Les funérailles auront lieu jeudi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée et
Société Coopérative de
Frais Funéraires
2251, rue Jean-Talon est
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Consolata, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARRIER (L.-Philippe) — A l'hôpital Notre-Dame de Montréal, le 19 novembre 1967, à l'âge de 59 ans, est décédé L.-Philippe Carrier, époux de Monique Hone, et en 1res noces de feu Alice Chevalier; outre son épouse il laisse dans le deuil ses frères, soeurs, beaux-frères, belles-soeurs, Mme veuve Valère Plante, M. et Mme Lionel Carrier, M. et Mme Emilien Carrier, M. et Mme Wilfrid Bernard, M. et Mme Alexandre Carrier, M. et Mme François Hone, M. et Mme André Hone, M. et Mme Antoine Hone, M. et Mme Louis Empain, docteur et Mme Joseph Saine, Mlles Edmée, Cécile et Pascale Hone, M. et Mme Armand Garceau, ainsi que de nombreux neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires
Bouvette et Frères
741, rue des Cèdres
Shawinigan, Québec
pour se rendre à l'église St-Pierre, de Shawinigan, où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de St-Joseph, de Shawinigan, lieu de la sépulture.

CHARBONNEAU (Alice) — A St-Gabriel-de-Brandon, le 20 novembre 1967, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme Joseph Charbonneau, née Alice Pelletier, demeurant à St-Gabriel-de-Brandon. Outre son époux, elle laisse ses enfants, Mme Pascal Lalonde (Marie-Ange) de Calgary, Alberta; Mme J.-O. Caron (France) de Montréal; Marcel Charbonneau, de Los Angeles, Californie; Mme Alex Bathurst (Jeannine) de Rosemère, et Simon Charbonneau de Toronto; ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Yves Poitras,
à St-Gabriel-de-Brandon,
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CRETE (Jean-J.) — A Grand-Mère, le 20 novembre 1967, à l'âge de 79 ans, 8 mois est décédé M. Jean-J. Crête, époux de Cécile Rouleau, demeurant à St-Jacques-des-Piles, comté Laviolette, père de Paul Crête. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira du centre funéraire
Pellerin et Fils Ltée,
599, 6e avenue, Grand-Mère,
à 2 hrs 15 pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 3 hrs p.m. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CUIERRIER (Wilfrid) — A Montréal, le 18 novembre 1967 à l'âge de 85 ans est décédé M. Wilfrid Cuierrier, époux de feu Léa Lalonde, autrefois de la rue Boucher. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul & Fortin
835 est Ave Laurier,
pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de Glen Robertson, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DARVEAU (Laurette) — A Duvernay, le 19 novembre 1967, est décédée Laurette Limoges, épouse de Lucien Darveau, mère de Suzanne (Mme Léo Sanscartier), Micheline (Mme Georges Robitaille), Nicole et Jean. La dépouille mortelle est exposée à l'église de St-Maurice de Duvernay, où le service sera célébré mercredi soir à 9 hres. Un libéra sera chanté jeudi matin à 10 hres à la même église. Inhumation à Ste-Thérèse. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. (Direction A. Savaria Ltée)

DESCHAMPS (Anatole) — Subitement, à Repentigny, le 20 novembre 1967, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Anatole Deschamps, époux de Lucie Hogue; demeurant à 421, Notre-Dame, Repentigny. Les funérailles auront lieu jeudi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Yvon Champagne
438, rue Notre-Dame, Repentigny
à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église de la Purification, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Décès de Mme Raoul Grothé

A Westmount, le 20 novembre 1967, à l'âge de 87 ans, est décédée Juliette Brosseau, épouse de l'Honorable Raoul Grothé. Elle laisse ses filles, Gabrielle (Mme Georges O. Clermont), Cécile (Mme Paul Dansereau), Marguerite (Mme Lucien Perrault); ses fils, M. L. Ovide, Roger, André et Charles A. Grothé; ses gendres, Georges O. Clermont, Paul Dansereau et Lucien Perrault; ses brus, Mme L. Ovide Grothé, Mme Roger Grothé, Mme André Grothé et Mme Charles A. Grothé, ainsi que 18 petits-enfants et 21 arrière-petits-enfants. Exposée aux salons J.-R. Deslauriers Ltée, 3650 Chemin Côte-des-Neiges. Service en l'église St-Léon de Westmount, jeudi, à 9 h. 30 a.m. Inhumation au cimetière de Côte-des-Neiges.

DESJARDINS (Léontine) — A St-Eustache, le 20 novembre 1967, à l'âge de 83 ans, 11 mois, est décédée Mme Joseph Desjardins, née Léontine Bélisle, autrefois de St-Augustin-des-Deux-Montagnes; demeurant à 172, Dorion, St-Eustache. Les funérailles auront lieu mercredi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Donat Martin & Fils
105, rue St-Eustache
à 1 hre 30, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Eustache, où le service sera célébré à 1 hre 45, et de là au cimetière de St-Augustin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJARLAIS (Euclide) — A Verdun, le 20 novembre 1967, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Euclide Desjarlais, avocat, du 7905 Sherbrooke est. Il laisse son épouse, Blanche Lacroix, et son fils, Me Bernard Desjarlais, C.R. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.,
512, rue De l'Eglise, Verdun,
à 8 hres 40, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Garde, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBOIS (Ernestine) — A Boucherville, le 19 novembre 1967, à l'âge de 58 ans, 4 mois est décédée Mlle Ernestine Dubois, fille de feu Tancrède Dubois et de feu Rose-Delima Dubois, demeurant à 521 St-Charles, à Boucherville. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche & Fils
1370, chemin Chambly
Jacques-Cartier
à 2 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Pie-X, où le service sera célébré à 3 hrs, et de là au cimetière St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUCHESNE (Antonia) — A Montréal, le 19 novembre 1967, à l'âge de 63 ans et 3 mois, est décédée Mme Eugène Duchesne, née Antonia Paquette, demeurant à 3102 est, Boul. Gouin, mère bien-aimée de Jacqueline (Mme Roland Poisson), Réjane (Mme Jean-Jacques Gélinas), ainsi que 7 petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
2645 est, Boul. Henri-Bourassa,
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Antoine-Marie-Claret, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORGET (Armandine) — A St-Jérôme, le 19 novembre 1967, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme J.-Ernest Forget, née Armandine Monette; demeurant 331, avenue Laurin, St-Jérôme. Les funérailles auront lieu mercredi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Hervé Trudel et Fils
400, rue Labelle
pour se rendre à la cathédrale de St-Jérôme, où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Henri) — A l'hôpital St-Charles Borromée, le 19 novembre 1967, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Henri Gagnon, époux de Aldéa Duhamel. Il laisse dans le deuil une fille Gisèle, un gendre Jean-Paul Lebire, un fils adoptif, Claude Bouchard, une soeur, Mme Anna Garrow, un beau-frère, Eugène Duhamel, une belle-soeur, Mme Clara Jarry, ainsi que trois petits-enfants: Ginette, Jean-Pierre et Gilles. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée,
5650, Chemin Côte-des-Neiges,
à 8 hrs 50, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Raymond T.) — A sa demeure, à St-Lambert, dimanche le 19 novembre 1967, à l'âge de 71 ans, est décédé subitement Raymond Thomas Gagnon, époux de Marguerite Boudreau, père de Noëlla (Mme Royston Pardy, de Toronto, Suzanne (Mme Michel David), de London, Ont., Léo H., Fred T. et Georges R. Lui survivent aussi une soeur, Rév. Soeur Mary Catherine Gagnon, de Descousse, N.-E., et un frère Henry L., de Sherbrooke, Qué. La dépouille mortelle est exposée au salon
J. W. MacGillivray & Sons
307 Riverside Drive
Le service funèbre aura lieu à l'église paroissiale de St-Lambert (avenue Lorne) mercredi matin à 10 heures. Inhumation au cimetière de Côte-des-Neiges. Au lieu de fleurs, des dons faits à la succursale de la rive sud de l'Association pour les enfants arriérés seraient très appréciés et on en accusera réception.

GENEST (Ernestine) — A Montréal, le 20 novembre 1967, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme veuve Louis-Joseph Genest, née Ernestine Simard, demeurant à 66, rue Front, Longueuil. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand
4223, avenue Papineau
pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIROUX (Colombienne) — A Montréal, le 19 novembre 1967, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme veuve Martial Giroux, née Colombienne Bélisle, demeurant à 12,350 Fort Lorette. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400 Boul. Henri-Bourassa Est,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église de la Visitation où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GROTHE (Juliette) — A Westmount, le 20 novembre 1967, à l'âge de 87 ans est décédée Juliette Brosseau, épouse de l'honorable Raoul Grothé, mère de Gabrielle (Mme Georges O. Clermont), Cécile (Mme Paul Dansereau), Marguerite (Mme Lucien Perrault). Elle laisse aussi M. L. Ovide, Roger, André et Charles A. Grothé, ses gendres Georges O. Clermont, Paul Dansereau, Lucien Perrault, ses belles-filles Mme L. Ovide Grothé (Madeleine Dansereau), Mme Roger Grothé (Jacqueline Gagnon), Mme André Grothé (Jeanne Des Rosiers) et Charles-A. Grothé (Jeanne Sigouin); ainsi que 18 petits-enfants et 24 arrières-petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée,
5650, ch. Côte-des-Neiges
pour se rendre à l'église St-Léon de Westmount, où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. S.V.P. ne pas envoyer de fleurs, faire dons à l'oeuvre de votre choix.

GUILBAULT (Hermine) — A Montréal, le 19 novembre 1967, à l'âge de 88 ans, est décédée Mme veuve Aime Guilbault, née Hermine Panneton, demeurant 4392 Chateaubriand. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.
518, rue Rachel est
pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Très-St-Sacrement, où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HEBERT (Marcel) — A Montréal, le 18 novembre 1967, à l'âge de 46 ans, est décédé M. Marcel Hébert, employé à l'Imperial Oil, époux de Marcelle Poirier, demeurant à 8910 Deschambault, autrefois de la paroisse St-Rédempteur. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
4419, rue Beaubien Est,
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Léonard de Port Maurice, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de St-Léonard, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HOGUE (Cécile) — A Montréal, le 20 novembre 1967, est décédée Mlle Cécile Hogue, fille de feu François-Xavier Hogue et de feu Emma Jodoin. Les funérailles auront lieu mercredi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Victor Dubois Enrg.
807, rue Roy est
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Louis-de-France, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S. V. P. pas de fleurs.

HOUDE (Edouard)—A Montréal, le 18 novembre 1967 à l'âge de 65 ans est décédé M. Edouard Houde, époux en 1ères noces de feu Thérèse Laterreur et en 2ièmes noces de Claire Garneau, demeurant à 6293 Christophe-Colomb. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Omer Duquette Inc.,
1350 rue Beaubien Est,
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Ambroise où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Léon, Comté Maskinongé, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JEAN (Alfred) — A Jacques-Cartier, le 19 novembre 1967, à l'âge de 64 ans, est décédé Alfred Jean, époux d'Eugénie Synette; demeurant à 467, Leblanc est. Outre son épouse, il laisse son beau-fils et son épouse M. et Mme Georges Guay (Olga Hussel), et sa belle-mère: Mme Marie-Anne Synette. Les funérailles auront lieu jeudi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche & Fils
1370, chemin Chambly
Jacques-Cartier
à 2 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Pie-X, où le service sera célébré à 3 hrs, et de là au cimetière St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JODOIN (Armand) — A Ste-Thérèse, le 21 novembre 1967, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Armand Jodoin, époux de Simone Paquette. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
René Sanscartier
37, rue Blainville ouest
pour se rendre à l'église Sacré-Coeur, où le service sera célébré et de là au cimetière de Ste-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JUTRAS (Rosario) — A Montréal, le 19 novembre 1967, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Rosario Jutras, pompier à sa retraite, époux de Adèle Brodeur, demeurant à 10, rue St-Cyr, Montréal-Est, père de Rolande Jutras et ses petits-fils Maxime, François et Bertrand. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
6259 Boul. Monk,
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Jean-de-Matha où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABROSSE (Marguerite) — A Montréal, le 20 novembre 1967 à l'âge de 67 ans, est décédée Mme Antoine Labrosse, née Marguerite Desrochers; demeurant à 2625, Bossuet; mère de Léopold et Guy. Les funérailles auront lieu jeudi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
5868, rue Boileau
coin Lacordaire
à 8 hrs 55, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Victoires, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFONTAINE (Louis) — A Montréal, le 20 novembre 1967, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Louis Lafontaine, époux de feu Rose-Anna Ainey. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
185, rue De Castelnau est
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALONDE (Elzéar) — A Ville de Laval, le 19 novembre 1967, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Elzéar Lalonde, époux de Jeanne Perreault; demeurant à 3122, boul. Lévesque, Duvernay. Père d'André, courtier d'ass. agréé. Les funérailles auront lieu jeudi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
F. Brisebois Inc.,
1055, rue Desnoyers
St-Vincent-de-Paul
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Ecores, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMBERT (François-Alcide) — A Montréal, le 20 novembre 1967, à l'âge de 79 ans 1 mois et 20 jours, est décédé François-Alcide Lambert, président-fondateur de la quincaillerie Lambert, de la rue St-Hubert, près Beaubien, demeurant à 32 Maplewood, Outremont. Exposé au salon J.-S. Vallée Ltée, no 1111 Laurier ouest.

LAMOTHE (Roland) — A Montréal, le 21 novembre 1967, à l'âge de 44 ans est décédé M. Roland Lamothe, époux d'Yvette Martin, demeurant 10,290 Delorimier, père de Jocelyne, Richard, Stéphane, José et Bertrand, fils de M. Albert Lamothe, autrefois contremaître au journal La Gazette. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400, rue Henri-Bourassa est
pour se rendre à l'église Sts-Martyrs-Canadiens, où le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPORTE (Gérard) — A Pont-Viau, le 19 novembre 1967, à l'âge de 60 ans, est décédé l'abbé Gérard Laporte, fils de feu Nazaire Laporte et de feu Pamela Charland, étudiant au collège de l'Assomption et au Grand séminaire de Montréal, ordonné le 26 mai 1934, puis successivement professeur du collège de l'Assomption, vicaire à St-Louis-de-Gonzague, St-Bernard et Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, curé fondateur de la paroisse St-Gilles, Pont-Viau. Il laisse dans le deuil, 3 soeurs, Fabiola (Mme Bertrand) et 2 religieuses des Sts-Noms-de-Jésus-et-Marie, Marie Roseline et Marie Céline; 2 neveux prêtres: les abbés Lucien et Henri Bertrand; 3 cousins prêtres: les abbés Emery, Louis-Philippe et Jean-Paul Laporte. Exposé au salon
J. C. Filiatreault
24, St-Florent, Pont-Viau
La translation des restes aura lieu mercredi soir, à 7 hrs 30, et le service sera chanté jeudi, le 23, à 10 hrs, en l'église St-Gilles, et de là au cimetière de Lavaltrie, où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LARAMEE (Charles) — Subitement, à Montréal, le 19 novembre 1967, à l'âge de 50 ans, est décédé M. Charles Laramée, époux d'Hélène Frenette, demeurant à 1673 St-Christophe. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Victor Dubois Enrg.,
1750 rue Amherst,
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Catherine, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAROSE (Hervé) — A Montréal, le 18 novembre 1967, à l'âge de 47 ans est décédé M. Hervé Larose, époux de Germaine Laurendeau. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires
J. S. Vallée Ltée,
6821 rue St-Hubert
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église de la Visitation où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LATOUR (Romulus) — A Montréal, le 17 novembre 1967, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Romulus Latour, époux de Jeanne Pothier. Les funérailles auront lieu mardi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est, rue Jean-Talon
à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus du Mile-End, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAURIN (François) — A l'évêcher de Valleyfield le 20 novembre 1967, à l'âge de 46 ans, est décédé M. le chanoine François Laurin, procureur à l'évêché de Valleyfield, fils de feu Joseph Laurin et de feu Marie-Anne Primeau, de Beauharnois. Exposé à l'évêché de Valleyfield, jusqu'à mardi après-midi à 5 hrs, ré-exposé au salon
Bourgie et Frères Enrg.
127, rue Ellice, Beauharnois
mardi soir à 7 heures. Les funérailles auront lieu jeudi, le 23 courant, en l'église St-Clément, de Beauharnois, où le service sera célébré à 3 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAUZON (Hector) — A Oka, le 20 novembre 1967, à l'âge de 43 ans, est décédé M. Hector Lauzon, fils de feu Cyrille Lauzon, et de Parmélia Proulx. Les funérailles auront lieu mercredi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Proulx et Frères
162, rue Notre-Dame
pour se rendre à l'église paroissiale d'Oka, où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEDUC (Adeline) — A Montréal, le 18 novembre 1967, à l'âge de 73 ans, est décédée Adeline De La Sablonnière, épouse d'Eugène Leduc. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Guilbault Inc.,
5359, 11ième Ave, Rosemont,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Esprit de Rosemont, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMIEUX (Cordelia) — A Montréal, le 19 novembre 1967 à l'âge de 91 ans est décédée Mme veuve Arthur Lemieux, née Cordelia Primeau. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.,
1922 Boul. Rosemont,
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-d'Arc, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LICURSI (Donato) — A l'hôpital Santa Cabrini, le 20 novembre 1967, est décédé Donato Licursi, époux de Rosaria Primiani, père de Michele, Salvatore Giacinto, et Tony. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Clarke,
5580, rue Sherbrooke ouest,
pour se rendre à l'église St-Raymond, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LOCAS (Eva) — A Montréal, le 19 novembre 1967, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme veuve John Wilbrod Locas, née Eva Forest, demeurant à 5035 Henri-Julien. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires
Adolphe Lemay Inc.,
17, Ave Laurier Est,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MATTE (Albertine) — A Montréal, le 21 novembre 1967, à l'